AVEC CE NUMÉRO LE MONDE AUJOURD'HUI

# Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12288 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | DIMANCHE 29-LUNDI 30 JUILLET 1984

# La nouvelle colère de Mme Thatcher

## *Les députés européens ont suspendu le versement de la « ristourne » britannique pour protester contre les décisions prises à Fontainebleau en « méconnaissance de leurs pouvoirs »*

Rude semaine pour le Parlement européen ! Rude week-end pour Mme Thatcher ! L'Assemblée élue un juin dernier, et qui siégeait pour la première fois à Strasbourg depuis le mardi 24 juillet, n'aura pas perdu son temps. Après avoir élu son nouveau président, M. Pierre Pflimlin, tambour battant ou presque, et désigné ceux des dix-huit commissions permanentes, où les deux grands groupes (socialistes et démocrates-chrétiens) se sont taillé la part du lion, elle a enchaîné sans faiblir sur le débat budgétaire et conclu ces quatre jours de discussions sur un coup d'éclat.

Dans une atmosphère houleuse, les députés européens ont en effet adopté vendredi, par 212 voix contre 70 et avec 3 abstentions, une résolution présentée par 23 d'entre eux, condamnant l'arrangement budgétaire conclu au sommet de Fontainebleau, et dont l'effet est de suspendre le versement, principalement à la Grande-Bretagne et accessoirement à l'Allemagne fédérale, d'une « ristourne » de 1 202 millions d'ECU. Ristourne pourtant déjà inscrite à l'exercice 1984, après avoir été acceptée d'assez mauvaise grâce par la commission du budget de l'Assemblée précédente.

Ces 1 202 millions d'ECU, qui représentent environ 8 milliards de francs, devaient être reversés à Londres à raison de 991 millions, et à Bonn de 211 millions. Mais, comme ces deux capitales participent au financement de cette dépense, au même titre que les autres, la « ristourne nette » ainsi consentie est en réalité un peu plus modeste : 750 millions d'ECU pour la Grande-Bretagne et 150 à la RFA.

Les Britanniques tenaient pour acquis ce remboursement de ce qu'ils regardent comme un « trop perçu » de la Communauté à leur encontre. La désillusion est amère, et Mme Thatcher a aussitôt fait dire par son entourage, que l'on peut en l'occurrence croire sur parole, qu'elle était *« furieuse »*. A Strasbourg, lord Douro, au nom des conservateurs, ne s'est pas montré beaucoup plus nuancé en voyant dans le résultat du vote *« une décision honteuse, qui déshonore l'Assemblée »*.

L'amertume des Britanniques est d'autant plus vive qu'ils ont été, dans cette affaire, « lâchés », les uns à droite et les autres à gauche, par leurs « amis » – les guillemets s'imposent ici – politiques respectifs, conservateurs et travaillistes se rejoignant au contraire pour voter contre la résolution. L'exaspération est encore beaucoup plus vive, en l'occurence, chez les tories qu'au Labour : si les seconds n'ont fait que soutenir, très logiquement et dès le premier tour, la candidature malheureuse de M. Piet Dankert, socialiste néerlandais, à la présidence du Parlement, les premiers, eux, ont par le retrait de leur candidate, Lady Elles, permis à M. Pflimlin d'obtenir au second tour une élection de maréchal (*le Monde* du 26 juillet). Ils s'estiment aujourd'hui bien mal récompensés de cette manifestation d'esprit de famille, qui a permis le rassemblement rapide de la majorité de droite, contrairement à ce qui s'était passé en 1982 où M. Dankert l'avait emporté. La situation est d'autant plus cruelle pour les conservateurs que ce sont essentiellement des chrétiens-démocrates – le groupe de M. Pflimlin – qui sont à l'origine de la résolution ainsi votée, et d'un amendement qui la durcissait encore à l'encontre des Britanniques.

A quoi les parlementaires des Neuf pourraient répliquer que c'est Londres qui a, au début de la semaine, rouvert les hostilités. Mardi, au moment même où les députés conservateurs se pliaient à Strasbourg, à l'injonction de Mme Thatcher de ne pas diviser par leur vote cette *« majorité des partis qui œuvrent pour la liberté »* et contre *« une Europe socialiste »*, à Bruxelles la Grande-Bretagne refusait l'adoption, par le conseil des ministres des affaires étrangères, du budget supplémentaire de deux milliards d'ECU (environ 13,8 milliards de francs) réclamé par la Commission.

BERNARD BRIGOULEIX.

*(Lire la suite page 5.)*



# Cinq questions pour un référendum

## *L'opposition refuse l'initiative présidentielle c'est à elle désormais de s'expliquer*

La question ne sera pas posée. M. François Mitterrand voulait demander aux Français s'ils sont ou non disposés à élargir le champ d'application du référendum afin de pouvoir les interroger, par la suite, sur les *libertés publiques*. Cette proposition lancée le 12 juillet a été étouffée le 27 par les sénateurs de l'opposition (nos dernière éditions datées du 28 juillet). Le référendum n'aura pas lieu. L'idée n'a vécu que quinze jours.

Les Français y perdent l'ouverture d'un nouveau droit d'expression. M. Mitterrand subit un échec formel. L'opposition sacrifie, pour des raisons tactiques, une large part de la crédibilité de son discours.

Depuis la fin de l'état de grâce, la droite, qui n'a jamais admis la légitimité – morale ou gestionnaire – d'une gauche venue au pouvoir, selon elle, par une sorte d'aberration de l'histoire, répète inlassablement au président de la République qu'il dispose de deux moyens pour vérifier la réalité de la confiance que lui accordent les Français : le référendum ou des élections législatives anticipées. Quelques audacieux, vite désavoués, sont même allés jusqu'à recommander au chef de l'État de retourner à Latche.

Référendum ou dissolution : M. Mitterrand, qui n'a pas le goût du suicide, a choisi la première solution.

L'opposition la refuse. Elle réclamait à cor et à cri un référendum sur l'enseignement et ne veut pas de celui qui permettrait d'organiser la consultation qu'elle attend. Mis en échec sur son initiative, le président de la République n'est pas pour autant en si mauvaise posture.

Depuis des mois, la droite tenait le haut du pavé dans le débat politique. Elle acculait le pouvoir à fournir des explications défensives, souvent désordonnées, en tout cas délibérément ignorées par une opinion qui n'écoutait plus. Aujourd'hui, c'est à elle de s'expliquer, au terme de quinze journées d'une mêlée confuse. Le président de la République, le gouvernement, le Parti socialiste, auront beau jeu de lui poser, sans la lâcher d'une semelle, les cinq questions suivantes :

– Pourquoi refuser au chef de l'État l'organisation d'un référendum que l'on a réclamé ?

– Pourquoi les héritiers du gaullisme sont-ils soudain si horrifiés par une procédure de démocratie directe qu'ils se glorifiaient d'avoir introduite, contre la gauche, dans les institutions ?

– Comment peut-on exiger la vérification de la légitimité par la dissolution si l'on enterre le référendum ?

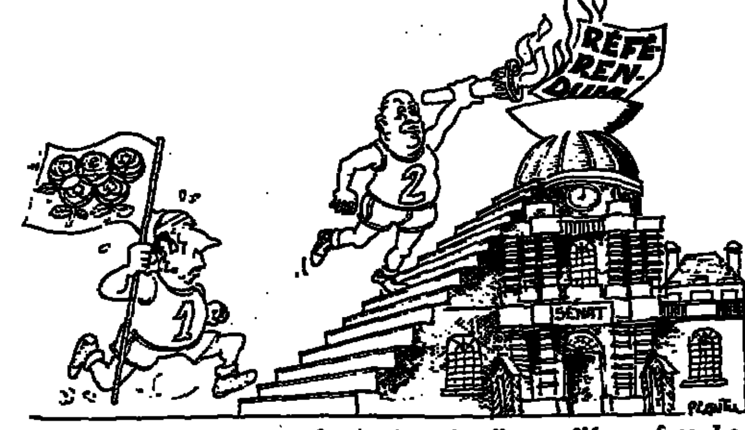
– Pourquoi continuer de s'en prendre au président de la République alors même qu'on lui refuse les moyens de s'offrir à la contestation par les urnes ?

– Comment le Sénat, assemblée de notables élus au suffrage indirect, peut-il couper la parole à l'Assemblée nationale et empêcher l'expression du suffrage universel direct ?

Questions biaisées, toutes contestables ? Sans doute, mais l'opposition y sera soumise et placée en demeure de renverser la charge de la preuve. *« La première condition de l'adhésion populaire me semble d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer encore »*, affirmait M. Fabius, mardi dernier à l'Assemblée nationale. Voilà, avant d'en revenir à l'économie, un beau terrain d'expérimentation.

JEAN-YVES LHOMEAU.

*(Lire nos informations page 8 et notre dossier « L'opposition et la légitimité du pouvoir », page 9.)*




# Les cahiers de doléances des syndicats

## *M. Krasucki a tenu à M. Fabius le même discours qu'à M. Mauroy mais il prépare la rentrée...*

M. Laurent Fabius a commencé ses devoirs de vacances syndicaux en recevant successivement, le 27 juillet, MM. Henri Krasucki et André Bergeron à la tête de délégations de la CGT et de FO. Le premier ministre aura pu constater, à l'occasion de ces premières prises de contact, qu'aucune des deux centrales n'a changé de langage et de stratégie depuis le départ de M. Pierre Mauroy et des ministres communistes. Du moins en apparence.

L'attitude de la CGT est un modèle du genre. Voulant à tout prix démontrer que sa stratégie n'est pas liée aux choix des partis politiques et *a fortiori* à ceux du PC et qu'elle juge le gouvernement à ses actes et non à sa composition, elle a su éviter le *« piège »* du durcissement de ton immédiat. Rien n'a été laissé au hasard. M. Henri Krasucki a de nouveau interrompu ses vacances – il l'avait fait une première fois pour participer aux délibérations du PC qui ont conduit à la « rupture » – et rencontré M. Fabius. Il a veillé à ce que la délégation ne soit pas monocolore, faisant figurer aux côtés de MM. Viannet et Obadia, tous deux communistes, Mme Lydia Brovelli, qui est sans parti, et M. André Deluchat, qui est au PS. Enfin il a veillé à ne pas prononcer un mot plus haut que l'autre par rapport à ce qu'il déclarait quand, avec M. Mauroy, le PC avait quatre ministres.

Ainsi, à l'issue d'un entretien de plus d'une heure trente, le secrétaire général de la CGT a banalisé son entrevue avec M. Fabius qualifiée de *« rencontre normale »*. Si *« les désaccords subsistent »*, a-t-il expliqué, c'est parce que c'est la même politique qui est *« poursuivie »*. *« Les préoccupations de la CGT étaient là avec le gouvernement précédent. Il nous est arrivé de crier casse-cou et de sonner le tocsin. Les préoccupations, nous les avons toujours. On jugera sur les faits »*, a-t-il souligné après avoir déclaré : *« La baisse du pouvoir d'achat qui risque de continuer, l'aggravation du chômage qui risque de s'accentuer, ce n'est pas bon pour les travailleurs, cela entraîne du mécontentement et des tensions sociales. (...) Quelque chose avait été commencé. (...) Il faut reprendre ce chemin car on ne voit plus la justice fiscale et sociale ni les moyens d'une politique industrielle permettant le développement de notre pays »*. Tout en se déclarant *« disposer à discuter »* avec le gouvernement et même *« dans la mesure où c'est possible »* avec le CNPF, M. Krasucki a appelé à une *« action syndicale de masse »* afin de *« peser pour que des mesures positives soient prises »*.

MICHEL NOBLECOURT.

*(Lire la suite page 14.)*

# Les deux semaines de Los Angeles

## *M. Samaranch au « Monde » : les Américains ont commis des maladresses*

***« Je déclare ouverts les Jeux de Los Angeles célébrant les XXIIIe olympiades de l'ère moderne. »* Cette phrase rituelle devait être prononcée, samedi 28 juillet, par le président Ronald Reagan au cours de la cérémonie en dix-sept actes marquant, dans le Coliseum, l'inauguration des Jeux d'été 1984.**

**Quatre-vingt-douze mille spectateurs et un milliard de téléspectateurs devaient suivre ce « show » à la mode hollywoodienne de deux cents minutes réglé par le producteur David Wolper, pour un coût de 5 millions de dollars. Outre les cent quarante et une délégations, dix mille personnes devaient participer à une monumentale rétrospective de la musique et de la danse américaines, de la conquête de l'Ouest à la conquête de l'espace.**

**Le serment olympique devait être prononcé par le champion noir du 400 mètres haies, Edwin Moses. Le secret a été gardé jusqu'au dernier moment sur l'identité de l'athlète qui devait allumer la flamme olympique. Le drapeau frappé des cinq anneaux devait être remis au maire de Los Angeles, non par le maire de Moscou en raison de la « non-participation » soviétique, mais par le prince de Mérode, membre belge du CIO, dont le pays avait fait don de la bannière aux Jeux d'Anvers en 1920.**

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Ambassadeur d'Espagne en URSS depuis 1977, M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), est un Catalan de soixante-quatre ans qui possède une des plus riches collections au monde d'insignes sportifs. Contrairement à ses derniers prédécesseurs, il a exercé sa tâche à plein temps, visitant notamment cent trente-deux pays depuis qu'il a succédé à Lord Killanin pour les Jeux de 1980. *« Cela m'a permis de nouer des contacts personnels avec un très grand nombre de dirigeants politiques et sportifs,* nous a-t-il déclaré. *Ces relations ont été très utiles lorsqu'il s'est agi de limiter l'ampleur du mouvement de boycottage lancé en mai par l'URSS. »*

Cent quarante et un comités olympiques nationaux avaient, en effet, répondu à l'invitation du Comité d'organisation de Los Angeles (LAOOC). *« Vraisemblablement, les Libyens, qui avaient engagé cinq cavaliers et un haltérophile, ne participeront pas à la cérémonie d'ouverture. Le « charter » qui devait transporter les chevaux a été annulé. En outre, trois journalistes qui devaient accompagner la délégation n'ont pas reçu leur visa d'entrée.*

ALAIN GIRAUDO.

*(Lire la suite page 10.)*

# Dates




**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1 080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

*Les abonnés qui paient par chèque* postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $ ; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037


## IL Y A CINQUANTE ANS...

# « Hitler a fait assassiner Dollfuss »

*« Hitler a fait assassiner Dollfuss »*, la mémoire conserve encore, très nette, très forte, après cinquante ans, l'impression que la nouvelle suscita dans l'esprit d'un garçon de dix ans en vacances. Nous sommes le 25 juillet 1934 : Dollfuss est le chancelier de la petite Autriche, laissée par le traité de Saint-Germain à l'état de tronc, en punition des méfaits du grand empire que l'histoire de France a toujours décrit comme l'ennemi insatiable. La « lutte contre la Maison d'Autriche » sonne dans l'esprit des écoliers comme une cause nationale, aussi sacrée sous la République que sous l'Empire ou la monarchie. Charles Quint est aussi odieux que l'archiduc Charles, et Marie-Louise, abominable pour avoir trompé Napoléon et laissé mourir l'Aiglon. Quant à Metternich, il précède Bismarck dans la galerie des démons résolus à détruire la France.

Ce vieil amalgame se disperse soudain devant le crime commis contre Dollfuss. Depuis plus d'un an et demi qu'Hitler a pris le pouvoir en Allemagne, on attend dans l'inquiétude la première initiative qu'il va prendre au-delà de ses frontières. C'est un meurtre à Vienne ; il fait peur. Car l'Autriche dont il est question n'a plus rien de commun que le nom avec l'Empire et avec « la Maison ». C'est un Etat d'à présent, l'un de ceux dont le bouleversement contient le présage que la guerre reviendra. Elle attendra un peu plus de cinq ans.

Qui est Engelbert Dollfuss, le chancelier assassiné ? Très vite, les écrivains catholiques, les politiciens modérés de toute l'Europe, vont en faire une sorte de saint et vanter ses vertus héroïques. Le destin ultérieur de l'Autriche jettera un voile sur la réalité du pouvoir qu'il a exercé. Ses compatriotes auront, après la guerre, la sagesse de ne pas empoisonner la construction de leur indépendance retrouvée en restaurant trop spectaculairement le débat autour de sa figure. Les « populistes », autrement dit les « Noirs » catholiques, laisseront dans l'ombre un héritage devenu anachronique. Les socialistes, les « Rouges », sans être infidèles au souvenir de leurs camarades massacrés, éviteront de trop pousser le procès des fauteurs de la guerre civile. L'extraordinaire essor de la nouvelle Autriche a peut-être été à ce prix.

### Un catholique dictatorial

Car Engelbert Dollfuss représente, lorsqu'il devient chancelier en mai 1932, la radicalisation d'un type de pouvoir catholique fondé sur les encycliques pontificales qui, déjà, à l'époque, est anachronique. Venu des milieux agricoles, officier de réserve pendant la Première Guerre, disciple de son prédécesseur Mgr Seipel, Dollfuss ne conçoit la domination du catholicisme social que sous la forme d'une démocratie très autoritaire, d'une dictature à l'autrichienne, c'est-à-dire relativement molle comparée à celles des deux pays voisins, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Ce qui ne l'empêche pas d'être à l'origine de deux brèves guerres civiles.

L'Autriche alors ne peut pas vivre, privée par le traité de paix de ses ressources et de ses débouchés. Or, Dollfuss, à peine élu chancelier à une voix de majorité, donne la priorité à la lutte idéologique : son idéal d'Etat corporatif suppose l'élimination des systèmes rivaux. L'un d'eux est la social-démocratie, fondée sur l'« austro-marxisme ». Elle a tissé dans tout le pays un réseau serré, contrôlant nombre d'administrations élues et d'associations d'assistance et doté d'une milice de combat, le Schutzbund, ardente et expérimentée. Sa forteresse, son chef-d'œuvre, est la gestion municipale de Vienne, capitale « rouge » par excellence.

Mais les socialistes autrichiens sont complètement isolés, n'ayant pas à compter, comme Dollfuss, sur le soutien de l'Italie fasciste ni, comme les nazis autrichiens, sur celui du Reich hitlérien.

Comme tous les Autrichiens, Dollfuss nourrit vis-à-vis de l'Allemagne une attraction ambiguë : d'une part, le sentiment d'appartenance à l'espace germanophone ; d'autre part, la crainte d'une association trop étroite à la puissance centralisatrice du Reich. L'avènement d'Hitler rompt chez lui toute hésitation : son catholicisme même lui fait récuser catégoriquement tout rapprochement avec une Allemagne dominée par le paganisme nazi. Ce qui n'empêche pas une bonne part des électeurs chrétiens-sociaux de donner leurs bulletins aux représentants de ce dernier.

Appuyé sur la grande bourgeoisie et les formations paramilitaires de droite, notamment la Heimwehr, Dollfuss commence par liquider la démocratie parlementaire, à l'automne 1932, puis, en mars 1933, il gouverne par ordonnances. A l'automne, concentrant la majorité des pouvoirs entre ses mains, vivement encouragé par Mussolini, il ouvre la « voie autoritaire » qui doit conduire à l'Etat corporatif.

Le compte des sociaux-démocrates est réglé en février 1934 : après l'arrestation des chefs du Schutzbund et des élus socialistes dans tout le pays, la guerre civile déferle à Vienne, en particulier autour des grands immeubles d'habitation sociale bâtis par la municipalité. Elle fait trois cents morts et huit cents blessés dans des combats sévères. Le parti est dissous, ses biens confisqués. Le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, constamment présent auprès du chancelier, a laissé faire. Le Vatican a sans doute encouragé en sous-main. S'ils interviennent après coup pour modérer la répression, leurs efforts sont aussi vains que les démarches diplomatiques de Paris et de Londres allant dans le même sens.

Dollfuss soutient bien sa réputation de massacreur, mais il démantèle, sans s'en rendre compte, l'une des forces organisées qui auraient pu mettre les masses ouvrières en travers des desseins d'Hitler.

Pour le Führer, l'affaire est simple. Autrichien de naissance et haïssant Vienne, il a inscrit l'Anschluss – c'est-à-dire l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne – dans les deux premiers points du programme national-socialiste. Dès sa prise de pouvoir, personne ne doutait qu'un jour il tenterait de la réaliser, fût-ce en défiant toute l'Europe.

En fait, il est prudent et abat à la fois la carte diplomatique et celle de la terreur. Toute l'année 1933 voit alterner tension et recherche d'une décrispation. Hitler tente de faire entrer des ministres nazis dans le cabinet autrichien, mais Dollfuss refuse net et interdit le parti nazi en Autriche.



ROUIL.

La diplomatie allemande est pratiquement éliminée du jeu, dont la direction ne relève que de Theo Habicht, chef des nazis autrichiens. Basé à Munich, il y a regroupé les SS et les SA enfuis dans une « légion autrichienne », et, par la radio et des tracts, il mène une propagande incessante contre Dollfuss. Hitler ne le soutient pas totalement, sans non plus le désavouer, attitude qui entretient chez les nazis autrichiens la tentation de la fuite en avant pour forcer la main à Berlin.

### L'agonie sur un canapé

Mais les procédés de terreur dans la rue ne suffisent ni à renverser Dollfuss ni même à préparer la prise du pouvoir. Habicht décide un putsch ; Hitler l'autorise à soutenir un coup d'Etat que l'armée fédérale est censée préparer, ce qui est faux. Il garde néanmoins une certaine distance.

Le putsch, décidé pour le 24 juillet, est renvoyé d'un jour, après que Dollfuss eut lui-même repoussé le conseil des ministres initialement prévu. Ce décalage a pour effet que la police viennoise, informée d'une des phases de l'opération, l'attaque de la présidence de la République, la déjoue. La seconde, l'assaut de la chancellerie, est également connue. Dollfuss en est informé le 25 juillet à midi.

Il interrompt le conseil des ministres, fait mettre l'armée en alerte et demeure à la chancellerie. Mais les cent cinquante-quatre SS d'un bataillon composé de militaires expulsés de l'armée pour nazisme se sont déjà mis en route, sans leur chef, lequel est arrêté par la police, lancée sur leurs talons.

A 12 h 53, ils envahissent la chancellerie sans rencontrer de résistance. Grièvement blessé en tentant de fuir, Dollfuss agonise pendant trois heures sur un canapé, sans recevoir de secours. En dehors du bâtiment, le ministre de l'éducation, Schusnigg, et le général Zehner ont mis les troupes en place. La police fait évacuer l'immeuble de la radio, conquis un instant par les putschistes. Les rebelles de la chancellerie, eux, se rendent dans la soirée contre la promesse d'un sauf-conduit pour passer la frontière allemande. Ils n'en sont pas moins arrêtés, et, pour bon nombre d'entre eux, passés par les armes.

En province, la nouvelle de la mort de Dollfuss provoque des soulèvements prévus en Styrie, Carinthie, Tyrol, et dans quelques cercles de Haute Autriche et de Salzbourg, confinant parfois à l'insurrection populaire. L'armée les écrase à coups de canon.

La passivité allemande, sans laquelle le putsch aurait pu réussir, est largement suscitée par la fermeté de Mussolini, qui envoie le soir même quatre divisions sur le Brenner et la frontière avec la Carinthie. La France et la Yougoslavie le soutiennent. Hitler ne peut pas encore risquer un conflit armé. Alors il exprime son « émotion » et fait savoir que le gouvernement du Reich n'a eu aucune part dans ces événements.

### Le moindre mal

Sa stratégie change immédiatement : il faut renvoyer à des temps meilleurs l'objectif de l'Anschluss, le préparer lentement, en rompant l'isolement diplomatique de l'Allemagne, en amenant les grandes puissances à y consentir comme à un moindre mal. Qui le ferait mieux que Franz von Papen, vice-chancelier, opposant au-dedans, mais diplomate patriote au-dehors, bon catholique au surplus, et propre à nouer des liens avec les hommes d'Etat chrétiens-sociaux ? Papen y consent en posant ses conditions, en particulier la dissolution des formations nazies autrichiennes en Allemagne. Sa mission consiste d'abord à rétablir la confiance entre les deux pays et à préparer l'évolution de leurs rapports en excluant la force.

Moins de quatre ans plus tard, le 12 mars 1938, la Wehrmacht envahit l'Autriche.

Du climat de Vienne dans l'hiver 1934, un témoignage est noyé dans une abondante correspondance : *« Il ne faut pas juger le gouvernement avec trop de sévérité, car, après tout, la vie n'aurait pas été possible non plus sous la dictature du prolétariat, but des soi-disant meneurs... L'avenir est incertain, ce sera soit un fascisme autrichien, soit la croix gammée. Dans ce dernier cas, nous serions obligés de partir ; nous supporterions bien des choses d'un fascisme autrichien, car il ne saurait nous traiter aussi mal que son cousin allemand. Ce ne sera évidemment pas agréable, mais vivre dans un pays étranger n'est pas agréable non plus... La loi martiale a cessé d'être en vigueur. Notre gouvernement et notre cardinal attendent beaucoup de l'aide divine. »*

Voilà ce qu'écrit Sigmund Freud à son fils Ernst. Dollfuss, en somme, est le moindre des maux.

JACQUES NOBÉCOURT.

## A PROPOS DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE DIEN-BIEN-PHU

# Le témoignage d'un prisonnier du Vietminh

***Le docteur Gindrey, ancien membre de l'antenne chirurgicale n° 44 en Indochine, nous adresse, à propos du trentième anniversaire de Dien-Bien-Phu (le Monde daté 6-7 mai) et d'un compte rendu de débat sur la série télévisée de M. de Turenne, dont il juge « la forme et le fond inacceptables », un témoignage dont voici l'essentiel.***

L'armée française, à Dien-Bien-Phu, était là, conformément aux ordres de ses chefs, pour obéir aux lois de la République. Elle y avait beaucoup de mérite, car mourir à vingt ans, quand on sent son pays indifférent, négligent, quelquefois haineux, cela fait mal deux fois. Pourtant, il y avait pire : c'était la route de la mort, c'étaient les camps dits « de rééducation ». La route de la mort ? Dans le convoi dont faisait partie un de mes infirmiers, quatre cent quatre partants de Dien-Bien-Phu, deux cent deux arrivants dans la région de Vinh. La moitié des survivants devaient encore mourir dans ce camp de prisonniers. Tout cela, nous étions nombreux à pouvoir en témoigner. Marchant dans un petit convoi séparé, j'ai vu un certain nombre de choses que nos camarades groupés en très gros convois n'ont pu voir, ces spectacles leur étant soigneusement dissimulés. J'ai vu, par exemple, dans la région de Nghia-Lo, plusieurs centaines de femmes enchaînées aux chevilles et aux poignets, les chaînes étant réunies entre elles par un élément vertical, cassant des cailloux sur une route, sous la surveillance de gardiens qui ne paraissaient pas tendres, c'est le moins qu'on puisse dire.

### L'horreur des camps

J'ai croisé des prisonniers civils vietnamiens transférés, eux aussi enchaînés aux poignets et aux chevilles, réduits à un état de misère physiologique indicible. Dussé-je vivre mille ans que je n'oublierais pas le regard échangé avec l'un d'eux : ses yeux brillaient d'une indomptable résolution, mais aussi d'une détresse sans fond. J'ai vu un emplacement de tribunal du peuple, orné de trois poteaux d'exécution, d'une vingtaine de centimètres de diamètre à la base, d'une dizaine, peut-être moins, à hauteur d'homme, hachés par les impacts de balles, dans la région de Tuyen-Quang, réputée « libérée » depuis 1947.

Nous ne sommes pas des procureurs, nous sommes des témoins, il suffisait de nous demander notre témoignage.

Nous pouvions dire aussi l'horreur des camps, le lavage de cerveau, etc. Oh ! rien en force, tout en souplesse, comme dans les arts martiaux d'Extrême-Orient : on dose astucieusement faim, froid, misère physiologique, espoir d'une fallacieuse délivrance, solidarité, rancœur, on monte les Noirs contre les Blancs, les Blancs contre les « colonialistes », etc., et on réduit les gens à l'état de loques pour mieux les faire se renier. Nous aurions pu dire les souffrances endurées par ceux qui n'ont jamais voulu plier et mettre leur signature sous un factum infamant pour leur patrie. Nous aurions pu dire la détresse, peut-être plus grave encore, de ceux qui se sont laissés circonvenir par les pressions morales, par la maladie, ou même simplement pour aider les plus affaiblis de leurs camarades. Ceux qui ont survécu à tout cela se sentent liés par bien autre chose que de vagues histoires de « campagnes colonialistes ». Nous nous sommes vus, si j'ose dire, tout nus, vaincus peut-être, mais fiers d'avoir été, dans cet enfer, tout simplement des hommes, des soldats. Sur cela reposent notre amitié et notre honneur.

# Étranger

## LES RELATIONS INTERALLEMANDES

### Bonn redoute qu'un article virulent de la « Pravda » prélude au désaveu de M. Honecker par Moscou

Correspondance

Bonn. – La nouvelle attaque lancée vendredi 27 juillet par la *Pravda contre la République fédérale* d'Allemagne suscite des inquiétude à Bonn. Malgré la tentative du gouvernement *ouest-allemand de réagir* avec sérénité, elle a fait naître un doute dans les milieux politiques sur *le maintien de la visite que M. Erich* Honecker, chef du parti communiste est-allemand, doit effectuer cet automne en RFA.

La campagne contre le *« revanchisme »* allemand, déclenchée depuis plusieurs mois déjà par Moscou, n'est certes pas nouvelle, comme l'a rappelé vendredi M. Peter Boenisch, le porte-parole du gouvernement. Mais deux jours seulement après la confirmation officielle de l'accord intervenu entre les deux Allemagnes pour l'attribution d'un nouveau crédit à la RDA, les violentes attaques de la Pravda constituent, cette fois, une sévère mise en garde à Berlin-Est même. Evoquant indirectement les concessions, pourtant minimes, que M. Honecker a dû faire sur le plan des relations humanitaires entre les deux Allemagnes, l'organe du PC soviétique a, en effet, reproché à Bonn d'*« ignorer souvent en ce moment les principes d'égalité et de souveraineté dans les relations entre la RDA et la RFA »*. En d'autres termes, Berlin-Est se voit accusé de mettre en jeu sa souveraineté dans son dialogue avec l'Allemagne de l'Ouest. Les relations interallemandes, estime la *Pravda*, s'orientent vers *« une conception nationaliste »* dont l'ultime conséquence serait de *« saper l'ordre socialiste en RDA »*. Moscou rappelle que les relations entre les deux Etats ne sauraient être dissociées des rapports est-ouest en général.

On veut croire à Bonn que le numéro un est-allemand, qui avait réagi jusqu'à présent avec calme aux inquiétudes croissantes manifestées par Moscou, n'a aucune raison de modifier son attitude. Sa visite est prévue officiellement pour le 26 septembre prochain. Si *elle n'a pas* encore été officiellement annoncée, indique-t-on dans la capitale fédérale, *c'est que des détails* concernant son déroulement restent encore à régler.

M. Philipp Jenniger, le secrétaire d'Etat à la chancellerie, qui a mené toutes les négociations avec la RDA, a indiqué, vendredi, à un quotidien allemand que les conversations entre le chancelier et M. Honecker porteraient non seulement sur les questions de sécurité en Europe, mais également sur l'amélioration des relations, aussi bien dans le domaine de l'environnement que dans celui de la circulation des *personnes. Le* vice-président du groupe parlementaire social-démocrate, M. Horst *Ehmke*, a reconnu, pour sa part, que l'attaque de la *Pravda* constituait pour M. Honecker, un *« coup de semonce »* réduisant sa marge de manœuvres. Mais il estime, lui aussi, qu'elle ne devrait pas empêcher ce dernier de venir, comme prévu, en RFA.

Malgré ces propos rassurants des dirigeants politiques ouest-allemands, l'attitude de Moscou réduit, *en tout état de cause*, les chances de voir le numéro un est-allemand profiter de sa venue, comme on l'espérait à Bonn, pour faire de nouveaux gestes en direction de la RFA. La politique du *« donnant-donnant »* que le chancelier Kohl entendait ériger l'année dernière en règle de conduite risque de s'en trouver sérieusement limitée. Des pressions ne manqueront pas de se faire sentir, notamment par les milieux conservateurs, pour exiger de la fermeté. Le gouvernement ouest-allemand va *devoir* garder les nerfs solides dans les mois à venir, s'il veut maintenir les acquies du *« printemps »* que viennent de connaître les relations entre les deux Allemagnes.

H. de B.

## L'AVENIR DE LA MAJORITÉ EN ITALIE

### La stabilité du gouvernement Craxi paraît renforcée

De notre correspondant

Rome. – Les consultations entre les partis de la majorité *qui* se sont conclues vendredi 27 juillet ont contribué à renforcer le gouvernement *Craxi qui*, devrait, selon toute probabilité, rester en place jusqu'à l'été prochain, époque de l'expiration du mandat du président de la République : la désignation d'un nouveau chef de l'Etat – ou le renouvellement du mandat de M. Pertini – ainsi que, peu avant, les élections locales devraient, en effet, donner lieu à une nouvelle évaluation des équilibres politiques.

Les consultations entre les cinq partis formant la majorité (Démocratie chrétienne, socialistes, sociaux-démocrates, républicains, libéraux) ont duré deux semaines. *Elles* avaient pour objectif, un an après l'arrivée d'un socialiste à la présidence du Conseil, et au lendemain des élections européennes, de consolider les alliances et de mettre à jour le programme gouvernemental.

Sur le plan économique, les partis de la majorité entendent, en premier lieu, ramener l'inflation à 7 % en 1985 (11 % actuellement), contrôler le déficit public par la poursuite d'une politique de rigueur fiscale et de *limitation* des dépenses et, enfin, remédier au problème du chômage.

Du *point de vue politique*, l'opération, classique en Italie, de *verifica* (vérification des alliances) qui vient de s'achever semble indiquer une cohésion de la majorité dont M. Craxi s'est félicité.

Les partenaires du Parti socialiste dans la majorité expriment des jugements plus prudents: M. *De Mita*, secrétaire général de la Démocratie chrétienne, par exemple, interrogé sur le maintien de l'actuel gouvernement jusqu'à la fin de la législature (1988), a répondu : *« L'alliance à cinq est valable pour toute la législature mais non ce gouvernement. »*

*La crise a été évitée. Les* socialistes, qui sont loin d'avoir obtenu, lors des élections européennes, des résultats à la hauteur de leurs ambitions, restent à la tête du gouvernement mais ne s'en trouvent pas moins confrontés à une Démocratie chrétienne qui entend bien atteindre certains objectifs. *La* stratégie de M. De Mita consiste d'abord à gagner du temps pour renforcer son parti afin de négocier le retour d'un démocrate-chrétien à la présidence du Conseil d'ici un an. Il entend, en outre, mettre fin aux alliances entre socialistes et communistes dans les administrations des grandes *villes* à la faveur des élections locales.

Au cours des consultations au sein de la majorité, M. Craxi a fait une ouverture à gauche, c'est-à-dire vers les communistes, en affirmant qu'il convenait d'instaurer de nouveaux *rapports avec l'opposition*. Il a d'ailleurs eu un entretien avec le nouveau secrétaire général du PCI, M. Natta. Le dégel entre le PSI et le PCI apparaît cependant pour l'instant limité. A la suite des commentaires parus dans la presse, *l'Unita* a publié un article de mise au point *affirmant qu'il était prématuré* de parler de changement dans la ligne du PCI et qu'il convenait, avant tout, de voir comment le gouvernement entendait modifier, dans les faits, ses rapports avec l'opposition.

Le débat à la Chambre des députés prévu pour le 31 juillet sur le programme du gouvernement donnera la mesure d'une éventuelle évolution dans les rapports entre *la* majorité et l'opposition.

PHILIPPE PONS.

## LA CONFÉRENCE SUR LES ARMES SPATIALES

### Washington affecte de ne pas se décourager devant les réactions négatives de Moscou

Correspondance

Washington. – Soucieuse de ne pas se *« laisser manœuvrer » dans la* guerre de propagande qui l'oppose au Kremlin à propos des négociations sur la militarisation de l'espace, la Maison Blanche continue d'afficher un optimisme qui apparaît de plus en plus de commande. Les dernières déclarations publiques soviétiques, y compris celles de M. Komplektov, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, ne ferment pas définitivement la porte aux discussions, disent en substance les porte-parole américains, en ajoutant que la conférence de Vienne, prévue pour le 18 septembre prochain, *« peut encore avoir lieu »*.

Une nouvelle note va être adressée à Moscou pour bien spécifier que les *Etats-Unis* sont prêts à discuter des armes spatiales. Les milieux officiels admettent, en effet, que le dernier message envoyé mardi 24 juillet au Kremlin ne précisait pas explicitement que le gouvernement américain était disposé à discuter des armes spatiales. Cette lacune a permis à M. Komplektov de souligner que la dernière note américaine *« ne faisait même pas état »* de ces armes. La Maison Blanche a donc pris soin de faire préciser par ses représentants : *« Nous sommes prêts à aller à Vienne pour une discussion sérieuse sur le sujet des armes spatiales... »*

En revanche, Washington continue de refuser d'accéder à la demande des Soviétiques d'un moratoire sur les essais et le déploiement des armes spatiales *« à partir du début des entretiens de Vienne »*. M. Speakes, le porte-parole habituel, a spécifié qu'un tel moratoire *« était difficile »* étant donnée l'avance *des Soviétiques dans* ce secteur. D'autre part et surtout, M. Speakes a explicitement indiqué que les Etats-Unis *entendaient* soulever la question des armes nucléaires stratégiques, à Vienne. *« Il ne s'agit pas là d'une condition préalable*, a-t-il dit. *Nous voulons simplement souligner notre désir de rétablir la discussion sur les armes nucléaires offensives (...) Le monde a le droit d'attendre des Etats-Unis et de l'Union soviétique qu'ils poursuivent ces conversations. »*

M. Weinberger, ministre de la défense, a, lui aussi, été clair et précis jeudi : *« Il faut qu'il y ait, de part et d'autre, volonté de parler des questions qui sont importantes pour chacune des parties »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« J'espère que personne n'envisage d'aller à Vienne sans qu'il soit bien établi que nous discuterons de leurs problèmes et qu'ils discuteront des nôtres. »* Ainsi M. Weinberger confirmait la thèse officielle selon laquelle il n'est pas possible de discuter de la démilitarisation de l'espace, des capacités défensives, indépendamment des systèmes nucléaires offensifs.

A vrai dire, on ne se fait pas beaucoup d'illusions ici sur les réactions des Soviétiques. Ainsi, tout en prétendant garder encore l'espoir que la rencontre de Vienne pourra avoir lieu, les milieux officiels, en privé, ne cachent pas que les dernières déclarations soviétiques sont *« très décourageantes »* et *« très négatives »*. Néanmoins, on multipliera aussi longtemps que possible les *efforts* de bonne *volonté* et les *notes* de clarification pour que la rupture, si elle doit avoir lieu, vienne clairement du Kremlin.

HENRI PIERRE.

## ELECTIONS AU ZAIRE

### La population est invitée à reconduire « à cent pour cent » le président Mobutu

De l'envoyé spécial de l'AFP

Kinshasa. – Le bon déroulement de la campagne électorale au Zaïre, qui a précédé l'élection présidentielle des 28 et 29 juillet, traduit l'apparente stabilité politique dont *bénéficie* le maréchal Mobutu Sese Seko, en dépit de *« plusieurs coups de semonce »* subis par son régime au cours des derniers mois, soulignent les observateurs à Kinshasa.

*Le pouvoir en place* avait enregistré la plus sérieuse « alerte » en mars dernier, lorsque deux bombes avaient explosé presque *simultané*ment dans la capitale, dans les bâtiments de la Voix du Zaïre (radio-télévision) et à la poste centrale. Le bilan de ces deux attentats, revendiqués par des mouvements d'opposition zaïrois exilés en Belgique, avait été de deux morts et de plusieurs blessés graves.

Peu après, les forces de sécurité zaïroises devaient procéder, indiquait-on de sources informées, à l'arrestation d'une douzaine de personnes accusées d'*« avoir constitué le réseau d'accueil des poseurs de bombes »*. L'un de ces « terroristes », un journaliste de la Voix du Zaïre, M. Kianzali El Busi, qui aurait reconnu avoir déposé les explosifs dans les locaux de son ancien lieu de travail, aurait été présenté en mai aux trois *mille congressistes* du MPR (Mouvement populaire de la révolution, parti unique), réunis pour entériner la candidature unique du maréchal Mobutu à l'élection présidentielle. A la suite de leur enquête, *les autorités zaïroises* avaient acquis la conviction que les « terroristes » avaient obtenu le soutien de la Libye pour engager une campagne de déstabilisation du *régime de M. Mobutu. L'opposition* zaïroise aurait agi via Brazzaville (capitale du Congo, située en face de Kinshasa sur l'autre rive du fleuve Zaïre), où se trouve une *représentation diplomatique* libyenne. Tripoli, qui n'entretient pas de relations avec Kinshasa, *« n'a jamais pardonné »* au Zaïre d'avoir renoué des liens diplomatiques avec Israël en 1982, et d'avoir dépêché au Tchad un contingent de soldats zaïrois pour soutenir le président Hissène *Habré* dans sa lutte contre son opposition,appuyée par le colonel Kadhafi, assure-t-on dans les *milieux autorisés*.

Il y a peu, le maréchal Mobutu avait lui-même *déclaré* qu'un premier attentat, commis en janvier 1984 à l'aéroport international de Kinshasa, était *d'« origine libyenne »*. Une valise piégée, débarquée d'un avion de la compagnie soviétique Aeroflot, avait explosé dans les services de la douane.

La phase de *« mobilisation des populations »* et la campagne électorale proprement dite, qui ont succédé au congrès du MPR, se sont déroulé, sans aucun incident notable et, aux yeux des observateurs, ont paru *« parfaitement organisées »*. Depuis plusieurs semaines, la presse écrite et audiovisuelle invite quotidiennement les Zaïrois à voter *« à 100 % »* pour le *« Guide de la révolution »*, et multiplient les éditoriaux vantant les mérites du régime.

Tour à tour, l'ensemble des *« forces vives de la nation »* – notamment l'armée zaïroise – ont exprimé, au cours de meetings ou de défilés, leur *« adhésion inconditionnelle »* à la politique menée par M. Mobutu depuis sa prise du pouvoir en 1965, et réitéré *« leur confiance en l'avenir »*.

Le dispositif de sécurité n'a apparemment pas *été* renforcé, jusqu'à présent du moins,mais les contrôles frontaliers sont devenus plus sévères et *la frontière* avec le Congo a été totalement fermée. Selon les autorités,il convient de *« demeurer vigilant »*, car si l'opposition *« paraît fort mal structurée à l'intérieur du pays, sinon inexistante, elle peut toujours agir de l'extérieur »*. Bien que le résultat du prochain scrutin ne fasse aucun doute, le chef de l'Etat zaïrois, qui brigue un troisième mandat de sept ans, a tenu a affirmer à plusieurs reprises que *« candidat unique »* il se conduirait surtout comme un *« candidat de l'unité »*.

JEAN-EUDES BARBIER.

## Ouganda

### Libération de 700 détenus... sur 10 000

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Sept cents personnes ont été libérées de la prison de Luzira, près de Kampala, a annoncé, vendredi 27 juillet, le ministre ougandais de la sécurité intérieure. Cette mesure de clémence s'inscrit, a-t-il précisé, *« dans le cadre de la politique de réconciliation nationale »* conduite par M. Milton Obote, le chef de l'Etat. Déjà en octobre dernier, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'indépendance, deux mille cent *détenus* avaient été élargis, parmi lesquels un nombre *« appréciable »* d'anciens soldats *de l'armée d'Idi Amin* Dada et de sympathisants de mouvements d'opposition. Fin juin, le Parlement avait voté une loi qui retirait à la police militaire le pouvoir d'arrêter des civils que leur avait accordé un décret signé en 1973 par Amin *Dada. Début* juillet, les députés renforçaient les dispositions du code pénal afin de réprimer plus sévèrement tous les actes de violence politiques ou non. Désormais, le *« terrorisme »* et le vol de bétail – endémique dans le Karamoja, au nord-est du pays – *sont* passibles de la prison à vie, tandis que les auteurs d'enlèvements peuvent être condamnés à la peine *de mort*. Pour ceux qui portent indûment un uniforme militaire, comme cela se pratique couramment, la loi prévoit une peine maximum de sept ans de détention au lieu d'un mois jusqu'alors.

Ces décisions visent à donner, à l'extérieur, *un image* d'honorabilité et de sérieux à un régime qui, en réalité, se montre incapable *de venir à bout de l'anarchie* et de l'insécurité dont l'Ouganda souffre de manière chronique. Désorganisée et divisée, l'armée *se trouve ainsi maîtresse du terrain*, en ce sens qu'elle est libre de commettre toutes sortes d'exactions contre les personnes et contre les biens. Comme ce fut le cas fin mai à Namugongo, près de Kampala, où des militaires, invoquant la *« chasse aux dissidents »*, massacrèrent, de sang-froid, une centaine de civils (*le Monde* des 20 et 21 juin). Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a obtenu le droit de visiter et de secourir plus de dix *mille détenus*, dans les quatre-vingt-treize prisons et commissariats de police placés sous le contrôle du ministère de l'intérieur. Mais personne n'a accès auprès de tous ceux qui, pour des raisons politiques notamment, sont gardés au secret dans les casernes, y sont torturés, puis mis à mort.

JACQUES DE BARRIN.

## Pologne

### La direction clandestine de Solidarité est « décidée à poursuivre son action »

La commission provisoire de coordination (clandestine) de Solidarité (TKK) a réagi *« avec les plus grandes réserves »* à la loi d'amnistie pour les prisonniers politiques, et s'est déclarée *« décidée à poursuivre son action dans le but de construire un mouvement syndical indépendant »*. La direction clandestine du syndicat, dans un communiqué, parvenu vendredi 27 juillet à la presse occidentale, estime que l'amnistie *« crée une possibilité de supprimer les sources principales de tension en Pologne, mais ne garantit rien, tant que ne seront pas respectés les réglementations de l'Organisation internationale du travail et les accords d'août 1980 »* (sur les libertés syndicales).

La TKK ajoute que la loi d'amnistie comprend certains aspects *« inquiétants »*, en particulier le maintien en détention de deux prisonniers politiques (dont M. Bogdan Lis, lui-même ancien membre de la TKK) poursuivis pour *« haute trahison »*, accusation qui témoigne d'*« une tentative de retour aux méthodes de la période stalinienne »*, le maitien des peines ou des poursuites contre des sympathisants de Solidarité assimilés à des « droits communs », et *« les appels à la délation »* lancés aux clandestins qui, pour pouvoir bénéficier de l'amnistie, doivent fournir des détails sur leurs activités passées.

Selon les chiffres officiels, plus de vingt mille personnes, dont trois cent six poursuivies ou condamnées pour *des motifs politiques, avaient bénéfi*cié de l'amnistie, six jours après le vote de la loi. Deux des sept dirigeants élus de Solidarité détenus depuis le 13 décembre 1981, MM. Andrzej Gwiazda et Grzegorz Palka ont été remis en liberté. Parallèlement, la presse et les officiels *multiplient les attaques contre les* Etats-unis, accusés de n'avoir pas immédiatement annoncé la levée des sanctions économiques contre Varsovie à la suite de l'amnistie. Selon l'agence officielle PAP, ces sanctions ont coûté 13 milliards de dollars à la Pologne et ont donc *« retiré 350 dollars de la poche de chaque Polonais »*. Ce chiffre, qui suscite un grand septicisme de la part des *experts occidentaux, tient compte* des crédits que Varsovie *« aurait dû »* recevoir en l'absence de sanctions. La Pologne a environ 27 milliards de dollars de dette à l'égard de l'Occident.

## Portugal

### Le vote d'une loi sur la sécurité provoque des remous

De notre correspondant

Lisbonne. – Attribution à la police du pouvoir d'arrêter et de perquisitionner sans mandat de justice; installation d'un système d'écoutes téléphoniques; création d'une banque de données où seront traitées toutes sortes d'informations ayant trait à des activités susceptibles de *« mettre en danger l'ordre public »*; interdiction de certaines manifestations et réunions : tels sont les aspects les plus controversés du projet de loi sur la sécurité approuvé au Portugal le vendredi 27 juillet.

Il était 7 heures du matin lorsqu'a été levée une séance qui fut sans doute l'une des plus agitées que le Parlement portugais ait connues depuis la révolution d'avril 1974. Cent trente-huit députés socialistes, sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens ont voté le projet. Soixante-dix-neuf se sont prononcés contre : le groupe parlementaire communiste, les petites formations (Mouvement démocratique portugais, Union de la gauche pour la démocratie socialiste, Action sociale démocrate indépendante et parti des « Verts ») et une dizaine de parlementaires socialistes qui *n'ont pas* respecté la consigne de vote donnée par la direction de leur parti.

Selon la Constitution, ce projet, approuvé globalement, doit être soumis une novelle fois à l'Assemblée et discuté article par article. Quelques amendements pourront être alors introduits.

Pour entrer en vigueur, le texte doit être promulgué par le président de la République, qui peut user de son droit de veto. Il faudrait dans ce cas tout reprendre. Or, dans l'entou*rage du général Eanes, on affirme* que le texte en question viole gravement la Constitution. Le débat sur *les services de sécurité* qui, pour certaines personnalités politiques, feraient revivre le souvenir de l'ancienne police politique de Salazar, est loin d'être clos.

JOSÉ REBELO.

# Étranger

## La Libye dénonce les « provocations » américaines au nord du golfe de Syrte

La Libye a dénoncé, vendredi 27 juillet, le survol du golfe de Syrte par des avions appartenant à la VIe flotte américaine comme une *« agression caractérisée »* et *« jure de défendre, quel qu'en soit le prix »*, ce qu'elle considère comme ses eaux territoriales. Un communiqué de l'agence de presse libyenne Jana, indique que Tripoli a décidé d'élever une protestation et de porter cette affaire devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

*« Quelques appareils ont violé l'espace aérien libyen pendant cinq minutes et sur une profondeur de 10 à 15 kilomètres »*, assure le porte-parole libyen, selon lequel *« ces appareils ont été interceptés et contraints à rebrousser chemin »*.

A Washington, le Pentagone avait annoncé, jeudi, qu'un nombre indéterminé de chasseurs de la marine américaine avaient survolé la veille le golfe de Syrte sans notification préalable et sans provoquer de réaction de l'aviation libyenne.

Ces chasseurs F-14, avait précisé le porte-parole du département de la défense, appartenaient au porte-avions *Saratoga* et avaient pénétré dans le golfe jusqu'à 38 milles marins (68 kilomètres) de la côte libyenne pour *« des opérations de vol de routine au-dessus des eaux internationales »*.

La revendication par la Libye du golfe de Syrte comme partie intégrante de ses eaux territoriales – ce que ne reconnaissent pas les Etats-Unis – a déjà provoqué plusieurs incidents entre l'aéronavale et l'armée de l'air des deux pays, notamment un combat aérien en juillet 1981, au cours duquel des F-14 de la marine américaine abattirent deux avions libyens. – *(AP.)*

### Israël

## Jérusalem s'opposera à l'installation de l'oléoduc irako-jordanien

Jérusalem *(AFP)*. – Tandis que l'impasse politique demeurait totale en Israël au lendemain de la publication des résultats définitifs des élections pour la onzième Knesset, on apprenait, vendredi 27 juillet, de sources proches du ministère des affaires étrangères que deux émissaires se rendront la semaine prochaine aux Etats-Unis pour tenter de *« faire barrage »* au projet d'oléoduc irako-jordanien.

La construction de ce nouvel oléoduc qui reliera les champs pétrolifères de l'ouest de l'Irak au golfe d'Akaba, devrait permettre à l'Irak d'écouler son pétrole à partir de la mer Rouge, Israël est inquiet des graves conséquences écologiques que pourrait entraîner la construction d'installations pétrolières dans la mer Rouge zone touristique israélienne par excellence. Les plus belles réserves naturelles de coraux se trouvent dans cette région.

Ce projet a reçu un vif encouragement des Etats-Unis. Il est clair, notent les commentateurs politiques à Jérusalem, qu'Israël se sert du *« prétexte écologique »* pour amener la Jordanie à discuter directement de ce projet et amorcer, par ce biais, un premier contact politique officiel susceptible de débloquer l'impasse dans la région.

### Cambodge

## *Faire quelque chose pour le français*

*Comment maintenir la présence culturelle de la France dans un pays avec lequel Paris n'a plus de relations diplomatiques ? C'est le problème que* soulèvent brutalement six parlementaires français (1) – toutes étiquettes politiques confondues – qui rentrent d'un voyage de six jours au Cambodge, aux responsables de la diplomatie française (*le Monde* du 24 juillet). Un problème d'autant plus épineux qu'il ne peut qu'attiser les passions autour de ce pays, l'une des dernières victimes des règlements de comptes entre l'Est et l'Ouest et du schisme au sein du monde communiste.

Les Khmers rouges avaient fait du Cambodge un abattoir. Ils ont été renvoyés dans les maquis le 6 janvier 1979 par l'armée vietnamienne. Mais cela n'a pratiquemnt rien changé à l'isolement du pays. Pour sa part, la France s'en tient à sa doctrine : abstention aux Nations unies sur le siège du Cambodge, car Paris se refuse à reconnaître le gouvernement du Kampuchéa populaire, installé par les Vietnamiens, ou celui du Kampuchéa démocratique du prince Norodom Sihanouk, dans lequel Pol Pot est partie prenante.

Malgré tout, les liens affectifs sont encore forts entre la France et de nombreux Cambodgiens restés dans leur pays malgré les drames. Mais cette *« présence » française* va en s'estompant et, un jour, disparaîtra. C'est *une opération de « sauvegarde »* que veulent entreprendre ces parlementaires en mission. Ils ont fait des suggestions à leurs interlocuteurs cambodgiens, dont le chef de l'Etat, M. Heng Samrin : constitution d'une association d'amitié France-Cambodge au sein des deux Assemblées, ouverture à Paris d'un bureau d'information (sans statut diplomatique) du gouvernement de Phnom-Penh et enfin création d'un « centre » culturel français dans la capitale cambodgienne.

*« Il faut affirmer notre présence au Cambodge,* affirme le député communiste, M. Robert Mondargent. *Il faut faire quelque chose avant qu'il ne soit trop tard. Dans les cinq prochaines années, notre présence sera réglée positivement ou négativement. »* Pour M. Louis Moulinet (PS) *« Cela fait mal au ventre de voir tant de gens qui parlent français dans ce pays alors que deux de nos concitoyens seulement sont présents à Phnom-Penh. La France n'a pas intérêt à voir sa présence disparaître du Cambodge et ce n'est pas l'intérêt des Cambodgiens. »* Enfin, M. Xavier Deniau (apparenté RPR) a découvert le *« stade du néant »* de la présence française. *« Cela est tout à fait anormal qu'il n'y ait aucun enseignement du français. Ce qui est important c'est que nous gardions notre présence culturelle. »* Et d'ajouter, *« les relations culturelles et diplomatiques ne doivent pas être liées »*, suggérant ainsi la création d'une Alliance française.

Au quai d'Orsay, on s'en tient à la doctrine : en l'absence de relations diplomatiques tout rapport de nature gouvernementale avec Phnom-Penh est exclu. Le rôle humanitaire de la France est strictement limité aux actions des organisations non gouvernementales, ajoute-t-on, en rappelant que la présence économique et culturelle française à Taiwan, malgré l'absence d'ambassade, est assurée par deux associations privées.

J.B.

### Philippines

## Dissolution de la police secrète de Manille

Manille *(AFP)*. – L'unité controversée de la police secrète, chargée de lutter contre le *« banditisme »* dans l'agglomération de Manille, a été dissoute sur ordre du président Marcos, en raison d'une *« diminution des délits »*, a annoncé un communiqué officiel publié vendredi 27 juillet.

Depuis la réactivation, le 18 juin dernier, de cette unité, dont les membres opéraient en civil et étaient souvent armés de fusils de chasse, quarante-cinq personnes ont été tuées et onze autres blessées (*le Monde* du 28 juin).

Les protestations vigoureuses de la hiérarchie catholique des Philippines et de juristes avaient conduit le ministre de la défense à ordonner, le 6 juillet, l'ouverture d'une enquête sur la *« mort suspecte »* de sept personnes. Ces protestations avaient été particulièrement vives après que le fils d'un journaliste, âgé de dix-neuf ans, eut été tué par les policiers. Le 30 juin dernier, le chef de l'État avait qualifié de *« stupides »* les critiques contre cette unité.

# Députés de l'Europe

## Grandeurs et petitesses d'un « vrai Parlement »

Une fois par mois ou à peu près, des quatre coins de l'Europe, des centaines d'hommes et de femmes – en principe 359 hommes et 75 femmes, en réalité beaucoup plus, malgré l'absentéisme, si l'on y inclut un certain nombre de fonctionnaires *« mobiles »* et de collaborateurs des députés – se mettent en marche pour Strasbourg. En train, en voiture et, de plus en plus, en avion, ils gagnent la capitale alsacienne, qui est aussi celle de l'Europe parlementaire, au moins le temps d'une session, pour y exercer un mandat encore décrié souvent, et dans des conditions mal connues, mais qui semble tout de même attirer de plus en plus de monde.

L'étrange cathédrale rectangulaire dans laquelle ces adeptes du culte d'Europe ont rendez-vous a de quoi surprendre par son modernisme (elle reste, pourtant, le monument le plus visité de Strasbourg, après la vraie, celle qui dresse ses flèches de pierre rose au centre de la ville). Et aussi par le soin avec lequel on a veillé à y faciliter le séjour des parlementaires européens. Chacun d'eux y dispose en effet, dans le bâtiment adjacent (l'IPE, puisqu'ici comme ailleurs tout se résume en sigles, c'est-à-dire l'*« immeuble des parlementaires européens »*), d'un studio-bureau-chambre de secours, assez exigu mais providentiel pour qui arrive à minuit dans cette ville aux hôtels toujours pleins en période de session...

Mais que les choses soient claires : ces chambrettes européennes sont destinées à abriter les songes des parlementaires de la Communauté, non les fredaines d'élus en goguette. Pour en être tout à fait assuré, le maire de Strasbourg de l'époque de leur *construction, aujourd'hui président* du Parlement européen, M. Pierre *Pflimlin, homme de rigueur budgé*taire et morale, exigea, dit-on, que les canapés-*lits* convertibles n'eussent qu'une place...

Il n'empêche : la fonction de parlementaire de la Communauté semble susciter de plus en plus de vocations, de candidat sinon d'électeur, et n'avoir rien perdu de son prestige. *Il n'est, pour s'en convain*cre, que d'observer avec quelle satisfaction certains heureux élus organisent pour leurs supporters de véritables voyages au Parlement de Strasbourg. Avec une mention toute particulière pour les Allemands, dont les électeurs admiratifs débarquent parfois au *Palais de l'Europe* par autocars entiers. En principe, ces ingénieux députés s'arrangent pour faire venir leurs « groupies » le jour où ils ont à intervenir en séance. Mais les aléas de l'ordre du jour peuvent se révéler si capricieux qu'ils ne leur restent plus, pour se montrer à leurs concitoyens dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires, qu'à faire sur le premier motif venu un « rappel au règlement » d'incertaine justification juridique, mais qui peut prendre, surtout après le déjeuner, des accents robespierristes.

### Une indemnité rondelette

A cet engouement persistant pour la quête d'un mandat européen, les adversaires de l'institution, ou même simplement les sceptiques, voient des motifs sordides. *« On n'a pas à cultiver les électeurs d'une circonscription en particulier »* (sauf en Grande-Bretagne), *et on est royalement payé. »*

Le mandat européen est-il si rémunérateur ? Oui, sans doute, pour quelques élus que la tâche ne passionnent pas ; et aussi, paradoxalement, pour les ténors de la politique nationale, que l'on ne voit guère à Strasbourg, *en séance, ou*, à Bruxelles, en commission. Mais plutôt non, dans l'ensemble, pour ceux qui prennent à cœur d'exercer le plus complètement possible leur mandat, et qui sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit généralement.

Un député européen voit le montant de son indemnité fixé par son propre pays. Pour les Français (plutôt bien traités, il est vrai), ce montant s'élève en 1984 à environ 30 000 francs nets par mois. L'Assemblée nationale ou le Sénat, selon la préférence de l'élu, gère ce crédit sur une ligne budgétaire imputée au ministère des relations extérieures. Cette indemnité parlementaire, contrairement à ce qui se passe pour les députés et sénateurs « nationaux » (imposés sur 55 % de leur traitement seulement), est entièrement soumise à l'impôt. *Aucun cumul n'est d'ailleurs possi*ble avec les indemnités parlementaires versées aux membres des assemblées nationales, bien que les mandats soient compatibles.

Mais à cette rémunération au sens strict s'ajoutent des indemnités imputées, elles, au budget du Parlement européen, et calculées en ECU, dont la valeur actuelle est d'environ 6,90 francs français. *Pour couvrir les charges de secréta*riat et d'assistanat, un député européen touche ainsi, par mois, 2 656 ECU, auxquels s'ajoutent, en toute hypothèse, 1 766 ECU de *« frais généraux »*, et, par an cette fois-ci, 2 500 ECU de *« frais de voyages, de séminaires*, etc ». Il faut encore compter 125 ECU par jour de session, de réunion de commission et de groupe, et, pour les déplacements – car tout est prévu, vraiment tout, – 0,47 ECU par kilomètre pour les 400 premiers, 0,23 ensuite, s'il utilise sa voiture.

C'est dire qu'un député français au Parlement européen touche un minimum d'environ soixante mille francs par mois, sensiblement plus si les sessions, réunions et voyages sont fréquents durant le mois en question, à charge pour lui de se *faire aider complètement*, de se loger, de se nourrir et de faire les inévitables invitations que la fonction appelle. La somme est rondelette mais laisse moins d'aisance que l'on pourrait croire lorsqu'on a à prendre en charge le salaire de deux collaborateurs permanents, avec les charges correspondantes (une secrétaire et un assistant, généralement jeune et sous-payé il est vrai, apparaissant aux plus actifs comme un minimum).

Les élus les plus *« près de leurs sous »* ne sont nullement les Écossais, dont un représentant ne craint pas de siéger en kilt dans l'hémicycle design du Palais de l'Europe. Ce *seraient plutôt* les Néerlandais, ce qui n'empêche pas certains *d'entre eux de compter parmi* les plus actifs et les plus assidus. Mais au tarif des restaurants et des hôtels chics de la capitale alsacienne, il doit être tentant, parfois, de déplier son canapé-lit dans son bureau-studio, et de déjeuner pour 40 ou 50 francs au « Bar bleu » (ainsi nommé parce qu'il est entièrement peint en vert, sans doute) de ce confortable IPE... Même si les amateurs éclairés – avec une mention toute particulière pour les communistes italiens, en tête desquels M. Altioro Spinelli – lui préfèrent résolument, dans leur grande sagesse, les charmes populistes des Winstube strasbourgeois, voire les splendeurs culinaires et bourgeoises du Crocodile.

A défaut d'avoir de véritables problèmes d'argent, les parlementaires européens *ont des problèmes* de langues. Ou plutôt, ils en auraient si une armée d'interprètes et de traducteurs ne veillaient à faire en sorte que cette tour de Babel de l'Europe communautaire arrive à parler, malgré tout, d'une seule voix. Un millier de personnes travaillent en permanence à résoudre ces problèmes de traduction ; elles reçoivent, en cas de besoin, le renfort de fonctionnaires de la Commission de Bruxelles ou de vacataires.

Mais les dix nationalités représentées à Strasbourg s'expriment dans sept langues : français, allemand, anglais, italien, néerlandais, danois, grec (les Luxembourgeois n'ont pas insisté pour que leur dialecte soit utilisé, eux qui sont souvent si parfaitement trilingues, ni les Irlandais en faveur du gaélique). Demain, l'adjonction de l'espagnol et du portugais multipliera considérablement les cas de figure : il faudra trouver, comme à Bruxelles d'ailleurs, des interprètes capables de traduire instantanément un discours du danois en portugais, du néerlandais en espagnol.

Cette multiplicité des langues n'a pas que des côtés encombrants. Il est au fond assez sympatique, quand on se promène dans les couloirs du Palais de l'Europe, d'entendre s'exprimer dans les différents *idiomes* de la Communauté des parlementaires dont les rapports *personnels surmontent vite* les barrières des nationalités ou des groupes. *Encore que l'on ait parfois* l'impression que cet hémicycle est peuplé d'Italiens : latinité oblige, les élus de la péninsule, qui sont quatre-vingt-un comme les représentants des trois autres « grands » (RFA, Royaume-Uni et France) font le bruit de dix mille. Mais ils sont aussi ceux qui pratiquent le plus assidûment les langues étrangères... en tout cas le français, que nombre de députés italiens manient à la perfection.

### Les « rires intergroupes »

L'immense majorité des membres de l'Assemblée européenne suivent néanmoins les sessions écouteurs aux oreilles. Il s'ensuit que les effets de tribune, au demeurant peu facilités par la distribution des lieux (il n'existe aucune tribune à proprement parler, et l'on se tord le cou à chercher qui est en train de parler), tombent régulièrement à *plat* : le décalage provoqué par la traduction leur est *presque toujours fatal. M. Le Pen* va devoir s'y habituer... L'ordre des mots n'étant pas le même dans toutes les langues, une boutade ne fera pas rire en même temps tout le monde. Il se crée ainsi, parfois, ce qu'une observatrice chevronnée des séances appelle des *« rires intergroupes »* : les députés de RFA, qu'ils soient sociaux-démocrates ou chrétiens démocrates, voire écologistes, s'esclaffent après les autres, non qu'ils aient l'entendement plus lent, mais parce que, toutes étiquettes confondues, ils attendent le verbe...

Le législateur, dans sa grande sagesse, a *prévu qu'il fallait* être physiquement présent pour pouvoir voter. Ce n'est pas à Strasbourg, donc, que l'on verra des hémicycles quasi déserts produire des votes massifs comme au Palais-Bourbon. Cette disposition est incontestablement un facteur de lutte contre l'absentéisme. Mais elle a, bien involontairement, fait le jeu des Britanniques, les mieux organisés semble-t-il. Ceux-ci arrivent à Strasbourg et en repartent groupés : un vol spécial relie Londres à la métropole alsacienne en début et en fin de chaque semaine de session. Malheur à qui présenterait le vendredi après-midi un amendement déplaisant pour les sujets de sa gracieuse majesté : quand les autres députés sont déjà sur les routes ou dans les salles d'attente des gares et des aéroports, ceux du Royaume-Uni *« font la salle »* en attendant de reprendre *tranquillement* leur avion collectif, qui ne partira que lorsqu'ils auront *fini*.

Il est vrai que le travail parlementaire ne se réduit pas à la *séance* plénière de Strasbourg, ni même aux réunions de commis*sions*, généralement à Bruxelles. Il y a les réunions de groupes et les *séminaires, que l'on avait souvent* tendance jusqu'à une période *récente à organiser dans* des endroits un peu trop bien choisis (est-il vraiment indispensable de se réunir à Venise ou à Rhodes pour parler du prochain budget ?), et aussi les voyages d'étude et de contact dont, contrairement à ce que l'on croit souvent, les pays extérieurs à la CEE, notamment les plus lointains, sont ardemment demandeurs. Nombre d'entre eux tiennent l'Assemblée de Strasbourg pour un véritable Parlement, et prennent très au sérieux, bien plus que la plupart des Européens, son existence *et ses pouvoirs*.

Il est aussi certains gouvernements qui n'hésitent pas à « faire les couloirs », comme un vulgaire lobby betteravier ou viticole, pour obtenir qu'un *rapport* – à tel point dépourvu de réalisme, – ne *« sorte » pas. Du côté de* l'Argentine d'hier ou du Chili d'aujourd'hui, *de la Pologne ou de* l'Afghanistan, sans parler de l'Ethiopie, on en sait quelque chose. Cette attention, intéressée parfois à tous les sens du mot, du monde extérieur pour les représentants des quelques 270 millions d'habitants de la Communauté européenne, a quelque chose de réconfortant pour ces parlementaires toujours à la recherche de leur véritable identité collective.

B. B.

## Lé curé de choc

De notre correspondant

Bruxelles. – La Belgique aligne, dans son contingent, deux députés européens hors du commun : un curé de choc et le « bourgmestre paysan » des Fourons. Le premier, Jef Ulburghs, élu sur la liste socialiste flamande, est un grand gaillard robuste qui, avec sa crinière et son abondante barbe blanches, fait songer aux « Pères » légendaires de l'épopée coloniale belge.

Il a joué un rôle non négligeable dans le succès de la liste des socialistes, même si celui-ci est dû d'abord au prestige de leur leader, Karel van Miert, qui a battu tous les records en s'assurant, le 17 juin, quelque 496 000 « voix de préférence ». Sur sur la même liste, Jef Ulburghs s'est assuré, lui, plus de 23 000 voix personnelles. De cette façon, les socialistes ont conquis pour la première fois la prépondérance dans la province flamande du Limbourg, qui, depuis des générations, était dominée par les sociaux-chrétiens.

Le Père Ulburghs n'est certes pas un nouveau venu sur la scène politique. Agé de soixante-deux ans, il a, au cours de la dernière décennie, représenté des organisations non gouvernementales aux conférences des Nations unies pour le commerce et le développement. Au Chili, il avait entrepris une grève de la *faim pour protester* contre l'*« égoïsme des pays industrialisés »*. Le fait qu'il se soit présenté aux élections sur la liste socialiste *flamande et qu'il ait été élu a* provoqué une réaction très vive de l'évêque de Hasselt, diocèse dont il relève. L'*évêque a en effet exprimé son « regret »* qu'un prêtre n'ait tenu *« aucun compte »* des directives du nouveau droit canon ne l'autorisant pas *à jouer un rôle actif* au sein d'un parti ou dans la direction d'un syndicat. Des exceptions sont toutefois prévues *« lorsque la protection des droits de l'Eglise, avec la promotion du bien-être*

***Le Parlement européen, qui vient de porter M. Pflimlin à sa présidence, est vraiment né du suffrage universel en 1979. Il a toujours un problème d' « image ». Assemblée de prébendiers irresponsables ? Tour de Babel pour bavards apatrides ? En fait, en dépit de la minceur de ses réels pouvoirs, c'est le lieu où se forge — non sans flottements ni difficultés — la volonté politique du continent. Mme Thatcher, à couteaux tirés avec lui, en sait quelque chose. Si le mandat européen a bien des charmes, il est des hommes qui le prennent au sérieux. L'Assemblée à laquelle ils appartiennent a déjà les rites, les tics, les petitesses et les grandeurs d'un « vrai » Parlement.***

UN INSPIRATEUR

# Altiero Spinelli, qui tenta d'être « sage » et... président

*Le général de Gaulle, qui n'avait jamais beaucoup aimé Jean Monnet et sa conception de la politique européenne, l'avait un jour qualifié d'« inspirateur », terme ici railleur, sinon péjoratif.*

Il existe un autre *« inspirateur »*, antérieur même à Jean Monnet : Altiero Spinelli, venu à la construction de l'Europe par bien d'autres chemins, mais d'une même démarche où s'alliaient le volontarisme et l'empirisme, la prudence et la détermination, le sens du réel et l'obstination. Le fait est que les citoyens européens ont moins entendu son nom que celui de Jean Monnet. Mais en lui reconnaissant la paternité du projet de traité d'union européenne voté le 14 février 1984 par le Parlement de Strasbourg, M. François Mitterrand l'a en somme mis à sa place, alors même que les socialistes français s'étaient abstenus sur ce texte. Ancien commissaire à Bruxelles, Altiero Spinelli connaît d'expérience les cheminements de la supranationalité. Son échec, le 24 juillet, à la présidence du Parlement européen a sans doute fait disparaître l'une des chances que le projet de traité ne fût pas vidé de son sens par les gouvernements.

Ancien conseiller de Pietro Nenni, lorsque le vieux chef socialiste eut en 1969 le portefeuille des affaires étrangères, constamment soutenu par tous les partis italiens, à commencer par la démocratie chrétienne, Altiero Spinelli a été, en 1976, député à la Chambre italienne, puis, en 1979, à Strasbourg, élu comme indépendant de gauche sur les listes communistes. Les socialistes, à l'époque, lui offraient la mairie de Rome. Il préféra les mandats parlementaires qui lui étaient proposés. Le choix étonna, dans la mesure où il semblait marquer le retour à un choix idéologique avec lequel Altiero Spinelli avait rompu en le payant chèrement.

### Naissance d'un clerc

Il n'en était rien, et Spinelli ne fut pas un otage. Mais son itinéraire demeure peu connu aux députés européens non italiens. Il vient de le retracer dans un essai paru à Bologne : *Comment j'ai tenté de devenir sage*, dont le premier tome : *Moi, Ulysse*, couvre ses années de maturation jusqu'en 1945 (éditions Il Mulino).

Ulysse, c'était son pseudonyme dans l'illégalité. Ulysse — ou Marc-Aurèle — c'est le masque entouré d'une barbe blanche dont Spinelli, en ces dernières années, a enveloppé sa face fortement charpentée d'empereur ou de légionnaire batailleur. Ulysse, c'est avant tout la persévérance et l'espoir au long d'une vie où l'exil n'est que le lieu qui noue toutes les expériences.

L'odyssée d'Altiero Spinelli se déroula en seize ans d'univers carcéral, de 1927 à 1943, au centre d'une vie politique qui commença voilà soixante ans, sans trêves ni retours en arrière.

Il naquit au Brésil, en 1907, au hasard de la carrière de son père. Son enfance et sa jeunesse furent romaines, dans le quartier de Campo Marzio, puis dans les Prati, au sein d'une famille nombreuse. Initié au socialisme par son père, qui, à quinze ans, lui offrit Marx, Engels et Lassalle, l'adolescent avait un goût certain : celui d'appartenir à une minorité, ressentie comme une aristocratie, minorité de l'athéisme militant bientôt nuancée par *« le sens de l'inévitabilité du mystère »*, minorité du communisme porté à l'action face aux socialistes, voués à la déclamation. Là-dessus, une passion insatiable de savoir, de relever les défis portés par les limites mêmes des connaissances. Et, dans cette logique, totalement internationaliste devant le spectacle des ruines de l'Europe après la guerre.

A l'automne 1924, à peine âgé de dix-sept ans, Altiero Spinelli adhère aux Jeunesses communistes, *« agité par la passion politique de l'action et du commandement, séduit par une organisation qui se présente comme un clergé... décidé à devenir ce que le fondateur de cet ordre avait appelé le « révolutionnaire professionnel »*.

Le goût, les problèmes du pouvoir, donc, plus que ceux de la justice sociale. C'est sa fascination, et le champ aussi où il va s'éprouver en seize ans de mise à l'écart du monde. Il en apprend la saveur pendant trois ans d'agitation de plus en plus clandestine. Permanent et étudiant en droit en même temps, l'adolescent apparaît comme assez grisé de cette mission.

Ce qui ressort de ces premières expériences, c'est avant tout une aventure individuelle et la revendication du droit à une pensée, l'autocritique n'intervenant — rarement — qu'en fonction d'un enjeu personnel à long terme. Ce novice croyait entrer dans un ordre ; pressentait-il qu'il entendait en devenir très jeune père abbé ?

Rupture brutale le 3 juin 1927. Arrêté par hasard, pris pour un jeune voleur, Altiero Spinelli est vite démasqué. A la fin de mars 1928, le tribunal spécial le condamne à seize ans et huit mois de prison. La chute de Mussolini lui rendra la liberté en août 1943. Trois ans d'isolement complet en cellule à Lucques, puis la prison à Viterbe et Civitavecchia, enfin la résidence forcée dans les camps des îles de Ponza et Ventotene, où la détention est partagée avec d'autres politiques.

*« Dans le pacte secret que j'avais conclu avec le parti, la renonciation à l'autonomie et à la liberté absolue de ma pensée n'était pas écrite. Je m'étais toujours considéré comme engagé à devenir un des constructeurs conscients du communisme, c'est-à-dire d'une société qui aurait eu comme justification suprême la coïncidence entre raison et réalité, entre liberté et nécessité. »*

L'immense programme d'études que, dès les premiers jours, se donna Spinelli tendait, dans une telle perspective, à vérifier, au risque avoué d'une complète remise en cause, les fondements d'une adhésion politique dont il refusait de faire une foi.



FRANCHINI.

### La liberté contre l'orthodoxie

La vie intellectuelle s'entretenait de l'affrontement entre la fécondation de sa pensée par son travail de culture et les revendications d'une orthodoxie que les dirigeants emprisonnés du parti prônaient, au moins dans le souci de maintenir la cohérence de l'appareil, renvoyant les divergences théoriques à l'avenir. Informés avec beaucoup de retard des transformations en Union soviétique, de l'élimination de Trotski, de la dénonciation des sociaux-démocrates, de la stratégie suicidaire des communistes allemands, et de tous les tournants que le Komintern imprimait à la ligne, fidèlement repercutée par Togliatti, les captifs en discutaient jusqu'au point de rupture, que les conditions mêmes de la prison rendaient difficile.

C'est au camp de Ponza qu'elle se fit, en 1937, lorsque Spinelli, ayant eu communication de toute la documentation illégale amassée par le comité directeur clandestin du parti, formula clairement ses refus : la croissance du pouvoir totalitaire en Union soviétique, l'adoration de Staline, la tactique des fronts populaires au service de la politique soviétique, l'inadéquation de la doctrine économique aux réalités, en somme toutes les *« vieilles vérités des révisionnistes »* qui affluaient en lui et lui *« donnaient un sens prodigieux de libération »*. Staline n'avait pas trahi la révolution de Lénine, il l'avait accomplie avec cohérence, disait-il.

Exclu du parti clandestin, mis en quarantaine absolue, Spinelli fut transféré en juillet 1939 dans l'île de Ventotene, qui allait donner son nom au manifeste sur la création de la fédération européenne qu'il y rédigea avec Ernesto Rossi. Réfléchissant à partir d'un essai de l'économiste Luigi Einaudi et de travaux des fédéralistes anglais, en refusant les fumeuses rêveries de Proudhon et de Mazzini, bien conscients que le fédéralisme était étranger à la pensée politique européenne, ils n'en faisaient pas une idéologie, mais l'unique réponse pratique et simple aux nationalismes, aux tendances autarciques, dont les rivalités entretenaient l'Europe en état de guerre. Ils proposaient un « *pouvoir démocratique européen* ».

Spinelli et Rossi étaient très optimistes, en parlant d'Europe dès 1943, en imaginant que les Européens retrouveraient la maîtrise de leur destin. Mais ils affirmaient qu'entre « progressistes » et « réactionnaires », la différence ne portait plus sur le degré ou la nature d'un socialisme, mais sur l'instauration d'une structure au-delà des nations, réceptacles par excellence des « vieilles absurdités », des « passions populaires », réactionnaires par nature.

Secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen jusqu'en 1962, puis délégué général de l'Union européenne des fédéralistes, fondateur de l'Institut d'affaires internationales à Rome, Altiero Spinelli est entré tardivement dans le jeu des forces politiques classiques. Pourquoi avoir accepté la proposition communiste de figurer comme indépendant sur ses listes ?

Il s'en est expliqué, en reprenant dans cet ouvrage un texte de 1976 : le PCI, estime-t-il, a profondément évolué et compris que sa bataille politique ne peut être que celle pour la démocratie dans le cadre d'une Europe occidentale unie. Ce que lui-même avait compris en prison, à savoir que *« la découverte de la liberté et l'unité européenne sont le même tissu politique »*, le PCI l'a compris à *son tour*.

Le large rassemblement qui s'est fait en Italie autour de sa personne et de son action prouve en tout cas qu'il est essentiellement le porteur d'une idée, forgée voilà cinquante ans à Ventotene, et d'un identique espoir, qui dépasse les clivages politiques et les renvoie à leurs anachronismes.

**JACQUES NOBÉCOURT.**

★ Altiero Spinelli. *Come ho tentato di diventare saggio.* Tome I. — *Io, Ulisse.* Editions Il Mulino, 351 p.

# La nouvelle colère de Mme Thatcher

*(Suite de la première page.)*

Il n'y a qu'à faire, en matière agricole, les économies qui s'imposent, disait en substance le représentant britannique, et on n'aura nul besoin de mobiliser ainsi une telle quantité d'argent frais. Vieux débat au demeurant que celui des dépenses agricoles, dans le gonflement desquelles Londres voit depuis longtemps l'effet pernicieux et ruineux de certaines erreurs ou de certains abus de la politique agricole commune.

*La Commission de Bruxelles*, que l'on avait connue moins empressée à l'égard du Parlement européen (lequel peut, il est vrai, la renverser par une motion de censure), a aussitôt fait savoir qu'elle se sentait obligée de respecter ce vote, et que, dans ces conditions, elle ne pourrait évidemment pas verser à Londres l'argent promis. Ajoutant aux délices de la soumission une pointe de sadisme, elle a même indiqué que, fort logiquement, les sommes ainsi attribuées précédemment à la Grande-Bretagne et à la République fédérale seraient inscrites au budget supplémentaire pour 1984, celui-là même dont la Grande-Bretagne a refusé l'adoption mardi...

La vivacité des réactions enregistrées à Londres, tant à gauche qu'à droite, ne doit pourtant pas laisser croire que ce coup de tonnerre ait éclaté dans un ciel serein. D'abord parce que la contribution budgétaire a déjà fait l'objet d'une longue série de litiges ; ce n'est pas la première fois, tant s'en faut, que les parlementaires européens contredisent par leurs votes les décisions du conseil, ou empêchent certains *arrangements* qu'ils jugent contraires à l'esprit du traité de Rome.

Le cas s'était encore présenté l'automne dernier après une première crise majeure au printemps 1983. Ensuite, bien des Britanniques se montraient, en privé, faiblement rassurés par le compromis de Fontainebleau, dont ni l'acceptation par le Parlement ni la pérennité ne leur paraissaient acquises.

### Manque d'égards

En fait, c'est sur le plan institutionnel, au moins autant que comme énième épisode de la controverse qui oppose la Grande-Bretagne à ses neuf partenaires sur le plan budgétaire, que la nouvelle crise, ouverte vendredi, jette un jour révélateur. Manifestement, les députés européens supportent de plus en plus mal le manque d'égards des gouvernements des Dix à leur endroit. Il est significatif que, dans le texte adopté vendredi à Strasbourg, il soit fait mention de *« réserves expresses sur le nouveau mécanisme de compensations budgétaires établi à Fontainebleau »*. Et établi, qui pis est, *« sans la participation du Parlement, et en méconnaissance de ses pouvoirs »*. On ne saurait plus clairement mettre en garde les chefs d'Etat et de gouvernements de la CEE contre la tentation de tout régler lors des « sommets », qui n'ont d'ailleurs pas à proprement paler d'existence constitutionnelle, contrairement au Parlement et aux autres organes de la Communauté.

C'était bien aussi le sens d'une partie du discours inaugural de M. Pflimlin, mardi, après son élection. A propos des projets de réforme institutionnelle de la CEE, tels qu'ils ont été esquissés lors du conseil européen de Fontainebleau (création de deux commissions *ad hoc*, secrétariat permanent du conseil, etc.) le nouveau président avait regretté que le Parlement n'y soit pas, pour l'instant, associé. Et que, d'une manière plus générale, les Dix donnent trop souvent l'impression de ne pas avoir encore vraiment découvert son existence.

De ce point de vue, le vote de vendredi ne s'adresse pas seulement à Mme Thatcher. On insiste à Paris sur le fait que les résultats du sommet de Fontainebleau ne se trouvent nullement remis en question. Seul un malentendu, explique-t-on, a pu laisser croire aux parlementaires que l'arrangement qui y avait été conclu entérinait le principe du *« juste retour »* budgétaire. Et le fait que les droits de douane perçus par Londres au nom des Dix ne soient pas pris en compte dans le calcul de sa contribution propre y a, au contraire, marqué une avancée importante, conforme aux souhaits de l'Assemblée de Strasbourg.

Certes... L'attitude des députés européens n'en conforte pas moins dans leur scepticisme ceux qui doutaient que le sommet de Fontainebleau ait apporté des solutions aussi complètes et aussi durables qu'on ne l'a dit un peu partout, et, bien sûr, particulièrement en France, qui exerçait alors la présidence du conseil européen et n'avait pas ménagé sa peine pour aboutir. Mais surtout, par ses attendus et ses arrière-pensées, le vote de vendredi montre qu'un Parlement, issu du suffrage universel direct, est naturellement porté à exercer la plénitude de ses pouvoirs, et à espérer les étendre. Au moment où la Communauté s'interroge sur son avenir institutionnel, et même sur son destin politique, c'est là un facteur dont il faudra bien tenir compte.

**BERNARD BRIGOULEIX.**

# et le paysan des Fourons

*général, l'exige »*. Le prêtre contesté ne craint pas de proclamer : *« Je suis l'élu des pauvres, des gens sans voix, des immigrés, qui n'ont pas le droit de vote, qui n'ont pas de maison, qui n'ont pas de travail, qui n'ont pas d'espérance. »* A l'adresse de son évêque, il observe : *« J'ai demandé à Mgr Henschen que l'Eglise réfléchisse aux problèmes que posent en Flandre le cloisonnement et notamment les liens privilégiés que l'Eglise entretient avec un parti politique* [CVP, Parti populaire chrétien] (...). *Non je ne suis pas le pion clérical dans le monde socialiste. Je ne servirai pas d'alibi à une ouverture des socialistes. Je reste un mandataire indépendant. »*

L'autre député belge « original », M. José Happart, vient illustrer avec beaucoup d'éclat comment une nouvelle « locomotive » recrutée à l'extérieur d'un parti peut assurer un succès considérable. Tenu par ses adversaires pour un *« simple paysan »* qui ne devrait pas abandonner sa ferme pour se lancer dans la grande politique, il est loin d'être un inconnu. Depuis une vingtaine d'années déjà, il mène un combat sans répit pour défendre la commune des Fourons. Il s'agit là d'une enclave francophone de quelque 6 000 habitants située du « mauvais côté » de la frontière linguistique, c'est-à-dire en territoire flamand.

La situation ne manque pas d'ironie. Ce sont en effet les socialistes liégeois qui ont abandonné autrefois les Fourons aux mains de la Flandre, parce que cette petite communauté francophone était essentiellement catholique, alors que la province de Liège entendait maintenir la prédominance du Parti socialiste. Le mois dernier, les socialistes wallons n'ont rien trouvé de mieux que de recruter M. Happart pour renforcer leurs positions électorales dans la partie francophone du pays.

On le traite de « bouseux » ? *« Je crois*, répond-il, *qu'il vaut mieux avoir du caractère qu'un bagage intellectuel classique (...). Cela m'amuse de voir comment les gens placent très bas mon quotient intellectuel (...). Un des beaux côtés de tout cela est que j'emploie un langage que je comprends et qui est aussi celui de la majorité des gens. Ceux-là ressentent les choses comme moi et voient que je reste naturel. »*

La bête noire des « flamingants » n'est pas le *« simple paysan »* dont parlent ses adversaires. Ayant obtenu un diplôme de technicien agricole, il s'est intéressé, dès l'âge de dix-huit ans, à l'action syndicale, occupant bientôt des fonctions dirigeantes à la tête des « Jeunesses agricoles » de Wallonie. Son sens de la propagande efficace même l'a conduit, en 1972, à une action spectaculaire. Déçu par le manque d'intérêt du gouvernement pour les problèmes de la paysannerie, il força l'entrée du Parlement de Bruxelles avec un jeune taureau, devant lequel les gendarmes s'écartèrent prudemment.

Le voici donc élu sur la liste socialiste francophone. Et bien élu ! Il a obtenu 234 000 « voix de préférence », alors que la tête de liste, *M. Ernest Glinne, n'en enregistrait que 46 000.*

Il justifie sa présence sur la liste wallonne : *« Au départ, je n'étais pas demandeur. Mais ce n'est pas une magouille politique, et je n'arrive pas en parachute. Depuis que le PS a enfin défini des objectifs clairs pour un fédéralisme radical, je suis preneur. Et j'ai fait le choix de l'efficacité en vue d'une union wallonne. »*

Ultime originalité ; M. Happart aurait pu, en théorie, bénéficier *d'une voix supplémentaire. Résident lui-même d'une commune flamande*, il n'a pu cependant que se présenter sur la liste francophone. Il a donc été le seul candidat qui, le 17 juin, n'a pas eu le moyen de voter en sa propre faveur.

**JEAN WETZ.**

# Étranger

## KENYA

# La force tranquille des « Asians »...

***Amin Dada les avait, du jour au lendemain, chassés de l'Ouganda. Il n'eut pas à s'en féliciter. Les Indiens d'Afrique de l'Est, les « Asians », agacent souvent les autochtones mais sont des gens précieux. Depuis le temps lointain où arrivèrent les coolies, ils se sont transformés en une communauté forte, tranquille, industrieuse, aisée, indispensable... Il leur reste à se faire aimer.***

De notre correspondant

Nairobi. — La majorité des six mille sikhs qui sont installés au Kenya depuis quatre ou cinq générations ne saisissent pas très bien l'enjeu du conflit qui oppose, autour du Temple d'or, leurs coreligionnaires au gouvernement de Delhi, puisque un tiers d'entre eux n'ont jamais été en Inde. Lorsqu'ils voyagent aujourd'hui, à l'étranger, ils vont beaucoup plus volontiers retrouver parents et amis qui ont émigré en Europe ou en Amérique du Nord. *« Nos liens se distendent chaque jour davantage avec notre mère patrie »*, reconnaît leur président, M. Nandhra. Les sikhs ne sont qu'une des nombreuses composantes de la communauté indienne au sein de laquelle cohabitent en bonne harmonie des parsis, des hindous, des jaïns musulmans ismaéliens, des goanais catholiques et toutes sortes de sectes. Peu ou pas de mariages mixtes. Cependant, chaque groupe entretient son particularisme, a ses propres temples ou mosquées, ses clubs, et souvent ses écoles.

Combien sont-ils au total ces « Asians », comme on les appelle ici ? Au recensement d'août 1979, on en dénombrait officiellement 78 600 sur une population de 15 millions d'habitants, au lieu de 139 000 dix ans plutôt. Un exode massif aurait-il à ce point creusé leurs rangs ? En réalité, les experts reconnaissent que ces résultats ont été grossièrement truqués. Les Indiens se sont, en effet, volontairement employés à réduire la taille de leurs familles devant les enquêteurs, de peur que les statistiques ne laissent apparaître un chiffre trop élevé, qui aurait pu alarmer les autochtones. La vérité se situerait donc, aujourd'hui, autour de 150 000, plus de la moitié ayant acquis la nationalité kényane. Quoi qu'il arrive, quels que soient les coup du sort, les sikhs et les autres ne rebrousseront pas chemin, n'iront pas se fondre dans la multitude asiatique. Qu'y gagneraient-ils ces *« surclassés sociaux »* qui, à la force du poignet, ont réussi à se faire ici une place au soleil ?

Au début du siècle, Sir Harry Johnston, gouverneur britannique, avait prédit que *« l'Afrique de l'Est serait l'Amérique des hindous »*. Les dizaines de milliers de coolies transportés au Kenya pour y construire la voie ferrée Mombasa - Nairobi - Kampala ont fait souche, et de poseurs de ballast ils sont devenus, d'une génération à l'autre, commerçants et brasseurs d'affaires.

### Des victimes désignées

L'expulsion des « Asians » d'Ouganda, en 1972, par Idi Amin Dada leur fit prendre conscience de la précarité de leur sort. Fantaisie d'un dictateur à moitié fou ? Cette décision méritait d'être prise très au sérieux, et elle le fut, car elle trahissait le sentiment raisonné ou pas, diffus ou non, d'une partie de l'opinion publique locale. Dix ans plus tard, les Indiens du Kenya furent les victimes désignées des désordres qui suivirent le coup d'Etat manqué du 1er août 1982 : en quelques heures, plus de trois cents boutiques mises à sac, au moins 40 millions de dollars de dégâts. Des indésirables ? Pourtant, leur histoire s'identifie à celle du Kenya. Dès 1907, Winston Churchill s'inquiétait de leur trouver une place dans les institutions locales et ne voyait *« aucune raison d'exclure cette classe nombreuse et méritoire »*, dont le premier représentant était nommé, deux ans plus tard, au *« conseil législatif »* de la colonie. La création, en 1914, de l'Indian National Congress avait pour but d'*« obtenir une parfaite égalité devant la loi »* avec les Européens. Pour faire valoir leurs droits, ces coolies déclenchèrent alors, dans les travaux publics et les chemins de fer, la première grève qu'ait jamais connue le pays.

Bien que certains lui reprochent d'être arrivée au Kenya dans les bagages des autorités coloniales, la communauté indienne s'est bien gardée de faire cause commune avec celles-ci, et beaucoup des siens ont participé, dès le début, à la lutte pour l'indépendance. Ces « Asians » ont, aujourd'hui, déserté la scène politique. Ils n'ont de « correspondants » ni au gouvernement ni au Parlement. Leur seul député, Krishnan Gautama, ne s'est pas représenté, dans sa circonscription de Nairobi, aux élections législatives de septembre 1983. La défense de leurs intérêts les oblige, cependant, à ne pas ignorer ce qui se trame dans les coulisses de l'Etat. Mais ils jugent plus sage, et peut-être plus efficace, de n'en trop rien montrer. Il est avéré, par exemple, que ces « Asians » financent, de manière non négligeable, les campagnes électorales de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), le parti unique au pouvoir.

La communauté indienne, qui représente moins de 1 % de la population totale, fournit à elle seule le quart du produit intérieur brut. Elle contrôle, entre autres, les trois quarts du commerce de détail, la moitié du secteur de l'industrie légère, 60 % de celui de la construction. Un tiers des avocats sont des « Asians ». Le consortium Chandaria est propriétaire de quelque cent cinquante usines, disséminées dans une cinquantaine de pays... C'est la communauté ismaélienne, dont l'Aga Khan est le chef spirituel, qui paraît le mieux structurée et le plus active. Elle possède ses écoles secondaires, ses hôpitaux. Elle a de gros intérêts dans les secteurs-clés de l'économie kényane, ceux de la banque, du tourisme, de la presse. En réalité, chaque groupe d'« Asians » a ses spécialités : les sikhs ont compétence dans le génie civil et le métier des armes, les goanais sont appréciés comme enseignants et comme comptables, les hindous excellent dans le commerce de détail et la médecine.

### « Juifs de l'océan Indien »

C'est un goanais qui, dans les années 60, apporta au pays sa première médaille d'or aux Jeux du Commonwealth. C'est principalement aux sikhs que le Kenya doit d'avoir aligné, naguère, une des trois meilleures équipes mondiales de hockey sur gazon. Industrieux, les « Asians » sont partout où il y a du *magendo* — du « business » — à faire, des combines à trouver. Ils ont pignon sur rue et... sur cour. Les positions qu'ils occupent, notamment dans le commerce de détail, les exposent à la vue des autres et à la critique. Ils ont réussi à se rendre indispensables, si bien que beaucoup en arrivent à penser — à tort — qu'ils tiennent entre leurs mains l'économie du pays.

L'arrogance et le mépris qu'un bon nombre d'entre eux affichent à l'encontre des autochtones, tout autant que le souci de marquer leurs distances vis-à-vis de ceux-ci, expliquent que le citoyen de base — le *wananchi* — ne les porte pas dans son cœur. Il leur reproche d'être âpres au gain, souvent mauvais payeurs, en définitive *« sûrs d'eux-mêmes et dominateurs »*. Ne les appelle-t-on pas les *« juifs de l'océan Indien »* ? Pour détendre l'atmosphère, dissiper les malentendus, M. Nandhra convient qu'il serait souhaitable de créer davantage d'entreprises conjointes entre Asiatiques et Africains, mais, précise-t-il, *« des Africains de base, pas des hommes d'affaires »*. Une critique du dilettantisme des autochtones ? *« Il ne faut pas croire que tout tombera tout cuit. Il faut travailler très dur, seize heures par jour, si l'on veut réussir. »*



SERGUEL

S'ils refusent de prendre en considération les griefs d'une minorité d'extrémistes qui traitent les « Asians » de *« citoyens de papier »* et cherchent à les inquiéter à travers des appels à une africanisation rapide de l'économie, beaucoup de jeunes Indiens sont, en revanche, sensibles au relatif isolement dans lequel vit — et parfois se complaît — leur communauté. L'éducation souvent poussée qu'ils ont reçue leur permet d'avoir une vue moins étriquée du monde qui les entoure. Ils se refusent à placer leurs échanges avec les autochtones dans le cadre étroit de simples relations de maître à obligé, de vendeur à acheteur. *« Nous devons*, nous dit l'un d'eux, *reconnaître les valeurs africaines, accepter le dialogue et ses risques. Si nous voulons vivre en sécurité au Kenya, il nous appartient de convaincre nos compatriotes de notre loyauté à cette terre. »*

JACQUES DE BARRIN.

## ALGÉRIE

# « Grosses légumes » et couffins vides

***N'y a-t-il que le choix entre la pénurie et la loi de la jungle sur les marchés algériens ? Devant les prix records atteints cet été, même la presse du parti se fâche.***

De notre correspondant

Alger. — *« Ça vous fait 4 000 francs »*, dit le marchand en enveloppant dans un journal le kilo de cerises, dont une partie se révèlera avariée. Dans certains marchés d'Alger, on parle encore en (anciens) francs, mais les prix dépassent de beaucoup ceux d'outre-Méditerranée. A 30 dinars le kilo de pastèque ou de poivrons, on se demande qui peut encore manger des légumes verts, dans un pays où 60 % de la population active a un revenu mensuel inférieur à 3 000 dinars (1 dinar vaut 1,78 F).

La viande, importée de Turquie ou d'ailleurs, atteint communément 90 dinars le kilo. Quant au poisson, il a pratiquement disparu des habitudes alimentaires de l'Algérois. Un des lieux de promenade est le petit port d'El-Djamila (l'ancienne Madrague). Mais qui voudrait payer au prix du homard les rougets mous dont quelques marchands ringards entretiennent la « fraîcheur » à grand renfort de seaux remplis dans les eaux huileuses qui stagnent contre le quai ?

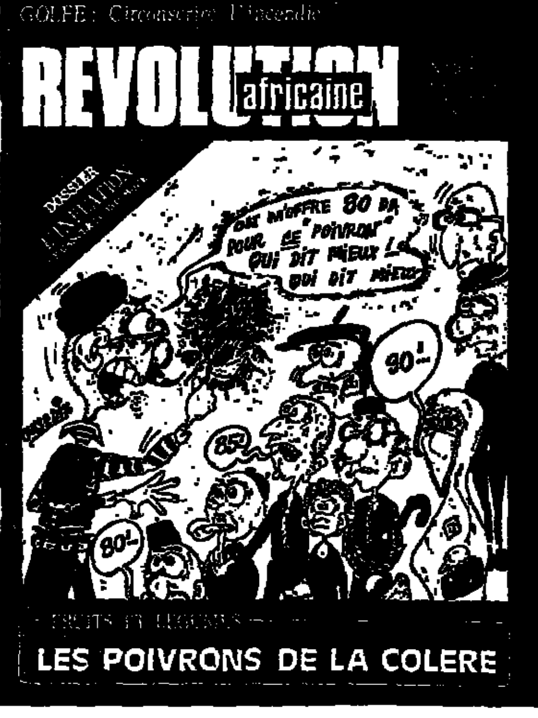
*Révolution africaine*, l'hebdomadaire du FLN, fait rarement dans l'humour et l'étalage de sa culture américaine. Mais, il y a quelques semaines, il a explosé. Sous le dessin vengeur que nous reproduisons, il a annoncé en couverture un article intitulé « Les poivrons de la colère ». *« Le premier jour du ramadan, le matin de bonne heure, sur nos marchés, les prix des fruits et légumes se sont envolés avant même que le consommateur n'ait commencé à consommer. Les prix affichés par la mercuriale sont loin de ceux pratiqués. A qui la faute ? Les collecteurs-livreurs qui contrôlent les circuits de distribution sur le marché de gros ? Il est vrai que, pour les fruits et légumes, ces « grosses légumes » ont des appétits en gros. Les appels au civisme, les causeries religieuses, rien ne les arrête. »*

### « Voracité du privé »

Un office a le monopole de l'importation des produits agricoles. Les menus de chacun dépendent de ses décisions. La réapparition de la noix, que l'Algérie n'avait pas importée depuis dix ans, a été une des rares bonnes surprises de la saison. En revanche, le fromage rouge de Hollande, dont beaucoup font leur ordinaire avec la baguette de pain, a brusquement disparu pour une raison inconnue. Même chose pour certains produits alimentaires espagnols, mais là on sait pourquoi : Madrid est au ban des fournisseurs en raison du contentieux sur le contrat gazier.

Etrangement, la plupart des produits alimentaires importés sont revendus moins cher que la production nationale. L'ennui est qu'on les trouve essentiellement dans les magasins d'Etat. Les queues à l'entrée des *souks el fellah*, les dernières-nées de ces surfaces de vente, quand un arrivage d'œufs est signalé, sont une scène typique de la rue algérienne. Un mot a même été inventé pour désigner le phénomène : la « chaîne ».

Depuis quatre ans, la production nationale n'est plus écoulée obligatoirement par des coopératives ou des offices placés sous le contrôle du ministère de l'agriculture. Les exploitations du secteur étatisé (domaines « autogérés » et « coopératives de la révolution agraire ») peuvent vendre au plus offrant, tout comme le secteur agricole privé, encouragé ces temps-ci. Parlant des grossistes dans la région de Constantine, l'hebdomadaire *Algérie Actualité* écrit : *« Ils sont deux cents collecteurs-livreurs à contrôler 85 % de l'approvisionnement en fruits et légumes de la wilaya et à s'appuyer sur approximativement trois mille détaillants, qui jouent le jeu de leurs commanditaires. En face, le secteur socialiste, avec sa dizaine de points de vente et ses dix-sept* souks el fellah, *apparaît comme une structure anémiée face à la voracité et à la dynamique du secteur privé. »*




De plus en plus, les grossistes achètent la production sur pied. Après un emballage d'autant plus rudimentaire que la plupart des fruits sont vendus verts, donc durs comme cailloux, et le transport, il leur reste une marge confortable. Les abus sont tels que *Révolution africaine* n'hésite plus à s'interroger sur *« le bien-fondé de certaines des décisions prises récemment »*.

Exaltant la révolution agraire, l'hebdomadaire en revient à son style éditorial habituel pour souligner *« la nécessité de lier dialectiquement, dans toute définition d'une politique agricole et commerciale, la terre et le producteur au seul consommateur »*. *« Tous ceux qui sont hostiles à cette option fondamentale du pays ont trouvé dans notre système de commercialisation des produits agricoles la faille qui leur a permis de livrer, depuis quelques années, leurs assauts contre ce front stratégique de notre Révolution. »*

Ceux des étrangers dont le métier est de la lire à la loupe peuvent voir dans cette prose *« un avertissement des doctrinaires du parti »* aux partisans de la *« libéralisation »* et de la *« privatisation »* de l'économie. Des Algériens que la présentation inhabituelle du numéro avait fait sortir de leur indifférence coutumière parlent surtout d'*« un défoulement en dehors de la plaque, les intermédiaires ne faisant que profiter de la pénurie »*.

### Gastronomie !

Depuis le temps qu'on évoque ici la nécessaire *« priorité à l'agriculture »*, constater l'échec de la révolution agraire n'a plus rien de subversif. Un peu plus de la moitié seulement de la superficie cultivée est irriguée. Les paysans et leur famille représentent encore 40 % de la population, mais l'agriculture n'a contribué en 1982 qu'à la création de 6 % du PNB. Les jeunes ne sont plus intéressés par une activité non rentable. Parmi les *« travailleurs du secteur socialiste agricole »*, quatre sur cinq ont plus de cinquante ans. Entre 1963 et aujourd'hui, la surface agricole utile par habitant a diminué de plus de la moitié, fait apparaître un savant graphique de *Révolution africaine*. L'Office national des statistiques a établi que *« près de deux calories sur trois sont importées »*.

La France est un des principaux fournisseurs en blé, lait, œufs, pommes de terre et même sucre. Ses ventes alimentaires à l'Algérie sont passées de 1 147 millions de francs en 1982 à 1 565 millions en 1983.

L'Algérie importe parfois pour pallier des pénuries momentanées, mais surprenantes. Pour relever un couscous particulièrement fade au restaurant de l'Aurassi, le plus grand hôtel de la capitale, nous avons demandé un jour du harissa. Le garçon ne paraissant pas comprendre le mot, nous lui avons décrit cette sauce au piment spécifiquement nord-africaine. Parce qu'il était plein de bonne volonté, il a fini par apporter une bouteille de *pepper sauce* d'origine britannique, avouant finalement que *« du harissa, il y en a, mais ça manque en ce moment »*.

Un des thèmes du discours officiel a trait aux échanges Sud-Sud. On se demande donc pourquoi la banane est aujourd'hui un fruit inconnu sur les marchés algériens. Un des éléments pittoresques des vols en provenance d'Orly est le passager chargé du précieux régime.

*El Moudjahid* publie régulièrement des recettes de cuisine parfaitement surréalistes. Ces plats élaborés sont peut-être à la portée de quelques provinciaux cultivant leur jardin. Le citadin n'a aucune chance de trouver les ingrédients à propos desquels une rédactrice sadique le fait saliver.

Pour sa part, *Algérie Actualité* a créé une petite révolution en ouvrant une rubrique gastronomique consacrée chaque semaine à un restaurant de la capitale. L'intention est louable, mais la lecture des mésaventures de l'intrépide journaliste n'incite guère à sortir de chez soi. Exemple des aménités du chroniqueur, qui dit s'être vu facturer des *« punitions »* au prix fort : *« Cet établissement affiche deux étoiles. En pensant à ces dernières, je pense incontinent que la mienne s'est révélée mauvaise et que je m'éloignerai de ces lieux à la vitesse d'un météore. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

## ITALIE

# Le procès de la Mamma mystique

***Dino Buzzati avait joliment décrit dans son* Mystère à l'italienne *(Laffont) les curieuses fleurs qui poussent dans les* « sous-bois du mysticisme ». *Mais il n'avait pas rencontré Mamma Ebe, la sainte au gros compte en banque, dont l'affaire passionne la Péninsule.***

De notre correspondant

Rome. — Il ne s'agit pas d'une de ces nouvelles religions dont les adeptes se comptent par millions, ni d'une de ces sectes aux pratiques ésotériques, mêlant un spiritualisme extrême-oriental de pacotille à un animisme sommaire. Sans doute à cause des « pesanteurs culturelles » locales, c'est un *« ordre »* qui se veut religieux, une *« congrégation »* rassemblant *« séminaristes »* et *« sœurs »* autour de sa fondatrice, Mamma Ebe. Elle déployait ses activités près de Pistoia en toute tranquillité depuis trente ans.

Tout le petit monde de Mamma Ebe, ses séminaristes et ses sœurs, mais aussi un vrai Monsignor et un vrai franciscain, au total une douzaine de personnes, vient d'être condamné à de lourdes peines de prison (entre deux et dix ans) par le tribunal de Vercelli. Ils ont, en effet, été reconnus coupables d'association criminelle, de séquestration de personnes, d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

La saga de la Mamma fille de paysan, guérisseuse, qui voulait les *« honneurs de l'autel »* et a fini en prison, est révélatrice d'une Italie insolite, secrète, où les superstitions et les pratiques de magie côtoient le catholicisme, usurpent sa mystique et travestissent son dogme.

### Une marchande d'âmes

Mamma Ebe — pour l'état civil Ebe Giorgini — est âgée de cinquante et un ans. Épaisse chevelure noire, visage presque masculin, le regard adouci par de grosses lunettes, elle n'est pas une femme *a priori* fascinante. Elle possède pourtant un charisme peu commun qui fit de cette petite paysanne, neuvième fille d'une famille de quatorze enfants, une *« marchande d'âmes »* milliardaire. A sept ans, elle fut une première fois *« visitée »*, écrit-elle dans ses Mémoires. A treize ans, c'est là *« vocation »*. En 1956, elle est à la tête d'un ordre de *« frères et sœurs franciscains, fils du mont du Calvaire »*. Quelques années plus tard, elle achète, grâce à l'argent qu'elle gagne comme guérisseuse, la villa Gliola, dans le village de San Baronto, près de Pistoia, dont elle fera son *« couvent »* et sa clinique.

Une étrange blessure à la main qu'elle fera passer pour un stigmate, des « pouvoirs surnaturels », attirent chaque jour des centaines de clients vers son cabinet, et sa réputation s'étend dans la Péninsule. Mamma Ebe est mariée mais, après quelques années, elle divorce et demande à l'Église l'annulation de son union pour non-consommation. Mamma Ebe soigne tous les maux qui affligent l'humanité et pratique aussi l'exorcisme. Plongeant les possédés du démon dans une *« vasque remplie de l'eau apportée par Jésus lui-même »*, avec l'aide de Mgr Moneta — *condamné à sept ans de prison* — et du frère Tognaca, également condamné, elle crée la *« pieuse union de Jésus le miséricordieux »*. L'aval de Mgr Moneta, qui n'hésite pas à parler de la *« sainte »* Mamma Ebe, *« bras droit de Dieu »*, convainc ceux et celles qui hésitent à entrer dans le nouvel *« ordre »*.

Il faut faire trois vœux : obéissance, chasteté et pauvreté. C'est, semble-t-il, surtout sur ce dernier que Mamma Ebe est la plus intransigeante : les *« sœurs »* doivent se dépouiller de tout ce qu'elles possèdent, c'est-à-dire, en fait, tout lui donner.

### 800 millions de bijoux

Les sœurs de Mamma Ebe devaient trimer jusqu'à vingt heures par jour, mangeant parfois à genoux, ne sortant pas pendant des mois. Elles devaient tenir un cahier sur lequel elles inscrivaient leurs péchés. Chaque samedi, Mamma Ebe en prenait connaissance et distribuait les punitions (mortifications, flagellations... ou calmants pour les plus rétives). Les sœurs devaient en outre se confesser par téléphone au frère Tognaca. En ce qui concerne les *« séminaristes »*, Mamma Ebe les *aidait à respecter leur vœu de* chasteté par des doses massives de tranquillisants administrées à tous — sauf à l'un d'eux, son amant en titre.

L'ordre de la Mamma encaissait chaque mois les salaires des sœurs et des séminaristes — 300 environ — qui travaillaient *dans des asiles ou des hospices où* ils étaient payés comme de vrais religieux : 200 000 lires par mois. C'est ainsi que Mamma Ebe put *se constituer un patrimoine* : des comptes en banque s'élevant à plusieurs milliards de lires, deux maisons, sept appartements, 800 millions de bijoux, trente-deux manteaux de fourrure et une demi-douzaine de voitures de luxe... Jusqu'au *jour* d'avril 1984, où les carabiniers firent irruption dans sa villa et arrêtèrent la *« Sainte »* qui avait accumulé un pactole aux dépens de ses fidèles.

Les ennuis de Mamma Ebe avaient commencé en 1980, lorsqu'elle *fut* accusée par des parents de séquestrer leurs filles. Mais alors, après quelques semaines de prison, elle avait pu démontrer sa *« bonne foi »*.

Les sœurs agenouillées dans la cour de la villa de Mamma Ebe lorsqu'*elle fut* arrêtée, les scènes pénibles au cours du procès lorsque deux jeunes filles habillées de noir renièrent et insultèrent leurs mères qui les imploraient de rentrer à la maison, témoignent de la puissance du lien que la *« sainte »* de San Barento avait tissé avec les membres de son ordre.

*L'affaire de Mamma Ebe* révèle la persistance, sinon la recrudescence, dans les sociétés techniciennes qui se veulent fondées sur la raison, de superstitions et croyances parareligieuses et surnaturelles. Les guérisseurs, la *« famille satanique »*, (ou *non*) ont pris une nouvelle importance, même dans le nord de l'Italie (à Turin par exemple), développant ce qu'un psychologue appelle un *« sous bois du mysticisme »* qui a grandi à l'ombre même de l'Église. Certes, celle-ci se veut prudente en matière de miracles, *de visions et d'exorcismes, mais* elle ne condamne pas ces pratiques, n'excluant pas la possibilité de manifestations divines.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

L'entreprise de Mamma Ebe répondait à la quête mystique d'esprits fragiles dont certains n'avaient peut-être pas trouvé un encrage à leur aspiration religieuse. En même temps, pour des *hommes d'Eglise*, la *« pieuse union »* pouvait contribuer à combler une crise des vocations et à aider à faire fonctionner des établissements charitables souffrant d'un manque de vraies religieuses.

Peut-être est-ce de bonne foi qu'au départ, du moins, Mgr Moneta fut en quelque sorte *le directeur spirituel de ce curieux « ordre »*. L'archevêque d'Udine reconnut en 1977 le caractère pastoral de la *« pieuse union »*. A partir de 1980, Rome avait commencé à s'interroger et bombarda d'avertissements le Monsignore. Mais il s'entêtait à croire celle qui dit : *« Beaucoup, même parmi les cardinaux, m'ont protégée. Ils se servaient de moi pour faire marcher leur institution, souvent sans même payer. Aujourd'hui, ils font semblant de ne jamais m'avoir connue. »*

PHILIPPE PONS.

## AFGHANISTAN

# Ces fortes têtes de la Croix-Rouge...

***En Afghanistan, la guerre est rendue encore plus meurtrière par la misère sanitaire qui condamne à mort la plupart des blessés, faute de médecins et d'équipement. Il en faudrait plus pour décourager les hommes de la Croix-Rouge. Chassés du pays, ils opèrent et soignent au-delà de la frontière. Mais il faut parvenir jusqu'à eux...***

Correspondance

Peshawar. — *« Allah est le plus grand. »* Le moudjahed à la jambe arrachée prie et souffre sans se plaindre sur un lit maculé de l'hôpital de campagne, installé par la Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Peshawar, capitale de la Nord-West Frontier pakistanaise. Il observe avec surprise la jeune infirmière suisse qui lui introduit dans le bras l'aiguille d'une *transfusion* de sang. Le résistant semble un peu désemparé de voir cette jeune infidèle, sans voile, lui prodiguer ainsi des soins.

Ce que ce combattant ignore, c'est que le sang qui goutte maintenant dans son corps pour remplacer celui qu'il a perdu, au nom d'Allah, dans les montagnes d'Afghanistan a été tiré des veines d'un bon protestant allemand. En dépit des campagnes d'information que le CICR conduit sans relâche auprès des *résistants, il a* grand peine à convaincre ces milliers de donneurs potentiels de fournir un peu de leur sang pour leurs « frères » blessés au combat. Un bon musulman devant arriver au Paradis « intact », donner son sang est contraire à *l'esprit* de l'islam. Du moins, de nombreux combattants, analphabètes pour la plupart, le croient-ils. C'est pourquoi le sang nécessaire aux blessés de guerre doit être importé d'Allemagne fédérale par avion, deux fois par mois !

Ce n'est là qu'un exemple des difficultés que rencontre le CICR pour venir en aide aux milliers de victimes du conflit. Le bruit fait autour des quelques prisonniers soviétiques transférés en Suisse, grâce aux bons offices de l'organisation genevoise, a par trop étouffé d'autres aspects plus importants de son aide aux victimes de la guerre, des mitraillades, des bombardements et des mines qui tuent civils et combattants.

### Antennes de secours

*« Pour venir en aide aux victimes du conflit, nous avons d'abord tenté de nous installer au cœur du problème, c'est-à-dire en Afghanistan »*, nous dit François Zen Ruffinen, chef de la délégation du CICR à Peshawar. *« En janvier 1980 nous avons été autorisés à nous rendre à Kaboul. Mais en juin déjà, les autorités nous ont priés de partir. Nous sommes revenus en août 1982, et à nouveau, en octobre, on nous a fait savoir que nous étions indésirables. »*
Le CICR est impuissant à s'imposer et ne peut venir travailler en Afghanistan que si on le lui demande. Réalité d'un droit international dépassé par le nouveau visage des conflits.

Mais il est de fortes têtes au siège du CICR à Genève, de ces Suisses trapus, bien décidés à maintenir, là où il n'y a que haine, un symbole d'humanité. Ils désignent François Zen Ruffinen pour continuer à faire flotter le drapeau de la Croix-Rouge sur ce fond d'islam. Cet ex-juriste valaisan de trente-huit ans, qui a vécu la guerre de Chypre, l'entrée des Khmers rouges dans Phnom Penh, la révolution islamique de Khomeiny et les échecs du CICR à Kaboul, installe, au Pakistan, une *délégation* de quelque 50 expatriés et 500 employés locaux répartis le long de la frontière de l'Afghanistan.

En mai 1981, un hôpital de 100 lits est intallé à Peshawar. Deux ans plus tard, une sub*délégation est créé* plus au sud, à Queta, une ville du Baloutchistan célèbre pour son école de guerre du désert, jadis commandée par Montgomery en personne. Ici aussi, on installe *un hôpital* chirurgical de 50 lits, dans une résidence désaffectée. La responsabilité de cette nouvelle délégation a été confiée à un Saint-Gallois de trente-sept ans, Bernard Grunenfelder, un ancien des opérations du CICR au Cambodge et en Iran. Il est à l'aise dans les méandres de ce conflit moyenâgeux. Gagnant le respect et la confiance des moudjahedines *afghans et de leurs chefs, c'est lui* qui négociera la venue en Suisse du premier Soviétique détenu au Balouchistan par la résistance, le soldat Constantin Nicolaev Ivanovitch, un gosse de vingt et un ans.

Mais le Romand François Zen Ruffinen et l'Alémanique Bernard Grunenfelder estiment que Peshawar et Queta sont des villes encore trop éloignées de la frontière. Alors ils créent des antennes de secours aux portes de l'Afghanistan, de simples bâtisses de terre desservies par des ambulances, où les blessés trouveront *un infirmier afghan* capable de leur prodiguer les premiers soins. Au nord, des postes apparaissent à Parachinar, Miranshar et Wana. Au sud, à Chaman, une petite ville reliée à Queta par un antique chemin de fer à vapeur. On l'utilisera *pour* acheminer les blessés sur l'hôpital. Un autre poste est établi à Badini, une place forte de la résistance, très éloignée du dernier poste frontière pakistanais.

### L'hôpital mobile inutilisé

*« Jusqu'ici la route était encore bonne. Le pire est à venir ! »* Il y a pourtant onze heures que Bernard Grunenfelder et moi-même roulons en direction de Badini. *Onze heures d'une* piste effroyable serpentant dans un décor surréaliste de montagnes et de plaines, piqué de temps à autre par la silhouette inquiétante d'un château fort de terre brune ou des tentes de nomades auprès desquelles *s'affaire une* humanité enturbannée.
*« Pour les blessés afghans, qui ont parfois cheminé deux semaines à dos de mulet pour rejoindre Badini, ce trajet représente la fin de leur calvaire. Il ne leur reste « que » quinze heures de piste pour parvenir à l'hôpital de Queta ! »*

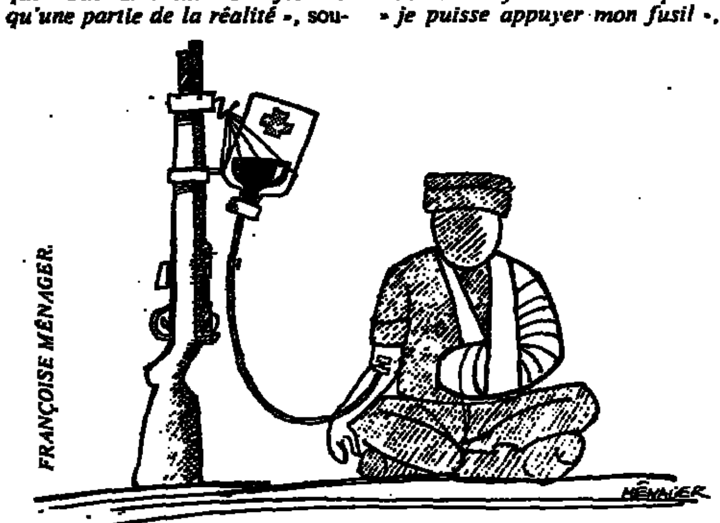
Pendant ce temps, un hôpital mobile divisé en quatre gigantesques camions blindés tout terrain fabriqués à Hambourg et valant près de 20 millions de francs suisses — don de l'Arabie saoudite au Pakistan — reste inutilisé non loin de l'hôpital de campagne du CICR à Queta. Du côté de Djeddah, on a dû *oublier* de *fournir* des équipes médicales capables de faire fonctionner les équipements ultramodernes qu'il contient : bloc opératoire, système de radiographie par télévision, station de soins intensifs. *« Faute de savoir nous en servir, nous n'avons opéré jusqu'ici qu'une personne...* des *hémorroïdes »*, me dit l'infirmier pakistanais, gardien de ce trésor équivalant presque au double du budget annuel de l'action du CICR au Pakistan !

Depuis les débuts de cette action, dans laquelle 15 millions *de francs suisses sont* engagés cette année, les équipes chirurgicales du CICR venues par rotation du Danemark, d'Allemagne fédérale, de Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne, Australie, Italie et Suisse, ont pratiqué plus de *huit mille opérations* à l'hôpital de campagne de Peshawar et plus de mille à celui de Queta. C'est dire l'ampleur de la souffrance des Afghans. *« Et encore, les blessés qui nous arrivent ne reflètent qu'une partie de la réalité »*, soupire le docteur Charles-Henri Rochat, chirurgien venu de Genève. *« Le combattant qui reçoit une balle à haute vitesse dans le ventre n'a quasiment aucun espoir de survivre à quinze jours de transport à dos de mulet. Par contre, diverses raisons médicales font qu'un double amputé a des chances d'arriver jusqu'à nous. »* Il y a aussi de nombreux blessés dans les batailles rangées auxquelles se livrent les moudjahedines des différents partis de la résistance. *« Regardez cet homme, il prétend avoir été touché dans un combat contre les Russes. En fait, il a le postérieur lardé de coups de baïonnettes. Je doute que les Soviétiques chargent ainsi dans les montagnes afghanes ! Cet autre a été à demi étranglé et a reçu une balle de pistolet dans le ventre. C'est certainement le résultat d'une bagarre entre résistants. Mais, pour nous, ils ne sont plus que des hommes à soigner. »* Lorsqu'un peu plus tard, je revois Charles-Henri Rochat, il ne m'adresse pas la parole. Il vient d'amputer une petite fille des deux mains.

### Pourquoi épargner les prisonniers ?

*« Me montrant le moignon de son bras, un moudjahedine m'a demandé : « Fixe-moi simplement une fourche sur laquelle je puisse appuyer mon fusil »*, dit Jean-Daniel Ducret, physiothérapeute du CICR qui a déjà *« appareillé »* ou *remis sur pieds* d'acier plus de mille victimes des mines. *« La fierté, le courage de ces gens est extraordinaire. Regardez ! »* Un peu plus loin, seul, un homme avance pas à pas, droit et altier. A la place de ses jambes, deux tubes de métal.

*« Pourquoi ne pas tuer nos prisonniers ? Ceux d'en face font la même chose ! »* Les commandants de moudjahedines, réunis dans une petite salle où trône le portrait d'Henri Dunant, regardent avec étonnement l'infidèle Paul Früh leur parler de Croix-Rouge, à eux musulmans, les entretenir d'étranges conventions humanitaires voulues jadis par un homme d'affaires suisse. *« Dans une région du monde où la loi du talion est affaire d'honneur et où on ignore tout du CICR et des principes humanitaires, nous avons dû organiser des séminaires d'information pour les chefs des résistants. Plus de trois mille cinq cents d'entre eux ont déjà défilé ici, recevant également une formation de secouristes et des trousses d'urgence avant de repartir pour l'intérieur de l'Afghanistan. Mais on ne change pas les mentalités en un jour »*, dit Paul Früh. *« S'ils épargnent aujourd'hui les prisonniers soviétiques, il n'en va pas de même pour les soldats de l'armée afghane qui tombent entre leurs mains ! »*



FRANÇOISE MÉNAGER.

Il y a aussi tous les autres délégués, ceux dont on ne peut parler parce qu'ils sont trop nombreux et que ce serait trop long : Salvator, l'administrateur au grand cœur, ou Anne qui veille sur la centaine d'hommes et de femmes qui ne remarcheront plus jamais et qui attendent dans le nouveau centre de paraplégie créé par le CICR. En marge de tout cela, quelques prisonniers soviétiques de vingt ans croupissent, fous d'angoisse, dans les culs-de-basse-fosse de la résistance. Quelque part sur la frontière, assis sur un tapis où ont pris place quelques farouches commandants de moudjahedines, Bernard Grunenfelder négocie. Demain, peut-être, un autre Soviétique arrivera en Suisse...

JEAN-LOUIS CONNE.

# France

## LE NON DU RPR ET DE L'UDF AU RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

# Un refus difficile à gérer

*Pour la première fois depuis l'arrivée* de la gauche au pouvoir, le Sénat s'apprête à dire non d'emblée à un projet de loi gouvernemental. Et quel projet, puisqu'il s'agit du *référendum sur la révision de la Constitution* ! Certes, depuis 1981, la majorité des sénateurs, qui est favorable à l'opposition, ne s'est pas privée de manifester son hostilité aux projets de la gauche. Il n'empêche que la Haute Assemblée, saisie avant l'Assemblée nationale d'un projet (*ce qui est habituellement* considéré comme une « fleur » offerte par le gouvernement), n'avait jamais encore décidé d'un rejet aussi brutal.

Que la majorité sénatoriale vote la « question préalable », comme M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, l'a proposé vendredi, ou qu'elle supprime par amendement l'article unique du projet, ou encore qu'elle se prononce contre l'adoption dudit article, le projet de loi constitutionnel portant révision de l'article 11 de la *Constitution* sera rejeté. Dès lors, il appartiendra au gouvernement de transmettre ou de ne pas transmettre le texte que l'Assemblée nationale aurait à examiner *dans sa version initiale*. *Le* gouvernement peut aussi décider de retirer son projet dès maintenant — ce qui semble tout à fait improbable — ou après que le Sénat se sera pro*noncé, ou encore après que les dé*putés l'aient examiné une première fois.

En tout état de cause, si la majorité sénatoriale persiste — il n'y a guère de raison d'en douter désormais, bien que les sénateurs soient convoqués *pour d'ultimes réunions* de leur groupe respectif mardi 31 juillet, — la procédure choisie par M. François Mitterrand en application de l'article 89 de la Constitution est *irrémé*diablement compromise puisque le projet de révision de la Constitution ne peut être soumis au référendum qu'après avoir été adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat.

La majorité sénatoriale s'oppose ainsi directement au souhait du président de la République. Elle ne peut, *comme certains* le suggèrent, user de l'argument selon lequel le changement de gouvernement et le départ des communistes auraient modifié les intentions du chef de l'Etat, désormais moins favorable à l'organisation d'une telle consultation. Elle aura bien du mal à faire croire qu'en empêchant l'organisation du référendum elle donnerait satisfaction à un souhait secret de M. Mitterrand...

Pourquoi et comment la majorité sénatoriale en est-elle arrivée au choix de l'affrontement avec l'exécutif ? Choix contraire au rôle essentiellement législatif (dans le sens de participation à l'élaboration de la loi) que la seconde Chambre du Parlement se voit reconnu dans les *institutions et au nom* duquel la majorité sénatoriale a reproché et reproche au gouvernement ses manquements au respect du bicamérisme.

En rejetant le projet référendaire, la majorité sénatoriale prend au moins un premier risque, celui d'apparaître comme refusant le dialogue avec la majorité de l'Assemblée na*tionale (le processus parlementaire* de « navettes » entre les deux Chambres étant sensé jouer pleinement dans le domaine de la révision constitutionnelle).

Elle a préféré courir ce risque-là plutôt que de s'exposer à celui, autrement plus dangereux à ses yeux, de son « éclatement ». Préserver l'union de la majorité sénatoriale et, *au-delà*, ne pas permettre à la gauche de jouer des divergences de l'opposition nationale, est apparu prioritaire.

### Une gestion délicate

*Si l'objectif était identique* pour le RPR et l'UDF (empêcher le référendum plébiscite), le choix tactique n'était pas le même. La concertation engagée entre les responsables des groupes de la majorité sénatoriale a abouti, jeudi, à un constat : les centristes se révélaient réfractaires à l'idée d'amender le texte. Les propositions d'amendements *dues à l'initiative* de M. Etienne Dailly (Gauche dém.), vice-président du Sénat et désigné par la commission des lois comme rapporteur, ou à celle des républicains et *indépendants, se sont vu opposer* des arguments de forme. Ces arguments ne pouvaient masquer l'opposition de fond des centristes à tout accroissement des pouvoirs discrétionnaires du président de la République au prix, qui plus est, d'un rétrécissement du domaine parlementaire, *tout cela doublé de la prévention na*turelle des centristes au principe du référendum.

En outre, l'énumération par M. Jacques Chirac (*le Monde* daté *15-16 juillet*) des domaines dans lesquels la Constitution doit prévoir de meilleures garanties pour les libertés, a semblé bien exhaustive... Considérer, par exemple, que le ré*gime électoral pouvait être modifia*ble par référendum, n'est-ce pas donner au président de la République actuel ou à son successeur une arme contre le système de désignation au Sénat lui-même ?

Décidément, la matière était trop complexe et le flottement trop perceptible. M. Pasqua s'est donc résolu, après avoir consulté les anciens premiers ministres gaullistes, les dirigeants du RPR, MM. Claude Labbé et Bernard Pons, ainsi que des sénateurs de son groupe (M. Jacques Chirac, qui est à Los Angeles, a été tenu informé), à se rallier au choix de la majorité sénatoriale : le « non » immédiat au pro*jet de loi, dont l'examen* doit commencer le mercredi 1er août en commission des lois et le mardi 7 août en séance publique.

M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, et plus encore M. René Monory (CDS), sénateur de la Vienne, se félicitent de la décision de M. Pasqua.

La décision, qui aux yeux de ses partisans a le mérite de la simplicité, n'en demande pas moins à être « gérée politiquement ». Le pouvoir ne manquera pas de mettre en avant l'incohérence d'une opposition qui refuse un référendum alors qu'elle avait demandé l'organisation d'une telle consultation. Il n'oubliera pas non plus de contester au Sénat un droit d'obstruction que les institutions ne lui reconnaissent pas. A la simplicité, le gouvernement répond par la simplicité : M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, s'est « *étonné* » vendredi *soir* que l'on refuse au président de la République la *possibilité* de consulter les Français.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## L'idée n'a vécu que quinze jours

M. François Mitterrand annonce, jeudi 12 juillet, que, « *en application de l'article 89 de la Constitution, le Parlement sera saisi dès la semaine prochaine d'un projet en vue de réviser l'article 11* » et que, « *si les Assemblées adoptent la loi en termes identiques* », il demandera aux Français de « *la ratifier par référendum (...) dans le courant du mois de septembre* ».

*Dès le lendemain*, M. Raymond Barre réagit. Il « *accueille avec satisfaction la décision du président de la République d'engager une réforme constitutionnelle* », *mais souhaite également* qu'après cette révision constitutionnelle M. Mitterrand « *engage sa responsabilité devant le peuple français* » à l'occasion d'un deuxième référendum portant sur l'enseignement.

Les premières réactions de l'opposition en l'absence de toute concertation sont confuses *mais témoignent* toutes de la même prudence.

L'opposition parle de « *manœuvre habile* » qu'il faut accueillir « *avec la plus grande réserve* » (*M. Pons, secrétaire général du* RPR), de « *juridisme obscur* » (M. Méhaignerie, président du CDS), de « *référendum plébiscite* » (M. Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale), et M. Lecanuet, président de l'UDF, veut « *contraindre M. Mitterrand à faire connaître* », d'ores et déjà, « *le contenu des lois qu'il soumettra par la suite au jugement du suffrage universel* ». La majorité sénatoriale est à la fois satisfaite et méfiante.

Le 13 juillet, M. Alain Poher, *président de la Haute Assemblée*, est reçu par M. Mitterrand. A sa sortie de l'Elysée, il précise qu'il aurait préféré que le président de la République choisisse *pour modifier la Constitution* « *une procédure moins lourde* », autrement dit, la réunion en Congrès du Parlement. Il demande que, dans le texte du pro*jet soumis aux Assemblées*, soient prévues « *des garanties parlementaires constitutionnelles précises* ».

M. Bernard Stasi, député UDF-CDS, est bien seul pour estimer qu'il faut « *banaliser* » ce premier référendum en le « *noyant sous les oui* ». M. Jacques *Chirac, président du RPR*, propose d'étendre encore plus le champ d'application du référendum et énumère toutes les libertés publiques qu'il souhaite voir garanties.

Après la deuxième intervention de M. Mitterrand à la télévision, le 14 juillet, l'opposition accentue ses réserves mais attend de connaître le contenu du texte qui sera soumis aux deux Assemblées. Mais M. Pinton, président des adhérents directs de l'UDF, sans attendre, souhaite, le 17 juillet, que l'opposition appelle « *à voter non* » au référendum.

Le projet de modification de l'article 11 *de la* Constitution est adopté le 19 juillet *par le* conseil des ministres, et le gouvernement prévoit qu'il appartiendra au Sénat de se prononcer en pre*mier*. La majorité sénatoriale constate que ce texte ne contient pas les termes de « *garanties parlementaires constitutionnelles précises* », comme le souhaitait M. Poher. Elle se réunit le 24 juillet pour étudier sa réponse.

Entre-temps, M. Giscard d'Estaing, *qui reste silencieux*, rencontre à sa demande M. Chirac, le 20 juillet, qui décide de réunir *le comité central de son mouvement* le dimanche 22 juillet. Le président du RPR juge alors que le référendum voulu par M. Mitterrand ne répond pas aux exigences *posées par la situation* politique actuelle et qu'il est même dangereux pour la République puisqu'il augmenterait les pouvoirs du chef de l'Etat. Il préfère choisir comme thème de bataille la dissolution de l'Assemblée nationale, tout comme M. Lecanuet, président de l'UDF. Il encourage cependant ses amis *du Sénat à bloquer la procédure*.

Le 24 juillet, le Sénat hésite *encore sur l'attitude à adopter* : dire non d'emblée au projet de loi constitutionnelle, ou réclamer une modification du texte dans les termes proposés par M. Poher.

La première solution a finalement prévalu.

C.F.-M.

---

*POINT DE VUE*

### APRÈS LE REFUS, PAR L'OPPOSITION DES OFFRES DE M. FABIUS

## Le Parlement seul lieu du dialogue

***M. Jacques Barrot, député (UDF-CDS) de la Haute-Loire, a confirmé, vendredi 27 juillet, son refus des offres, lancées par M. Fabius à l'opposition, de participer à la réflexion sur la sécurité et les retraites. M. Barrot adopte ainsi la même attitude que MM. Fortier et Bécam, sénateurs RPR, eux aussi préssentis par le premier ministre.***

***Dans le texte ci-dessous, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, justifie les raisons du refus de l'opposition.***

*par*
JEAN-CLAUDE GAUDIN (*)

La récente déclaration de politique générale du nouveau premier ministre, qui, fait notable, ne présentait aucun programme, s'est articulée autour de deux thèmes principaux : moderniser et rassembler. Il serait prématuré de porter un jugement sur ces déclarations d'intention. *Toutefois*, il est un point sur lequel il convient de revenir dès à présent. En effet, M. Fabius a proposé d'associer l'opposition à une réflexion d'ensemble sur deux sujets qui préoccupent à juste titre nos concitoyens : la sécurité et la place des personnes âgées dans notre société. Thèmes judicieusement choisis puisqu'ils touchent la vie quotidienne de tous.

Dans un souci pressant de concertation, engendré sans doute par la mutation du contexte politique, M. Fabius a souhaité que « *le dialogue entre les forces politiques au-dessus même des forces politiques soit poursuivi pour prévenir et lutter contre l'insécurité* ». De la même façon, il a souligné que « *sur les grands problèmes de société, la majorité et l'opposition doivent s'habituer à travailler ensemble* », évoquant plus particulièrement « *les problèmes liés en France à l'allongement de la durée de la vie et à l'avenir, à long terme préoccupant, de nos systèmes de retraite* ». Sur ces deux sujets précis, il a souhaité que les parle*mentaires de l'opposition* acceptent de s'associer à la réflexion du gouvernement et de la majorité, proposant notammment de nommer à ses côtés un parlementaire *en mission issu des rangs* de l'opposition pour suivre concrètement la lutte contre l'insécurité.

Sur des thèmes aussi brûlants, il n'entre pas dans les intentions de l'opposition de se livrer à des polémiques subalternes. Nous mesurons pleinement toute l'inquiétude que suscite dans *notre pays l'évolution de ces pro*blèmes. Les débats parlementaires des trois dernières années peuvent d'ailleurs témoigner de l'attention *que nous* avons apportée à ces questions et des mises en garde que nous avons à maintes reprises adressées au gouvernement. Nous n'avons *jamais été entendus*, et *même* nous nous sommes vus accusés par le gouvernement d'exploiter à des fins politiciennes la réelle préoccupation de l'opinion publi*que. Lors du récent débat parle*mentaire, j'ai répondu au premier ministre que bien que sa proposition n'ait pas le mérite de la nouveauté — M. Fabre s'était vu en *effet chargé sous le précédent* septennat d'une mission de *réflexion sur l'emploi*, ce qui avait provoqué les critiques acerbes de l'opposition d'alors — elle méritait que nous y *réfléchissions* avec sérénité.

### Deux interrogations

Une évidence s'impose : l'opposition n'est pas en charge de la gestion de la France. Sur *toutes les difficultés* que rencontre aujourd'hui notre pays et nos concitoynes, c'est toujours à la majorité, et à elle seule, de prendre ses responsabilités. Deux interrogations majeures doivent être formulées sur les propositions du premier ministre. D'abord, les problèmes de sécurité, la situation des personnes *âgées, l'avenir de nos régimes* de retraite, sont-ils dissociables de la politique d'ensemble qui a été conduite par la majorité depuis 1981 et dont tout laisse à penser qu'elle sera poursuivie demain. Ensuite, cette concertation bien *tardive avec l'opposition ne visait*-elle pas essentiellement à l'établissement d'un consensus artificiel et d'une unanimité de façade, à l'instant même où la majorité *sent se dérober sa base électorale* et l'opinion publique lui échapper.

Il est à craindre que M. Fabius n'apporte aucune réponse crédible à ces deux interrogations.

L'opposition ne peut apporter une quelconque caution à une *gestion contre laquelle* elle s'est battue depuis 1981 et qui a engendré les difficultés que les Français connaissent aujourd'hui. Elle ne veut en aucune façon donner le sentiment qu'elle pourrait s'associer à une politique qui relève de la seule volonté du président de la République, de son gouvernement et de sa majorité. Dès lors, toute initiative qui entraînerait une confusion des rôles et un partage des responsabilités ne saurait recueillir son assentiment. Au gouvernement de gouverner, à l'opposition de contrôler, de critiquer et de proposer.

Si, après trois ans d'ignorance et de mépris envers l'opposition, le gouvernement veut établir un dialogue institutionnel entre la majorité et l'opposition, qu'il le fasse dans le cadre du fonctionnement normal des Assemblées parlementaires et de leurs commissions permanentes ou spéciales. Il existe en effet, dans le cadre de *nos institutions*, des moyens permettant à la minorité de s'exprimer et de faire connaître ses propositions. Elle en a déjà usé. Mais, jusqu'à présent, ses sug*gestions n'ont pas été retenues* par la majorité socialiste de l'Assemblée, qui, au contraire, s'est employée à bloquer toute tentative de contribution. Si véri*tablement, aujourd'hui, le gouver*nement est disposé à entendre l'opposition, qu'il accepte la création de commissions d'enquête parlementaires sur les sujets qui préoccupent les Français. C'est dans ce cadre et dans ce cadre seulement — dont la mise en œuvre a toujours été refusée par le gouvernement — que l'opposition pourrait accepter des responsabilités.

(*) *Président du groupe UDF*, de l'Assemblée nationale.

---

## Le communiqué de M. Pasqua...

*M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a rendu public, vendredi 27 juillet, le communiqué suivant :*

« Nous, RPR, sommes, par nature et par filiation politique, favorables à la consulatation du peuple à chaque fois qu'un problème important se pose à la nation. Nous sommes donc, en principe, favorables à la procédure référendaire.

» *C'est dans cet esprit que nous* avions pris l'initiative de proposer à nos collègues du Sénat une motion tendant à soumettre à l'approbation populaire le projet de loi sur l'enseignement libre (...).

» La majorité socialiste de l'Assemblée nationale et le gouvernement ont refusé cette consultation proposée par le Sénat, car ils crai*gnaient* un verdict populaire *net sur* une question claire : la liberté de l'enseignement. Conscient de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait, le président de la République a choisi une échappatoire en proposant un référendum portant non pas sur l'enseignement, mais sur la notion même de référendum (...).

» Le président Alain Poher a rappelé qu'il était possible de faire l'économie d'un référendum sur ce texte en le soumettant au Congrès réuni à Versailles. Il a marqué sa préférence pour cette solution, qui ôterait toute ambiguïté à la procédure de révision constitutionnelle et permettrait de réserver la consultation du pays à la question de fond qui le préoccupe : l'avenir du pluralisme scolaire.

» Nous approuvons pleinement la démarche du président Poher. Elle contribue à la clarification du débat *démocratique. Le pouvoir serait* bien inspiré d'en tenir compte. D'antant plus que le texte déposé par le gouvernement ne comporte pas les *garanties parlementaires constitutionnelles précises* demandées par le président du Sénat au président de la République, afin d'éviter tout risque de déviation plébiscitaire (...).

» Nous, RPR, réaffirmons solennellement notre attachement au référendum. Nous considérons cependant que la révision constitutionnelle telle qulu'elle est proposée est dangereuse : elle risquerait, dans l'avenir, de permettre à un Président de la République peu soucieux des règles démocratiques de porter atteinte aux libertés fondamentales.

» C'est pourquoi, dans le cadre d'une concertation aprofondie, *l'Union de la majorité sénatoriale* a examiné toutes les possibilités offertes au législateur pour empêcher que la porte ne soit ainsi ouverte à l'aventure. Elle a recherché et continue de rechercher les amendements qui permettraient d'expurger le texte de loi des graves menaces dont il est porteur.

» Le groupe R.P.R. du Sénat dit oui à la souveraineté du peuple, non aux pleins pouvoirs. C'est pourquoi il proposera d'opposer la question préalable au texte du gouvernement. »

## ...et celui de M. Chauvin

*M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, a ainsi commenté la décision de M. Pasqua :*

« La majorité sénatoriale devra tirer les conséquences du refus du président de la République de se rendre aux solutions de sagesse *proposées à de nombreuses* reprises par Alain Poher. Je me réjouis qu'une fois de plus se manifeste l'union de l'opposition nationale, majoritaire au Sénat. Elle refusera ainsi que nous l'avons préconisé le projet de loi portant révision de la Constitution. M. Mitterrand a refusé un référendum clair sur le pluralisme scolaire pour tenter une diversion politique. Il y substitue un référendum technique, obscur et dangereux pour l'avenir des libertés, qu'il confie à un seul homme. L'opposition unie exprimera clairement au Sénat, tant *en* commission qu'en séance publique, les raisons de son choix. »

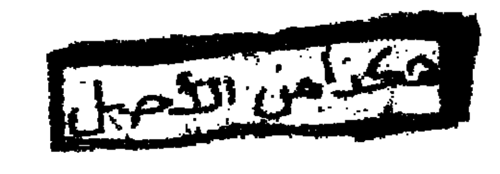
### Préséances

Si l'on a coutume d'appeler le président du Sénat le « deuxième personnage de l'État », c'est parce qu'il a vocation à remplacer le premier en cas de vacance ou d'empêchement du président de la République.

Sous la IIIe et sous la IVe République il avait pourtant officiellement ce rang. Un décret du président de la République, du 16 juin 1907, précise « *l'ordre des corps et des autorités dans les cérémonies publiques* », qui est le suivant : « *le président du Sénat, le président de la Chambre des députés, les ministres, les sous-secrétaires d'État, le Sénat, la Chambre des députés* (...) ».

Un décret du général de Gaulle, alors président du conseil, du 2 décembre 1958, modifie cet ordre des « *préséances dans les cérémonies publiques* » de cette façon : « *Le président de la République, le premier ministre, le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil constitutionnel* (...) ».





# Légitimité, dissolution : une vieille querelle

**A intervalles réguliers, depuis trois ans, l'opposition réclame la dissolution de l'Assemblée nationale et laisse entendre, quand elle ne le dit pas clairement, que le pouvoir n'est plus légitime. C'est notamment le cas à chaque dépôt d'une *motion de censure* et à chaque lendemain d'élections — cantonales, municipales, européennes, — où elle clame qu'elle est désormais majoritaire dans le pays. Aujourd'hui elle abandonne même toute précaution oratoire. Empêtrée dans ce qu'elle appelle le *« piège du référendum sur le référendum »*, qu'elle a pourtant contribué à mettre en place, elle hausse le ton et transforme en *slogans* deux thèmes qui *mériteraient* — certains membres de l'opposition le reconnaissent à mi-voix — un maniement plus prudent.**

**Ainsi, mardi 24 juillet, à l'Assemblée nationale, répondant à la déclaration de politique générale de M. Fabius, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, affirmait : *« Dans la réalité populaire, l'avenir nous est déjà confié. »* Son homologue UDF, M. Jean-Claude Gaudin, qui évitait cependant de parler de dissolution, s'inspirant de précédents propos de M. Mauroy, estimait : *« Aujourd'hui, vous n'avez toujours pas la légitimité morale. »***

**Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'opposition a voulu croire que ce qu'elle qualifiait d'*« expérience »* ne durerait pas longtemps. L'opinion qui, selon elle, avait élu la nouvelle Assemblée sous l'*« empire de l'émotion »*, n'allait pas tarder à se ressaisir. Il faudrait alors que soit mis fin à ce *« malentendu »* de 1981.**

**Au tout début du mois de mars 1982, M. Jacques Chirac, président du RPR, jugeait déjà que l'*« évolution des choses »* ne lui permettait pas d'*« exclure l'hypothèse d'élections législatives anticipées »*. Le succès obtenu par l'opposition *aux élections cantonales quelques jours plus tard* apparaissait comme la première véritable occasion de contester la légitimité politique de la majorité, tout en continuant à souligner l'incapacité du gouvernement à gérer le pays.**

***« Qu'il s'en aillent ! »*, lançait M. Labbé. Le RPR feignait de se montrer embarrassé par de telles déclarations, ou du moins par leur « brutalité » et M. Chirac mettait les choses au point sur le thème *qu'il reprendra souvent par* la suite : nous ne contestons pas la légitimité du pouvoir, il n'empêche que l'on peut s'interroger... Fin du premier round.**

**Au début de l'année 1983, l'initiative revient cette fois à M. Giscard d'Estaing, qui, dans deux des quatre scénarios qu'il imagine pour l'année qui commence, prévoit l'*« anticipation des élections législative »*. *« Je ne me sens plus le courage d'attendre ! »*, s'exclame alors le maire giscardien de Charenton-le-Pont, M. Griotteray.**

**Des voix s'élèvent cependant pour remarquer que l'opposition est loin d'être prête à reprendre le pouvoir. Fin du deuxième round.**

**Avec les élections européennes — en plein troisième round, — au moment où les cotes de *popularité du président de la République et du* premier ministre sont au plus bas, les thèmes de la dissolution et de la légitimité sont à nouveau exploités jusqu'à aujourd'hui, où les appels à la prudence deviennent extrêmement rares.**

**M. Giscard d'Estaing, depuis son entretien à Clermont-Ferrand avec le président de la République, *observe un silence radio total. Il participe en* Normandie à un séminaire d'informatique pendant que se réunit le bureau politique de l'UDF pour décider de l'attitude à adopter à chaque annonce surprise de M. Mitterrand.**

**M. Barre, de son côté, se tient à l'écart d'une agitation dont on peut raisonnablement penser qu'il la juge sévèrement, l'ancien premier ministre ayant, à maintes reprises, souligné qu'il ne saurait s'*« aventurer »* sur le terrain de la légitimité et *qu'il respectait les échéances décisives fixées par* la Constitution : comme une majorité de Français, puisque, selon les enquêtes régulièrement effectuées par la SOFRES, 47 % des Français (en juin 1984), souhaitent que l'Assemblée nationale aille jusqu'à son terme, contre 40 %. Une année plus tôt, ils étaient respectivement 46 % à s'opposer à la dissolution contre 35 %.**

**CHRISTINE FAUVET-MYCIA.**

## En 1982, déjà

**3 mars.** — M. Jacques Chirac, président du RPR : *« L'évolution des choses ne me permet pas d'exclure l'hypothèse d'élections législatives anticipées. »*

**18 avril.** — M. Alain Peyrefitte, député (RPR) de Seine-et-Marne : *« La légitimité n'a rien à voir avec les élections locales (...). Mais il est évident que les Français n'ont pas donné* [à M. Mitterrand] *le mandat qu'il avait cru avoir reçu. Puisqu'il y a malentendu, puisqu'il y a maldonne, il faut qu'il en tire les conséquences et qu'il renvoie le gouvernement socialo-communiste pour le remplacer par un gouvernement qui soit plus proche de la volonté réelle des Français. » (...)*

**27 avril.** — M. Claude Labbé, président du goupe RPR de l'Assemblée nationale : *« Quand nous demandons au président de la République et au premier ministre de prendre des mesures, nous perdons notre temps. Je le dis avec solennité et une certaine brutalité, nous avons à demander à ces dirigeants de partir. Qu'ils s'en aillent ; ce sont des incapables. »*

**10 mai.** — M. Chirac : *« Sauf circonstances extraordinaires, tel qu'un drame national au cours duquel les autorités légales failliraient à leur mission, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de distinction entre légalité et légitimité. (...). »*

**23 mai.** — M. Jean Lecannet, président de l'UDF : *« Si M. Mitterrand constatait que la coalition qui l'a porté au pouvoir devenait défaillante, le mieux serait de procéder à de nouvelles élections. »*

**27 juin.** — M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados : *« M. Mitterrand n'est plus majoritaire dans le pays; ce qui ne veut pas dire que son pouvoir ne soit pas légitime. »*

**25 juillet.** — Mme Simone Veil, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes : *« Je pense que l'opposition doit respecter scrupuleusement la règle du jeu démocratique. Si l'expérience socialiste devait être interrompue avant son terme, il resterait de nombreux Français, qui sont de bonne foi et qui ont droit à la parole, pour se sentir frustés. »*

**1er septembre.** — M. Chirac *« L'expérience socialiste ne durera pas deux ans. »*

**2 septembre.** — M. Chirac : *« Je suis trop respectueux de la légalité républicaine, des institutions, des règles de la démocratie pour évoquer d'autre issue à ce gouvernement qu'une issue tout ce qu'il y a de plus légale et institutionnelle, c'est-à-dire une situation dans laquelle le gouvernement et le chef de l'État seraient conduits à faire des élections anticipées. »*

**4 septembre.** — M. Chirac : *« Est-ce donc un péché dans une démocratie de souhaiter que le peuple ait la parole ? »*

**5 septembre.** — M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR : *« M. Chirac n'a pas dit le centième de ce qu'a dit M. Mitterrand* [quand il était dans l'opposition] *(...) Demander des élections, ce n'est pas porter atteinte à la légitimité. »*

**7 septembre.** — M. Michel Pinton, alors secrétaire général de l'UDF : L'heure n'est pas aux rêves mais au travail. *Il faut avoir* le courage de dire que l'opposition n'est pas prête a exercer le pouvoir. »

**16 septembre.** — M. Valéry Giscard d'Estaing (à propos de la polémique engagée par le RPR) : *« Il y a des arguments que je n'utilise pas. »*

**24 septembre.** — M. Labbé : *« Lorsque le peuple le demande avec insistance »*, le président de la République doit dissoudre l'Assemblée nationale afin de *« vérifier si l'Assemblée est toujours en conformité avec l'électorat populaire. »*

**17 octobre.** — M. Chirac : *« Jamais je n'ai mis en cause la légitimité du président de la République et du gouvernement (...) Dans une démocratie, un président élu l'est pour la durée de son mandat et un gouvernement ou une Assemblée élue, supportant un gouvernement, sont légitimes jusqu'à l'échéance électorale et personne n'est fondé à mettre en cause la légitimité politique (...).* [Ce qui n'empêche pas] *de dire et de constater qu'il est des situations politiques, économiques ou sociales qui peuvent parfaitement conduire un chef d'Etat — c'est sa responsabilité et sa seule responsabilité — à consulter le peuple, soit par la voie du référendum (...), soit par la voie d'élections législatives anticipées. »*

### 1983

**14 janvier.** — M. Giscard d'Estaing imagine quatre *« scénarios pour la France en 1983 et pour la suite immédiate »*. Dans deux de es scénarios, il envisage *« l'anticipation des élections législatives »*. D'une part si *« l'opposition se révèle porteuse d'avenir, porteuse d'espoir. (...) Une certaine attente se fait jour concernant l'éventualité de sa venue au pouvoir (...) Ce scénario comporte donc en toile de fond, une certaine accélération de l'échéancier politique démocratique »*. D'autre part, si *« la majorité actuelle se débarrasse de ses archaïsmes* [ce qui] *implique le départ des communistes* [et] *constituerait une grande secousse politique »*.

Invité à commenter ces hypothèses, M. Raymond Barre, ancien premier ministre, affirme : *« J'ai toujours tendance à ne pas prendre mes désirs pour des réalités. Je crois qu'il faut toujours se placer dans une hypothèse constitutionnelle régulière. »*

**16 janvier.** — M. Giscard d'Estaing : *« Il ne s'agit pas pour moi de dire qu'il faut contraindre le président de la République (...) Mais il ne faut pas croire que la situation politique française est fermée. Il y a des issues démocratiques possibles. »*

**21 janvier.** — M. Alain Griotteray, président de l'Union des républicains d'Ile-de-France, au cours d'une réunion de lancement de la campagne des élections municipales, à laquelle participait M. Giscard d'Estaing : *Je ne me sens pas, pour ma part, le courage de tenir jusqu'en 1986. Si la majorité est désavouée massivement le 13 mars prochain, toutes nos réunions devront se faire aux cris de* « Dissolution, Dissolution. »

**30 janvier.** — Mme Veil : *« Je ne souhaite pas qu'il y ait des élections législatives anticipées. Cela entraînerait un très grand malaise. »*

**13 février.** — M. Michel Debré, député RPR de la Réunion, se déclare prêt à diriger *« un gouvernement de salut public »*. *« Les nuages économiques et sociaux (...) pèseront si lourds que vous pouvez avoir là, me semble-t-il, une cause d'interruption du déroulement normal de la législature. »*

**9 mai.** — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, parle de *« la distorsion fondamentale entre le pays réel et le pays légal »* et réclame la dissolution de l'Assemblée nationale *« pour éviter le pire et préserver la paix civile »*.

**10 mai.** — M. François Léotard, secrétaire général du P.R. : *« L'opposition ne jouera pas l'aventure contre la démocratie [...] sans remettre en cause sa légitimité, on doit exiger du pouvoir une issue. Deux réponses sont à sa disposition : la dissolution et le référendum. »*

**13 mai.** — M. Léotard : *« Les gens qui nous gouvernent sont des incapables dangereux. »*

**14 mai.** — M. Lecanuet, dans une interview au *Monde* : *« Nous n'avons ni le droit ni les moyens d'arrêter l'expérience en cours. (...) Vous n'entendrez jamais au sein de l'UDF, un responsable dire que M. Mitterrand doit s'en aller même si beaucoup de Français aiment entendre de tels propos. »* Pour M. Lecanuet, le recours à la dissolution de l'Assemblée nationale serait une issue *« raisonnable »*.

**17 mai.** — M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale : *« Il faut que l'expérience socialiste aille jusqu'à son terme (...). Même si cela ne nous fait pas plaisir, ceux qui gouvernent sont protégés par les institutions que nous avons définies et qu'ils ont toujours combattues »*.

**26 mai.** — M. Jean-Maxime Lévêque, président de l'Union nationale pour l'initiative et la responsabilité (UNIR), invite les Français à envoyer au président de la République des cartes postales réclamant des élections législatives anticipées car *« tout dans les circonstances actuelles justifie de renvoyer le Parlement devant les électeurs »*.

**6 juin.** — M. Barre : *« Si à un moment donné, le président de la République estime — car il ne s'agit que de sa responsabilité et je dirais même de son devoir moral — qu'il doit consulter le peuple français, il a une possibilité de le faire : il peut recourir à des élections législatives anticipées. »*

**8 juin.** — M. Michel Poniatowski, président d'honneur du Parti républicain : *« Le gouvernement est frappé d'une débilité politique qui porte directement atteinte aux intérêts de l'Etat et de la nation. (...) La France. (...) Ne veut pas du facho-socialisme qu'une faction minoritaire veut imposer au pays. Des élections législatives anticipées* [paraissent] *l'issue nécessaire. »*

**12 juin.** — M. Chirac : *« Si on ne veut pas procéder à des élections anticipées — c'est à l'appréciation du chef de l'Etat — que l'on fasse un référendum ! (...) On pourrait d'ailleurs poser deux questions (...) sur la politique du changement (...) et sur la politique économique et sociale. (...) Cela ne veut pas dire, s'agissant en tout cas d'un référendum, que le chef de l'Etat ou le gouvernement doivent en tirer la conclusion de se retirer. (...) »*

**23 juin.** — M. Léotard : *« L'opposition est aujourd'hui majoritaire dans le pays mais elle ne doit être saisie ni par l'impatience ni par le découragement. (...) Personne chez nous ne mettra en cause la légitimité du pouvoir actuel. »*

**26 juin.** — **Mme Veil** : *« Je ne pense pas qu'en l'état actuel, une dissolution de l'Assemblée nationale soit souhaitable. »*

### 1984

**16 juin.** — M. Pons : *« Je ne crois pas du tout que le président de la République devra dissoudre l'Assemblée nationale. Si la gauche n'est plus majoritaire* [après les élections européennes], *il appartiendra au chef de l'Etat d'en tirer des enseignements, mais pas à nous. »*

**17 juin.** — M. Léotard : *« M. Mitterrand a-t-il encore, des Français, le mandat de transformer notre société ? »*

**17 juin.** — M. Chirac : *« Les Français veulent un autre gouvernement, une autre politique (...). C'est au président de la République de prendre maintenant ses responsabilités. »*

**17 juin.** — M. Lecanuet : *« Le président de la République aurait une bonne inspiration si ce vote intermédiaire* [les élections européennes] *était interprété par lui comme devant le conduire à dissoudre l'Assemblée. »*

**17 juin.** — M. Philippe Malaud, président du CNIP : *« Le gouvernement a perdu sa légitimité pour les réformes de fond. »*

**19 juin.** — M. Gaudin : *« Ce n'est pas à Moscou que M. François Mitterrand doit aller, mais à Latché. »*

**24 juin.** — M. Pierre Bas, député (RPR) de Paris : *« Avec 32 % des voix, M. Mitterrand se cramponne désespérément à l'Elysée. Il est temps pour lui d'en sortir ! »*

**25 juin.** — *M. Chirac « Le gouvernement a certes le pouvoir légal de gérer les affaires courantes, mais il n'est plus qualifié pour imposer des projets qui portent atteinte aux bases essentielles de notre société démocratique. Toute initiative nouvelle dans ce domaine devrait recueillir soit l'approbation de l'opposition, désormais majoritaire dans le pays, soit être précédée du recours au suffrage universel par le référendum ou la dissolution de l'Assemblée nationale. »*

**27 juin.** — M. Barre : *« Je ne m'aventure jamais sur le terrain de la légitimité. Il y a des échéances décisives fixées par la Constitution. (...) Il appartient au président de la République au cours de son mandat — et en dehors des échéances constitutionnelles — de s'assurer, s'il le juge nécessaire, que le] contrat de confiance* [passé entre lui et le peuple qui l'a élu] *demeure. »*

**2 juillet.** — M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne : *« Le gouvernement est tout juste bon à expédier les affaires courantes. »*

**3 juillet.** — M. Pons : *« La majorité est elle-même sortie de la légalité. »*

**7 juillet.** — M. Chirac : *« Nous ne remettons en cause ni nos institutions, ni la légalité républicaine. Nous considérons que le gouvernement et l'Assemblée demeurent juridiquement compétents pour gérer les affaires du pays, mais ils n'ont plus ni politique ni moralement le droit d'engager des changements de fonds sans consulter le peuple d'une façon ou d'une autre. »*

**19 juillet.** — M. Lecanuet : *La majorité de 1981 a implosé (...) La seule clarification, c'est une nouvelle politique donc une nouvelle Assemblée. »*

**22 juillet.** — M. Chirac : *« Le contrat de confiance passé en mai et juin 1981 entre le pouvoir actuel et les citoyens n'existe plus. Dans la lettre de la Constitution, le président peut continuer à gouverner avec le seul Parti socialiste réduit à un peu plus de 20 % comme si de rien n'était. Dans l'esprit des institutions et de la démocratie, il en va autrement : il faut définir les termes d'un nouveau contrat de confiance avec les Français et le soumettre au suffrage universel. »*

## La droite et la Ve République

par OLIVIER DUHAMEL (*)

PENDANT des années, la droite fit de la Ve République son étendard. Le mouvement gaulliste se baptisait successivement *Union pour la nouvelle République* (UNR), *Union pour la défense de la Ve République* (UD Ve), *Union pour la défense de la République.* (UDR). Mais il paraît suffire à certains que la gauche parvienne au pouvoir pour inverser les rôles. La Constitution, hier sacrée, est aujourd'hui censée se plier aux opportunités les plus conjoncturelles. Il faut donc inviter l'opposition à relire la Constitution pour préciser les choses sur les deux ou trois problèmes qui l'agitent.

**1) La dissolution : article 12.** *« Le président de la République peut, après consultation du premier ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale »*. Il peut le faire, ou ne pas le faire. A sa guise. Le droit de dissolution conféré discrétionnairement au président est une des grandes novations de la Constitution de 1958, une des ruptures les plus importantes d'avec le parlementarisme des républiques antérieures. Les appels répétés à la dissolution correspondent alors à une dangereuse escalade dans la contestations des gouvernants. Ce n'est plus leur politique qui est critiquée, mais le principe même de leur présence au pouvoir qui peut paraître dénié.

Jamais dans le passé la gauche n'a conduit semblable campagne pour la dissolution, notamment pas au lendemain des municipales de mars 1977, lorsqu'elle obtint plus de 50 % des voix dans la France urbaine. La droite contestait hier la légitimité du gouvernement parce que les communistes y figuraient. Elle la conteste aujourd'hui prce qu'ils n'y figurent plus. Elle demandait hier un changement de premier ministre. Laurent Fabius prend à peine ses fonctions qu'elle réclame la dissolution. L'obtiendrait-elle, assortie de sa victoire, qu'elle exigerait probablement la démission du président. Semblable ascension aux extrêmes constitutionnels entretient à gauche des réactions sectaires et ne sert pas la démocratie.

**2) Le référendum législatif : article 11.** *« Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées publiées au Journal officiel* peut *soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics... »* Il peut le faire, ou ne pas le faire. Le recours au référendum législatif est, avec le droit de dissolution et la nomination du premier ministre, un des pouvoirs propres les plus importants de ceux confiés en 1958 au chef de l'État. Les Assemblées n'ont en aucune façon le droit constitutionnel de l'y contraindre — *a fortiori* pas le seul Sénat.

De surcroît, la rédaction étroite de l'article 11 ne permet guère un référendum sur l'école — sauf à solliciter le texte bien au-delà du sens normal des mots. Vouloir le réviser pour permettre des référendums en matière de liberté, cela peut être débattu au fond, mais, du point de vue juridique, chacun devrait y reconnaître le respect de la lettre du texte constitutionnel.

**3) La révision constitutionnelle : article 89.** *« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du premier ministre et aux membres du Parlement. Le projet de la proposition de révision doit être voté par les deux Assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum. »* Initiative présidentielle, vote en termes identiques par les deux Assemblées, référendum : telle est la procédure normale, de droit commun. A la différence du général de Gaulle, François Mitterrand a respecté l'article 89 et n'a pas contourné le Sénat en tentant un référendum direct par l'article 11. A la différence de Valéry Giscard d'Estaing, il a choisi d'achever la procédure de révision par la voie normale du référendum et non par le voie exceptionnelle du Congrès. L'article 89 poursuit en effet : *« Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le président de la République décide de le soumettre au Parlement réuni en Congrès : dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. »* Congrès lorsque le président le décide : il peut le décider, ou ne pas le décider. Ici encore, la Constitution confère ce pouvoir au chef de l'Etat, pas au Parlement.

***4) Le vote des lois : article 45.*** *« Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux Assemblées du Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique. »* Lorsque le désaccord entre les deux Assemblées persiste, *« le gouvernement peut... demander à l'Assemblée nationale de statuer définitivement. »* Le général de Gaulle et les rédacteurs de la Constitution de 1958 *n'ont* pas voulu restaurer le Sénat de la IIIe République.

Mais, aujourd'hui, parce que la présidence est à gauche, voici la droite parlementariste. Elle veut rétablir un bicamérisme égalitaire, empêcher une révision référendaire, parlementariser l'article 11, imposer au chef de l'Etat la dissolution. Alors que le référendum mérite un véritable débat, que *les « garanties constitutionnelles »*, pour protéger les libertés, y compris les impulsions du suffrage universel, invitent à une vraie réflexion, que des solutions sont envisageables par l'intervention du Conseil constitutionnel pour contrôler le recours au référendum ; alors que l'occasion était offerte à un échange authentique sur les principes et les moyens de la démocratie, l'opposition préfère se concentrer sur la remise en question des pouvoirs du président, au seul motif qu'il se nomme Mitterrand. Jadis, elle appelait à refuser la gauche pour *sauver la Ve République*. Aujourd'hui, elle refuse la Ve pour chasser la gauche. D'aucuns estimeront que c'est de bonne guerre. Mais est-ce de bonne politique ?

(*) Professeur à l'université de Franche-Comté, auteur de *la Gauche et la Ve République*, PUF, 1980.

# Société

## UNE MILICE DE VILLAGE

# Première ronde à Rosières

De notre correspondant

Nancy. — Vendredi 27 juillet, 22 h 05. La nuit tombe sur Rosières aux Salines, un village situé à une vingtaine de kilomètres de Nancy. Sur le panneau d'affichage donnant sur la rue, on peut encore lire le compte rendu du fameux conseil municipal extraordinaire du mardi soir. La conclusion est lapidaire : *« Après vote à bulletins secrets, par seize voix contre zéro et aucune abstention, l'assemblée décide la création d'une milice, mandate son président pour solliciter l'interdiction de séjour de tous les délinquants très connus des services de gendarmerie qui seront traduits devant les tribunaux. »*

Peu avant le rassemblement, le tribunal administratif de Nancy, sur demande de la préfecture, avait ordonné la suspension d'exécution de l'arrêté et transmis par estafette le jugement au maire, M. Jean-Claude Démonte. Avant d'entamer la ronde, les volontaires se sont lancés dans un long dialogue pour expliquer aux journalistes qu'ils n'avaient rien de miliciens, qu'ils venaient les mains dans les poches et que le terme avait été une manière d'attirer l'attention. *« Parler de ronde communale n'aurait pas fait bouger les choses. Notre problème est un problème national »*, commente le maire suppléant de l'ancien député giscardien de la circonscription qui se défend d'avoir voulu faire *« un coup politique »*.

La décision unanime de ce conseil a provoqué de multiples réactions politiques. Pour justifier un tel remue-ménage, quel vent de violence a soufflé sur ce village tranquille de 2 600 habitants, dont un hospice abritant 500 pensionnaires est le principal employeur ? Un rapport de gendarmerie fait état de 125 délits divers pour les cinq dernières années, un bilan qui met cette commune rirale hors des zones sensibles de la région. Seulement voilà, à la dernière fête de la Saint-Jean, une bagarre entre jeunes a provoqué l'intervention des gendarmes. Puis après l'annulation du bal du 13 juillet, les pneus d'une vingtaine de voitures ont été crevés. Mais, en fait, la goutte qui a fait déborder le vase rosiérois, c'est la voiture du secrétaire général de mairie.

### La voiture broyée

Cambriolé le 15 juillet, celui-ci porte plainte. Le 21 juillet, trois jeunes dérobent nuitamment deux bulldozers sur un chantier et reviennent carrément écraser le R 20 du secrétaire général. L'émotion est grande au village et l'épave broyée du véhicule sera un lieu de pélerinage jusqu'au conseil municipal où la milice fut votée. Entre temps, les gendarmes ont fait leur travail et arrêté les coupables. Les cinq ou six autres *« irresponsables marginaux »* désignés par le maire comme cibles de la milice sont encore en liberté. Au « Café de la paix », certains boivent un verre, alternent petit boulot et chômage. Pas vraiment des loubards, plutôt des délinquants qui traînent leur mauvaise réputation dans les rues du village, comme dans d'autres innombrables petites communes. *« Quand on va pointer au chômage, à la mairie, on nous flanque notre carte à la gueule et on nous traite de feignants »*. Pourquoi, dès lors, ne pas leur faire faire de travaux d'intérêt public sur les 48 kilomètres de chemins communaux ? *« Nous n'avons pas les moyens. Plutôt que de leur donner de l'aide à rien foutre, l'Assedic n'a qu'à les payer pour cela »*, s'énerve le maire qui lui aussi a son franc parler.

Salle des fêtes fermée. Pas de cinéma, pas de lumière dans les rues le soir. Vers 22 h 30, ils étaient là, assis crânement sur un banc place de l'église. *« Votre milice, attendez un peu : elle ne pourra pas tourner toute la nuit et tous les jours »*, a résumé un irréductible. *« Faites pas les mariolles »*, n'a pu que répondre le maire avant de s'éloigner. Les volontaires l'ont suivi, laissant derrière eux des jeunes ricanant. Apparemment, le fossé des générations et la délinquance n'ont pas trouvé de solution à Rosières-aux-Salines avec la première ronde. Le bulldozer et la milice semblent avoir cimenté une sorte de ligne Maginot.

JEAN-LOUIS BEMER.

# M. Chevènement espère débloquer « très vite » la querelle scolaire

***M. Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de l'éducation nationale, espère régler « rapidement » la querelle public-privé. « Cela ira très vite et cela surprendra », a-t-il déclaré, vendredi 27 juillet, au cours d'un déjeuner de presse à Belfort, ville dont il est le maire.***

***La successeur de M. Savary a affirmé qu'il s'attacherait en priorité « à la rénovation du service public ». Faisant sans doute allusion à l'interview accordée par M. Jacques Pommatau au Monde daté 28 juillet, il a précisé s'être entendu avec les deux parties (laïque et catholique) pour qu'elles ne fassent aucune déclaration à ce sujet. Interrogé sur ce que pourrait être une loi Chevènement par rapport à une loi Savary, le ministre a répliqué : « Qui vous parle d'une loi ? »***

***Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, se contenterait apparemment d'un texte très limité. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, il se félicite d'une volonté d'apaisement manifestée de part et d'autre, mais refuse de se déclarer optimiste.***

## « On est d'accord pour qu'il y ait apaisement »

### *nous déclare le chanoine Guiberteau*

*« M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, semble prêt à accepter un texte de portée limitée sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé. Quelles réflexions vous inspirent ses déclarations ?*

— J'ai remarqué, en effet, qu'il n'exige pas la reprise de la loi Savary telle quelle. Il lui semble peut-être nécessaire qu'une prochaine loi prenne en compte un certain nombre de problèmes concrets sur lesquels on pourrait arriver à s'entendre. J'appelle cela des problèmes techniques dans la mesure où il s'agit d'ajuster les lois existantes aux réalités nouvelles que sont la décentralisation et les crédits limitatifs. Dans ce sens, cela me paraît sagesse, sous réserve d'inventaire, bien entendu.

*— Est-il suffisant pour vous d'éliminer la perspective de titularisation des maîtres ?*

— Je ne vois pas comment une loi qui parlerait de problèmes purement techniques pourrait reprendre des éléments non seulement comme la titularisation, mais aussi comme l'établissement d'intérêt public (EIP), qui étaient de longue échéance.

*— Pensez-vous qu'un nouveau texte puisse être présenté dès l'automne ?*

— Dans la mesure où il ne traite que des ajustements techniques, on peut les régler assez rapidement. Ainsi, les crédits limitatifs : nous sommes déjà dedans depuis deux budgets. Il s'agit surtout de voir en lien avec le gouvernement les conditions d'ajustement. A la limite, nous n'avons pas besoin de loi, sinon de loi de finances. Quant à la décentralisation, elle pose un problème plus délicat parce que c'est celui des communes.

*— Si les laïques renoncent à la titularisation, ils attendent qu'en échange vous renonciez à l'obligation financière des communes. Y êtes-vous prêt ?*

— Il faut une situation financière qui permette aux écoles de vivre. Mais il n'est pas évident que la prise en charge financière — nécessaire pour que la liberté existe — doive être réalisée exclusivement par les communes. Il peut y avoir d'autres solutions, des expériences à faire : départementalisation, regroupement communautaire par exemple. Le problème n'est pas de ressusciter une école publique dans toutes les communes qui n'en ont pas, mais de prendre en compte les réalités démographiques des bassins de population. Après tout, le problème de l'obligation financière n'a pas été posé au niveau des départements ou des régions à qui l'Etat va transférer des crédits pour la prise en charge des collèges et des lycées, alors qu'il abandonne les communes responsables des écoles primaires depuis la loi de 1886 à leur triste sort.

*— Un accord vous semble possible ?*

— On est d'accord pour qu'il y ait un apaisement, pour qu'on voit les problèmes réels sans idéologie, sans volonté d'hégémonie.

*— Etes-vous optimiste ?*

— Non. Mais je constate qu'on en arrive à poser les problèmes au-delà des clivages qui me semblent dépassés. »

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

## LES XXIII[es] JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

# Un entretien avec M. Samaranch

(Suite de la première page.)

*Le département d'État américain n'a pas fourni d'explication sur ce refus. La charte olympique prévoit l'octroi de visas automatiquement pour les athlètes et les officiels. Ce n'est pas le cas pour les journalistes. A l'avenir, nous allons mettre cette obligation dans la charte ».*

Cette défection de dernière minute n'affecte guère M. Samaranch. *« Du moment qu'il y a plus de cent vingt nations représentées, la participation sera toujours record. »*

Sa première impression sur l'organisation est néanmoins favorable. *« Les installations sportives sont de premier ordre. Je crois que ces jeux seront très bons. »* Et il se garde de jeter la pierre aux absents. *« Les autorités américaines ont connu quelques maladresses avec les Soviétiques, qui, de leur côté, ne pouvaient pas comprendre qu'un mouvement comme « Ban the Soviets » ait fait placarder des affiches en cyrillique invitant les sportifs de l'Est à passer à l'Ouest. Il est difficile d'imaginer comment on peut trouver des sanctions au boycottage. Mais nous allons y réfléchir lors d'une session extraordinaire du CIO en décembre prochain à Lausanne. »*

*» Je sais que le président du Comité olympique français, M. Nelson Paillou, a proposé de retirer l'organisation des Jeux de 1988 à Séoul en raison de la position internationale de la Corée du Sud. Ce n'est pas raisonnable. Le CIO a pris un engagement à l'égard de Séoul. Il ne peut pas revenir sur sa parole. Du reste, le 29 septembre prochain, j'irai dans la capitale sud-coréenne pour assister à l'inauguration du stade olympique. »*

C'est une œuvre de longue haleine à laquelle M. Samaranch s'est attelé. La machine olympique est dure à manœuvrer. *« Le mot amateur a été rayé de la charte en 1972. Pourtant, tout le monde continue à l'employer. Or il n'est pas concevable d'appliquer aux sportifs les mêmes critères qu'en 1920. D'autant que nous vivons dans un monde divisé en deux grands systèmes politiques qui ont chacun leur propre organisation du sport. Aussi doit-on faire attention à ne pas créer de discrimination. Tous les sportifs doivent avoir le droit de participer dans les mêmes conditions. »* L'ouverture des Jeux aux footballeurs professionnels et aux tennismen constitue une grande avancée dans ce sens.

Une autre source de progrès devrait venir de la modernisation de l'organisation du CIO lui-même. *« Progressivement nous nous sommes ouverts aux femmes — quatre membres maintenant — et à un plus grand nombre de pays du tiers-monde. Cela doit continuer, mais il n'est pas question de donner une voix par pays : les organisations internationales qui fonctionnent sur ce principe ne donnent pas un bon exemple d'efficacité. »*

### Six villes candidates pour 1992

L'un des problèmes est l'alourdissement du programme des compétitions. *« Il y a de plus en plus de sports nouveaux qui frappent à la porte. S'ils sont représentatif, au niveau mondial, il faut les accueillir, mais le nombre des épreuves est de plus en plus dur à gérer, un congrès va être consacré à l'allégement du programme en 1985. »*

Malgré tout, M. Samaranch reste optimiste pour l'avenir des Jeux. *« Dans le contexte économique spécifique aux Etats-Unis, Los Angeles a montré que les Jeux n'étaient pas forcément déficitaires. En adaptant le système du financement privé, de nombreuses villes pourront être candidates. Il y a d'ores et déjà six villes sur les rangs pour 1992, alors que nous n'avions pas eu le choix pour Los Angeles. »*

ALAIN GIRAUDO.

## Etoiles en mouvement

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Des étoiles en mouvement symbolisent les Jeux de Los Angeles. *« Stars in motion »* est le leitmotiv des vedettes d'Hollywood. Avec Carl Lewis, bien d'autres vedettes du sport sont déjà au firmament olympique : Coe Sebastian, Cram Steve, Ovett Steve : le brelan d'as du demi-fond britannique. A eux trois, ils détiennent tous les records du monde du 800 mètres au mile, tous les titres mondiaux et olympiques. Ils sont indissociables au moment de faire un pronostic.

● ROBERT DE CASTELLS : l'Australien au cœur de pierre. — Alberto Salazar a couru le marathon en quelques centièmes de seconde de moins que lui, mais tous ceux qui ont affronté le champion du monde sur la distance mythique des 42,195 kilomètres ont cédé à son train d'enfer.

● MICHAEL GROSS : le sous-marin allemand. — Imbattable sur 200 mètres nage libre et papillon depuis quatre ans, ce géant âgé de vingt ans est la plus grosse menace pour l'armada des nageurs américains. Il attend sa consécration olympique pour devenir pilote de ligne.

● LI NING : la miniature chinoise. — S'il ne fait pas de faute comme aux derniers championnats du monde, ce gymnaste miniature devrait assurer à la Chine populaire la première médaille d'or individuelle dans le sport le plus télégénique. Mais il a déjà prouvé que son travail au sol était parfait.

● GREGG LOUGANIS : l'ange américain. — Trois fois champion du monde au tremplin de haut vol, il est le premier plongeur à avoir obtenu la note maximale de 10 avec trois vrilles et demie arrière.

● EDWIN MOSES : la science des haies. — Physicien dans l'aéronautique, il a mis lui-même au point le programme informatique de son entraînement qui lui a permis de détenir le record du monde et d'être invaincu depuis 1979 sur 400 mètres haies. A trente ans, il envisage de continuer sa carrière sur 800 mètres.

● DALEY THOMSON : l'Hercule britannique. — L'Allemand de l'Ouest, Hingsen, s'est emparé du record du monde de décathlon, et, dans une confrontation d'hommes, il n'y a pas d'athlète plus fort que le champion olympique dans les dix travaux d'Hercule du stade.

● YASURO YAMASHITA : le seigneur des tatamis. — Détenteur de quatre titres mondiaux, Yamashita a réalisé un exploit unique dans les annales du judo en gagnant, sept années consécutives, le titre de champion toutes catégories. Il ne lui manque plus qu'une médaille d'or olympique pour être le plus grand judoka de tous les temps.

● ZHU JINHUA : la tour de Shanghai. — Né pendant l'année du Lapin, Zhu doit encore monter la barre d'un centimètre pour être le premier homme à franchir 2,40 mètres. Il en est capable. Il peut aussi profiter de son expérience malheureuse d'Helsinki pour gagner le concours olympique.

A. G.

## LE BUDGET 1985 DE L'AUDIOVISUEL

# « Mieux gérer le présent et préparer l'avenir »

**Qui avait prédit une croissance zéro pour le budget 1985 du service public de l'audiovisuel ? Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication dans un souci de prudence avant les arbitrages interministériels ? Les PDG inquiets qui n'ont pas hésité à monter *« au créneau »* pour défendre la cause de leurs chaînes ?**

**Qu'importe puisque la hausse finalement annoncée du budget global (+ 5,6 %), le coup de pouce aux programmes et à la création, et le souci de préparer l'avenir viennent d'apporter un démenti à ces alarmes. Certes, pas question de largesses ni d'audace mais bien de gestion plus stricte, plus rigoureuse aussi, une nouvelle présentation du budget distinguant désormais les charges de fonctionnement qu'il s'agit de réduire, de dépenses de programmes qui doivent être augmentées.**

**Pas question non plus de remettre en cause le rôle essentiel du service public qui reste la pièce maîtresse du système mais autour duquel le discours, la réflexion, ont bien évolué. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication l'a prouvé, vendredi 27 juillet, en présentant à la presse son projet de budget 1985. Des propos plus réalistes, plus lucides que ces dernières années. Un discours plus moderne aussi, bien dans la note du gouvernement de M. Fabius. Car voilà enfin le service public appréhendé dans son nouveau contexte, face à une situation de concurrence créée à la fois par l'évolution des techniques et des mœurs et par une volonté politique maintes fois réaffirmée.**

**Fini le temps où le service public pouvait en toute tranquillité adopter la politique du repli ou du splendide isolement. L'arrivée du câble, du satellite et, plus rapidement, de Canal Plus, le bousculent déjà et risquent de le maltraiter si on ne lui donne pas les moyens de riposter. D'où cette enveloppe de plus de 1 milliard de francs destinée tout entière à l'avenir, d'où cette ouverture enfin possible de nouveaux créneaux dans les grilles de programmes, à de nouveaux horaires et que la Régie française des espaces (RFE), bientôt en place, pourra contribuer à financer.**

**On pense bien sûr à la télévision du matin pour laquelle les trois chaînes ont élaboré des projets et dont Antenne 2 s'apprête à donner habilement, durant les Jeux olympiques, un premier aperçu. Concurrence ! Impossible, déclare M. Fillioud, *« ce serait un gaspillage inacceptable des fonds publics pour la satisfaction d'une audience restreinte. Il faut élaborer un projet commun et procéder à une répartition harmonieuse d'émissions nouvelles entre les différents organismes ».***

**Rude perspective en vérité. Mises en concurrence forcée depuis 1974, les trois chaînes n'ont guère l'habitude de se prêter aux opérations de concertation. Une lacune qui pourrait coûter cher au service public. Devant l'accroissement du secteur privé, n'est-il pas urgent de présenter enfin une ambition commune ?**

**ANNICK COJEAN.**

**I. – Une progression modérée des ressources, désormais gérées de façon plus stricte.**

Le budget global du service public augmentera de 5,6 % par rapport à celui de 1984 et s'élèvera en 1985 à 11,076 milliards de francs. Les taux de la redevance sont relevés de 4,7 %, atteignant ainsi 346 francs pour les récepteurs noir et blanc, 526 francs pour les récepteurs couleur et 641 francs pour les magnétoscopes. Les recettes de la publicité de marques devraient rapporter 2,9 millards de francs, soit 25,6 % des ressources globales du service public.

L'effort de transparence des budgets et des comptes accomplis en 1984 avec la mise en œuvre des budgets fonctionnels détaillant par fonction – programme, information, personnel... – les grands types de dépenses des organismes sera prolongé dans trois directions :

1) Des économies seront réalisées sur les dépenses de fonctionnement des sociétés (50 millions), désormais clairement identifiées et ne toucheront pas les dépenses de programmes.

2) Les objectifs des sociétés dans ce domaine ne figureront plus seulement sur la loi de finance en volume financier mais aussi en termes physiques, c'est-à-dire en nombre d'heures que les chaînes s'engageront à fournir.

3) Une procédure de contrôle de l'engagement de certains types de dépenses sera mise en œuvre et le suivi des coûts sera amélioré.

**II. – Des moyens nouveaux pour « préparer l'avenir ».**

Un montant exceptionnel dépassant le milliard de francs est engagé dans le budget 1985 pour permettre au service public de la radio-télévision de s'adapter aux évolutions technologiques et à la concurrence des nouveaux médias, selon quatre priorités

1) Produire plus de programmes.

Une dotation à la création de 217 millions de francs a été inscrite dans le budget, dont 110 millions pour la fiction lourde et les nouvelles émissions sur TF 1 et Antenne 2, 55 millions pour la grille régionale de FR 3 et un certain nombre de mesures spécifiques, notamment la création radiophonique (rétablissement du budget de France-Culture).

2) Moderniser l'outil de production.

210 millions de francs en mesures nouvelles ont été prévus à cet effet, qui permettront notamment : l'achat de quatre-vingts caméras Betacam (caméra-magnétoscope incorporé) pour les centres régionaux de FR 3 ; la mise en œuvre du plan de regroupement des studios de la Société française de production (SFP) *« qui doit redevenir le premier pôle de production audiovisuel en Europe »* ; le démarrage du plan de valorisation économique des archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ;

3) Poursuivre la décentralisation et l'action internationale.

La décentralisation bénéficiera de 155 millions de francs : poursuite de la régionalisation de FR3, du plan de décentralisation de Radio-France, installation de la deuxième chaîne de télévision dans deux départements d'outre-mer (Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon) ; également développement de Radio-France internationale, qui va bientôt émettre vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur toute l'Amérique latine.

4) Associer le service public au développement des nouveaux médias (câble et satellite).

Une aide financière a notamment été prévue au bénéfice de TV 5, la chaîne francophone reprise par les câblo-distributeurs d'une dizaine de pays européens pour permettre l'allongement de la durée des programmes et l'amélioration des contenus, alors qu'un emprunt de 210 millions de francs est prévu pour poursuivre la réalisation du projet français de télévision directe qui impliquera à la fois Télédiffusion de France (TDF) et les sociétés de programme.

**A. C.**

## LA MORT DE JAMES MASON

# Le grand Anglais de Hollywood

***L'acteur britannique James Mason est mort le 27 juillet à Lausanne (nos dernières éditions).***

James Mason disparaît, à la veille de la sortie en France de la version intégrale d'*Une étoile est née*, comme si, brusquement, son personnage de Norman Maine, l'acteur s'enfonçant dans les flots, lui avait fait signe de donner la dernière touche à ce qui fut, sans doute, sa plus belle création.

Né le 15 mai 1909, à Huddersfield (Yorkshire), il abandonne le projet d'une carrière d'architecte pour être comédien de théâtre en 1931. Quatre ans plus tard, il débute dans le cinéma anglais, tourne film sur film sans arriver à percer. Enfin, en 1943, on reconnaît son talent dans *l'Homme en gris*, de Leslie Arliss. *L'Homme fatal*, d'Anthony Asquith (1944), puis *le Septième Voile*, de Compton Bennett (1945), achèvent de faire de lui une vedette grâce à des rôles ambigus, incisifs. Les portes de Hollywood vont s'ouvrir, après le succès international de *Huit Heures de sursis* (Carol Reed, 1947), où il incarne un révolutionnaire irlandais traqué dans Belfast, marqué par le destin du « réalisme poétique » hérité de Marcel Carné.

La personnalité de James Mason résistera toujours aux stéréotypes hollywoodiens. Il restera anglais par sa prestance, sa diction impeccable, son jeu retenu, son humour quelque peu distant. En 1949, deux films avec Max Ophuls : *Caught* et *les Désemparés*, le rôle de Gustave Flaubert dans *Madame Bovary*, de Minnelli, sont le lever de rideau d'une carrière américaine. Moderne « Hollandais volant » de *Pandora* (Albert Lewin, 1950), avec Ava Gardner, il est aussi l'étrange espion de *l'Affaire Ciceron* (1952), réalisé par Joseph Mankiewicz.

Celui-ci le dirige, à nouveau dans *Jules César* (1953), où, avec le rôle de Brutus, il oppose la plus pure tradition shakespearienne au style névrotique de l'Actor Studio apporté par Marlon Brando. Un professionnalisme sans défaut (ce qu'on aime, par dessus tout, à Hollywood) permet, sans doute, à James Mason, de tourner, régulièrement, quatre à cinq films par an. Il a quarante-cinq ans lorsque *Une étoile est née* lui donne, auprès de Judy Garland, l'auréole romantique, dramatique, bouleversante d'un acteur de Hollywood sombrant dans l'alcoolisme, la déchéance, tout en portant, par amour, une petite chanteuse au rang de star.

Capitaine Nemo de *Vingt Mille Lieux sous les mers*, (Richard Fleischer 1954), professeur névrosé de *Derrière le miroir* (1956) où éclatent les fulgurances du style de Nicholas Ray, James Mason suit son chemin, se retrouve interprète de Hitchcock (*la Mort aux trousses* (1959), de Stanley Kubrick (*Lolita*, 1962, était un de ses films préférés), de Richard Brooks (*Lord Jim*, 1965), pour ne citer que les meilleurs. A partir de 1970, la cadence se ralentit, même si le talent de l'acteur ne faiblit pas. James Mason ignore la routine et connaît le juste poids de ses interprétations.

Parmi ses dernières interprétations, on retiendra *Autobiographie d'une princesse*, de James Ivory (1975), *Ces garçons qui venaient du Brésil*, de Franklin J. Schaffner (1978) et, surtout, *le Verdict*, de Stanley Lumet (1982), où il paraissait d'une force à toute épreuve.

**JACQUES SICLIER.**

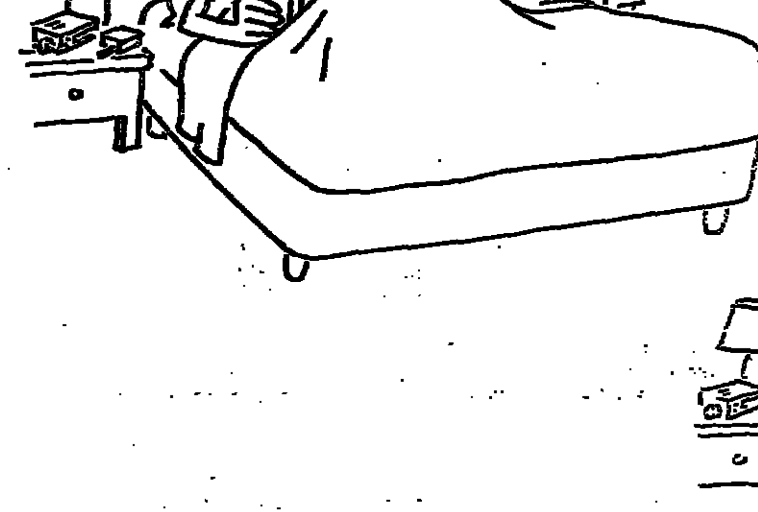
# Été

## *Histoire d'Amour* par Konk

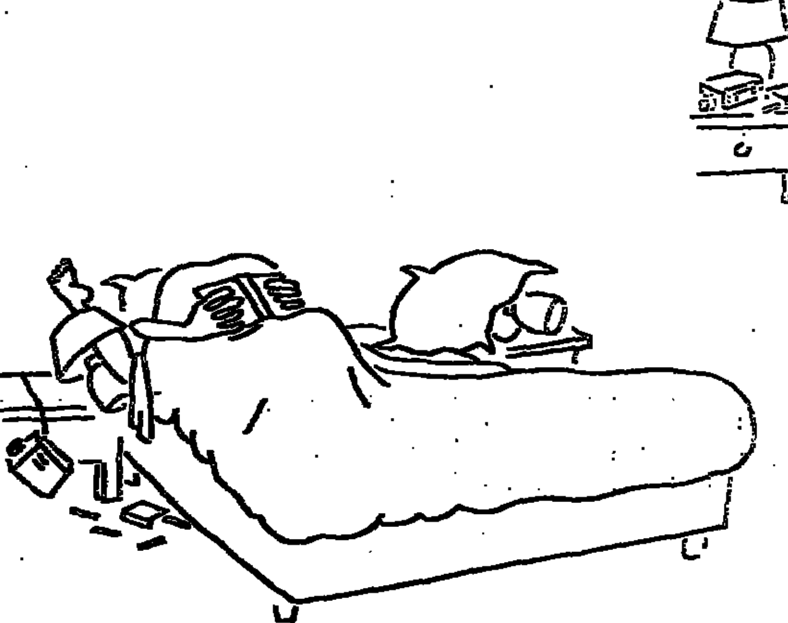
*Résumé. – Inlassablement, il pensait à la belle époque de leurs amours. Et peut-être se surprenait-il à se reprocher certaines négligences. Qui l'eût cru ?*

QU'EST-CE QU'ON ETAIT BIEN ENSEMBLE POURTANT !

COMMENT POUVAIT-ELLE AVOIR TOUT OUBLIÉ ?









*(A suivre.)*

# Paris / programmes

# théâtre

## *Les salles subventionnées*

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), sam., dim. (dern.) à 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline ; 20 h 30, dim. 14 h 30 : le Misanthrope.

## *Les autres salles*

**ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), sam., 20 h 30 : Cocteau-Jarry (dern.).

**ATELIER** (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; sam., 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

**CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY** (296-87-86), sam., 21 h : Dialogues des carmélites (dern.).

**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) sam. 17 h 30 et 21 h ; dim., 15 h 30 : Reviens *dormir* à l'Elysée.

**DIX HEURES** (606-07-48), sam., 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

**ÉDOUARD VII** (742-57-49), sam., 20 h 30, dim. 15 h (dern.): Treize à table.

**ELDORADO** (208-13-50), sam., 20 h 30, dim. 16 h : L'Arlésienne.

**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18), sam., 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) sam., dim., I. 20 h 15 : 6 heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. sam., dim., 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. – Petite salle, sam., dim., 22 h 30 : Duo Cobra.

**MADELEINE** (265-07-09), sam., 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

**MARIE-STUART** (508-17-80), sam., 20 h 30 : Patatis et patatas.

**MICHEL** (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30 : On dînera au lit (dern.).

**MONTPARNASSE** (320-89-90), sam., 21 h : Exercices de style (dern.).

**ŒUVRE** (874-42-52), sam., 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), sam., 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

**POCHE** (548-92-97), sam., 21 h : Le plaisir de l'amour (dern.).

**RENAISSANCE** (208-18-50), sam., 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47), sam., 21 h : Théâtre de Bouvard.

**TEMPLIERS** (303-76-49), sam., 20 h 30 (dern.) : Offertes à tous en tout mignonnes.

**THÉATRE A.-BOURVIL** (373-47-84), sam., 20 h 45 (dern.) : la Revanche de Nana ; sam., 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**VARIÉTÉS** (233-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

## *Le music-hall*

**LUCERNAIRE** (544-57-34), sam., 21 h : A. Tome.

**OLYMPIA** (742-25-49), sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : Frénésie des mers du sud.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), sam., 21 h : Le Feu à la tête (dern.).

**STUDIO BERTRAND** (783-64-66), dim. 16 h : Folies étrangères d'Offenbach.

**TROTTOIRS DE BUENOS AIRES** (260-44-41), sam., 22 h 30 : O. Piro.

## *Les concerts*

**DIMANCHE 29**

**Eglise Saint-Louis en l'Ile**, 18 h 30 et 21 h : Le Concert spirituel (Telemann, Vivaldi, Haendel).

**Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière**, *16 h 30 : M. Guyard (Buxtehude, Bach).*

## *Festival estival de Paris*

(549-14-83)

**Bateaux-mouches**, sam., 15 h 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Poulenc, Khatchaturian, Azevedo...)

**Maisons-Laffitte, Château**, dim., 17 h 30 : A. Glattauer (Thomas, C. Ph. E. Bach, Caplet...)

## *Jazz, pop, rock, folk*

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : P. Sellin/B. Vasseur.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), sam., 22 h : P. Blain.

**FORUM** (297-53-47), sam., 21 h : Tokoto Ashanty.

**NEW MORNING** (523-51-41), sam., 21 h 30 : la Manigua.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), sam., dim., 23 h : K. Drew Trio.

**PHIL'ONE** (776-44-26), sam., 22 h 30 : Apartheid not.

**SLOW CLUB** (233-84-30), sam., 21 h 30 : R. Franc Dixieland (dern.).

**TROIS MAILLETS** (354-00-79), sam., 23 heures : la Velle.

## *Spectacle d'eau*

**ESPLANADE DE LA DÉFENSE**, Fontaine Agam (979-00-15), sam., 22 h : Daphnis et Chloé.

# cinéma

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**SAMEDI 28 JUILLET**

Hommage à G. Morlay : 15 h, Entente cordiale, de M. L'Herbier ; 17 h, Elles étaient douze femmes, de G. Lacombe ; Aspects du cinéma japonais : 19 h, Contes fantastiques de Yotsuya : Tokaido, de N. Nakagawa ; 21 h, *la Maison hantée du chat fantôme*, de N. Nakagawa.

**DIMANCHE 29 JUILLET**

Hommage à G. Morlay : 15 h, l'Arlésienne, de *M. Allégret* ; 17 h, *le Destin fabuleux* de Désirée Clary, de S. Guitry ; Aspects du cinéma japonais : 19 h, le Corbillard qui se promène, de H. Sato ; 21 h, l'Enfer, de N. Nakagawa.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**SAMEDI 28 JUILLET**

15 h, Remous, de E.-T. Greville ; 17 h, Cinéma japonais : la Femme de la brume, de H. Gosho ; 19 h, l'Épouvantail, de J. Schatzberg ; 21 h, Pour Electre, de M. Jancso.

**DIMANCHE 29 JUILLET**

15 h, Le crime de M. Lange, de J. Renoir ; 17 h, Cinéma japonais : les Enfants *dans le vent, de H. Shimizu ; 19 h*, John McCabe, de R. Altman ; 21 h, Blue collar, de P. Schrader.

## *Les exclusivités*

**A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT** (A., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er* (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, *12e (343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-93-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**ALSINO Y EL CONDOR** (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**LES ANNÉES DÉCLIC** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**LES ARAIGNÉES** (All.) : Studio Saint-*Séverin, 5e (354-50-91).*

**LE BAL** (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e *(634-25-52).*

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

**BOUNTY** V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**LES BRANCHES DU BAHUT** (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-*56-31) : Paramount Galaxie 13e* (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**BUSH MAMA** (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

**CANNON BALL II** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e *(325-71-08)* ; *UGC* Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**CARMEN** (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

**LE CHEVALIER DU MONDE PERDU** (*) (Italo-Américain, v.o.) : Ambassade, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

**LA CLÉ** (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-*50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246*-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

**LA CONDITION DE L'HOMME** (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**CONTRE TOUTE ATTENTE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

***LES COPAINS D'ABORD*** *(A., v.o.) :* Cinoches, 6e (633-10-82).

**DENT POUR DENT** *(A., v.f.) : Rex*, 2e (236-83-93).

**LA DÉESSE** (Indien, *v.o.*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

**EMMANUELLE IV** (**) (A., V.f.) : *George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e* (770-72-86).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

**L'ÉTOFFE DES HÉROS** (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

**LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000** (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**LA FEMME PUBLIQUE** (*) (Fr.) : Im*périal*, 2e *(742-72-52)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**FOOTLOOSE** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**FORBIDDEN ZONE** (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

**FORT SAGANNE** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

**LA FRANCE INTERDITE** (**) (Fr.) : *Paramount Marivaux, 2e (296-80-40)* ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**FRAULEIN S.S.** (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**HERCULE** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-*41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Murat, 16e (651-99-75).

**L'HOMME A FEMMES** (A., v.o.) : Paramount *Odéon, 6e (325-59-83)* ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; *UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. :* Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

**LADY LIBERTINE** (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

**LIQUID SKY** (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

**LOCAL HERO** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e *(326-58-00)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES MALHEURS DE HEIDI** (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**MARIA CHAPDELAINE** (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

***MES CHERS AMIS N° 2*** *(It., v.o.) :* Balzac, 8e (561-10-60).

***MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS*** (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

**MISSISSIPPI BLUES** (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

**LE MYSTÈRE SILKWOOD** (A., *v.o.*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

**NEW-YORK 2 HEURES DU *MATIN*** (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er *(297-49-70)* ; Publicis *St-Germain, 5e (222-72-80)* ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, *18e (522-47-94)* ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**NOTRE HISTOIRE** (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

**PARIS VU PAR... (20 ans après)** (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**PERMANENT VACATION** (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

**PINOT SIMPLE FLIC** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA *PIRATE*** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) : Quintette, 5e (633-79-38).

***PRÉNOM CARMEN*** *(Fr.) : Grand Pavois* (h. sp.), 15e (554-46-85).

**QUARTETTO BASILEUS** *(It., v.o.)* : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TENDRES PASSIONS** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**TONNERRE** (A. v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

**TOOTSIE** (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN AMOUR DE SWANN** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

**UNDER FIRE** (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet BeauGrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de *Lyon, 12e* (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

***UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE*** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**UN HOMME PARMI LES LOUPS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL** (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

**VIVA LA VIE** (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

**VIVE LES FEMMES** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**V'LA LES SCHTROUMPFS** (A., v.f.) : *Saint-Ambroise*, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

**XTRO** (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières*, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

**YENTL** (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**BARBEROUSSE** (Jap., v.o.) : *Saint-Lambert*, 15e (532-91-68).

**L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS** (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**BARRY LYNDON** (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

**BLOW UP** (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

**CONAN LE BARBARE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**CORRESPONDANT 17** (A., v.o.) : *Ciné-Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**ET LA TENDRESSE BORDEL N° 2** (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**EXCALIBUR** (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; *George-V*, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**FAME** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

**LE FAUX COUPABLE** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA FILLE DE RYAN** (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Lumière, 9e (246-49-07).

**FENETRE SUR COUR** (A., v.o.) : *Reflet Quartier Latin*, 5e (326-84-65).

**LES GUERRIERS DE LA NUIT** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(544-14-27)* ; *UGC Boulevard*, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LADY LOU** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LES TROIS LANCIERS DU BENGALE** (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

## *Les grandes reprises*

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

**AMERICA AMERICA** (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

**Le Monde Informations Spectacles**
**281 26 20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés).
**Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club**

***Samedi 28 juillet - dimanche 29 juillet***

## LES FILMS NOUVEAUX

**LE CHALLENGER**, film américain de Davis Fisher ; v.f. : Rex, 2e (236-*83-93) ; Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount *Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**MISSION FINALE**, film américain de Ciro H. Santiago ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**SIGNÉ : LASSITER**, film américain de Robert Young ; *v.o.* : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e* (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount *Montmartre*, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

# PARIS EN VISITES

**LUNDI 30 JUILLET**

« La tour Eiffel », 15 heures, pilier nord, Mme Colin.

« Champ-de-Mars, colline de Chaillot : les expositions universelles », 15 heures, entrée du Musée des monuments français, M. Gazquez Romero.

« Les rois maudits : leurs palais et la Conciergerie », 1, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois.

« Idée de la nature au siècle de Diderot », 15 heures, Jardin des plantes entrée principale, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat et le palais du Luxembourg », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Le 6 février 1934* », 15 heures, 1, rue Royale (B. Czarny).

« Provence, Languedoc et Cathares au XIIe siècle », 15 heures, Musée des monuments français (R. Boulo).

« Le Pont-Neuf », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (*Paris autrefois*).

« Passages et jardins de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, portail de l'église Saint-Médard.

« La forteresse royale de Vincennes », 15 heures, entrée principale, (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

**MARDI 31 JUILLET**

« Les manufactures des Gobelins », 14 h 30, avenue des Gobelins, Mme Dubesme.

« Les tombeaux des rois à Saint-Denis », 14 h 45, devant la basilique, Mme Legrégeois.

« Le gothique rayonnant à la Sainte-Chapelle », 15 heures, à l'entrée, Mme Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« La mosquée », 15 heures, devant l'entrée place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, côté marché au fleurs (Mme Lasnier).

« Hôtels célèbres du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple.

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, bd de l'Hôpital (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3763**

**HORIZONTALEMENT**

*I. Déploiement de forces.* – *II. Toujours près des côtes. Se suivent en* glissant. A donc été apprécié mais pas obligatoirement approuvé. – III. Nous *donne* la *main quand* on le sort. Permet de « travailler » ses muscles. – IV. Nourriture de félidés. Donne du travail à des personnes en quête de situation. – V. Souvent reconnu avant d'être adopté. Timbre que l'on souhaiterait rare. – *VI.* La fleur des Indes. Laisser transparaître sa peine. – VII. La poule aux œufs d'or à l'époque de la poule-au-pot. Symbole. – VIII. N'eut donc pas un bon geste. Intervient dans les moments graves. Emis par surprise. Grecque. – IX. Religieuse. Il vaut mieux ne pas en avoir la bouche pleine. – X. Ne ménage pas ses effets. Sont mises sur le même plan. – XI. Fit toute la lumière. Peut aller de la menace à la correction. – XII. Doit être retenu ou est donc retenu. Il en est un qui cale, l'autre qui est calé. Personnel. – XIII. Pèse ou protège. Pas simple du tout. – XIV. *Fait donc partie* des corps constitués. Sont régulièrement pris *d'engourdissement. Un* peu de peine. Avec lui, on n'hésite pas à tirer un trait. – XV. Était réputé pour avoir un bon « caractère ». Ensemble à carreau.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

**VERTICALEMENT**

1. Juge d'instruction. Mine de sel. – 2. Dit peu mais fait entendre beaucoup. *La rentrée des classes.* – 3. Fait ressortir ce qu'il y a parfois de bête en l'homme. Désigne un prélat. – 4. On y étudie tout en passant des examens. Jadis, sans équipage. Elle nous éclaire ou elle nous en fait « baver ». – 5. Façon de se lever ou de se *coucher*. N'a *donc* presque plus de traits ni de ligne. Partie de « boule ». – 6. Participe passé. Pour eux, les carreaux étaient des piques. – 7. N'apprécie guère d'être tiré du lit. Bestiole. Une belle nappe. – 8. S'attacha surtout au mobile du crime. Ne sont donc *pas* restés sans occupation. Lettres qui expriment une *certaine chaleur*. – 9. *Source* de vie ou source de mort. Abréviation. – 10. De beaux restes *sous une robe* douteuse. Devient « malade » en *perdant sa température.* – *11.* De quoi donner des frémissements. Arrêt de *rigueur. Grande* première. – 12. Transforme le souffle en air. *Invite les populations à évacuer* avec discipline. – 13. Facile à prévoir par *certaines lignes de la main.* Demande de supplément. – 14. *Classe privilégiée. Personnel.* – 15. Promesses de grains. Se présente *toujours les mains en l'air.*

**Solution du problème n° 3762**

*Horizontalement*

I. Lampisterie. Nid. – II. Economique. Se. – *III.* Gêné. Iru. Narrés. – IV. Ur. Lei. Ima. Ré. – V. Me. Mollassonnes. – VI. Po. Ein. Suée. – VII. Epilé. Rg. Ers. Té. – VIII. Ré. Oc. Eleis. Der. – IX. Sargasses. Note. – X. Gaule. Pacage. – XI. *Risée.* Prématuré. – XII. Os. Secouriste. – XIII. Ute. Sac. Etai. Te. – XIV. Tête. Ho ! Iseran. – XV. Escrimeuse. Rond.

*Verticalement*

1. Légumiers. *Route.* – 2. Acéré. Péagistes. – 3. Mon. Pi. Ras. Etc. – 4. Pneumologues. Er. – 5. Io. Ecalées. – 6. Smille. Se. Çà. – 7. Tirelires. Poche. – 8. Equiangle. Ru. Où. – 9. Ru. Espéré. – 10. Ienissei. Amitié. – 11. Amours. Casas. – 12. Crânes. Nattier. – 13. Ne. Dogue. Ro. – 14. Isère. Téter. Tan. – 15. Désespéré. Etend.

**GUY BROUTY.**

هكذا من الأصل

# Radio-Télévision

## Samedi 28 juillet

**Pour une meilleure harmonisation des programmes, il a été décidé que la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, en direct de Los Angeles, serait retransmise samedi soir sur A2 seulement, et non sur TF 1, comme il avait d'abord été prévu.**

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Série : Columbo.**
*Un homme très riche est retrouvé mort peu de temps avant son mariage. Le lieutenant Columbo est chargé de l'enquête.*

**21 h 45 Opéra : « Carmen », en direct du Théâtre antique d'Orange.**
En simultané avec France-Musique. D'après une nouvelle de Prosper Mérimée. Musique de Georges Bizet. Mise en scène de R. Terrasson. Par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus. Avec : S. Toczyska, B. Hendricks, A.-M. Grain, J. Carreras, J. Van Dam, Y. Bisson, les chœurs de l'Opéra de Lyon, de Marseille, du Théâtre d'Avignon. Chorégraphie : C. Romero.
*C'est décidément l'année « Carmen », vue cette fois par René Terrasson. L'opéra (en 4 actes) de Georges Bizet (d'après la nouvelle de Mérimée) raconte la désormais fameuse histoire d'amour, de jalousie, de séduction et de mort entre une jolie bohémienne, le jeune don José, sa fiancée, un toréador... C'est Stéfania Toczyska qui interprète Carmen et Barbara Hendricks, Micaela.*

**0 h 45 Alfred Hitchcock présente : Arthur.**
Série de courts métrages présentés et réalisés par A. Hitchcock.
Arthur, *d'après une nouvelle d'Arthur Williams. Un célibataire endurci, constamment relancé par une jeune femme, ne voit qu'une solution pour empêcher le mariage : la supprimer.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Variétés : Bourvil, un éclat de rire.**
Par C. Dupuis et R. Pradines.
*Un divertissement à l'image de ce « brave homme », comme il a souvent été qualifié, un des comiques les plus populaires, en France en tout cas. Des sketches de Bourvil, des témoignages d'amis et de professionnels.*

**21 h 35 Magazine : les enfants du rock.**
The Pretenders ; Festival pop à Montreux (avec Elton John, Nena, Vetravox, Bananarama, Queen, etc.

**23 h Journal.**

**23 h 20 Bonsoir les clips.**

**0 h Musique : Reggae Sunsplash.**

**0 h 35 Rickie Lee Jones.**
*La chanteuse de jazz et de rock interprète* Young Blood, Chuch E. Is in Love, My Funny Valentine...

**1.25 Jeux olympiques à Los Angeles.**
Cérémonie d'ouverture, en direct.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Feuilleton : Dynastie.**
*Jeff quitte Fallon, croyant que celle-ci s'est fait arrêter ; Krystle pense que son mari la trompe. Meilleur ou pire que Dallas ?*

**21 h 25 La dernière manchette.**
Proposé par Gérard Jourd'hui.
*Aujourd'hui, c'est un match de catch de 1960 qu'on va revivre, commenté par Roger Couderc : l'Ange blanc masqué contre André Bolley. Ils échangeront ensuite leurs souvenirs. Michel Drey et Roger Delaporte transformés en professeurs commentent les prises. Après les actualités de l'époque, on passe au second match, Franz Van Bruyter contre Bob Ufo, un « combat bûcherons » disséqué par une belle brochette d'invités.*

**22 h 40 Journal.**

**23 h Musiclub.**
*Musique traditionnelle de l'Inde, avec Ravi Shankar.*

### FRANCE-CULTURE

**20 h Dramatique :** *Derrière la nuit*, de C. Semprun-Maura ; avec D. Colas, N. Borgeaud, Y. Clech...
**21 h 50 Musique :** la chanson et son enseignement ; les Ateliers chanson de Paris et d'Ile-de-France à La Tanière.
**22 h 30 Relecture :** Colette.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h Musiques à danser :** œuvres de Martin, de Falla, Bach, Corelli, Debussy, Stravinski, Salaverde, Marini.
**21 h 30 Concert** (en liaison avec TF 1), en direct des Chorégies d'Orange : « Carmen », de Bizet, par les chœurs des opéras de région et l'Orchestre national de Lille, direction J.-C. Casadesus.

## Dimanche 29 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**9 h Emission islamique.**
**9 h 15 A Bible ouverte.**
**9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
**10 h Présence protestante.**
**10 h 30 Le jour du Seigneur.**
**11 h Messe célébrée avec la paroisse Saint-Genès à Thiers (Puy-de-Dôme).**
**11 h 55 Quarante ans déjà.**
**12 h Souvenez-vous... il y a quatre ans, Moscou.**
*Les grands moments des J.O. de Moscou en 1980.*
**13 h Journal.**
**13 h 25 Série : Agence tous risques.**
**14 h 20 Sports-vidéo.**
Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ; tiercé à Enghien et variétés.
**17 h 40 Les animaux du monde.**
Les oiseaux des neiges.
**18 h 10 Série : Des autos et des hommes.**
De H. de Turenne et A. Barret. Réal. Cl. Savarit.
*Citizen Ford (1900-1914) : évocation de l'Amérique du début du siècle, continent sans routes.*
**19 h Série : Jesse Owens.**
*L'épopée du grand champion noir américain.*
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : le Rouge et le Noir**
(Première partie)
Film de Claude Autant-Lara (1954), avec G. Philipe, D. Darrieux, J. Martinelli, A. Balpêtré, A. Brunot (Rediffusion).
*Sous le règne de Charles X, le fils d'un charpentier de village, destiné au séminaire, est, d'abord, le précepteur des enfants d'un notable dont il séduit l'épouse. Cette adaptation du roman de Stendhal, très discutée à l'époque (elle est construite sur un long retour en arrière), restitue bien l'ambition sociale, l'esprit de revanche et l'orgueil de Julien Sorel et tout le contexte historique de son arrivisme. Gérard Philipe y tient un de ses très grands rôles. Danielle Darrieux est admirable.*
**22 h 15 Sports dimanche.**
Magazine de J.-M. Leulliot.
**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**9 h Journal et météo.**
**9 h 10 Jeux olympiques** (en différé de Los Angeles).
**12 h Récré A2.**
**12 h 15 Les voyageurs de l'histoire.**
*La guerre d'Espagne.*
**12 h 45 Journal.**
**13 h 20 *Les nouvelles étoiles du cirque.***
ou le cirque de demain.
**14 h 15 Série : Les mystères de l'Ouest.**
**15 h 10 Dessin animé.**
**15 h 25 Variétés : si on chantait.**
Au Luxembourg.
**16 h 20 Feuilleton : Les amours des années folles.**
Le trèfle à quatre feuille.
**17 h 20 *Série : Les beaux messieurs de Bois-Doré.***
*Dernier épisode d'un feuilleton inspiré du roman de George Sand.*
**18 h 50 Stade 2.**
**19 h 55 Téléchat.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.**
A Man, en Côte-d'Ivoire.
**21 h 40 Faits divers : Venise en hiver.**
D'après le roman d'E. Roblès, réal. J. Doniol-Valcroze. Avec Y. Folliot, C. Giraud, V. Silver (première partie).
*Dans une Venise intime et quotidienne, une jeune Française qui fuit un amant possessif dont la femme a tenté de se suicider lutte contre sa peur et ses angoisses, essaye de se raccrocher à la vie. Une histoire d'amour, un film psychologique sur fond de terrorisme à l'italienne.*
**23 h 10 Journal.**
**23 h 30 Bonsoir les clips.**
**0 h Jeux olympiques.**
En direct de Los Angeles.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**12 h D'un soleil à l'autre.**
Magazine agricole.
**18 h 30 Emissions pour la jeunesse.**
**19 h 40 RFO hebdo.**
**20 h Wayne and Schuster.**
Le duo comique le plus connu au Canada.

**20 h 35 La Terre des vivants... et le royaume des morts.**
*En France, de 2 millions d'années jusqu'au temps des dernier mammouths. Une série de sept films composés de séquences inédites filmées durant trois années consécutives, de 1977 à 1980, avec le bureau des fouilles, la direction du patrimoine, etc.*
**21 h 35 Aspect du court métrage français.**
Habibi, *film de Françoise Prenant.*
**22 h 5 Journal.**
**22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : I Vitelloni,**
Film italien de F. Fellini (1953), avec F. Fabrizi, F. Interlenghi, A. Sordi, L. Trieste, R. Fellin, L. Ruffo, C. Farell, L. Baarova (v.o. sous-titrée. N.)
*Dans une ville de province, cinq copains, frisant la trentaine, vivent aux crochets de leurs familles, traînent dans les cafés, vont d'échecs en veuleries. Etude de mœurs où passent des souvenirs de jeunesse de Fellini. Essai sur l'adolescence prolongée, la solitude et l'ennui de l'homme qui n'arrive pas à devenir adulte. Le style fellinien est, ici, encore marqué par le « néo-réalisme ».*
**0 h 15 Prélude à la nuit.**
*Œuvres de Josquin des Prés, par le Groupe vocal de France.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h Chasseurs de son.**
**7 h 20 Horizon, magazine religieux.**
**7 h 30 La fenêtre ouverte.**
**7 h 35 Le petit jardin :** les énigmatiques dessins du zen.
**8 h Orthodoxie.**
**8 h 30 Protestantisme.**
**9 h 10 Ecoute Israël.**
**9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine :** la Fédération française de droit humain.
**10 h Messe à Notre-Dame des Doms d'Avignon.**
**11 h La radio sur la place.**
**12 h 5 Le cri du homard.**
**12 h 45 *Musique :*** *François Vercken, un compositeur en* dehors des chapelles (et à 16 h 30 et 23 h).
**14 h 30 La Comédie-Française présente :** « Lady Tartuffe », de D. de Girardin ; avec B. Dhéran, C. Samie, G. Casile.
**17 h 30 Rencontre avec... Nine Moati (Mme Fortunée).**
**18 h 30 La cérémonie des mots.**
**19 h 10 Le cinéma des cinéastes.**
**20 h Albatros : Alfred Jarry.**
**20 h 40 Hommage à Alejo Carpentier.**
**23 h Musique :** François Vercken, un compositeur en dehors des chapelles.

### FRANCE-MUSIQUE

**2 h *Les nuits de France-Musique.***
**7 h 3 Concert-promenade.**
**8 h Cantate :** BWV 170 de Bach.
**9 h 10 *L'oreille en calisson :*** *récital de guitare Oscar* Caceres.
**11 h Concert** (Festival de Salzbourg 1984) en direct du Mozarteum : œuvres de Mozart, *par l'Orchestre du* Mozarteum, dir. G. Wimberger, sol. P. Lang, piano, Z. Donat, soprano.
**13 h 5 Magazine international.**
**14 h 4 Désaccord parfait :** œuvres de Mendelssohn, Bach, Debussy, par M. Maisky, violoncelle, M. Labèque, piano ; suivi d'un débat sur *la Mer*, de Debussy.
**17 h L'imprévu** (en direct des « Deux Garçons ») et à 19 h 5.
**18 h Une heure avec...** Teresa Zylis-Gara et Christian Ivaldi.
**19 h 30 Jazz** (au Festival de Juan-les-Pins).
**20 Musiques à danser :** œuvres de Moriaye, Le Roy, Couperin, Leroux, Destouches, Rameau, de Visée.
**21 h 30 Récital Victoria de Los Angeles :** œuvres de Lully, Campra, Fauré, Ravel, Grenados, Nicolau, Nin, Abril, de Falla par V. de Los Angeles accompagnée de G. Parsons, piano.
**23 h 30 Les soirées de France-Musique :** *L'oreille en calisson.*

## TRIBUNES ET DÉBATS

### DIMANCHE 29 JUILLET

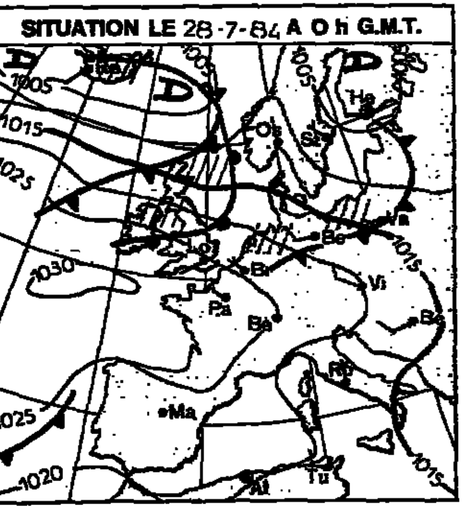
– *M. Charles Pasqua*, président du groupe RPR au Sénat est l'invité de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Alain Calmat*, ministre de la jeunesse et des sports, est l'invité du journal d'Antenne 2, consacré aux Jeux olympiques, à 20 heures.

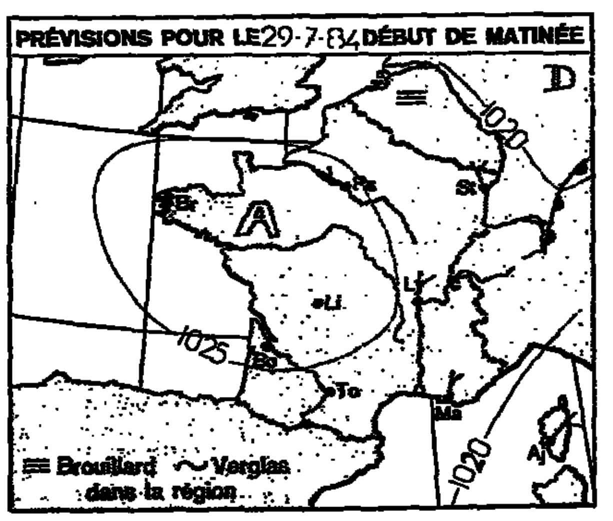
# France / services

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-7-84 A 0 h G.M.T.




PRÉVISIONS POUR LE 29-7-84 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 juillet à 0 heure et le dimanche 29 juillet à 24 heures.**

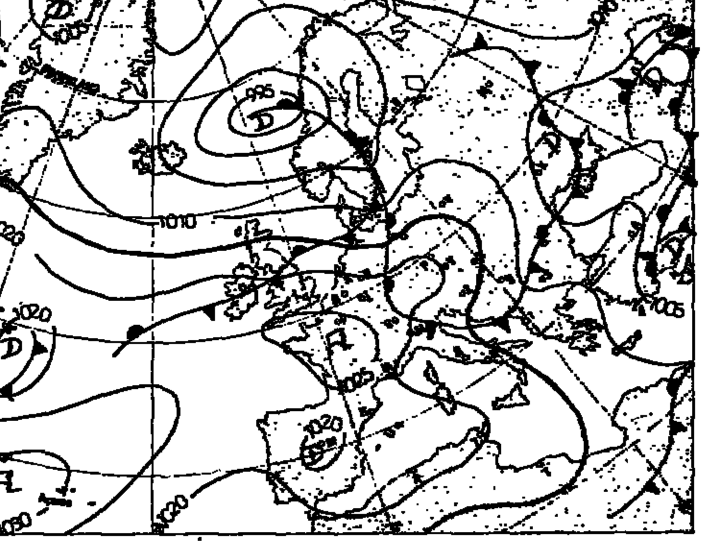
Les conditions anticycloniques seront prédominantes. Le flux perturbé de *nord-ouest*, qui circule des îles Britanniques à l'Europe centrale et qui donnait samedi matin un peu de pluie sur le Nord-Est, sera repoussé plus au nord.

Dimanche, la journée sera très ensoleillée sur l'ensemble du pays. On n'observera que quelques bancs de nuages bas des Ardennes à l'Alsace en début de matinée. Il n'y aura que peu de vent, sauf dans la vallée du Rhône où il soufflera du secteur nord. Quant aux températures, elles avoisineront 12 à 15 degrés au lever du jour (20 degrés près de la Méditerranée) et atteindront un maximum l'après-midi compris entre 25 et 30 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 juillet à 8 heures, de 1 025,6 millibars, soit 769,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet ; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 juillet) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 25 et 14 ; Bordeaux, 29 et 12 ; Bourges, 25 et 11 ; Brest, 25 et 11 ; Caen, 28 et 16 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 24 et 9 ; Dijon, 23 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 26 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 9 ; Lille, 25 et 16 ; Lyon, 24 et 11 ; Marseille-Marignane, 29 et 16 ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 27 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Paris-Montsouris, 26 et 18 ; Paris-Orly, 26 et 17 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 32 et 22 ;

PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 0 HEURE (GMT)




Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 26 et 11 ; Toulouse, 30 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 (maxi.) ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 33 et 23 ; Berlin, 19 et 12 ; Bonn, 20 et 14 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 28 et 17 ; Copenhague, 21 et 12 ; Dakar, 30 et 22 ; Djerba, 30 et 22 ; Genève, 23 et 10 ; Istanbul, 28 et 17 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 31 et 16 ; Luxembourg, 21 et 13 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 22 et 11 ; Nairobi, 21 et 13 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 19 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 12 et 12 ; Tozeur, 43 et 25 ; Tunis, 33 et 21.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# LE CARNET DU Monde

## Décès

– Mme Jacques Bachy,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques BACHY,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance avec rosette,

survenu le 26 juillet 1984, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 28 juillet à 11 heures, en l'église d'Andrésy.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

3, résidence Bel-Air,
78570 Andrésy.

---

– Mme Chemla
et ses filles Eliane et Danielle,
Mme Hélène Haggiag,
Mme Liveneau et sa famille,
Mme Raymonde Cohen,
M. et Mme René Chemla,
M. et Mme Arfi,
M. et Mme Maurice Boccara,
M. et Mme André Chemla,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jules CHEMLA,**
survenu à Paris à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 juillet, à 9 heures, à la porte principale de Pantin.

---

– Charles et Jaqueline Delmar,
Yves et Sylvie Delmar,
Laurent Delmar,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

**Jean-Luc DELMAR,**
survenu accidentellement, le 24 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 30 juillet 1984, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, avenue d'Alleray,
75015 Paris.

---

– Cuisery, Saint-Etienne, La Genète, Paris.
Mme Robert Goutelle,
son épouse,
M. et Mme Jean Goutelle,
leurs enfants,
Christian et Marie-Laure,
M. et Mme Guy Plomby,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Christine Barut, Marie-Hélène Barut-Delamar, Anne-Lise, Marie-Françoise Barut-Laporte, Marion, Jean-Xavier Barut et Valérie Fréville,
Mme Alexandre et ses enfants,
Mme Lucienne Bey et ses enfants,
Les parents, alliés, amis,
font part du décès de

**M. Robert GOUTELLE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1914-1918,
survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques religieuses auront lieu lundi 30 juillet, à 10 h 30, à Cuisery (Saône-et-Loire).

Condoléances sur registre.
Pas de visite à domicile.

---

– Olivier Hespel et Hélène *Jacquemin*
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jeanne HESPEL,**
née KATZENSTEIN,
survenu le 20 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

55, avenue du Maine,
75014 Paris.
170, rue de Javel,
75015 Paris.

---

– Le docteur et Mme Bocart,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Madeleine MARTIN,**
née Prieur,
professeur honoraire,

leur mère et grand-mère.

survenu au Mans le 26 juillet 1984 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 1er août, à 14 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, allée des Pompes,
72000 Le Mans.

---

– Mme Yves Poirier,
née Christiane Walter,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Willig,
M. et Mme Xavier Robert,
M. et Mme Henri-Patrice de Carne-Carnavalet,
Anne-Laure, Marie et Claire Willig,
Laetitia de Carne-Carnavalet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Alain Poirier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Guy Van der Stappen,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Euverte,
M. et Mme François Nicodème,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Yves POIRIER,**
directeur général adjoint
de Schneider S.A.,

survenu à l'âge de soixante ans, après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le lundi 30 juillet à 15 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

---

– *Le président,*
Le conseil d'administration,
Les directeurs,
L'ensemble du personnel
de Schneider S.A.,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M. Yves POIRIER,**
directeur général adjoint
de Schneider S.A.,

survenu après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 30 juillet à 15 h 45 en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

---

– Le conseil d'administration de la *Compagnie française*
de développement des entreprises
a la tristesse de faire part du rappel à Dieu de son président,

**M. Yves POIRIER,**

survenu après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 30 juillet à 15 h 45 en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

---

– *Mme Sire Noémie,*
née Billet-Legros,
son épouse,
*Marc, Luc, Jean, Catherine* et Charlotte,
ses enfants,
Toute sa *famille et tous ses amis,*
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Jacques SIRE,***
architecte-espace DPLG,
expert près la Cour de Bourges,

survenu le 26 juillet 1984, à l'île d'Yeu.

La *cérémonie* religieuse aura lieu le lundi 30 juillet, à 15 heures, en l'église de Dompierre (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue Alphonse-Penaud,
75020 Paris.

# Économie

## La cohérence selon M. Quilès

Entouré de MM. Jean Auroux et Guy Lengagne, secrétaires d'Etat aux transports et à la mer, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a indiqué le 27 juillet que son action s'inspirerait de trois principes : cohérence, compétitivité et concertation.

Ce nouveau ministère a une grande cohérence aussi bien au niveau central qu'en province. *« Les directeurs départementaux de l'équipement, chargés de l'urbanisme, travaillent, à deux tiers de leurs temps, pour les routes. D'autre part, le secteur du bâtiment et des travaux publics qui avait deux tutelles auparavant n'en a plus qu'une seule. Enfin, le projet de loi sur le littoral préparé sous la responsabilité de M. Lengagne intéresse aussi de très près l'urbanisme et la politique immobilière. »* En semblant oublier que M. Gaston Defferre était ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Quilès a ajouté : *« L'aménagement de l'espace ne se découpe pas. »*

Deuxième axe : la compétitivité. *« Ce secteur sera un domaine d'application de la modernisation et du redressement économique. »* Des progrès de productivité sont encore possibles, notamment dans les secteurs du logement et des transports *« car des transport rapides et adaptés permettent de réduire les coûts de stockage, donc les prix de revient »*.

Enfin, *« mon département ministériel est très proche du public »*, a conclu M. Quilès en citant la météo, l'occupation du littoral et la sécurité routière : ce qui implique une *« concertation constante »* avec les professionnels, les syndicats et les usagers.

## Les cahiers de doléances des syndicats

*(Suite de la première page.)*

Donnons acte au secrétaire général de la CGT. Ce langage, il le tenait déjà – et en haussant le ton presque à chaque intervention – du temps de M. Mauroy. Ainsi, le 8 septembre 1983, soulignant qu'*« il n'y a pas d'avenir pour la gauche »* dans la voie de la *« stagnation »*, il avait affirmé que *« l'action syndicale de masse reste en toutes circonstances une condition indispensable à tout progrès »*. Le 29 janvier 1984, il avait crié *« casse-cou »* et *« sonné le tocsin »*. Le 13 mai, il avait estimé qu'en matière de justice sociale *« on est totalement revenu à la case départ. Les améliorations du début ont été annulées (...). Si les travailleurs ne voient pas la justice sociale, c'est qu'elle n'y est pas »*. Deux jours plus tard, le Comité confédéral de la CGT avait dénoncé très vivement la politique du gouvernement considérant que l'orientation du budget 1985 *« ne ferait qu'amplifier »* les inégalités sociales. M. Krasucki n'a bien fait que se répéter.

Habilement, M. Henri Krasucki chante la même chanson, ou sonne le même tocsin, mais il s'apprête déjà à changer de partition (il prononcera son discours de *« rentrée »* le 5 septembre à Bordeaux). Il faut dès maintenant écouter les différences. La direction à dominante communiste de la CGT avait de plus en plus de mal à assumer la présence de ministres communistes dans un gouvernement menant une politique d'austérité. Sur le terrain, elle mesurait quotidiennement les dégats internes du *« double langage »* que cela entraînait. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle ait plaidé au sein du PC pour la *« sortie »*. Ce faisant, la CGT condamnait presque *ipso facto* le gouvernement de M. Fabius. N'est-ce pas M. Krasucki, qui confiait le 19 septembre 1983 au *Figaro* : *« Pour la gauche, il n'y a pas d'alternative à l'alliance des partis de gauche au gouvernement. Sinon l'échec et le retour de la droite. Les travailleurs n'ont rien à y gagner et beaucoup à perdre »*.

La démonstration de ce *« beaucoup à perdre »*, la CGT va la faire progressivement. Même si elle s'efforce d'afficher un langage principalement *« syndical »*, de nombreux signes soulignent un tel durcissement. La similitude des critiques du PC et de la CGT quant à la politique gouvernementale est complète. L'analyse de l'abandon, en cours de septennat, des engagements présidentiels de 1981 est identique entre le parti et le syndicat *« de la classe ouvrière »*.

Certes, et depuis quelques mois déjà, la centrale se réfère de plus en plus à son propre programme, mais cela ne fait que mieux montrer l'écart avec celui du gouvernement (et accessoirement du PS). Quand M. Krasucki affirme qu'il faut *« faire autrement »*, il appelle une autre politique. Pour la CGT, le choix de M. Fabius, même si elle évite de l'exprimer en ces termes, tourne le dos à ses attentes.

Déjà, dans son communiqué du 25 juillet, elle note que *« la modernisation demeure subordonnée à la rigueur. Cette orientation semble même affirmée de manière accentuée. »* Avec le budget de 1985, cette impression risque de devenir certitude. Dans *la Vie ouvrière* du 30 juillet, M. Viannet souligne que persévérer dans la même politique *« ne peut que provoquer des difficultés supplémentaires »*. Pourra donc venir, à partir d'une analyse *« syndicale »*, le temps de l'offensive, le terrain du harcèlement pouvant être la fonction publique et le secteur public où les négociations salariales sont toujours bloquées.

Cette attitude de la CGT donne du poids à M. André Bergeron dans son argumentation auprès du premier ministre. Le secrétaire général de FO peut, lui, se flatter de tenir à M. Fabius le langage qu'il a tenu précédemment tant à M. Mauroy qu'à M. Barre. Il n'a pas de préjugé défavorable vis-à-vis du nouvel occupant de Matignon, qui lui apparaît *« sérieux et loyal »*. Il ne conteste pas la nécessité de combattre l'inflation et de rétablir les grands équilibres. Bref, il ne demande pas une *« autre politique »* mais plutôt un *« assouplissement »* de la politique actuelle pour éviter les tensions sociales provoquées par la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat et le blocage de la politique conventionnelle dans le secteur public. Donnez 1 % en plus de l'inflation pour les salaires, dit-il, et nous ferons avec ce grain à moudre.

### Risque social dans le secteur public

M. Bergeron s'est félicité de sa *« bonne discussion »* de plus de deux heures avec M. Fabius. Il a pris acte qu'il ne voulait pas moderniser le pays *« à la hache »*. Il s'est félicité de la nomination d'un conseiller social, en l'occurrence M. Bernard Pêcheur (*le Monde* du 27 juillet). Il a fait état de quelques assurances de M. Fabius sur une relance dans le bâtiment et les travaux publics. Mais a-t-il été entendu pour les salaires ? Pour M. Bergeron – conséquence du blocage conventionnel et... du départ du PC, – le risque social est désormais réel dans le secteur public. Si le gouvernement ne lâche pas du lest, il va avoir à dos la CGT et... les autres syndicats qui ne pourront rester à l'écart. M. Bergeron ayant annoncé des *« initiatives »* de FO à l'automne, car *« on ne peut accepter que le tassement du pouvoir d'achat persiste »*, il n'est pas certain que son message ait été reçu d'emblée cinq sur cinq.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Cadillon (fabrication de grues) dépose son bilan.** – Le groupe français Manitou, numéro un mondial du chariot élévateur tout terrain, a décidé de déposer le bilan de sa filiale Cadillon, spécialisée dans la fabrication de grues, laquelle emploie 210 personnes à Charolles (Saône-et-Loire). Cadillon, du fait de l'écroulement du marché mondial, avait vu son chiffre d'affaires du 1er semestre 1984 (20,5 millions de francs) chuter de 66 % par rapport à 1983.

● **SKF : La CGT demande un entretien à M. Fabius.** – M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a sollicité par lettre le 27 juillet une entrevue avec M. Laurent Fabius au sujet de la situation de la branche française du groupe suédois SKF (roulements à billes). Pour M. Sainjon, *« il est encore temps de trouver une solution industrielle à Ivry (Val-de-Marne) »* – où l'entreprise est fermée depuis fin octobre 1983 avec près de cinq cents licenciements, *« pour les salariés qui restent sans emploi »*.

### En Allemagne fédérale

## LES PRIX ONT BAISSÉ DE 0,1 % AU MOIS DE JUILLET

Les prix de détail en Allemagne ont diminué de 0,1 % en juillet 1984 par rapport au mois précédent, selon les chiffres provisoires publiés en fin de semaine par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden et calculés sur les résultats enregistrés dans quatre Lander. La baisse a même été de 0,2 % dans le Land de Rhénanie Westphalie industriellement le plus important.

C'est la première fois depuis août 1982 que les prix diminuent en RFA sur une base mensuelle : en juin 1984 ils avaient progressé de 0,3 % et en mai de 0,1 %. Sur douze mois, le coût de la vie en Allemagne a augmenté de 2,2 %.

### Au Japon

## LES PRIX A LA CONSOMMATION ONT DIMINUÉ DE 0,8 % EN JUIN...

Les prix à la consommation au Japon ont diminué de 0,8 % en juin 1984 par rapport au mois précédent, et s'inscrivent en hausse de 1,9 % sur ceux de juin 1983, l'augmentation totale depuis 1980 atteignant 11,8 %.

## ET LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ DE 12,1 % EN UN AN

La production industrielle japonaise a augmenté de 12,1 % de juin 1983 à juin 1984, et a progressé pour le cinquième mois consécutif.

### Aux États-Unis

## DÉFICIT COMMERCIAL DE 8,9 MILLIARDS DE DOLLARS EN JUIN

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint 8,9 milliards de dollars en juin 1984 contre 8,8 milliards de dollars le mois précédent, ce qui porte à 60 milliards de dollars le déficit pour le premier semestre 1984.

Les résultats du mois de juin sont néanmoins en amélioration sur ceux du premier mois de l'année, le record ayant été battu en avril, avec un déficit de 12,2 milliards de dollars. Si cette amélioration relative se confirmait, elle pourrait permettre de *«limiter»* le déficit commercial américain à 110-120 milliards de dollars pour 1984. Une étude publiée la semaine dernière par le département du commerce, se fondant sur les résultats du premier trimestre, avait prédit que le déficit atteindrait 130 milliards de dollars en 1984.

En juin, les importations américaines ont globalement baissé de 0,9 %, mais celles de pétrole ont augmenté de 12,2 % sur mai 1984; quant aux exportations, elles ont fléchi de 1,8 %, en raison, notamment, d'une diminution de 5 milliards de dollars des expéditions de produits agricoles (blé et maïs). En revanche, les exportations de biens manufacturés ont légèrement augmenté pour le troisième mois consécutif, du fait, essentiellement, des ventes d'avions civils et militaires.

● **Achat de blé de l'URSS.** – l'Union soviétique a acheté 1,1 million de tonnes de maïs et 325 000 tonnes de blé supplémentaires aux Etats-Unis, a annoncé le 28 juillet le département américain de l'agriculture. Selon des responsables américains, les livraisons s'échelonneront jusqu'en 1985, dans le cadre de l'accord céréalier à long terme intervenu entre les deux pays. Depuis le 29 juin, les soviétiques ont acheté plus de 5,4 millions de tonnes de maïs et de blé américains. – *(AFP.)*

● **La Grande-Bretagne veut accroître ses subventions à la construction navale.** – Le gouvernement britannique a demandé à la CEE l'autorisation de doubler les subventions qu'il verse à ses chantiers navals pour leur permettre de survivre. Limitées actuellement à 17 % du prix des navires, elles seraient ainsi portées à 35 % au maximum, soit un taux correspondant à peu près à l'écart entre les prix britanniques (et d'autres pays européens) et ceux des chantiers d'Extrême-Orient (Japon et Corée du Sud). Les subventions britanniques dans ce secteur industriel deviendraient de ce fait les plus fortes d'Europe. – *(AFP.)*

● **TELEPHONE : Contrat pour Ericsson en Uruguay.** – Le groupe industriel suédois L. M. Ericson, spécialisé dans les télécommunications a obtenu un contrat avec l'Urugay pour la fourniture de 200 000 lignes téléphoniques.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

### Semaine du 23 au 27 juillet

## Coup de chance

« *VOUS avez dit bizarre ?* » Beaucoup n'ont pas trouvé très catholique la mine plus avenante arborée, ces derniers jours, par la Bourse de Paris, pourtant de bien méchante humeur la semaine précédente. Le sourire était un peu figé, comme s'il avait été commandé pour la circonstance. Par la suite, le marché est apparu plus détendu, mais il a légèrement froncé les sourcils à la veille du week-end. N'importe ! C'est le résultat qui compte : cinq séances de hausse, ou presque, un léger doute subsistant au sujet de la journée de mercredi, car les divers indices n'ont pas fourni les mêmes renseignements sur la tendance. Mais s'agissant de miettes (quelques menues décimales en plus ou en moins), c'est sans grande importance. Donc la Bourse a monté. O, pas de façon spectaculaire, mais, par les temps qui courent, une hausse de 1,5 % est toujours bonne à prendre, même si plus de la moitié de ce gain provient du seul sursaut enregistré le jeudi 26 juillet (+ 1,04 %).

Que s'est-il passé ? Ramené le vendredi précédent par un joli coup de vent à la case départ, c'est-à-dire quasiment à la cote atteinte le 29 décembre 1983, la Bourse n'avait pas de raisons particulières de retrouver, subitement, même un semblant de forme. Toute la communauté attendait avec curiosité le discours de politique générale que le nouveau premier ministre, M. Laurent Fabius, devait prononcer à l'Assemblée nationale. Mais ce discours n'étant programmé que pour le mardi 24 juillet dans l'après-midi, dans le meilleur des cas de figure, le marché aurait dû se cantonner dans un prudent attentisme. Dans le meilleur des cas, car les nouvelles venues de l'étranger, de Wall Street en particulier, n'étaient pas toujours de nature à rasséréner. Au lieu de cela, dès lundi, animées sans doute par quelques forces tranquilles, les valeurs françaises, Peugeot et Michelin en tête, devaient se remettre à progresser lentement (+ 0,53 %). Curieux. Elles récidivaient le lendemain (+ 0,42 %) et, dans les travées, les professionnels commençaient à jaser. Le mouvement allait quand même se ralentir mercredi (+ 0,33 %, selon l'indicateur instantané, – 0,1 %, d'après l'indice CAC le plus fiable, quelques « fifrelins » en moins disait l'INSEE).

Quelques-uns ne retinrent que le premier renseignement. Admettons. Mais, dans ce cas, il est difficile d'en tirer la conclusion qu'il s'agissait là d'un discret coup de chapeau tiré à M. Fabius. Pour tout dire, les déclarations faites la veille par le chef du gouvernement devant les parlementaires avaient bien retenu l'attention des boursiers. Mais dire qu'elles les avaient transportés d'aise serait mentir. La rigueur, la modernisation, la libération des prix... ce langage-là n'était pas nouveau. Le marché veut juger sur pièces. L'on objectera que la réaction ne pouvait être différente de celle observée. La cinquième baisse consécutive de Wall Street, la veille, ramenée à son niveau le plus bas depuis dix-sept mois, avait de quoi dissuader les plus audacieux. Admettons encore. Mais tout cela n'explique toujours pas cet incessant grignotement et cette insolente résistance. La vérité ? Elle ne fut pas bien longue à découvrir. Discrètement, depuis lundi, les « gendarmes » (Caisse de dépôts et autres) étaient sur le terrain et le ratissaient. Soyons francs : ils n'eurent pas beaucoup d'efforts à déployer. Réduits comme une peau de chagrin, les courants d'échanges ne les obligèrent pas à engager des forces très importantes. En moyenne, les transactions journalières n'ont jamais dépassé 180 millions de francs, avec un creux à 131 millions mercredi et une pointe à 241 millions lundi, mais c'était jour de liquidation générale. Le but de la manœuvre ? Probablement habiller proprement la Bourse pour la mise en selle du nouveau premier ministre, afin qu'elle n'ait pas trop mauvaise mine. Si la politique de la France ne se fait pas à la corbeille, il est de bon ton d'y prendre la température, quitte à donner le petit coup de pouce nécessaire au thermomètre. Mais il y avait là un pari à prendre, car rien n'autorisait à penser que l'environnement allait se modifier, comme sur un coup de baguette magique, et, privée d'interventions, la Bourse risquait fort de rechuter. Heureusement, les dieux veillaient. En l'occurrence, M. Paul Volcker, président de la Fed, dont la déclaration devant le Congrès des Etats-Unis, impatiemment attendue dans les milieux financiers, allait favoriser l'apparition d'une belle éclarcie dans le ciel chargé de nuages. Que devait dire le patron de la Banque centrale américaine ? Tout bonnement que, même si la vigilance s'imposait, il n'avait pas l'intention de durcir la politique du crédit, car l'expansion commençait à se ralentir. Wall Street s'en est trouvée d'un coup revigorée et, dans toutes les grandes capitales occidentales, les marchés de valeurs mobilières se sont redressées. Paris a suivi le mouvement, sans, cette fois, avoir besoin d'un appui quelconque. Mais force est de constater que notre Bourse ne s'est pas précipitée pour monter. La hausse s'est faite un peu dans le vide, avec 150 millions de francs de chiffre d'affaires seulement. Car, tout de même, les investisseurs restent méfiants, tant à l'égard de la conduite des affaires du pays que vis-à-vis du dollar. M. Volcker n'a pas réussi à mettre un terme à ses caprices et, l'effet de surprise passé, le billet vert s'est remis à caracoler.

Bref, à la veille de la grande transhumance annuelle, la torpeur est retombée sur la corbeille. La situation ne nécessitant la prise d'aucune grande décision dans l'immédiat, opérateurs et professionnels sont partis le cœur tranquille bronzer au soleil. D'autres les remplaceront la semaine prochaine, et il y a gros à parier que Wall Street leur servira de précieux repère dans la quête du chemin à suivre.

ANDRÉ DESSOT.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 20 juillet | Cours 27 juillet |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 97 750 | 95 400 |
| – (kilo en lingot) | 97 900 | 95 950 |
| Pièce française (20 fr.) | 620 | 608 |
| Pièce française (10 fr.) | 415 | 422 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 596 | 581 |
| Pièce latine (20 fr.) | 578 | 570 |
| Pièce tunisienne (20 fr.) | 570 | 563 |
| Souverain | 732 | 710 |
| Souverain Elizabeth II | 739 | 730 |
| Demi-souverain | 399 | 399 |
| Pièce de 20 dollars | 4 340 | 4 150 |
| – 10 dollars | 2 182 | 2 110 |
| – 5 dollars | 1 302 | 1 305 |
| – 50 pesos | 3 850 | 3 770 |
| – 20 marks | 690 | 699 |
| – 10 florins | 600 | 598 |
| – 5 roubles | 390 | 380 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| BSN (1) | 34 907 | 85 135 445 |
| L'Oréal (1) | 24 755 | 55 719 151 |
| Elf (1) | 245 713 | 51 223 583 |
| L'Air liquide | 101 847 | 51 068 698 |
| Esso (1) | 77 606 | 50 535 751 |
| Moët | 28 281 | 44 220 362 |
| CNE 3 % | 12 301 | 43 584 453 |
| Midi | 27 640 | 42 264 358 |
| 4 1/2 % 1973 (1) | 24 517 | 42 237 325 |
| Club Médit. | 29 550 | 36 459 482 |
| CSF (1) | 122 449 | 34 617 341 |
| Carrefour | 23 046 | 30 218 556 |
| CGE part. | 19 483 | 26 393 418 |
| IBM | 24 488 | 25 517 875 |
| Michelin (1) | 31 758 | 24 173 125 |

(*) Du 19 au 26 juillet inclus.
(1) Séance du 27/7 inclus.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 23 juill. | 24 juill. | 25 juill. | 26 juill. | 27 juill. |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 330 851 | 253 671 | 204 066 | 244 923 | 209 078 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 1 327 839 | 2 591 954 | 2 816 689 | 1 289 462 | 1 411 772 |
| Actions | 21 130 | 24 487 | 29 020 | 22 327 | 21 341 |
| Total | 1 679 820 | 2 870 112 | 3 049 775 | 1 556 712 | 1 642 191 |

### INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 105,8 | 106 | 105,9 | 106,8 | – |
| Étrang. | 80,8 | 81,4 | 80,7 | 81,6 | – |

### COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1983)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 102,6 | 102,1 | 102,4 | 103,4 | 103,6 |

(base 100, 31 décembre 1983)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice gén. | 159,3 | 159,6 | 159,4 | 160,3 | 160,8 |

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Une reprise prometteuse**

Les analystes new-yorkais et autres « gourous » du cru se sont trompés. La Fed ne durcira pas sa politique de crédit. Son président, M. Paul Volcker, l'a très officiellement annoncé. Quant à la General Motors, la progression de ses résultats pour le second trimestre ne s'est pas ralentie, mais accélérée (+ 53,8 %) pour atteindre le niveau record de 1,6 milliard de dollars. Les pronostiqueurs ont quand même une excuse : le bénéfice de GM inclut une remise fiscale de 422 millions de dollars.

Toutes ces bonnes nouvelles, y compris le raffermissement du marché obligataire, ont rendu Wall Street de bonne humeur, qui, ces derniers temps, broyait du noir. Après deux séances de baisse, le marché s'est franchement redressé avec des volumes d'affaires accrus et l'indice Dow Jones repassé en-dessous de la barre des 1 100, au point de tomber à son niveau le plus bas depuis dix-sept mois, l'a refranchie allègrement pour s'établir à 1 114,61 (contre 1 101,36 le 20 juillet).

Serait-ce le début d'une belle campagne d'été ? Beaucoup ne l'excluent pas. Une détente s'amorce sur les taux à long terme et tout laisse à penser, comme l'estime M. Volcker, que la menace de surchauffe s'éloigne avec les premiers signes d'un ralentissement de l'expansion.

| | Cours 20 juil. | Cours 27 juil. |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 7/8 | 32 1/4 |
| ATT | 18 1/4 | 17 7/8 |
| Boeing | 44 1/8 | 46 1/2 |
| Chase Man. Bank | 38 | 37 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 44 1/8 | 45 5/8 |
| Eastman Kodak | 71 5/8 | 74 3/8 |
| Exxon | 41 1/8 | 40 1/2 |
| Ford | 38 1/8 | 39 5/8 |
| General Electric | 49 1/8 | 51 3/8 |
| General Foods | 54 1/4 | 55 |
| General Motors | 67 3/8 | 68 1/8 |
| Goodyear | 24 1/4 | 24 |
| IBM | 106 1/2 | 109 |
| ITT | 23 1/2 | 24 5/8 |
| Mobil Oil | 26 | 24 3/4 |
| Pfizer | 30 1/8 | 32 1/4 |
| Schlumberger | 43 5/8 | 40 5/8 |
| Texaco | 33 3/8 | 32 1/4 |
| UAL Inc. | 33 5/8 | 37 |
| Union Carbide | 48 3/4 | 49 1/8 |
| US Steel | 23 1/2 | 22 3/4 |
| Westinghouse | 20 5/8 | 21 5/8 |
| Xerox Corp | 34 1/8 | 35 1/4 |

### LONDRES

**Irrégulier**

Initialement lourd au point de tomber à son plus bas niveau depuis la mi-décembre 1983, le London Stock Exchange, réconforté par les déclarations de M. Volcker et la saine réaction de Wall Street, a regagné, et même au-delà, tout le terrain perdu. Les excellents résultats d'ICI ont également produit une excellente impression. A la veille du week-end, la faiblesse de la livre et la menace d'une dérégulation des prix sur le marché pétrolier ont rendu les opérateurs plus circonspects.

*Indices « FT » du 27 juillet* : industrielles, 776,4 (après 755,3) contre 776,2 ; mines d'or, 502,4 contre 509,8 ; Fonds d'Etat, 76,16 contre 76,44.

| | Cours 20 juil. | Cours 27 juil. |
|---|---|---|
| Beecham | 291 | 291 |
| Bowater | 456 | 158 (1) |
| Brit. Petroleum | 451 | 420 |
| Charter | 245 | 230 |
| Courtaulds | 113 | 110 |
| De Beers (*) | 5,80 | 523 |
| Dunlop | 39 | 39 |
| Free State Ged. (*) | 29 1/2 | 29 1/4 |
| Glaxo | 847 | 838 |
| Gt. Univ. Stores | 503 | 515 |
| Imp. Chemical | 545 | 546 |
| Shell | 605 | 545 |
| Unilever | 875 | 870 |
| Vickers | 164 | 168 |
| War Loan | 32 5/8 | 32 7/8 |

(ex. Bowater inc. entitlement).
(*) En dollars.

### TOKYO

**Mieux orienté**

Comme partout, l'effet « Wall Street » a joué à plein, et, malgré une légère dépression, samedi matin, due à la faiblesse du yen, tous les indices ont progressé, le Nikkei Dow Jones parvenant à se maintenir au-dessus de la barre des 10000 refranchie la veille (10 034,99 contre 9 926,15).

| | Cours 20 juil. | Cours 27 juil. |
|---|---|---|
| Akaï | 395 | 388 |
| Bridgestone | 536 | 570 |
| Canon | 1 100 | 1 150 |
| Fuji Bank | 875 | 830 |
| Honda Motors | 1 140 | 1 160 |
| Matsushita Electric | 1 490 | 1 560 |
| Mitsubishi Heavy | 224 | 228 |
| Sony Corp. | 3 290 | 3 390 |
| Toyota Motors | 1 250 | 1 270 |

### FRANCFORT

**Amélioration**

Pour la première fois depuis plusieurs semaines le marché s'est redressé, non sans avoir, au préalable, perdu encore un peu de terrain. Le bilan hebdomadaire n'a été ainsi que légèrement positif. Comme les autres places, Francfort a profité de l'influx de Wall Street. Indice de la Commerzbank du 27 juillet : 936,2 (après 917,70) contre 932,6.

| | Cours 20 juil. | Cours 27 juil. |
|---|---|---|
| AEG | 84,50 | 88 |
| BASF | 149,40 | 150,70 |
| Bayer | 152,30 | 156,50 |
| Commerzbank | 142 | 146,30 |
| Deutschebank | 317 | 316,60 |
| Hoechst | 159 | 163,70 |
| Karstadt | 218 | 222,50 |
| Mannesman | 132,30 | 135 |
| Siemens | 362 | 363 |
| Volkswagen | 166,50 | 172 |

BOURSES ÉTRANGÈRES

# Crédits-Changes-Grands marchés

## L'euromarché

# L'été des grands chambardements

L'abolition effective de la retenue à la source aux Etats-Unis, celle qui va intervenir prochainement en Allemagne et celle qui se profile au Japon perturbent profondément le marché international des capitaux. Comme ce marché ne peut encore évaluer toute l'étendue des conséquences déjà intervenues outre-Atlantique, la confusion et l'incertitude la plus totales continuent de régner. *Du coup, l'euro-activité en* dollars s'est très fortement ralentie. Mais, en même temps, les banques suisses conseillent à leurs clients de ne pas acheter d'emprunts émis aux Etats-Unis, même s'ils ne sont dorénavant plus imposables à la source. Parmi les nombreuses raisons invo*quées par les établissements helvéti*ques, la principale paraît être l'absence d'anonymat que procurent les obligations nominatives émises aux Etats-Unis.

Une polémique s'est en conséquence immédiatement instaurée à New-York sur l'éventuelle émission par le Trésor américain de bons et d'obligations au porteur. Cette perspective a soulevé un tollé. Les puritains estiment que ce serait une décision immorale et que le gouvernement ne peut encourager l'évasion fiscale que permettraient des émissions de papier anonyme. D'autres pensent que nécessité faisant loi, l'administration Reagan, qui a *besoin d'énormément d'argent pour* couvrir le déficit du budget fédéral, ne devrait pas se montrer trop regardante. S'il veut drainer l'épargne européenne, le Trésor américain se voit contraint d'offrir le type de papier que celle-là requiert, c'est-à-dire des titres au porteur.

En attendant, les problèmes posés par la levée de la retenue à la source *s'accumulent. En début de semaine*, Texaco avait lancé un emprunt de 500 millions de dollars sur dix ans à un prix de 99,60 avec un coupon semestriel de 13,625 %. L'emprunt proposé tout à la fois aux Etats-Unis et en Europe a été bien accueilli de ce côté-ci de l'Atlantique, où, sur le marché gris qui s'est immédiatement institué, il se traitait avec une décote d'un demi-point, c'est-à-dire aux alentours de 99,10. Malheureusement, il est strictement interdit de *traiter* à New-York une *émission qui* n'est pas encore sortie du syndicat bancaire qui la dirige. En un mot, l'europratique du marché gris est totalement illégale aux Etats-Unis.

De son côté, le marché des obligations internationales libellées en deutschemarks est vacillant parce que l'abolition de la retenue à la source de 25 % pourrait entraîner un relèvement des coupons sur les euro-emprunts en deutschemarks qui ôterait toute signification au marché de *l'euro-deutschemark. Ce dernier* a, jusqu'à ce jour, permis d'offrir des émissions dotées de coupons inférieurs à ceux en vigueur sur le marché intérieur allemand. L'écart des taux entre les deux marchés est du reste tel qu'une société allemande peut actuellement emprunter au meilleur coût que l'Etat, condamné à utiliser le second. Même si la taxe n'est abolie qu'au dernier trimestre de cette année, sa disparition sera rétroactive et prendra effet dès maintenant. Cette rétroactivité a été décidée afin de faciliter le placement du prochain emprunt de la République fédérale qui sera lancé sous-peu. D'un montant de 2 milliards de deutschemarks, il devrait avoir une durée de dix ans, être offert au pair et être doté d'un coupon annuel de 8,25 %.

Si l'on ajoute qu'il est maintenant question de faire disparaître à son tour la retenue à la source de 20 % au Japon, l'été 1984 apparaît vraiment comme celui du grand chambardement. L'abolition de cette taxe est pourtant nécessaire. L'Autriche, qui, *en allant à contre-courant*, a cru bon d'instaurer plus tôt cette année une retenue à la source de 7 %, a complètement détruit son marché des capitaux. Il était auparavant *actif. Aujourd'hui, il ne s'y passe* plus rien. Il est même pratiquement fermé pour l'Etat.

### Brillant retour de Pechiney

Qui, d'EDF ou du Crédit foncier sera le premier à solliciter, cet automne, le marché américain des capitaux ? La course aux capitaux américains des débiteurs français semble maintenant limitée à ces deux entités. Le Crédit national, qui paraît désireux de doubler son volume de papier commercial aux Etats-Unis, pour le porter à 500 mil*lions de dollars, pourrait, dans* ce but, avoir besoin d'une ligne de crédit à taux variable de 250 millions de dollars qu'il serait plus normal de rechercher sur l'euromarché.

Pechiney vient de réaliser avec succès son premier financement international d'importance depuis sa nationalisation et sa restructuration subséquente. Au travers de sa filiale Pechiney Québec Inc., le groupe a pu réunir aisément et rapidement 420 millions de dollars destinés à financer sa participation dans le projet canadien Becancour. Il s'agit de l'édification d'une *usine* d'aluminium dont la construction, commencée au début de cette année, devrait s'achever en septembre 1987.

L'eurocrédit qui a permis de lever les *fonds nécessaires* à Pechiney Québec s'articule en deux parties : l'une, de 120 millions de dollars, bénéficie de la garantie directe de la maison mère française. D'une durée de douze ans, cette tranche comportera un intérêt semestriel qui sera l'addition au taux du Libor d'une marge de 0,50 % *pendant les trois* premières années, puis de 0,625 % pendant les trois suivantes, et enfin de 0,75 % au cours des six dernières. L'autre partie, qui s'élève à 300 millions de dollars et qui pourra s'étendre sur quatorze ans, n'est pas garantie, mais s'appuie sur le déve*loppement* même *du projet* et le cash-flow qu'il devrait produire. Jusqu'à l'achèvement des travaux de construction du complexe industriel, c'est-à-dire pendant la période où le risque pour les banques est le plus grand, l'intérêt consistera en l'ajout de 1,125 % au taux du Libor. Puis, *pendant les neuf années suivantes*, la marge sera ramenée à 1 % afin de remonter à 1,25 % pendant les dernières années, pour, en quelque sorte, récompenser les prêteurs du risque qu'ils ont accepté d'encourir pendant les années précédentes. Il s'agit-là d'un eurofinancement type de projet industriel. Ce genre d'opération, qui lie étroitement le sort des banques à celui de l'emprunteur, est à mettre à l'actif de l'euromarché. Sans lui, la plupart des grands déve*loppements industriels* des dix dernières années n'auraient pu voir le jour.

Tout a commencé avec la mise en exploitation des gisements d'hydrocarbures en mer du Nord. C'est là que pour la première fois les euro-banques ont accepté de prendre autant de risques que les promoteurs industriels. Pour évaluer la valeur d'un projet, les banques européennes ont, à l'instar des américaines, créé des divisions spécialisées où la compétence technique doit être à la hauteur de la décision financière. Ce faisant, on est revenu au temps béni du dix-neuvième siècle où l'objectif des banques était de développer le commerce et l'industrie. Au cours des ans, les établissements européens avaient fini par oublier ce principe, et certains avaient même rayé cette motivation de leur raison *sociale. C'est donc à l'euro-emprunt* qu'on doit un retour aux sources aussi sain que productif.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Un dollar très fortement demandé

Décidément, à l'heure actuelle, tout est bon pour le dollar, après comme avant les déclarations rassurantes de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed), faites en milieu de semaine. Avant ces déclarations, c'était la perspective d'un durcissement de la politique de la Fed, soucieuse de lutter contre la surchauffe et l'inévitable inflation, qui dopait le « billet vert ». Après, bien que cette perspective ait été écartée, en raison d'un ralentissement probable de l'expansion américaine et d'une étonnante « sagesse » des prix, le dollar continue de s'envoler. A la veille du week-end, à New-York, il a bondi à 2,89 DM et à 8,87 F, nouveau record historique. La raison ? *Les spécialistes font état* d'une forte demande à usage commercial et estiment que l'absence d'inflation véritable aux Etats-Unis renforce encore le dollar, dans la mesure où les taux d'intérêt élevés pratiqués aux Etats-Unis, entre 11 et 14 %, suivant les échéances, rapportés à une érosion monétaire de moins de 5 %, procurent des rendements nets historiquement très élevés. D'où l'attrait qu'exerce plus que jamais le dollar-roi.

En début de semaine, l'annonce, très attendue, des chiffres de la croissance du produit national brut (PNB) des Etats-Unis pour le premier semestre 1984, révisés en forte *hausse, propulsait littéralement* le dollar, qui battait ses records à Paris, 8,80 F lundi, puis 8,84 F mardi, pour fléchir un peu mercredi après la publication de nouveaux chiffres traduisant un ralentissement de l'économie américaine en juin. Mercredi soir et jeudi, les déclarations rassurantes de M. Volcker (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire) détendaient d'un seul coup l'atmosphère. Le dollar descendait brutalement au-dessous de 8,70 F et 2,83 DM.

### Le miroir de l'expansion

Dès le lendemain, toutefois, et surtout à la veille du week-end, les opérateurs internationaux rachetaient du dollar, monnaie qui leur apparaît plus forte et plus solide que jamais, miroir d'un pays en plein redressement et en excellente santé.

En Europe, on a noté une rechute de la livre sterling, que la fin de la grève des dockers avait raffermie et que la diminution du prix du pétrole soviétique a déprimée à nouveau : à Londres, on craint la contagion pour les prix du pétrole de la mer du Nord sur un marché du brut tendanciellement baissier.

A Paris, le franc se tient très bien par rapport à un mark affaibli, dont le cours est revenu en dessous de 3,07 F à 3,0685 F ; la Banque de France achète des marks, à la fois *pour soutenir la monnaie allemande* et pour renforcer ses réserves, si une alerte se produisait à l'automne ou à l'hiver prochain, en cas de baisse du dollar, par exemple. Depuis le début de l'année, l'écart entre les prix français et allemands se creuse au rythme de 0,4 % par mois environ, car si la France fait du progrès dans la lutte contre l'inflation, la RFA en fait davantage : dans ce pays, les prix ont baissé de 0,1 % en juillet.

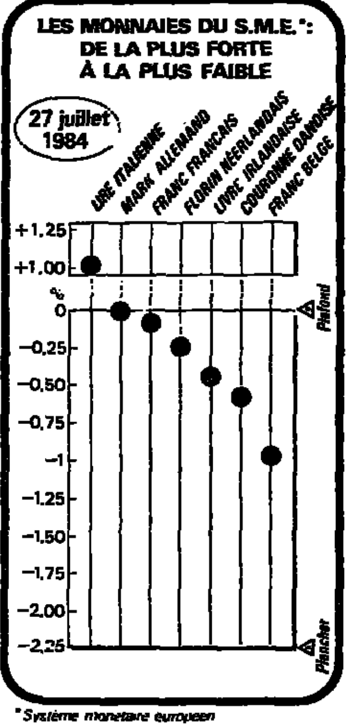
F. R.

**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 JUILLET AU 27 JUILLET**

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,3140 | – | 11,3250 | 40,7830 | 34,7584 | 1,7215 | 30,7692 | 0,0563 |
| | 1,3230 | – | 11,4103 | 41,3992 | 35,0263 | 1,7283 | 31,0174 | 0,0570 |
| Paris | 11,6026 | 8,8300 | – | 360,11 | 306,92 | 15,2005 | 271,69 | 4,9718 |
| | 11,5948 | 8,7640 | – | 362,82 | 306,97 | 15,1469 | 271,84 | 4,9937 |
| Zurich | 3,2219 | 2,4520 | 27,7690 | – | 85,2277 | 4,2218 | 75,4461 | 1,3886 |
| | 3,1957 | 2,4155 | 27,5616 | – | 84,6060 | 4,1747 | 74,9224 | 1,3764 |
| Francfort | 3,7804 | 2,8770 | 32,5821 | 117,33 | – | 4,9527 | 88,5230 | 1,6199 |
| | 3,7772 | 2,8550 | 32,5764 | 118,19 | – | 4,9343 | 88,5545 | 1,6267 |
| Bruxelles | 76,3303 | 58,09 | 6,5787 | 23,6909 | 28,1912 | – | 17,8738 | 3,2708 |
| | 76,5488 | 57,86 | 6,6020 | 23,9536 | 28,2662 | – | 17,9467 | 3,2969 |
| Amsterdam | 4,2785 | 3,2580 | 36,8863 | 132,54 | 112,96 | 5,5947 | – | 1,8299 |
| | 4,2653 | 3,2240 | 36,7868 | 133,47 | 112,92 | 5,5721 | – | 1,8370 |
| Milan | 2333,66 | 1776 | 281,13 | 724,31 | 617,31 | 30,5732 | 546,46 | – |
| | 2321,87 | 1755 | 280,25 | 726,56 | 614,71 | 30,3318 | 544,35 | – |
| Tokyo | 321,80 | 244,90 | 27,7350 | 99,8777 | 85,1234 | 4,2159 | 75,3538 | 0,1379 |
| | 323,34 | 244,40 | 27,8868 | 101,18 | 85,6042 | 4,2240 | 75,8064 | 0,1393 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 juillet, 3,6056 F contre 3,5859 F le vendredi 20 juillet.



*Système monétaire européen

## Marché monétaire et obligataire

# Les surprises de M. Volcker

La semaine dernière et les trois premiers jours de celle sous revue, le monde entier, celui des banquiers et des financiers bien entendu, attendait avec impatience et fièvre la déposition semestrielle de M. Paul Volcker, président de la Réserve *fédérale des Etats-Unis. Qu'allait-il* bien annoncer, après la publication de chiffres révélant que l'économie des Etats-Unis continuait à progresser à toute vapeur (+ 10,1 % au premier trimestre 1984 et + 7,5 %, sur une base annuelle, au deuxième trimestre). La Fed, justement soucieuse d'éviter la surchauffe et l'inflation qui devait s'ensuivre, se préparait-elle à durcir sa politique et à réduire les liquidités fournies aux banques ? Intense suspense et vive spéculation.

Eh bien non ! M. Volcker a déclaré aux parlementaires tout prêts à le pourfendre pour crime de taux d'intérêt meurtriers, que la Réserve fédérale n'allait pas durcir sa politique parce qu'elle n'en avait pas besoin. D'un côté, le « boom » économique donne des signes de ralentissement (la construction en raison de la cherté des prêts immobiliers et les commandes de biens durables, le tout en nette contraction). De l'autre, les pressions inflationnistes tant redoutées ont été, selon M. Volcker et aussi selon les *indices, maîtrisées. Dans ces conditions*, tout à fait inespérées, en période de « boom », la Fed n'a pas besoin de serrer davantage la vis... Tout au plus va-t-elle réduire de 1 % ses objectifs de croissance de la masse monétaire en 1985, en fonction d'une probable décélération.

Ces déclarations, venant d'un homme peu suspect de tendresse exagérée pour le pouvoir, même à quelques mois des élections, ont eu immédiatement un grand effet. Le monde bancaire tout entier, nous l'avons dit, était à l'écoute et a saisi le message : *« Une nouvelle restriction de la croissance monétaire et du crédit ne semble pas appropriée »*, affirmait tout net M. Volcker. Du coup, le dollar fléchissait violemment pour rebondir encore plus haut par la suite, il est vrai, mais, surtout, les taux d'intérêt à long terme commençaient à baisser et, en fin de semaine, les cours des obligations à New-York avaient progressé de plus de 3 %. Sans doute, dans l'immédiat, M. Volcker l'a bien précisé, les taux à court terme risquent de monter encore. D'ici la fin de l'année, tout le monde va être emprunteur sur le marché. Le Trésor, pour *combler le déficit* budgétaire ; les entreprises, pour financer leurs investissements ; et les ménages, pour payer leurs achats à tempérament. Mais l'eurodollar à six mois, véritable thermomètre est revenu de 12 3/4 % à 12 %, à son plus bas niveau depuis trois mois, ce qui est tout de même un signe. Autre signe, des rumeurs de baisse du taux de base des banques couraient à New-York à la veille du week-end. En tout cas, les propos rassurants de M. Volcker ont mis fin à la spéculation sur les intentions de la Fed et sur les résultats des débats de sa fameuse commission de l'open market, qui s'était réunie la semaine précédente. Reste, évidemment, l'effet mécanique, sur les taux à court terme, de la redoutable conjonction de demandes de crédit relevées plus haut.

### Torpeur estivale

Faisant état d'un *« faisceau de bonnes nouvelles sur l'économie depuis le début de l'année »*, M. Volcker n'en a pas moins attiré l'attention du Congrès sur les dangers présentés par un redressement *« atypique »* de l'économie, fondé, en bonne partie, sur l'emprunt et le déficit budgétaire. Il a solennellement, et à nouveau, adjuré les parlementaires de *réduire ce déficit qui a* pour effet de pousser les taux à la hausse, au risque de « casser » la reprise. *Il* les a solennellement avertis que les Etats-Unis ne pourraient indéfiniment recourir aux emprunts à l'étranger qui, directement ou indirectement, financent la moitié du déficit budgétaire (80 à 90 milliards de dollars sur 170 à 180 milliards). Rendez-vous au len*demain des élections de novembre* prochain...

En Europe, le ministre allemand des finances, M. Stoltenberg, a l'intention de présenter au Parlement un *projet de loi pour supprimer* la retenue à la source de 25 % qui frappe les intérêts des emprunts souscrits en Allemagne par les étrangers *(voir ci-contre la chronique de Christopher Hugues)*.

Sur le marché obligataire de Paris, la torpeur estivale s'est installée avec, toutefois, un petit milliard de francs d'émissions par semaine, rythme fixé par le Trésor pour permettre à ce marché de ne pas perdre la main en attendant la rentrée de septembre et la grande activité du dernier trimestre. Pour la période *sous revue, un seul emprunt* a *donc* été lancé, celui du Fonds de l'industrie sidérurgique (FIS), en deux tranches, l'une de 1 milliard de francs à taux variable (taux moyen des obligations garanties), l'autre de 500 millions de francs à taux fixe de 13,80 % à huit ans *in fine*, prorogea*ble sur six ans au taux du moment* majoré de 0,25 %, ceci au gré de l'emprunteur et non pas du prêteur. Bien que la sidérurgie ait une très mauvaise image de marque, la tranche à taux variable a été très demandée, à la fois grâce à la garantie inconditionnelle de l'Etat et à la *grande faveur dont jouissent* actuellement les emprunts à taux variable. A Paris, les souscripteurs pensent que les taux actuels sont « fragiles » ils ne sont pas persuadés que le loyer de l'argent à long terme baissera encore : ils ont peur de la flambée du dollar et d'une nouvelle hausse *des taux américains. Certains* d'entre eux ne partagent pas cette opinion, estimant qu'une nouvelle détente se produira à Paris d'ici la fin de l'année, peut-être en septembre, sur le court terme d'abord. Relevons qu'aux Etats-Unis, précisément, si les taux à court terme sont encore susceptibles de *monter*, ceux à long terme ont commencé à s'orienter à la baisse.

Pour revenir à l'emprunt du FIS, la tranche à taux fixe s'est un peu moins bien placée, mais elle s'est placée tout de même. La semaine prochaine, toujours au rythme de croisière, on prévoit un emprunt UFB de 1 milliard de francs à taux variable (TRO trois ans, modèle Renault).

FRANÇOIS RENARD.

## Les matières premières

# Baisse des métaux et du caoutchouc

La baisse de l'or et du pétrole s'est répercutée sur la plupart des matières premières utilisées à des fins industrielles. Des achats plus importants pour regarnir les stocks stratégiques américains apporteront peut-être un certain réconfort.

MÉTAUX. – *La reprise a une fois de plus tourné court sur le marché du cuivre. l'avance des cours enregistrée la semaine précédente au Metal Exchange de Londres a été reperdue et même au-delà. Pourtant de nouveaux fonds vont être mis à la disposition de la General Services Administration américaine en vue de renforcer de façon très importante ses réserves de métal rouge destinées au stock stratégique. Pour l'année en cours, il est prévu un excédent mondial de production de métal raffiné de 37 000 tonnes. La production mondiale devrait atteindre 7,35 millions de tonnes en augmentation de 0,4 % sur celle de 1982. Quant à l'utilisation mondiale, elle s'accroîtrait de 5,7 % pour atteindre 7,28 millions de tonnes, les augmentations les plus importantes étant enregistrées aux États-Unis (+ 12 %), en Europe (+ 2,8 %) et au Japon (+ 2 %).*

*Rechute des cours du zinc à Londres bien que les stocks des producteurs européens aient sensiblement diminué à fin juin.*

*Les cours du plomb ont reperdu, et au-delà, leur avance de la semaine précédente à Londres.*

*Nouvelle baisse des cours de l'aluminium à Londres. Les réductions de production déjà décidées par deux importantes sociétés nord-américaines s'avèrent insuffisantes. L'amputation de la production mondiale de 415 000 tonnes en rythme annuel devrait être portée à plus de 600 000 tonnes, estiment la plupart des négociants pour rétablir l'équilibre.*

DENRÉES. – *Les cours du sucre stagnent à de bas niveaux. La production mondiale de la campagne 1984-1985 pourrait atteindre les 100 millions de tonnes, estime la FAO. Elle s'était élevée à 96,2 millions de tonnes en 1983-1984. Cuba a produit plus de 8 millions de tonnes, chiffre légèrement inférieur à l'objectif du plan (8,5 millions de tonnes).*

*Les cours du cacao varient peu sur les différents marchés. Les craintes de pénurie à court terme de fèves de qualité supérieure tendent à s'estomper. Le déficit mondial de production pour la saison 1983-1984 est évalué par une firme privée britannique à 144 000 tonnes – le plus important depuis la saison 1972-1973, – soit 12 000 tonnes de plus par rapport à l'estimation faite en mai dernier. Pour la saison 1984-1985, il faut s'attendre à des récoltes plus abondantes dans certains pays. Les stocks mondiaux de fèves reviendraient en fin de saison à 430 000 tonnes – niveau le plus bas depuis 1978-1979, – en baisse de 237 000 tonnes en l'espace de deux saisons.*

*Les cours du café se sont maintenus à leurs niveaux de la semaine précédente.*

CÉRÉALES. – *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale devrait atteindre 505 millions de tonnes, supérieure de 6 millions de tonnes au niveau record de 1983.*

### LES COURS DU 27 juillet 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

**MÉTAUX.** – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 011,50 (1 031,50) ; à trois mois, 1 030 (1 045) ; étain comptant, 9 480 (9 380) ; à trois mois, 9 380 (9 325) ; plomb, 368,50 (381) ; zinc, 652,50 (666) ; aluminium, 871 (883) ; nickel, 3 522 (3 505) ; argent (en pence par once troy), 530 (553). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,65 (59,70) ; argent (en dollars par once), 6,95 (7,41) ; platine (en dollars par once), 321 (341,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

**TEXTILES.** – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 66,97 (68,70) ; décembre, 67,72 (68,77). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 512 (470). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inch. (51,60).

**CAOUTCHOUC.** – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 652-668 (680-710). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 184,75 (192,70).

**DENRÉES.** – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 080 (2 108) ; septembre, 2 060 (2 101) ; sucre, septembre, 4,47 (4,35) ; octobre, 4,63 (4,61) ; café, septembre, 138,46 (140,88) ; décembre, 136 (137,70). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, août, 122 (124,20) ; octobre, 128 (130) ; café, septembre, 2 225 (2 202) ; novembre, 2 241 (2 219) ; cacao, septembre, 1 774 (1 783) ; décembre, 1 660 (1 701). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 960 (1 962) ; mars, 1 956 (1 940) ; café, novembre, 2 555 (2 550) ; janvier, 2 545 (2 545) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 305 (1 270) ; décembre, 1 360 (1 325). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 157,50 (168) ; octobre, 159,50 (167,80). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 135,20 (143,70) ; décembre, 142,10 (148).

**CÉRÉALES.** – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 342 (344 3/4) ; décembre, 360 (360) ; maïs, septembre, 288 3/4 (308 1/4) ; décembre, 277 (287 1/2).

**INDICES.** – Moody's, 1 010,40 (1 027,10) ; Reuter, 1 875,70 (1 896,20).

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



A Nice

## M. Joxe définit trois objectifs pour la police : modernisation, efficacité et discipline

De notre envoyé spécial

Nice. – Ponctualité et respect du protocole ont caractérisé le premier déplacement officiel en province de M. Pierre Joxe, nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui a présidé *le 27 juillet, à Nice*, la cérémonie marquant la fin du cycle de formation des stagiaires de la 37e promotion de l'Ecole supérieure des officiers de paix (1). Il s'est adressé, pour la première fois, *« à l'ensemble de la police nationale » dans un bref discours qui lui a* permis de définir la philosophie de son action future. Une certitude : la modernisation de l'outil policier, dont M. Gaston Defferre avait fait, place Beauvau, son objectif prioritaire dans la dernière année de son ministère, *sera poursuivie et amplifiée*.

*« Je veillerai*, a promis M. Joxe, *à développer tout ce qui peut favoriser l'exercice de votre profession dans le sens de l'efficacité. »* Cette modernisation prendra le pas sur l'action de renforcement des effectifs *« dont nous savons*, a indiqué le ministre, *qu'elle arrive à son terme »*. M. Defferre n'avait jamais *été aussi précis*.

Depuis 1981, neuf mille six cents emplois ont été créés alors que, durant les dernières années du septennat précédent, les effectifs stagnaient. Le prédécesseur de M. Joxe avait cependant annoncé, dès sa prise de fonctions, un recrutement beaucoup plus massif. Pour le nouveau ministre, *il* convient, à l'avenir, de *« prolonger »* cette action *« par une valorisation des hommes, des matériels et des techniques dans le sens d'une plus grande professionnalisation »*, qu'il s'agisse de la formation initiale et permanente, de l'introduction de la bureautique dans les commissariats ou du développement de la police scientifique.

*« Vous avez la chance*, a souligné M. Joxe, *de vivre des évolutions qui, tout en maintenant l'aspect humain primordial de votre fonction, apporteront des améliorations techniques qui enrichiront vos activités. »* Le ministre a tenu, par ailleurs, à rappeler aux officiers de paix qu'*« il leur appartenait de veiller au respect de la discipline sans laquelle (...) aucune mission de service public ne saurait être assurée »*. M. Joxe a également insisté sur *« les tâches difficiles »* des policiers qui demandent *« intelligence, initiative et courage. Je sais cela*, a-t-il souligné. *C'est ce travail qui vous échoie et auquel je pense dès à présent. »*

Le ministre, qui a quitté rapidement Nice pour se rendre au PC feu du massif de la Sainte-Baume, près de Marseille, n'a pas pu rencontrer les responsables des syndicats de police présents à la cérémonie. Son discours a cependant a été bien accueilli par M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), selon lequel M. Joxe *« sera, peut-être, celui qui pourra jeter les bases de la police de l'an 2000. C'est le ministre qu'il faut, au moment qu'il faut »*, a déclaré M. Deleplace.

GUY PORTE.

(1) Cette promotion offre la particularité d'être la première à accueillir six jeunes femmes. Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a accompagné M. Joxe à Nice pour saluer cette innovation.

### UN POLICIER TUÉ A MARSEILLE

En s'adressant vendredi, à Nice, à la trente-septième promotion de l'Ecole supérieure des officiers de paix et en insistant sur les *« tâches difficiles »* des policiers et leur nécessaire *« courage »*, M. Joxe prenait acte de ce que le *« métier »* a de dangereux. Quelques heures plus tard, un fait divers a confirmé ce constat. Le brigadier-chef Gérard Toulon, quarante-sept ans, père de deux enfants, a été tué, un gardien de la paix grièvement blessé et un passant légèrement atteint, sur un parking de la Valentine, près de Marseille, au cours d'une fusillade avec trois malfaiteurs qui venaient de commettre un hold-up dans un magasin à grande surface.

Le trio, qui avait volé 40 000 F, avait été signalé à l'ensemble des voitures de police et repéré par le brigadier-chef et ses hommes. L'auteur présumé du meurtre de Gérard Toulon a, selon la police, essayé de s'enfuir à pied puis s'est affolé et s'est tiré une balle dans la bouche. Grièvement blessé, il a été hospitalisé à Marseille.

Depuis le début de l'année, neuf membres des forces de l'ordre (police et gendarmerie) ont trouvé la mort en mission.

● *Au cabinet de M. Pierre Joxe*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. – Sont nommés : directeur adjoint du cabinet : M. François Roussely, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; conseillers techniques : MM. Gérard Maurel, contrôleur général de la police nationale et Bernard Boucault, administrateur civil ; conseiller technique, chargé de l'information et des relations publiques : M. Guy Perrimond, journaliste ; chef de cabinet : M. Claude Morel.

Téléphone

### NOUVELLES PROTESTATIONS CONTRE LA HAUSSE DE LA TAXE DE 10 CENTIMES

La décision du gouvernement d'instaurer une hausse de la taxe de 10 centimes sur les communications téléphoniques continue de susciter de vives réactions. La Fédération PTT Force ouvrière *« condamne sans appel l'augmentation de la taxe téléphonique »*. *« En complète contradiction avec la politique tarifaire des télécommunications arrêtée au printemps 1983 par le précédent gouvernement (...), elle transforme les PTT en, collecteurs d'impôts – ce qui est proprement scandaleux, leur mission essentielle de service public étant la transmission de messages. La Fédération FO des PTT ne supporte pas un tel détournement d'activité. »*

La CFTC affirme que cette augmentation est *« en totale opposition avec les objectifs affichés en 1981 de développer un téléphone populaire »*, et la Fédération autonome des fonctionnaires *« met en garde les pouvoirs publics contre de telles pratiques qui pénalisent les salariés »*. Quant à la Confédération syndicales des familles, elle critique cette augmentation *« énorme et mal justifiée »*.

La CGC, de son côté, dénonce *« la manipulation de l'Etat, en contradiction avec la politique de rigueur. (...) En fiscalisant ainsi : l'utilisation du téléphone, l'Etat n'hésite pas à alourdir les charges des entreprises et celles de tous ceux dont l'emploi du téléphone relève d'une nécessité professionnelle. »*

● *Pays basque : le décès d'une victime du GAL.* – Tomas Perez Revilla, l'un des deux réfugiés basques grièvement blessés lors de l'explosion d'une moto piégée, le 15 juin à Biarritz, attentat revendiqué par le groupe antiterroriste de libération (GAL), est décédé des *suites de ses blessures le 27 juillet* à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, Perez Revilla s'était réfugié en France il y a vingt-trois ans.

● *Attentat à Los Angeles ?* – Un car transportant des athlètes olympiques américains a été touché, le vendredi 27 juillet, par des *« projectiles non identifiés »*, et, selon les agents de sécurité, *« il se pourrait qu'il y ait eu des coups de feu »*. Il n'y a pas eu de blessés, et le car ne s'est pas arrêté après avoir été touché sur la porte avant droite.

## La durée du service militaire

*« Rien de nouveau »*, affirme le ministère de la défense

*« Rien de nouveau. Le dossier n'a pas évolué d'un pouce »*, indiquait-on, samedi matin 28 juillet, de source officielle au ministère de la défense, après des spéculations du quotidien *Libération*, du même jour, selon lesquelles le chef de l'Etat, *« pour frapper un grand coup en direction de la jeunesse »* avant les élections législatives de 1986 ou les présidentielles de 1988, demanderait à MM. Laurent Fabius et Charles Hernu de présenter, à la rentrée parlementaire prochaine, un projet de loi diminuant de deux mois la durée du service militaire qui est d'une année.

*« Une fois les problèmes techniques réglés par les services du ministère de la défense, écrit Libération, il faudra régler la question de savoir quand on annoncera la décision et qui l'annoncera. A la rentrée ? Mais l'effet pourrait retomber avant les élections de 1986, un an et demi après. A moins qu'une autre baisse (à huit mois) vienne rafraîchir les mémoires, juste avant le rendez-vous électoral. » Libération* se déclare persuadé, en effet, du fait que M. François Mitterrand veut tenir sa promesse, durant son septennat, de réduire à six mois la durée du service militaire comme il l'avait affirmé durant sa campagne électorale.

En réalité, le problème du raccourcissement de la durée du service militaire a été posé dès novembre 1982 lorsque le ministre de la *défense* a parlé, au Palais-Bourbon, de l'instauration possible d'un *« service à la carte »*, c'est-à-dire d'un service différencié dont la durée varierait selon l'emploi tenu et l'affectation de l'appelé (*le Monde* du 3 mars 1983). Déjà, depuis la fin de 1983 a été institué un service « long » (jusqu'à vingt-quatre mois) pour des volontaires qui ne sont pas, pour autant, des engagés, et M. Hernu a demandé aux armées d'intensifier encore ce mode de recrutement (*le Monde* du 20 juillet 1984).

Les études continuent au ministère de la défense pour examiner dans quelles conditions l'extension de cette formule permettrait ou non, ensuite, de diminuer la durée du service pour d'autres appelés, conformément à une remarque de M. Mitterrand (*le Monde* du 7 janvier 1984) qui a demandé aux chefs militaires d'étudier de près *« l'exacte utilité du service militaire »* et *« en quoi il correspond à une instruction nécessaire et aux besoins du pays »*.

### M. Hernu : une palette de propositions

Ce samedi matin 28 juillet, le ministre de la défense a expliqué : *« C'est à cette volonté politique affirmée que répondent les trente mesures que j'ai décidées et mises en œuvre sur le service national, le volontariat pour le service long, dont le succès est indéniable puisque nous comptons aujourd'hui 8 000 volontaires sous nos drapeaux, la réforme de la préparation militaire et des réserves avec la création du conseil national des réserves, la création de la Force d'action rapide (47 000 hommes), le remodelage des maquettes des armées et notamment de l'armée de terre, la prise en compte du rôle des personnels féminins. C'est en fonction de ces paramètres et de bien d'autres – notamment économiques – que nous pourrions, s'il y avait lieu, présenter au gouvernement et au Parlement une palette de propositions. Tous les sondages montrent que les jeunes Français comprennent cette politique, qu'ils sont sensibles à la sécurité de la patrie et qu'ils s'attachent au contenu et à la variété du service national plus qu'à sa durée. »*

### LA MORT DE GEORGE GALLUP

M. George Gallup, fondateur de l'institut de sondages, mondialement connu, qui porte son nom, est mort le 27 juillet à Tschingel, en Suisse. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

[Né le 18 novembre 1901, à Jefferson, dans l'Iowa (Etats-Unis), M. George Gallup s'est intéressé très tôt aux enquêtes d'opinion, qui en étaient encore à leurs balbutiements au début du vingtième siècle.

*Licencié ès lettres en 1923*, il obtient successivement un diplôme de psychologie en 1925 et un doctorat en philosophie en 1928. Sa thèse de doctorat : « Technique nouvelle en vue de mesurer l'intérêt des lecteurs de journaux », contient l'idée première qu'il développera plus tard dans les sondages Gallup.

En même temps qu'il enseigne le journalisme dans différentes universités, G. Gallup commence de mener pour des grands journaux américains plusieurs enquêtes qui confirment la valeur de ses théories. En 1935, il fonde son propre institut de sondages, l'Institut américain d'opinion publique. Puis, en 1936, l'Institut britannique d'opinion publique. Ce « pionnier des sondages », docteur *honoris causa* de plusieurs universités américaines, a publié de nombreux articles et ouvrages.]

LES DIFFICULTÉS DE LA PRESSE

## « France-Soir » : la CGT parle de « machination »

A la demande de M. Robert Hersant, une réunion doit avoir lieu, le lundi matin 30 juillet, entre le patron de la Socpresse et les représentants du Syndicat du livre CGT à propos de *France-Soir*. A l'issue d'une réunion Fédération française des travailleurs du livre et Comité intersyndical du livre parisien, organisée le vendredi 27 juillet, les instances syndicales ont publié un communiqué où elles indiquent que *« la menace de cessation de parution a d'autres motivations que les raisons économiques »* et évoquent une *« machination »*. *« La CGT et les travailleurs de la presse ne sauraient être l'otage de quiconque »*, conclut le syndicat, qui se déclare prêt à *« assurer, en tout état de cause, la parution du titre »*.

Des négociations difficiles sont en cours sur les salaires au niveau parisien, et l'aggravation de la situation à *France-Soir*, liée au non-paiement du papier, à hauteur de 40 millions de francs, pourrait être un des éléments de la négociation. Il semble que la CGT redoute, à travers la dramatisation de la situation de l'entreprise, sa mise à mort prochaine.

A moins que M. Robert Hersant ne veuille faire la démonstration qu'un journal comme *France-Soir* – qui diffuse environ 400 000 exemplaires en semaine et plus de 500 000 le samedi avec son magazine – ne peut être rentable et doit donc être renfloué... par le groupe. Ce qui permettrait ensuite de faire valoir le bien-fondé des concentrations et le caractère néfaste du projet de loi gouvernemental sur la presse...

YVES AGNÈS.

### Le communiqué de la Fédération du livre

La Fédération française des travailleurs du livre CGT et le Comité intersyndical du Livre parisien CGT declarent : *La société Presse Alliance, éditrice de* France-Soir *appartenant au groupe de presse Hersant, est mise en demeure par les coopératives de distribution de papier-journal de régler une créance de 40 millions de francs.*

*La direction de Presse Alliance menace de cesser la parution du journal dans les huit jours. La FFTL (CGT) et le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) se sont réunis le 27 juillet, boulevard Blanqui, à Paris, pour analyser cette situation.*

*Ils s'interrogent sur le fait que le groupe Hersant, le plus grand groupe de presse de notre pays, qui il y a quelques mois ajoutait le groupe du* Dauphiné libéré *à son empire ait pu dans le même temps laisser la situation se dégrader à* France-Soir.

*Financièrement, si d'un point de vue conjoncturel il a pu apparaître des difficultés de trésorerie, les travailleurs de l'entreprise avaient en vain proposé des mesures de relance permettant le redressement du titre.*

*Le tirage actuel, plus de 400 000 exemplaires chaque jour, et même, avec le supplément magazine de fin de semaine à 650 000, démontre qu'il ne s'agit pas d'un titre agonisant. Or, de tous les éléments recueillis par l'organisation syndicale, il apparaît que les coopératives de distribution de papier sont décidés à continuer l'approvisionnement.*

*A l'analyse, il est donc démontré que la menace de cessation de parution a d'autres motivations que les raisons économiques.*

*Les auteurs de cette machination auraient une lourde responsabilité sur les conséquences au niveau des emplois tant à Paris qu'en province :*

*1) Perte de production de 24 000 tonnes pour les industries papetières, et en particulier pour l'usine française de La Chapelle-Darblay.*

*2) 600 emplois supprimés au journal* France-Soir.

*3) Déséquilibre : de l'entreprise Paris-Print, imprimant ce journal, ainsi que les centres d'impression régionaux en province, et que la distribution des journaux d'après-midi à Paris.*

*Pour toutes ces raisons, la CGT et les travailleurs de la presse ne sauraient être l'otage de quiconque et mettront tout en œuvre pour faire obstacle à ces manœuvres en assurant en tout état de cause la parution du titre.*

### « LES NOUVELLES » : LICENCIEMENTS OU DÉPOT DE BILAN

M. Jean-Pierre Ramsay, directeur des *Nouvelles*, a fait connaître, le 27 juillet, au comité d'entreprise de l'hebdomadaire les perspectives – sombres – envisagées pour ce titre. Comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 27 juillet), la solution envisagée par les actionnaires – à la tête desquels se trouve M. Max Théret – serait de transformer le journal en mensuel ; soixante et une personnes (sur soixante-douze) devraient dans ce cas être licenciées. M. Michel Buter, actuellement rédacteur en chef, deviendrait le nouveau patron, M. Ramsay ayant annoncé son départ dès la fin du mois de juin. Sinon, les *Nouvelles*, a indiqué celui-ci, devrait déposer son bilan.

Dans un communiqué, les représentants CFDT et CGT du personnel, majoritaires dans l'entreprise, estiment que l'alternative proposée *« semble pour le moins hâtive »*. Ils demandent *« l'ouverture de véritables négociations avec la direction, afin d'examiner d'autres solutions, dont l'association avec le projet de Jean-François Kahn, qui a le mérite de préserver le maximum d'emplois »*. Ce dernier a en effet proposé de reprendre les actifs de la société (locaux, matériel...) et une quarantaine de personnes, pour un projet d'hebdomadaire, *l'Événement du jeudi*, qu'il compte lancer à la rentrée (1). Mais les actionnaires – sollicités aussi pour rentrer au capital de ce journal – n'ont pas retenu ces propositions.

Sans réponse positive du comité d'entreprise avant le 31 juillet, le dépôt de bilan des *Nouvelles* pourrait être décidé.

Aux dernières nouvelles, le comité d'entreprise demande un « délai de grâce » de deux jours supplémentaires aux actionnaires pour que les salariés (*« envoyés en vacances forcées jusqu'au 1er août avec l'assurance que le journal reprendrait à la rentrée »*) puissent être informés de ce qui leur arrive et *« tentent de trouver une parade.*

Y. A.

(1) M. Kahn nous a précisé qu'il lancerait la souscription en septembre ; le premier numéro est prévu pour le 8 novembre.

## Le travail de déminage de M. Rocard

On ne lui a pas proposé de déménager rue de Rivoli. Peut-être que la rue de Grenelle, au ministère de l'éducation nationale, aurait été accueillante. Mais M. Rocard a préféré renouveler son bail rue de Varenne, au ministère de l'agriculture.

Il a eu conscience – il l'a dit aux journalistes jeudi 26 juillet – que son temps avait été obéré par *le court terme*. Il y eut des crises conjoncturelles sur les produits, les œufs, les porcs, mais on a fait face, on a tenu. Il y eut surtout Bruxelles et les dossiers européens, la gestion des marchés et la question budgétaire. Certes, rien n'est jamais réglé à ce niveau, mais M. Rocard a pris comme un engagement pour son second bail : il va songer à l'avenir.

D'abord, il compte passer moins de temps en *« mondanités obligatoires »* dans les multiples assemblées agricoles. Ensuite, il compte travailler plus pour le long terme en en s'intéressant davantage à la recherche, et à la mise en valeur de ses résultats. Le ministre de l'agriculture compte mieux suivre aussi le secteur des *industries agro-alimentaires*, premier secteur industriel par la valeur ajoutée. Il évoque encore, la modernité faisant loi, les biotechnologies et indique que le nouveau conseil supérieur d'orientation des productions agricoles sera réuni à la rentrée pour débattre précisément d'orientations nouvelles.

Il est vrai que le coup de force de la commission européenne tombe à pic. En décidant de faire fonctionner les mécanismes de soutien des prix de la viande bovine et du vin, le collège bruxellois a évité deux choses : un *effondrement des cours qui serait* fort coûteux à la Communauté et une tension sociale difficilement contrôlable. Un indice : le comité d'action viticole du Gard a renoncé aux actions qu'il avait projeté de lancer.

Un autre terrain est en voie de déminage. Ils sont maintenant quarante-cinq mille producteurs de lait à avoir demandé à bénéficier des mesures d'aide à la cessation d'activité. Ils libéreront 1,750 million de tonnes de lait, *dont 1,5 million de tonnes sont* « primables ». Dans l'entourage de M. Rocard, on est formel : pas question de fermer les guichets avant le 31 août. Ceux qui voudront partir pourront partir, et si cela coûte 300 à 400 millions de plus, on est assuré rue de Varennes d'obtenir le financement supplémentaire nécessaire.

Déminage encore, une concertation tripartite – salariés, employeurs, administration – est *en cours pour juguler* les conséquences sociales de la restructuration de l'industrie laitière, où 5 000 à 8 000, voire 10 000 emplois seront supprimés.

### La responsabilité de la Grande-Bretagne

Mais le soulagement dont fait montre M. Michel Rocard, soulagement qui l'autorise à penser à l'avenir, risque cependant d'être *momentané*. D'abord, les mesures de gestion décidées à *Bruxelles ne représentent que* 400 millions d'ECU (1) alors que la commission estime à plus d'un milliard, peut-être 1,4 milliard, le montant des dépenses correspondant à une gestion normale des marchés agricoles d'ici à la fin de l'année. Cela veut dire que beaucoup reste à faire pour assurer, dans l'esprit des conclusions du sommet de Fontainebleau un *fonctionnement*, effectivement normal de la Communauté.

Beaucoup *reste à faire* et même le principal, puisque pour le moment *ni* la *commission ni* M. Rocard ne sont assurés d'un accord budgétaire. *« Mais au moins*, a déclaré le ministre, *il est désormais clair que c'est la seule Grande-Bretagne qui sera responsable d'une éventuelle cessation de paiement dans la Communauté »*.

Quant aux moyens de paiement de l'agriculture française, c'est-à-dire le budget pour 1985, M. Roccard émet un jugement à double entrée. En tant qu'économiste, il approuve les normes générales drastiques qui président à la préparation du budget. En tant que ministre de l'agriculture, il reconnaît que ces normes sont parfois inconciliables avec les engagements déjà pris pour les contrats de plan entre l'Etat et les régions par exemple, ou pour le fonctionnement des offices du lait *et du vin*. *« J'attends les arbitrages, mais j'ai un peu le sentiment d'avoir été entendu »*, a déclaré le ministre, qui a aussi défini ses priorités budgétaires : l'enseignement, les investissements productifs, l'installation des jeunes, les offices.

A propos d'enseignement, M. Rocard, qui a eu la satisfaction de faire voter à l'unanimité des parlementaires une loi sur l'enseignement agricole public, espère bien faire aboutir son projet sur l'enseignement agricole privé à l'automne prochain, en dépit du *retrait* du projet Savary et en dépit de la volonté affirmée par le seul président de la FNSEA, M. Guillaume, de lier le sort du privé agricole à celui du privé en général.

Au total, M. Rocard s'est montré très assuré à l'énoncé de ce second bail. Il ne faudrait pas que cette assurance, normale chez un homme d'Etat, contraste trop avec le désarroi dans lequel sont plongés les agriculteurs, auxquels *il est demandé aujourd'hui* de réduire leur production.

JACQUES GRALL.

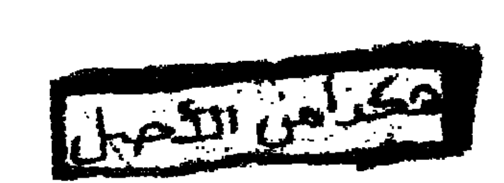
(1) Un ECU = 6,87 F.

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1984 a été tiré à 459 126 exemplaires

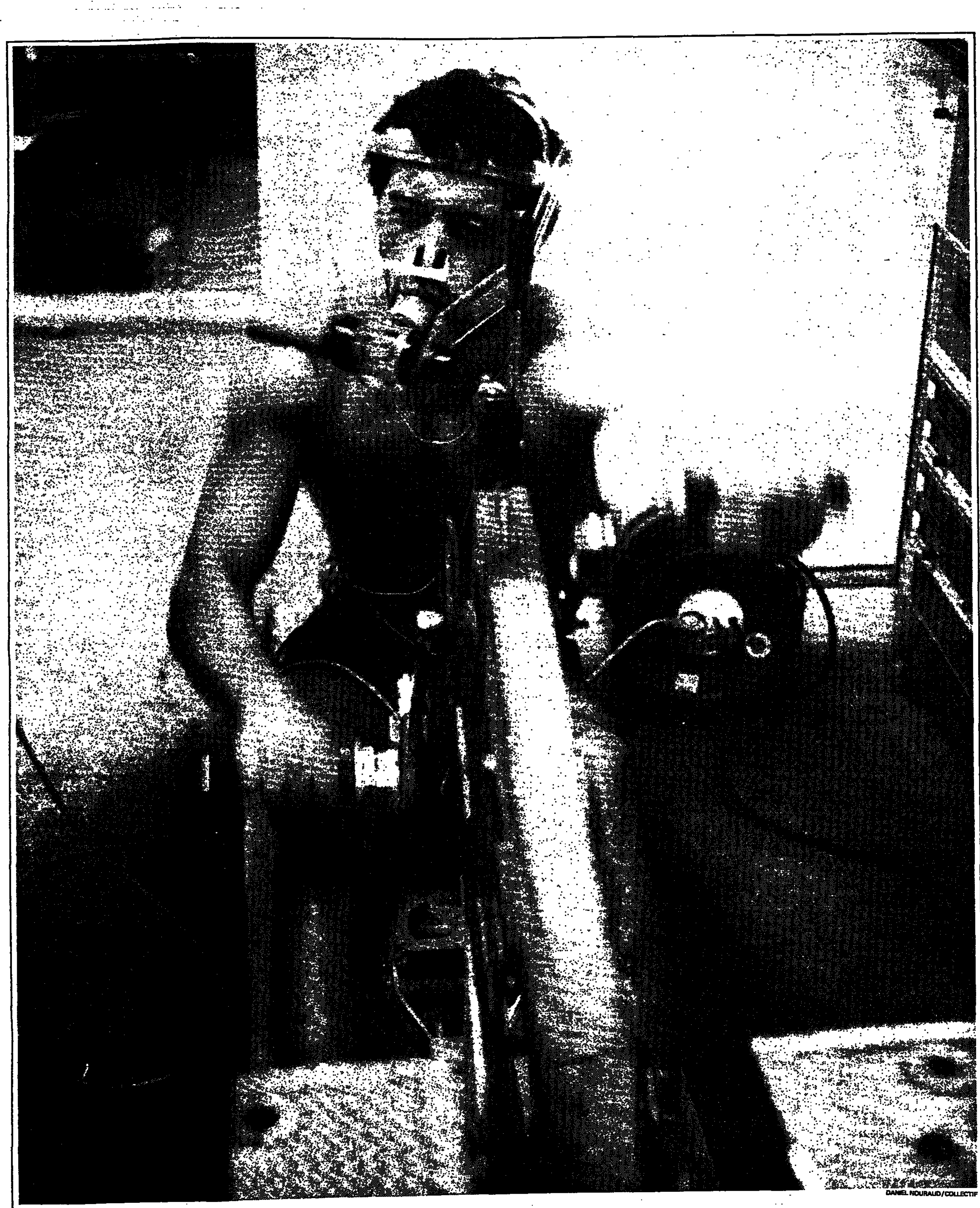
A B C D F G H







**Le Monde**
*Aujourd'hui*


DANIEL NOURAUD/COLLECTIF

# Le laboratoire des champions, page II



Supplément au numéro 12288. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 29 - Lundi 30 juillet 1984.

# Les champions, *comme ceux qui vont s'affronter aux Jeux olympiques, trouvent dans l'INSEP*

## Les supplices de l'exploit

L'INSTITUT national du sport et de l'éducation physique (INSEP) est niché au fond du bois de Vincennes, au bord des terrains de Pershing. Les bâtiments, qui témoignent de l'évolution de l'architecture sportive depuis un demi-siècle, forment comme une margelle de brique et de béton autour des pelouses et des pistes de sport.

Noyé dans la verdure, l'ensemble a l'austérité des collèges de province. Seule la halle inaugurée récemment par le président de la République détonne un peu, avec ses airs de casemate à demi enterrée, par son originalité dans cette cité de transit du muscle.

En face de l'entrée, derrière la statue d'Hercule portant le globe terrestre, les bureaux de la direction ressemblent à la tourelle de commandement d'un navire. A droite, au bout d'une allée que longent de sévères bâtiments de brique, la cafétéria se donne des airs de MJC ou de foyer du soldat selon les heures. Tout à côté sont installés les services médicaux.

Derrière ce dispensaire haut de gamme se trouvent les bâtiments des pensionnaires où les mineurs sont bouclés à double tour dès 9 heures du soir. A angle droit, des constructions plus récentes, plus cubiques aussi, abritent les salles de sports collectifs et les courts de tennis. Ensuite, sous la grande halle couverte, on trouve plusieurs pistes et sautoirs d'athlétisme ainsi qu'une piste cycliste en bois qui encercle une aire pour les lancers. Un peu plus loin, les piscines bordent les locaux des services audiovisuels et la bibliothèque. Dans le prolongement de ces bâtiments, le restaurant self-service, la salle d'escrime et celle d'haltérophilie forment une petite place.

C'est dans ce décor froid et impersonnel comme une caserne qu'un millier de sportifs de très haut niveau ont leur quartier. Ils y transpirent et réfléchissent pour améliorer leurs performances. Dans le même temps, leurs résultats, leur sueur, leur sang, l'air qu'ils respirent sont mis en fiches, analysés et traités par l'informatique selon les méthodes les plus perfectionnées.

L'INSEP n'est pas seulement un camp d'entraînement, c'est aussi un laboratoire. C'est ici qu'on a mesuré scientifiquement le temps de réaction des gauchers dans les sports d'opposition, comme l'escrime ou le tennis, où ils dominent les droitiers. La localisation des fonctions dans les hémisphères cérébraux leur donne en effet un avantage infinitésimal mais suffisant pour faire la différence au plus haut niveau.

Les spécialistes de la mécanique de geste ont trouvé les conditions du rendement maximal pour un coureur de 110 mètres haies ou pour un lanceur de poids. Les sociologues ont constaté statistiquement le déterminisme propre à chaque genre de sport. Tous les candidats champions, enfin, sont amenés à mesurer leur VO2 MAX. Ce sigle barbare recouvre la capacité de chaque individu à fixer de l'oxygène pendant un effort de longue durée.

Les résultats de ces recherches sont, bien sûr, de notoriété publique, mais les recherches elles-mêmes sont effectuées dans l'intimité. Intimité souvent propice aux fantasmes. Les mots le plus souvent utilisés pour évoquer le passage du sportif par le laboratoire sont révélateurs. Le laboratoire devient facilement une *« chambre des tortures »* ; les analyses qui y sont pratiquées relèvent de l'*« alchimie »* ; les enseignements qu'on en tire sont des *« formules magiques »*. Tout se passe comme si, dans l'inconscient collectif sur le sport, il y avait un blocage à l'égard de la science, une incapacité à être objectif.

L'appareil du photographe est, lui, froidement objectif. Il efface la distanciation culturelle entre l'objet et sa relation. En clair, il peut déchirer le voile de l'intimité qui occulte les phases profondes de l'entraînement du sportif de haut niveau.

On crédite d'autant plus facilement Daniel Nouraud de cette froide lucidité que sa démarche, en passant dans les coulisses de l'INSEP, n'est pas le moins du monde racoleuse. Bénéficiant d'une bourse du ministère de la jeunesse et des sports, ce photographe, à qui on doit déjà un reportage remarqué sur le Tour de France, a passé huit mois à l'INSEP (1). Il cadre des visages anonymes, des silhouettes indifférentes. Il atteint ainsi une esthétique de l'effort appréhendé sous l'angle clinique. Le garçon qui pédale sur une bicyclette ergométrique (voir notre photo de couverture), le corps couvert d'électrodes, le nez pris par une pince, la bouche soudée à un tuyau comme le ferait un plongeur sous-marin, semble dégager une puissance capable de faire exploser l'ordinateur à l'affût des moindres frémissements de son corps. La performance est ici saisie à l'état fœtal. Elle existe déjà mais elle n'est pas encore accomplie. C'est son échographie.

Il n'y a pas plus scientifique que cette photographie. Et pourtant elle révèle une situation ambiguë. L'idéologie produit des anticorps contre les faits les plus bruts. L'objectif est-il vraiment objectif ? En montrant, n'est-on pas en train de démontrer ? Cet athlète anonyme qui peine sur une machine comme aurait voulu en posséder les inquisiteurs, n'est-il pas, après tout, un cobaye humain sur lequel on fait des expériences en vue de victoires sur les stades, expériences aussi aléatoires que celles qui sont pratiquées sur les rats.

L'ambiguïté demeure, s'aggrave même avec ce tireur au pistolet la tête prise dans un casque optique. Il paraît sorti d'une séquence de *la Guerre des étoiles* ou d'*Orange mécanique*. La machine hideuse semble sucer le cerveau du garçon pour le transformer lui-même insensiblement en machine, en robot. D'ailleurs, la fille dont un homme paraît bricoler l'abdomen avec un tournevis n'est-elle pas une androïde ?

Ces images parlent, mais elles en disent trop. L'univers que révèle la pellicule est celui d'une metropolis du sport. Ce monde correspond trop bien avec l'idée qu'on voudrait qu'on s'en fît. Le dos de la nageuse devient lui-même inquiétant sous ce jour. Appartiennent-elles bien à une jeune femme ces épaules de déménageur ? Que cache le côté face ?

Heureusement, dans ce monde étouffant peut souffler un filet d'air frais. Lorsque, face à la barre, le perchiste, étincelant de concentration, son engin sur l'épaule, se prépare à l'exploit sous le regard des spots. Quand cette même nageuse au dos inquiétant laisse éclater sa joie sous le regard masqué de l'autre championne.

Enfin, l'air frais vient de la leçon de l'adulte à l'enfant confronté à la barre. On y retrouve l'essence des relations entre le sportif et son entraîneur empreintes de confiance, sans l'intermédiaire de la machine ; ces relations qui sont l'essence même de l'activité sportive.

ALAIN GIRAUDO.

(1) L'ensemble du reportage de Daniel Nouraud sur l'INSEP est exposé à Avignon jusqu'au 5 août.

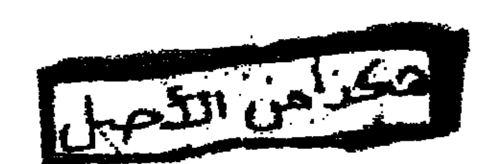








PHOTOS DANIEL NOURAUD / COLLECTIF



هكذا من الأصل



*un camp d'entraînement et un laboratoire : des photos de Daniel Nouraud.*





# La procréation *a, durant des millénaires, inspiré les rêves et les mythes de l'humanité.*

## Le grand ébranlement

LA fin du vingtième siècle a connu le déchirement du mystère millénaire de la procréation, celui qui aura inspiré tout au long de l'histoire le plus grand nombre de mythes et de rêves.

Tout a commencé il y a trente ans, lorsque les travaux d'un Américain, Pincus, ouvrirent la voie de la contraception chimique absolue, et, dès lors, de la dissociation entre la sexualité et l'enfantement.

Trente ans plus tard, la seconde *étape de ce processus* est accomplie, et c'est à une dissociation entre le corps humain et la procréation que convient les biologistes et les gynécologues.

L'enfant peut naître dans une *éprouvette, de la conjonction* d'un ovule et d'un spermatozoïde.

L'embryon congelé peut attendre des années d'être réimplanté, en une vie étrange, suspendue dans le froid, dans le temps et dans l'espace.

La grossesse, dont l'influence est si grande sur l'avenir de l'enfant, peut se voir dissociée de la maternité ou, à tout le moins, de sa génétique, et des femmes offrent en location la matrice que la maladie a détruit chez d'autres. Les capacités de perpétuation de l'espèce transcendent même la mort, et le sperme congelé peut retrouver tous ses pouvoirs fécondants après des années de conservation.

Dans la majorité des pays occidentaux, l'avortement de convenance est autorisé, mais dans le même temps des interventions sont pratiquées dans le ventre même de la mère sur des fœtus auxquels on reconnaît dès lors une personnalité morale.

Le droit civil s'adapte à la science en adoptant pour la reconnaissance de l'identité — et de la paternité — des critères *biologiques réputés intangibles,* tels les groupes sanguins ou tissulaires.

*Mais l'avènement* des greffes de moelle osseuse et l'extension *des inséminations artificielles* viennent ébranler ces certitudes, et les juristes se trouvent désarmés devant l'avènement de structures familiales nouvelles où les réalités biologiques l'emportent sur les évidences naturelles.

### Faut-il ligoter les biologistes ?

Après de longues hésitations, le gouvernement français entend légiférer, ou tout au moins réglementer, dans ce domaine où la science-fiction semble l'emporter sur la science tout court, où la lenteur législative est sans cesse bousculée par l'évolution rapide des technologies.

Certains des fondements tenus pour les plus sûrs de la *morale sociale se voient* ébranlés, comme en témoigne la perplexité des tribunaux, saisis ici d'un désaveu de paternité pour un enfant né par insémination et là d'une exigence de maternité par le sperme d'un mari défunt.

Les biologistes, les pédiatres ou les gynécologues qui se trouvent à l'origine de ces bouleversements connaissent, eux aussi, le doute et l'inquiétude, comme le prouve la diversité des attitudes *qu'ils adoptent à l'égard* des embryons congelés ou des utérus de location notamment.

Jacques Testart est l'un de ces biologistes, et le livre (1) *qu'il vient de publier à propos* de la naissance du premier bébé-éprouvette français (dont il est, avec le professeur René Frydman, le « père scientifique ») se trouve aux antipodes du « constat objectif et glacé » que le public imagine chez les nouveaux « faiseurs d'hommes ». Bilan scientifique certes, émaillé des illustrations limpides de l'auteur, l'ouvrage est aussi — et surtout — le *témoignage passionnant du heurt* entre les hommes de laboratoire et ceux qui font le « spectacle » éternellement renouvelé des médias, le témoignage aussi des interrogations morales que vit cet homme de laboratoire, spécialiste à l'origine de la reproduction animale, lorsqu'il se trouve aux prises avec sa propre espèce.

Par sa franchise, sa précision, sa qualité, un tel récit est exceptionnel, car si les livres consacrés aux faits scientifiques ou à leurs auteurs sont légion, il est rare que les biologistes racontent eux-mêmes au public et leurs travaux et les sentiments qu'ils leur inspirent ou que leur inspirent les médias.

Journaliste scientifique au *Matin de Paris* et à TF 1, Robert Clarke connaît mieux que quiconque tous les cheminements de la communication et tous les malentendus qu'elle entraîne. Sous le titre *les Enfants de la science* (2), c'est un bilan exhaustif des « mille et un scénarios de la fécondation » qu'il offre à ses lecteurs, de l'étude de la stérilité aux donneurs de sperme, des ventres à louer aux grossesses en bocal, de l'embryon congelé à la chirurgie génétique ou à la famille éclatée.

Certains des faits exposés avec une grande richesse de documentation sont acquis, et posent des interrogations éthiques réelles que le Haut Comité d'éthique nommé par le président de la République étudie actuellement.

D'autres relèvent de la pure fiction, ou même de l'irréalisme complet, comme le clonage ou les *greffes génétiques,* auxquels se substitueront plus que vraisemblablement *d'autres* techniques relevant de la biochimie, pour autant qu'en soit établi le bien-fondé.

Faut-il ligoter les biologistes ? *interroge Robert* Clarke, qui les tient, en matière de *procréation, pour les « apprentis sorciers du vingt et unième siècle ».* Faut-il ligoter les journalistes ? semble suggérer Jacques Testart en décrivant la façon dont « Amandine », le bébé-éprouvette, est devenue d'un instant à l'autre une vedette et un mythe...

L'un comme l'autre se doivent d'être entendus non pour emprisonner ceux dont ils sont la voix, mais parce qu'ils traitent remarquablement et chacun à sa manière de l'un des champs les plus stupéfiants et les plus conflictuels de la science de demain, comme le montrent à l'évidence les réflexions que nous publions ici et qui émanent, l'une du professeur Emile Papiernik, chef du service où travaille Jacques Testart, et l'autre du professeur Georges David, directeur de la première et de la plus importante banque de sperme française, celle du Kremlin-Bicêtre, à laquelle une jeune femme réclame, devant la justice, le sperme congelé de son mari défunt.

**DOCTEUR ESCOFFIER-LAMBIOTTE.**

(1) *De l'éprouvette au bébé spectacle,* par Jacques Testart, Éditions Complexes, 126 p. 49 F.

(2) *Les Enfants de la science,* par Robert Clarke, Ed. Stock, 275 pages, 85 francs.

## Stérilité et maladies héréditaires

### Les objectifs de la « périconceptologie ».

EN *vingt-cinq ans,* le taux de la mortalité périnatale a chuté de plus de moitié en France, passant de 30 pour 1 000 en 1957 à environ 12 pour 1 000 en 1982. Succès remarquable dû à un ensemble de mesures médico-sociales concentrées sur la surveillance de la grossesse et de l'accouchement. L'ensemble de cet effort, parce qu'il a porté non seulement sur l'accouchement et le nouveau-né mais aussi sur la fin de la grossesse, a justifié la création du terme « périnatalogie ».

Il reste encore à faire dans ce domaine, mais le moment semble venu de se fixer de nouveaux objectifs : lutter contre la stérilité, diminuer le taux de mortalité embryonnaire, prévenir les maladies héréditaires. On mesurera leur importance en rappelant que *la stérilité* représente encore un manque-à-naître d'environ 50 pour 1 000 naissances, et que les anomalies congénitales touchent de 30 à 50 enfants pour 1 000 ; plus impressionnant encore est le chiffre de la *mortalité* des premières semaines après la conception, qui aboutit à la disparition d'environ un œuf sur deux : 500 pour 1 000 !

*Cette pathologie relève* d'anomalies survenant au cours de la formation des cellules sexuelles ou au moment de la fécondation ou dans les tout premiers stades du développement ; au total, dans une période *qui entoure la conception,* d'où notre proposition de désigner par le terme de « périconceptologie » ce nouveau domaine dans lequel entre également l'étude des problèmes posés par la contraception. *Ainsi, la périconceptologie* peut être définie comme l'ensemble des actions diagnostiques et thérapeutiques visant à prévenir et à traiter les anomalies de la conception, et à réguler la procréation. Nous nous attacherons *plus* particulièrement ici aux domaines de la stérilité et des maladies héréditaires.

La stérilité est cause d'une *importante consommation médicale.* Une récente enquête de l'Institut national d'études démographiques a révélé que 20 % des couples consulteraient à un moment quelconque pour un motif de non-conception. Ce chiffre surprenant trouve son explication dans le fait que les couples sont devenus dans ce domaine de plus en plus « programmeurs » et qu'ils s'alarment très vite lorsque leur programme subit un retard, *fût-il* de quelques mois.

Une première action, bien simple, mais utile et grandement payante au plan de la consommation *médicale,* serait de faire passer dans le public la notion que la reproduction humaine n'est pas automatique : le délai moyen à concevoir s'établit à quatre ou cinq cycles ; et une attente d'un an, voire plus, n'est pas forcément anormale.

Beaucoup plus difficile sera l'action contre la stérilité « vraie », qui laisse encore environ 50 couples sur 1 000 sans espoir d'enfant. La principale cause des échecs thérapeutiques est surtout la stérilité d'origine masculine. Dans ce domaine, nos moyens sont bien limités ; preuve en est le développement de l'insémination artificielle avec donneur, certes utile, mais qui souligne précisément notre impuissance thérapeutique. Tout progrès dépendra ici d'un vigoureux effort de recherche qui est pour le moment notoirement insuffisant.

*Chez la femme,* ce sont les obturations des trompes qui constituent la grande cause d'infertilité, bien que cette pathologie ait récemment bénéficié de deux progrès remarquables : la microchirurgie tubaire et surtout la spectaculaire fécondation *in vitro.* La cause habituelle de ces obturations tubaires est une infection transmise par voie sexuelle. On enregistre depuis quelques années une très inquiétante recrudescence des maladies transmises sexuellement, de même qu'un changement de leur symptomatologie qui les rend beaucoup plus dangereuses.

C'est l'occasion de souligner la nécessité d'aborder ce problème de manière différente *si* l'on veut être efficace. Alors que l'on évalue à 20 000 chaque année les nouveaux cas de stérilité tubaire résultant de cette pathologie, se contenter d'attitudes curatives, à rendement limité et à coût élevé, est totalement insuffisant. Il faut s'attaquer résolument aux causes, les maladies transmises sexuellement ; c'est-à-dire développer des campagnes d'information auprès des jeunes, *les orienter vers une contraception* qui protège également contre les risques infectieux et leur souligner le danger d'une liberté sexuelle débridée.

Il n'est que de parcourir certaines des brochures sur la contraception distribuées dans les milieux de jeunes pour être convaincu que le problème des risques de stérilité est à peu près totalement occulté. Cela est la conséquence du morcellement des structures s'occupant de la reproduction. D'un côté, des centres de planification et des centres d'interruption volontaire de grossesse qui n'ont en vue que la crainte de la grossesse non désirée. De l'autre, des consultations de stérilité, différentes d'ailleurs selon qu'elles s'adressent à la femme ou à l'homme, et qui n'ont qu'une préoccupation : obtenir la grossesse tant désirée après une période plus ou moins longue de contraception. En somme, les uns tentent de réparer bien imparfaitement ce que les autres auraient pu en partie prévenir.

Un autre exemple d'information préventive concerne la baisse de fertilité avec l'âge. Une récente étude des banques de sperme françaises (les CECOS) portant sur plus de 2 000 femmes traitées par insémination artificielle avec donneur a montré que la fertilité *commence* à baisser dès trente et un ans. Ce qui veut dire qu'à partir de cet âge les femmes mettent un temps de plus en plus long à concevoir. Cette étude, française, publiée dans une revue médicale américaine, a *suscité* le très judicieux commentaire suivant dans le journal qui la présentait : *« Il est important pour les médecins qui ont à conseiller les femmes en matière de contraception et de reproduction de connaître cette évidente baisse de fertilité avec l'âge... »*

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré qu'un aspect de la *périconceptologie,* celui de la lutte contre la stérilité. Tout aussi importante doit être l'action contre les maladies héréditaires. Des progrès remarquables ont été faits au cours des deux dernières décennies dans le diagnostic précoce des anomalies du développement grâce à l'amniocentèse et à l'échographie.

Cependant, on doit reconnaître que ce dépistage débouche actuellement sur une mesure *bien négative* : l'interruption de grossesse. Dans ces cas où la grossesse est habituellement voulue, souvent intensément désirée, une telle solution, bien *qu'elle soit celle choisie le plus* souvent par le couple, doit être considérée comme un déplorable pis-aller. L'espoir et les efforts doivent être investis dans d'autres *directions.* On commence à entrevoir une possibilité de médecine et même de chirurgie appliquée directement au fœtus. Cependant, pour intéressantes et prometteuses qu'elles soient, ces pratiques ne répondront qu'à un nombre limité d'anomalies. La plupart resteront au-dessus de toute ressource curative ; d'où l'importance encore une fois d'une attitude préventive.

Celle-ci se développera selon deux voies. Tout d'abord une prévention préconceptionnelle, la plus logique et dont on commence à avoir des exemples. Citons ici la prévention des anomalies du tube neural, anencéphalie et *spina bifida,* dont les auteurs anglais, se fondant sur une hypothèse de déficit nutritionnel, viennent de prouver qu'elle peut être assurée par une vitaminothérapie commencée dans les semaines précédant et suivant la conception. Une meilleure connaissance des *mécanismes* normaux et pathologiques du développement précoce pourrait étendre ce domaine. Néanmoins, on ne peut espérer tout de cette seule voie.

Nombre de maladies héréditaires sont inscrites dans le patrimoine génétique et donc pour longtemps encore inaccessibles. Cependant, on peut espérer un palliatif autre que l'*élimination* des fœtus atteints. Cette solution consisterait, dans les cas à risques, à coupler fécondation *in vitro* et diagnostic ultraprécoce.

Les recherches sur l'animal ont déjà atteint un stade permettant la soustraction de quelques cellules sur l'œuf sans dommage pour son développement ultérieur. Ainsi, on peut imaginer que dans le futur le *diagnostic prénatal* sera remplacé par un diagnostic sur un œuf fécondé *in vitro.* On reconnaîtra que le non-transfert de l'œuf reconnu « malade » sera bien moins choquant que l'actuelle interruption de grossesse.

Un dernier aspect des particularités qu'implique la périconceptologie mérite encore d'être illustré concrètement. Il est bien établi maintenant que les risques d'une aberration chromosomique, et tout spécialement le mongolisme, sont en rapport avec l'âge maternel. Cela est à l'origine de la *crainte de la grossesse tardive* chez la femme. Mais n'existerait-il pas des risques liés à l'âge de l'homme ? Cette question n'est jamais posée dans la pratique courante. Probablement à tort. En effet, plusieurs travaux ont montré *que* certaines malformations, par exemple l'achondroplasie (forme de nanisme héréditaire), peuvent être liées à l'âge du père. Il est *curieux* de constater, à nouveau, que le rôle de l'homme est soit méconnu, soit minimisé.

Ainsi, la périconceptologie devrait marquer un triple changement d'attitude :

1) Se refuser à subir la fatalité des échecs de la reproduction ; échecs quantitatifs dus à la stérilité et à la mortalité embryonnaire ; échecs qualitatifs dus aux maladies transmises ou acquises lors de la formation et de la fusion des gamètes ;

2) Promouvoir une politique de prévention qui, en matière de risques de stérilité, passe par une vigoureuse action d'information auprès des jeunes ;

3) Enfin, considérer que les risques et les échecs de la procréation ne sont pas imputables seulement à la femme. Si la périnatalogie a tout naturellement centré les efforts sur la grossesse, et donc sur les facteurs féminins, la périconceptologie doit réintégrer l'homme dans le champ des investigations et surtout de la recherche.

**GEORGES DAVID,**
*professeur de biologie de la reproduction, faculté de médecine Paris-Sud.*



GAMMA

**L'exigence de maternité par le sperme d'un mari défunt : le cas de Corinne illustre l'ébranlement des bases de la morale sociale face aux progrès de la science.**

*Depuis trente ans des découvertes scientifiques capitales ont déchiré le mystère.*

# Porter l'enfant d'une autre

**Le débat sur les « ventres d'emprunt ».**

A plusieurs reprises les *médias ont évoqué*, sous un angle le plus souvent schématique ou superficiel, l'amorce en France d'une pratique originaire des Etats-Unis et hâtivement baptisée les *« ventres d'emprunt »*. L'accent mis sur le rôle de l'argent dans nombre de propos tenus *sur ce phénomène*, loin de situer le problème, ne fait que l'obscurcir et déplace les *enjeux réels de ce débat*. L'échange d'argent, ici, sans qu'on le tienne pour négligeable, *ne doit cependant être examiné que dans un second temps*, afin de mieux cerner un problème plus fondamental et plus grave : l'échange/abandon d'un enfant.

Il n'est guère de blessure vitale plus profonde pour tout être humain que de ne pouvoir perpétuer, et à la fois dépasser, sa propre histoire. Avoir un enfant, c'est d'abord préserver le sentiment d'un devenir et d'une *éternité, c'est s'autoriser un* espoir qui rend nos limites supportables, à défaut de les abolir. *Et il faut tenter d'imaginer* l'étendue de la souffrance liée à l'absence d'un enfant, lorsqu'il est désiré, avant que de se prononcer : l'adoption, la fécondation *in vitro*, l'insémination artificielle ou encore ces « ventres d'emprunt » sont autant de tentatives pour remédier à cette incapacité tragique et soulager la souffrance qui en résulte.

Des tentatives certes *différentes, et qu'on ne saurait* confondre dans leur aspect technique ou éthique, social ou marginal au regard du corps social. Mais dont on ne peut ignorer qu'elles procèdent toutes du même lieu, celui d'un besoin.

La Bible, dès les premières pages de la Genèse, nous rapporte l'histoire d'Abraham. Son épouse Saraï, stérile, lui ordonne de concevoir avec une *autre femme*, l'esclave égyptienne Agar : *« Peut-être, par elle, aurai-je un enfant. »* Cette stratégie, destinée à établir une filiation coûte que coûte – si l'on peut dire, – sera reprise après que deux générations se seront succédé. Et Rachel, stérile, de dire à Jacob : *« Rends-moi mère, sinon j'en mourrai. Voici ma servante Bilha, approche-toi d'elle ; elle enfantera dans mes bras, et, par elle, moi aussi je serai mère »* (Genèse, 30). On comprend aisément que les Etats-Unis, pays protestant coutumier de la lecture biblique, n'ait pas vraiment eu de réactions scandalisées devant nos modernes Bilha. Cette réponse particulière apportée à la stérilité féminine, que les intéressées elles-mêmes nomment les « mères de substitution », est partie intégrante de notre culture fondamentale.

Utérus prêté, ventre loué, *est-ce bien de cela dont il* s'agit ? A l'évidence non. La femme qui accepte de porter *un enfant pour une autre* ne dispose pas seulement de son utérus, mais d'un ensemble beaucoup plus important sans doute : son ovocyte, ses gènes, tout un patrimoine génétique *qui est réellement son strict* héritage, personnel et unique. Un ventre d'emprunt, c'est, de plus, une femme qui se sépare à jamais de cet enfant qu'elle a porté, avec qui elle a échangé des informations, tissé et développé des liens, qui a vécu en elle et répondu à ses sollicitations.

Le vrai problème est là dans toute sa complexité : on ne peut parler de prêt. Le contrat passé par la femme porteuse ne concerne pas la location pour neuf mois d'une *sorte de chambre* d'hôtel, meublée pour incubation, *mais tout autre* chose. L'enfant à naître n'est pas pour elle *un* simple locataire, un *paying guest* du *premier âge : il* est aussi *son* enfant. Le lien entre cette mère porteuse et l'enfant à venir est avant tout un lien biologique et identitaire. L'échange de ce type réalisé récemment entre deux sœurs jumelles vraies ne nous a pas *réellement choqués* : l'ovocyte de l'une portait exactement les mêmes potentialités que l'ovocyte de l'autre. Ici, la notion de prêt était presque exacte. Dans tous les autres cas, ces potentialités identiques n'existent pas : il ne s'agit plus d'un *prêt*.

On peut s'étonner du fait que, parmi les prises de position relatives aux « ventres d'emprunt », rares ont été les inquiétudes exprimées, *par* exemple, quant aux traumatismes psy*chiques probables* chez ces enfants conçus pour être sitôt abandonnés.

Il est hautement significatif que l'existence d'un paiement destiné aux mères porteuses soit l'aspect qui suscite aujourd'hui les réticences les plus nombreuses. Notre *société a depuis* longtemps, et récemment sous des formes *quasi* caricaturales, instauré autour du corps un grand nombre de rapports marchands. Ce n'est donc pas la vente d'un corps de femme qui heurte les consciences, mais un pas de plus qui fait qu'on se sent agressé par cette image de la maternité devenue marchandise.


NICOLAS VIAL

S'il ne s'agissait que d'une condamnation de la maternité rétribuée, alors les primes al*louées par l'Etat* à toute femme pendant sa grossesse auraient déjà fait scandale ! N'est-ce pas là *une pratique sociale par*faitement admise, qui signifie explicitement que la grossesse est un *travail* ? *Aussi difficile* qu'en soit l'abord, nous ne pouvons ignorer cette autre contradiction qu'est la *définition* d'une grossesse comme un travail. L'affirmer, sous différentes formes, *pour les grossesses* habituelles ne permet pas de le nier pour ces autres grossesses que *réalisent* les femmes porteuses en acceptant d'être payées pour le faire.

C'est donc bien que quelque chose d'autre est en *question* dans les réactions que l'on connaît, dont on doit souligner qu'elles visent *particulièrement* les « mères d'emprunt » avec une sorte d'indulgence implicite pour *les couples* demandeurs. Ce qui est reproché aux « mères d'emprunt », c'est peut-être surtout de *venir modifier* brutalement l'image maternelle la plus sacrée qui fonde notre héritage culturel.

L'incapacité pour une société à faire face aux problèmes qui se posent en son sein, en trouvant des solutions qui concilient l'éthique et la nécessité, ne peut que laisser place à l'apparition de pratiques marginales et hasardeuses. Les couples stériles en France ne peuvent pratiquement plus espérer adopter un enfant après qu'il a été donné – on ne dit plus abandonné. Il n'y a plus guère d'abandons. Aussi certains couples ont-ils découvert et utilisé des filières, plus ou moins clandestines, afin d'avoir des enfants moyennant le paiement d'intermédiaires qui se chargent de réaliser les procédures d'abandon, puis d'adoption, dans le pays d'origine de l'enfant.

*Il y a là un échange réel*, celui d'un enfant contre une somme d'argent. Si ce n'est pas *un achat, cela lui ressemble* fort. Le fait commence d'être assez connu et, cependant, n'a *jamais provoqué les prises de* position sévères et immédiates qui ont suivi la déclaration *d'intention des mères* de substitution. Cette sorte de « deux poids deux mesures » quant à la *gravité* de l'acte qui consiste à acheter un enfant illustre, s'il en était besoin, ce que nous af*firmions* plus haut : la question de l'argent n'est pas le cœur du problème. Sinon on ne comprendrait pas pourquoi certains de nos parlementaires dénonceraient ici ce qui peut être toléré plus loin.

Un enfant acheté en Amérique latine ou ailleurs ne pose pas *moins de problèmes éthiques* à notre pays qu'un enfant commandé à une « mère d'em*prunt » provençale ou normande*. On dit même que l'habitude ancienne des vols *d'enfants recommencerait aux* Etats-Unis pour fournir les filières d'« achat » de beaux en*fants à adopter*.

*Une remarque* s'impose. Au regard de l'éthique, il peut être choquant qu'une femme aban*donne à une autre l'enfant* qu'elle aura porté durant tout le temps d'une grossesse. Mais, *plutôt que de rejeter a priori* une telle démarche, il conviendrait d'en comprendre, ne fût-*ce que partiellement*, la nature. Ces « mères d'emprunt » sont d'abord, à mes yeux, des *femmes qui s'autorisent d'être* enceintes, avec tous les enjeux personnels qui peuvent s'y réaliser, *sans pour autant accepter* d'être mères par la suite.

Il y a un parallèle à établir avec le sentiment qui anime une partie des femmes qui avortent. Rappelons qu'elles sont chaque année au nombre de trois cent mille environ en France, et sept cents dans mon service. L'approche psychologique approfondie de cette réalité permet souvent d'y déceler ce besoin : être *enceinte*, suivi de ce refus : être mère.

En France, le don de sang, d'organes, *de sperme*, est strictement associé à la gratuité. C'est une position fondamen*tale* prise dès le développement des banques de sang, plus récemment des banques de sperme. *Mais il ne s'agit pas* d'une conception universelle : aux Etats-Unis, notamment, le sang est acheté. *Une telle* pratique a, entre autres défauts majeurs, celui d'utiliser les inégalités sociales, et elle conduit à acheter leur sang à des individus de groupes sociaux démunis qui en sont *réduits* à le vendre.

C'est ainsi, notamment, qu'un immense trafic de sang relie les Etats-Unis à tous les pays pauvres de l'Amérique centrale. Si en France le principe de gratuité nous protège de telles réalités, des problèmes existent cependant : pour le don de sperme en particulier, puisque les donneurs ne sont pas en nombre suffisant.

Il faut croire qu'il y a là une difficulté morale, importante, jusqu'à constituer un réel obstacle au don. Il ne paraît guère contestable que cette situation de pénurie a favorisé le développement d'un marché clandestin de don de sperme à titre onéreux. Et une éthique réelle devrait permettre non de taire le phénomène en laissant se développer un tel marché, mais bien plutôt d'aborder de front le problème posé : les rapports entre *l'argent* et *l'acte* de donner ce auquel chacun est attaché, quelque chose de fonda*mental*, son génome, ses capacités à se reproduire.

L'existence de « ventres d'emprunt » crée une situation assez proche de celle que nous connaissons déjà, et le don d'ovocyte de la mère porteuse est bien équivalent au don du sperme. Avant que d'interdire, prenons le temps de réfléchir. Les « ventres d'emprunt » doivent faire l'objet d'un débat et non pas d'une simple condamnation *a priori*.

Pour ma part, je me refuse*rai à interdire* cette pratique dans l'état actuel de méconnaissance du problème. Je souhaite, *à ce propos, qu'on se souvienne* que la contraception moderne a d'abord été interdite *en France, puis autorisée* ensuite. Et que la pratique de l'avortement a connu ces *mêmes deux étapes*.

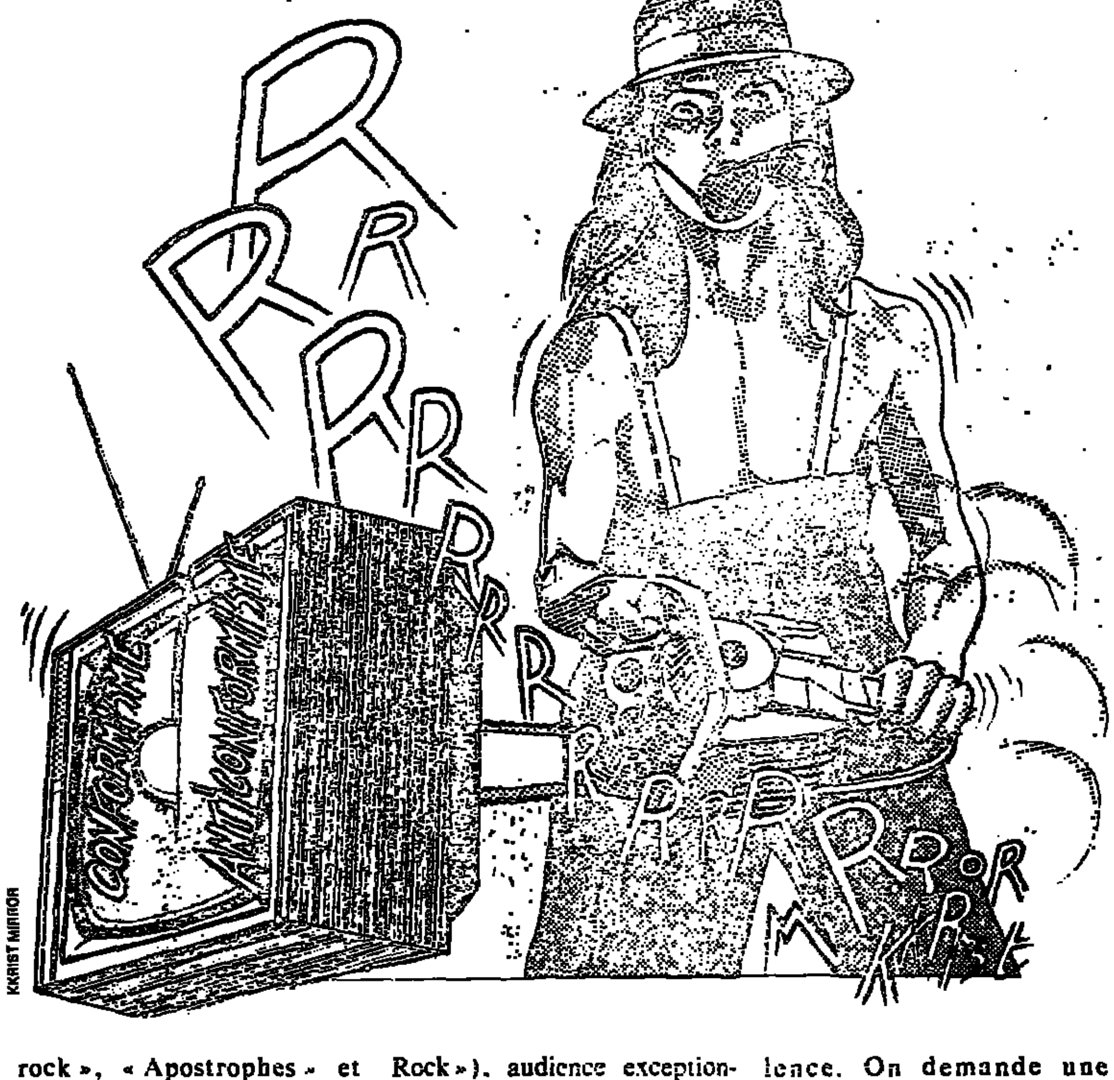
**EMILE PAPIERNIK-BERKHAUER,**
*chef du service*
*de gynécologie-obstétrique*
*de l'hôpital Antoine-Béclère*
*à Clamart.*

# La télévision rêvée

**Une étude MMI, « le Monde » et « Sud-Ouest ».**

SOUS le titre « Inventez vos programmes de télévision », *le Monde* invitait ses lecteurs, en juin 1983, à juger la programmation des chaînes et à bâtir une grille idéale pour la télévision de demain. Le même *questionnaire* était proposé aux lecteurs de *Sud-Ouest*. Media Marketing International (MMI), à l'initiative de cette enquête, a traité les résultats et les a comparés avec les taux d'audience des émissions des quatre dernières années. Ces informations ont été complétées par deux groupes de travail, à Paris et à Bordeaux, réunissant une dizaine de téléspectateurs autour *de méthodes d'analyses projectives* et créatives.

Certes, il ne s'agit pas d'un sondage ni même d'une radiographie de l'opinion des Français. Les mille cinquante-*quatre réponses volontaires* des lecteurs du *Monde* ou de *Sud-Ouest* retenues par l'analyse ne constituent pas un échantillon représentatif. Les questions, axées sur les besoins remplis par la télévision et non sur des types d'émissions, tentent avant tout de cerner une approche dynamique des attentes, des souhaits, des rêves, des *fantasmes des téléspectateurs*.




KKRIST MIRROR

Pas assez d'étonnement, de rêve, de distraction, pas assez d'enrichissement, d'instruction, d'informations pratiques : à une forte majorité, les résultats font apparaître une évidente frustration. Nos lecteurs s'en*nuient sur des grilles de pro*grammes jugées trop pauvres ; ils reprochent à la télévision d'aujourd'hui d'être aseptisée, routinière, trop institutionnelle. Seule exception à cet état de manque généralisé, les émissions de participation, jeux ou grandes variétés traditionnelles, sont jugées trop nombreuses. Sans doute parce que ces plateaux bien rodés, ce show-business trop prévisible, *illustrent les vieilles* recettes de la télévision. Ainsi, on le re*pousse nettement* dès qu'il s'agit d'imaginer les programmes futurs. Là, on attend une télévision qui sache ménager des surprises, transgresser ses propres normes, une télévision qui retrouve le naturel, l'authenticité, la subjectivité, une télévision crédible par sa passion, sa personnalité.

Les travaux des groupes de téléspectateurs confirment le verdict des lecteurs. Appelés à se prononcer sur les programmes actuels, ils plébiscitent pêle-mêle « Coco boy », « Moi, je », « Starsky et Hutch », « Les enfants du rock », « Apostrophes » et « Droit de réponse ». Un choix qui privilégie l'humour et le non-conformisme mais aussi la compétence et la conviction. A l'inverse, les téléspectateurs interrogés rejettent Patrick Sabatier, Jacques Martin, Guy Lux ou *Léon Zitrone*, trop liés à une télévision classique. Pour *animer les programmes* de demain, ils citent Bernard Pivot, *François de Closets*, Yves Mourousi, Laurent Broomhead et rêvent même à Pierre Desproges, Coluche ou Alain Bombard. Un cocktail d'insolence et d'authenticité...

On objectera que ces choix, pour cohérents qu'ils soient, *sont bien loin de la consommation* réelle des Français. Les *émissions rejetées, les présentateurs* dédaignés, font encore les *meilleurs* taux *d'une audience* qui ne se caractérise pas par sa demande de culture et d'innovation. Néanmoins, MMI, en analysant les données d'audience sur les quatre dernières années, note certaines évolutions du public : succès inattendu pour des programmes humoristiques mal placés sur la grille (« La lorgnette », « Benny Hill », « Fraggle Rock »), audience exceptionnelle pour des émissions scientifiques ou des reportages spectaculaires, bonne tenue des magazines culturels. A l'intérieur des mêmes catégories d'émissions, un certain ton, un certain style, marquent des points.

Mais ces tendances sont encore trop nouvelles pour être vraiment décisives. Le divorce entre une télévision rêvée et les pratiques réelles marque bien les limites de cette enquête. Ceux qui réclament au*jourd'hui plus de culture* et de délire ne désirent pas pour au*tant « L'enjeu » ou « Moi, je »* tous les jours à 20 h 30. Leur grille de programmes idéale reste très classique : télévision pratique le matin, instructive l'après-midi, distrayante le soir et peut-être plus libérée la nuit. La demande qui s'exprime ici n'est pas quantitative, mais qualitative.

Mais cette demande a une forte cohérence, et l'étude de MMI la structure en trois pôles fondamentaux. Le premier tourne autour de l'émotion et de la transgression. On y recherche le fantasme, l'érotisme, la provocation, la violence. On demande une télévision qui *« remue »*, qui *« prend aux tripes »* pour faire réagir, prendre conscience. Du magazine style *Hara-Kiri* au reportage « choc » sur un sujet brûlant en passant par les nouvelles images, on veut retrouver un écran magique, surprenant, renouant avec les risques du direct et de l'imprévu. Un désir majoritaire chez les jeunes, les hommes et les couches sociales les moins favorisées.

A l'opposé, les femmes, les plus âgés, les couches sociales supérieures, se prononcent davantage pour une télévision de l'enrichissement, de l'instruction. Encore ne s'agit-il pas des traditionnelles émissions « culturelles » jugées *« élitistes, méprisantes, rébarbatives »*. Les *programmes dont on rêve*, ici, doivent combiner le sensationnel et l'utilité directe, la fiction et la recette pratique. Ils doivent surtout être pris en charge par des animateurs spécialisés, parlant en leur nom et en fonction d'une certaine expérience, capables d'être des modèles ou des guides.

*Enfin, un troisième* pôle s'organise autour d'une télévision locale, pratique, faite de services et de petites annonces, qui facilite la vie quotidienne. Un besoin davantage ressenti par les téléspectateurs de province. Ce triple éclatement de la télévision classique conduit-il à des chaînes thématiques, ciblées ? Certes, la télévision régionale et le câble semblent les plus aptes à répondre aux dimensions *locales* ou pratiques. Mais les téléspectateurs *qui ont répondu* à cette enquête semblent méfiants vis-à-vis *d'une télévision trop spécialisée*. Ils restent attachés à un programme général répondant à tous les besoins, à ce grand service commun qu'est la télévision nationale.

Ils souhaitent seulement que cette télévision se libère de ses présentateurs et que, sans grands bouleversements, elle se dépoussière, fasse preuve d'audace, bouscule le confort des habitudes. Comme si, dans son rapport passionnel au petit écran, le téléspectateur français n'avait aujourd'hui qu'une seule angoisse : *« Et si ceux qui font la télévision n'y croyaient plus ? »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

| BESOINS REMPLIS PAR LA TÉLÉVISION | LA TÉLÉVISION D'AUJOURD'HUI | | | LA TÉLÉVISION DE DEMAIN | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | TROP | JUSTE ASSEZ | TROP PEU | PLUS | AUTANT | MOINS |
| 1. UNE TÉLÉVISION QUI *ÉTONNE* (films, journaux, magazines, reportages) | 7 % | 44 % | 49 % | 63 % | 29 % | 8 % |
| 2. UNE TÉLÉVISION QUI FAIT *PARTICIPER* LE PUBLIC (magazines, jeux, émissions où on intervient) | 31 % | 45 % | 24 % | 29 % | 37 % | 35 % |
| 3. UNE TÉLÉVISION QUI *DISTRAIT* (films, jeux, variétés, sports, feuilletons, dessins animés, séries) | 24 % | 44 % | 32 % | 40 % | 36 % | 24 % |
| 4. UNE TÉLÉVISION QUI *ENRICHIT* L'ESPRIT (arts, sciences, certains jeux, émissions religieuses, films, débats) | 9 % | 29 % | 62 % | 67 % | 23 % | 10 % |
| 5. UNE TÉLÉVISION QUI DONNE DES *INFORMATIONS PRATIQUES* (météo, Bourse, publicité, petites annonces, bricolage) | 20 % | 57 % | 24 % | 29 % | 50 % | 22 % |
| 6. UNE TÉLÉVISION QUI FAIT *RÊVER* (films, reportages, feuilletons légers, documentaires d'images, films érotiques) | 16 % | 32 % | 53 % | 56 % | 27 % | 17 % |
| 7. UNE TÉLÉVISION QUI *INSTRUIT* (émissions éducatives, scientifiques, médicales) | 8 % | 36 % | 57 % | 62 % | 29 % | 9 % |
| 8. UNE TÉLÉVISION LOCALE QUI PARLE DE *CHOSES* ET DE *GENS* QUE L'ON CONNAIT *PERSONNELLEMENT* (nouvelles locales, résultats sportifs, informations scolaires, foires et marchés, débats) | 13 % | 38 % | 50 % | 49 % | 33 % | 18 % |

# Médias du Monde

## Etats-Unis : incertitudes sur les satellites

*A quelques jours de la date* limite pour la confirmation des candidatures, la commission fédérale des communications (FCC) voit le nombre de postulants au satellite de télévision directe singulièrement diminuer. Après la *chaîne américaine* CBS, c'est autour du géant Western Union Telegraph de renoncer à lancer un service. Pour les responsables de la compagnie, le *marché est trop étroit pour assurer* la survie des sept candidats encore en course.

A peine quelques jours après, un autre géant, RCA, a fait savoir à la FCC qu'il révisait complètement sa stratégie. Au lieu *de lancer quatre satellites* dotés chacun de réémetteurs de 230 watts, RCA réduit ses ambitions à deux satellites de moyenne puissance (onze émet*teurs de 100 watts*). Ce qui ramène le coût de l'opération de 677 millions de dollars à 369 millions de dollars. La firme américaine espère ainsi lancer son *service plus tôt (1986 au* lieu de 1989) *et* améliorer la rentabilité des satellites sur un marché plus étroit que prévu.

## ABC abandonne Telefirst

Cinq mois seulement après son lancement expérimental à *Chicago, la chaîne américaine* ABC a décidé d'abandonner son service de téléchargement de magnétoscopes. Telefirst proposait à ses abonnés quatre *films récents par mois*, diffusés sous forme codée et par voie *hertzienne entre 2 h* et 5 h du matin, et enregistrés automatiquement sur magnétoscope.

Pour avoir accès au service, il fallait, bien sûr, posséder un magnétoscope (400 dollars), acheter un décodeur (75 dollars) *et payer un abonnement* mensuel de 25 dollars. L'addition s'est révélée sans doute trop lourde puisque seuls trois mille foyers se sont abonnés à *Telefirst*. Conçu et préparé à une époque où le marché de la vidéocassette pré-enregistrée était encore peu développé aux Etats-Unis, le système d'ABC n'a pas résisté à la concurrence des vidéo-clubs qui ont fait de*puis leur apparition*. ABC annonce une perte sèche de 15 millions de dollars sur l'opération, mais les analystes de Wall Street estiment que Telefirst a coûté 40 millions de dollars à la chaîne, qui employait *plus de cent personnes pour ce* seul service.

## Murdoch s'intéresse au papier

M. Rupert Murdoch, le magnat de presse australien, qui possède *notamment le* quotidien britannique *the Times*, a confirmé son intention d'accroître sa participation dans le groupe américain Saint Regis, producteur de papier. Il a rencontré récemment des banquiers *londoniens afin de* financer une prise de contrôle du groupe, dans lequel il ne détient pour l'instant que 5,6 % du capital. Saint Regis a toutefois in*diqué, après la réunion*, le 23 juillet, des directeurs du groupe, qu'il rejetait l'offre de M. Murdoch.

## France : un marché permanent de la communication

Paris sera-t-il le siège en 1988 d'un « Marché permanent des industries de l'informatique et de la communication », une sorte de SICOB non-stop ? La *décision est à l'étude, et l'enjeu* est plus important qu'il n'y paraît au premier abord.

Il existe déjà deux salons permanents des matériels de la communication et du traitement de l'information aux Etats-Unis, *l'un à Dallas; l'autre, plus petit*, à Boston. Même si la formule est nouvelle, ils constituent indéniablement des pôles d'attraction importants susceptibles de drainer les acheteurs et de favoriser les industriels. L'idée de créer un *mart* (c'est le nom qu'on donne à ces marchés permanents, outre-Atlantique) courait depuis un certain temps en France. Or, au début du mois de juillet, à l'instigation de la direction générale des télécommunications (DGT) du ministère des PTT, la Caisse des dépôts et consignations et la Chambre de *commerce de Paris ont* décidé de créer une société civile d'études MART-Défense toutes affaires cessantes.

Un autre candidat se profilait à l'horizon en Europe : la ville de Francfort, en Allemagne de l'Ouest. *« Ce sera eux ou nous »*, dit-on à Paris. D'où la décision d'accélérer le processus d'évaluation des besoins et des possibilités pour parvenir à une solution viable. Il s'agit en effet de concilier de multiples *intérêts* avec ceux d'un MART à la Défense, à commencer par ceux des organisateurs du SICOB et ceux des grands industriels dont la présence serait nécessaire et qui *ne sont pas* tous demandeurs.

Le MART *de la Défense* devrait surtout profiter aux PME de l'électronique. Il devrait miser sur une synergie avec le marché permanent des logiciels et des programmes audiovisuels, dont la création est en *projet au Carrefour international* de la communication de la Tête Défense, qui devrait ouvrir ses portes en même temps, courant 1988.

La société d'études MART-Défense à laquelle sont également *associés la Fédération* des industries électriques et électroniques (FIEE), le CNIT (lieu d'accueil traditionnel du SICOB), l'Union patronale des Hauts-de-Seine, la SARI (un important promoteur immobilier), une fi*liale technique de la Caisse* des dépôts (la SCET), et, bientôt, une banque d'affaires, devrait rendre ses conclusions avec la fin de l'année.

## Afrique : un nouveau président pour l'URTNA

L'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA) s'est dotée d'un nouveau *président*, M. *François* Itoua (Congo), qui remplace le sortant, M. Abdelkader Marzouki (Tunisie). L'URTNA — qui a pour objectif de coordonner le *développement de la radio*diffusion en Afrique et de promouvoir les échanges de programmes à l'instar de l'UER en Europe — a été fondée en 1962 et compte aujourd'hui cinquante membres, dont neuf pays européens ou *asiatiques* en *qualité* de membres associés.

# Sainte-Geneviève sans les X

**Reconquête d'un quartier.**

TOUT le monde peut désormais entrer à Polytechnique. Les murs qui, durant près de deux siècles, ont protégé la cité interdite de la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, viennent de tomber. A leur emplacement d'élégantes grilles bleues aux pointes dorées permettent aux vulgaires pékins d'apercevoir *de la rue la célèbre cour* où s'ébattait naguère l'élite de la nation. Des portes largement ouvertes permettent même d'arpenter le parc du général commandant l'école. Il est vrai que ces messieurs ont été exilés, voici huit ans déjà, à Palaiseau, à 10 kilomètres du Panthéon.

Cette décision sévère, prise par le général de Gaulle, n'était pas une brimade mais le premier jalon d'un vaste dessein. Sur le campus de banlieue, les écoles d'application dans lesquelles les X s'initient aux réalités de la vie professionnelle devaient se grouper, une à une, autour de la maison mère. Mais une fois le monarque parti, la puissance des *corps d'Etat a repris* le dessus. Ni les Mines, ni l'Ecole supérieure des télécom, ni les Ponts et Chaussées n'ont obtempéré à l'ordre de déménagement. Les six cents polytechniciens sont restés seuls au milieu des champs de maïs de Palaiseau.

Depuis lors en tout cas, l'en*clave de 3 hectares*, accrochée au flanc du quartier Latin, n'était plus qu'un amas de bâtisses hétéroclites, à demi-désertes, sans âme et menaçant ruine. Le président Giscard d'Estaing avait tenté d'y installer l'Institut des sciences de l'action, autrement dit l'institut Auguste-Comte. Polytechnique oblige, n'est-ce pas.

A peine l'Institut venait-il de démarrer, non sans difficultés, qu'un autre président, François Mitterrand cette fois, décida de le fermer. Mais que faire alors des salles de cours, des amphithéâtres, de l'observatoire astronomique, des laboratoires où, depuis Napoléon Iᵉʳ, les «pipos» avaient usé leurs fonds de culotte? Un «grand programme *d'aménagement*» fut lancé dans le style de ceux du Louvre, du palais d'Orsay et de La Villette. Pour Polytechnique, ce n'était pas une nouveauté. Le site, voué depuis le Moyen Age aux enseignements les plus éminents, a déjà subi quatre autres plans en deux siècles et demi.

Curieusement, le projet concernant la colline inspirée est, de tous ceux qui doivent illustrer le règne et embellir la capitale, le seul qui échappe aux tentations du centralisme et de la mégalomanie. Peut-être la proximité du Panthéon a-t-elle découragé toute initiative semblable. On a donc imaginé, non d'édifier ici un glorieux monument, mais au contraire de restaurer les vieux bâtiments, de les affecter à plusieurs usages et d'y laisser pénétrer le public par de multiples ouvertures. L'orgueilleuse école qui nourrissait ses aiglons à l'écart de la ville est non seulement démantelée mais ses restes se fondent littéralement dans le vieux quartier qui l'enserre. Ce plan de dépeçage a été approuvé par le gouvernement en 1981 et par le Conseil de Paris l'année suivante. Et il est activement mené.

Aux polytechniciens on a laissé, à titre de consolation, quelques bureaux dans le fond du quadrilatère et le bâtiment d'entrée datant de 1840, autrement dit la boîte à claque. Ce sobriquet lui a été donné par les élèves car la cour d'accès à l'école a la forme de la boîte dans laquelle on abritait le bicorne, le «claque». L'association des anciens élèves y installera un musée rappelant les grandes heures de l'institution. Parviendront-ils à nous épargner la galerie des portraits de tous les X devenus célèbres? Les Parisiens auraient tôt fait de rebaptiser le musée la boîte *des têtes à claques*. En tout cas, on conservera pieusement le monument aux morts des X *qu'un jardinier de Palaiseau* vient fleurir chaque automne.

Le plus gros des bâtiments, dont certains ont été édifiés au dix-huitième siècle, d'autres sous Napoleon Iᵉʳ, et les derniers en 1935, a été arraché à la convoitise générale par M. Jean-Pierre Chevènement, alors qu'il était *ministre* de la recherche. C'est donc le ministère de l'industrie qui en a hérité. Malgré les réticences de la DATAR, on y installe en ce moment un demi-millier de fonctionnaires qui grattaient du papier dans d'autres coins de la capitale. Mais l'Institut Auguste-Comte, dans les meubles duquel ils se sont installés, a laissé *quelques fantômes*. Dans les anciens dortoirs des polytechniciens, s'est nichée une énigmatique institution, le CESTA (1) qui est, paraît-il, un «observatoire du changement technologique». Cet organisme s'est adjoint un «institut des défis du futur» et une «bibliothèque de logiciels éducatifs». *Comme on le voit*, l'ésotérisme et l'élitisme fleurissent toujours en ce haut lieu.

Et cela d'autant plus qu'on a attribué une portion de l'ex-école – un amphithéâtre et de *vastes locaux* – à d'autres savants venus du Collège de France. L'Université qui, depuis un siècle et demi, ambitionne en vain de régner sur les grandes écoles, prend ainsi une sorte de revanche posthume sur Polytechnique. Elle installera ici des laboratoires et une bibliothèque.

Restaient l'infirmerie de l'école, les salles de mécanique et les bureaux de l'administration. On les a affectés au ministère de la défense, qui, après transformation, va y loger soixante familles de militaires, *dans des appartements, et des* officiers de passage, dans un hôtel de quarante chambres. Ces deux ensembles viennent d'être inaugurés.

Mais le plus grand change*ment viendra des équipements* de quartier qui trouvent place dans le quadrilatère. M. Jean Tiberi, député du secteur et maire du cinquième arrondissement, les réclamait depuis longtemps. En vain. Mais ce que Valéry Giscard d'Estaing lui refusait avec hauteur, il l'a obtenu de François Mitterrand. Les habitants du cinquième pourront, en octobre prochain, garer cent cinquante de leurs voitures dans un parking à cinq niveaux, creusés sous l'un des amphithéâtres de l'école. La *piscine des élèves a été refaite* à neuf. Elle recevra dès la rentrée 1984 les écoliers et les *sportifs du quartier*. Les sapeurs-pompiers, fort mal installés dans l'ancien cloître des Bernardins, auront enfin une caserne fonctionnelle édifiée sur un bout de terrain libre. Sur ce même terrain, les mamans voisines trouveront en*core une crèche*.

La conquête la plus symbolique et la plus séduisante sera assurément celle des cours de récréation de l'ex-Polytechnique. Il y en a près d'un hectare, en plein quartier Latin. Début des travaux avant la fin de l'année. Dans la grande cour des élèves, ombragée de superbes paulownias, s'ordonneront les parterres d'un jardin à la française. A côté, les bambins rêveront dans les grottes et les cascades d'un jardin des fées. Le bloc de Polytechnique autre*fois hermétique pourra* être traversé en tous sens grâce à six accès différents. Du Panthéon jusqu'à la Seine, on pourra bientôt descendre par degrés en traversant tour à tour le jardin du général, la cour des élèves, les bâtiments de l'ex-école pour aboutir par un escalier à double révolution, dans le *square Langevin, au coin de la* rue Monge et de la rue des Ecoles, à deux pas de la Mutualité, de l'église intégriste Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de l'appartement particulier du président. Quel quartier! Ce sera un nouvel itinéraire *semé de charme, de surprises* politiques et de nostalgies, un cheminement discret au milieu des illustres pour les vrais connaisseurs de Paris.

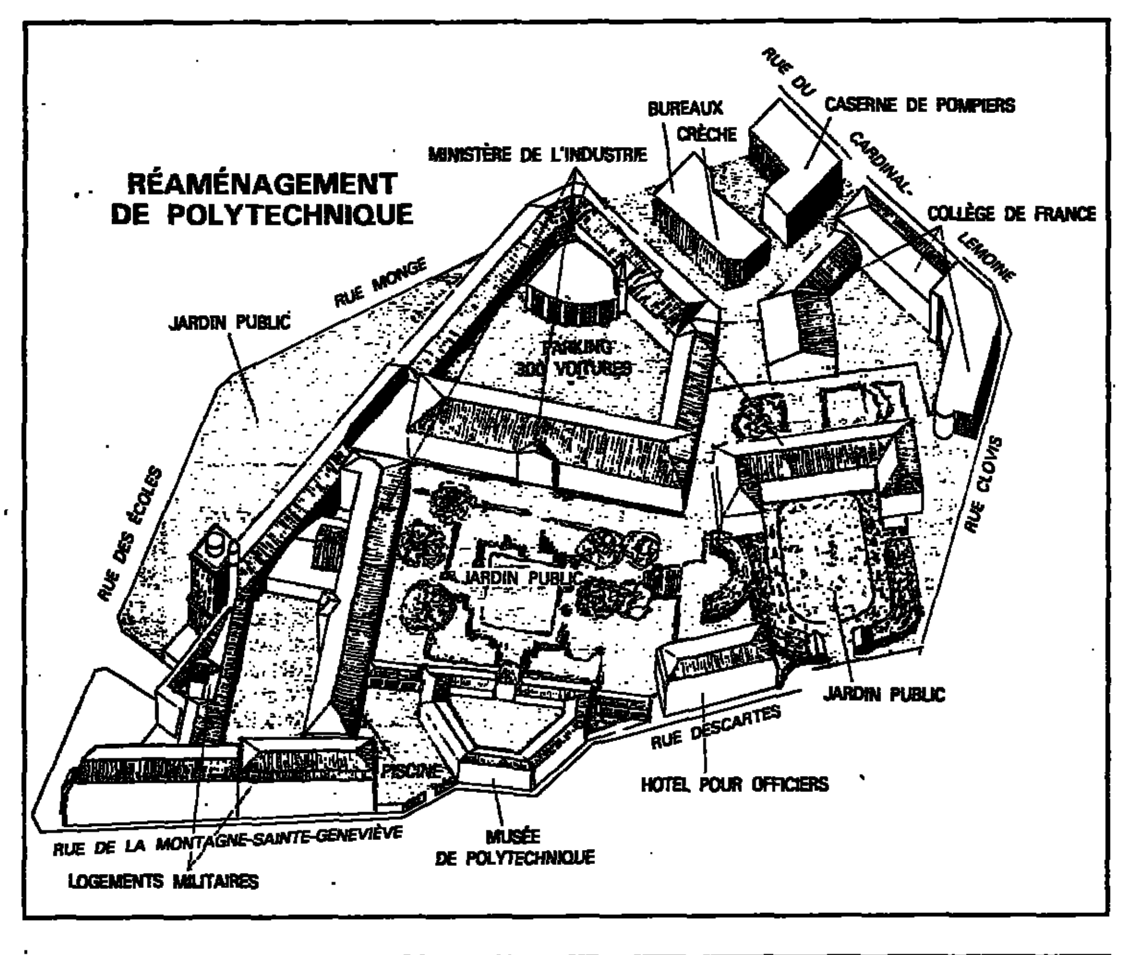
L'opération «aménagement de la montagne Sainte-Geneviève» ne pourra guère être achevée avant 1988. Elle *aura donc nécessité plus de dix* ans de travaux, vingt années de délais si l'on y inclut le démé*nagement* de l'Ecole, des trésors de diplomatie et une douzaine de conventions croisées pour ménager les intérêts de toutes les parties prenantes. La facture totale dépassera certainement 300 millions de francs. Peu de chose à côté des fortunes englouties dans les autres «grands projets du président». Et peu de chose aussi au regard de la qualité de vie qu'elle apportera aux habitants et aux visiteurs du quartier Latin.

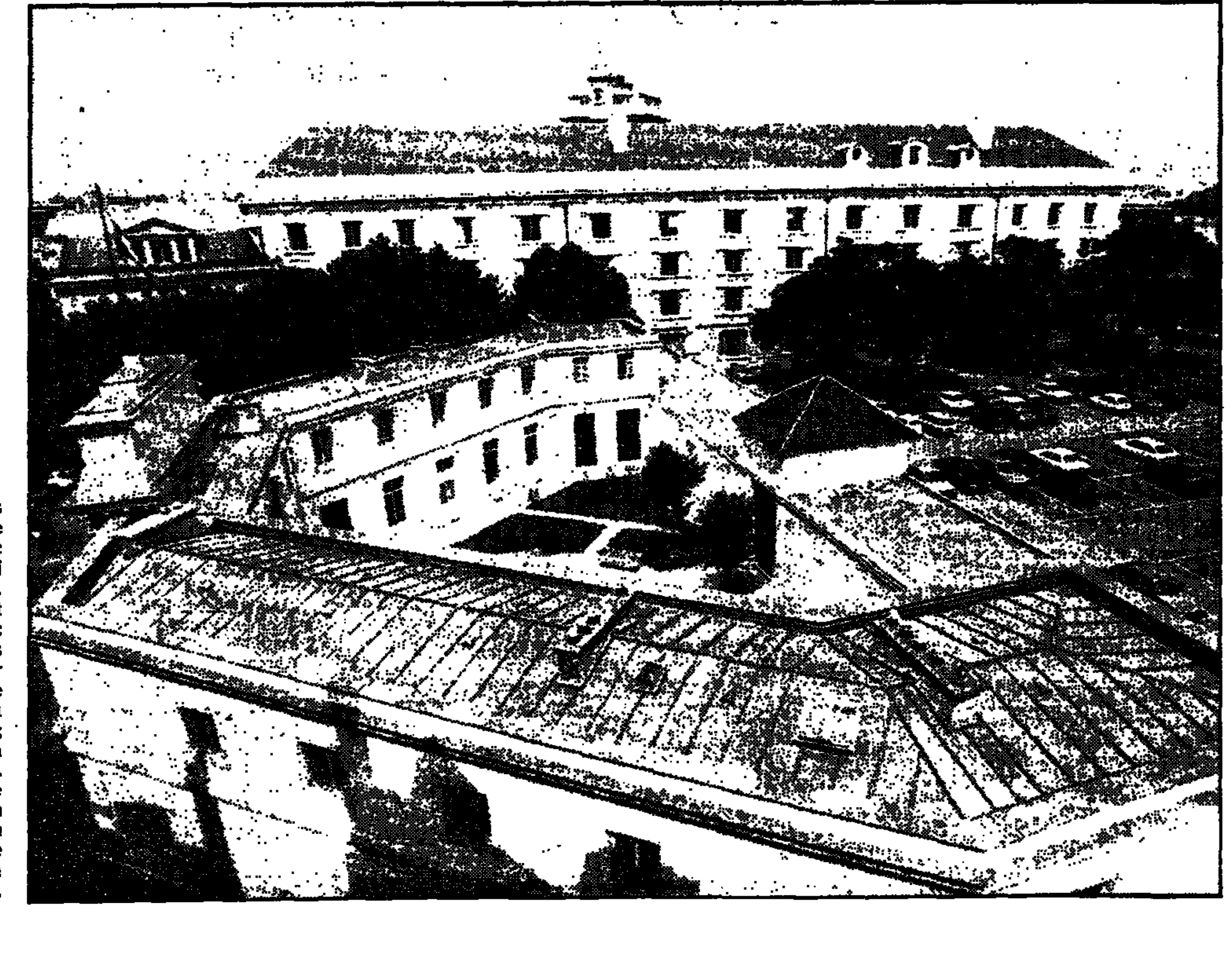
**MARC AMBROISE-RENDU.**

(1) Centre d'études des systèmes et des technologies avancées.



PHOTOS VIMENET/COLLECTIF



**Les 3 hectares de l'ancienne Ecole polytechnique, au flanc du quartier Latin, à demi déserts, menaçaient ruine. Le plan de réaménagement satisfait tout le monde : l'association des anciens élèves, qui va installer son musée ; le ministère de l'industrie, qui a récupéré certains locaux ; l'Université, qui va bénéficier de laboratoires. Les habitants du quartier ne sont pas en reste : construction d'un parking, rénovation de la piscine et ouverture d'un superbe jardin à la française. Le tout pour 1988.**

# Un été roman. *Le long d'itinéraires riches en art et en architecture du Moyen Age, vérifiez vos*

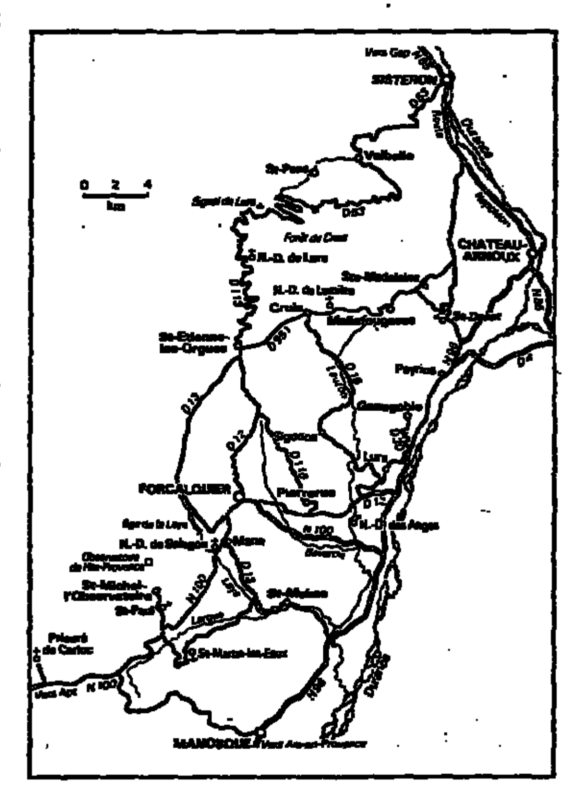
## La Provence côté montagne

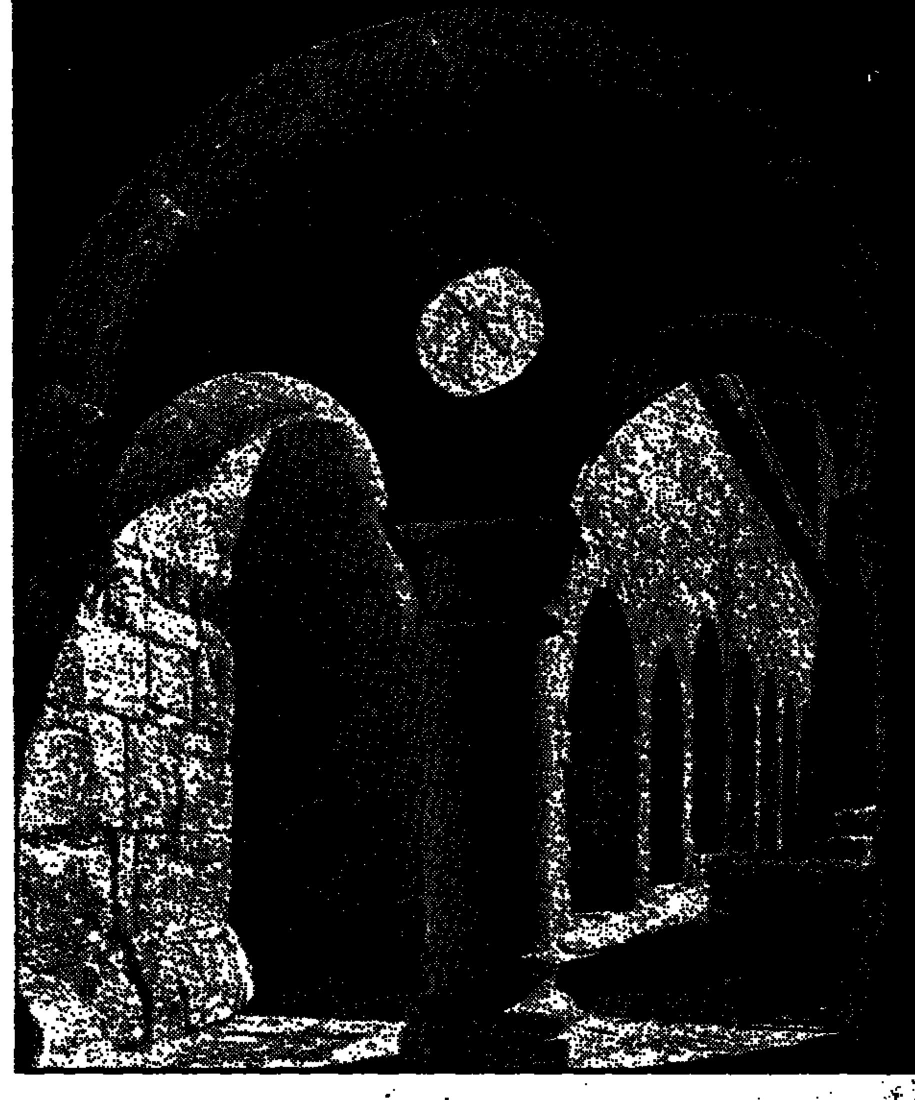
**En suivant la Domitienne.**

EN *un mois, en un an, en une vie*, des Saintes-Maries-de-la-Mer à la cathédrale d'Embrun (Hautes-Alpes), de Saint-Trophime d'Arles à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), de Montmajour aux trois grandes sœurs cisterciennes (Silvacane, Sénanque, Le Thoronet), aux « petits bijoux » de Vaison (Vaucluse) ou d'Ollioules (Var), aux maisons et châteaux, oratoires et petits ponts, en finirait-on jamais d'explorer la Provence romane ? Après l'Antique installé comme chez lui – non pas dans une colonie mais dans sa Province, – après les grandes invasions du nord (assimilées) et du sud (le Sarrazin rejeté à la mer sous Guillaume le Libérateur, comte de Provence), ce pays vécut son renouveau en faisant surgir de son sol, partout, ses richesses et son art. Souvent puissante, toujours sobre – mais d'une rare élégance de par l'harmonie des proportions, – l'architecture provençale des XI[e] et XII[e] siècles est l'expression d'un pays tout entier, de la montagne à la mer. C'est beaucoup, c'est infiniment trop pour une promenade de vacances. Alors, à quoi s'en tenir, quand « choisir c'est écarter » ?

Arbitrairement – mais pas tant que ça ! – voici un court chemin en marge des grandes routes... d'aujourd'hui, mais pas de ce temps-là. Ici, sur la rive droite de la Durance, entre Lure et Luberon, était déjà passée la Domitienne, la grande voie romaine liant en un seul monde Italie, pays d'Oc, Espagne. On allait alors d'est en ouest, et vice versa, plus que de nord à sud, et les chercheurs n'en finissent plus de découvrir tout au long de la voie les cailloux blancs d'influences réciproques antiques, lombardes, *provencales, catalanes*, voire « orientales ». Elle passait en plein bois, la Domitienne, au pied même de Saint-Donat de Montfort avant de longer la falaise du prieuré de Ganagobie puis de tirer droit à travers le plateau de Mane, où renaît aujourd'hui le *prieuré* de Salagon. C'est ici le chemin. Il est court, un peu plus de 30 kilomètres à faire, au choix, à pied, à cheval, en voiture (1). Il est riche : une sorte de condensé, en même temps qu'un axe d'où l'on peut aussi partir à chaque *carrefour, au nord, au sud*, à l'est à l'ouest, à travers tout un pays « truffé de roman ».

Saint-Donat (2), on le reçoit en pleine vue au détour d'un lacet des *contreforts* de Lure. Ravins, chênes verts, pas un toit, pas un chat, et soudain sur une butte cette masse insolite deux fois, par ses dimensions dans ce coin perdu et par ses formes. Belle ? On n'en est pas certain tout de suite. De la route, sa puissance, son abside forte flanquée de deux absidioles, lui donnent des airs de *forteresse égarée*. De près, en glissant un œil par la grille – ou en trouvant le « truc » pour la pousser, – on découvre la vaste nef et ses huit hautes colonnes, rondes et massives. On comprend « tout ». De vraies foules s'assemblaient ici, dans ce site sauvage où se retira, au V[e] siècle, l'ermite Donat. Une foi robuste a élevé « au désert » cette petite montagne de pierres nobles. On regarde autrement, on fait le tour de l'ensemble. Qu'il s'agisse d'« *un exemple rare du premier art roman méridional* », que certains y aient découvert récemment l'« *influence orientale* » revenue par l'Espagne, *que la déviation du transept et* du chevet lui donne, avec les « piles » rondes, son originalité, des *livres savants* se chargent de le détailler avec bien d'autres précisions architecturales *et historiques* (3). Mais l'essentiel est là, par quoi se révèlent les racines profondes d'une harmonie qui *sut réunir* dans la pierre le « fonctionnel », le spirituel, et la vie d'un peuple renaissant.



**Le cloître du Thoronet est un des plus anciens et des plus dépouillés que l'on connaisse. Ses proportions puissantes et l'absence de tout ornement lui donnent un aspect très austère. Ici, vue sur une arcature.**

Alentour, il suffit de dire que dans le Val Saint-Donat *quatre églises sont consacrées à* l'ermite, que tout près, à Mallefougasse, l'église paroissiale – *pour* laquelle le maire de ce village aux rues courbées sous ses voûtes lance un S.O.S. – est aussi « *un spécimen rare du premier art roman* ». Et qu'épars sur les départementales on rencontre la Madeleine, l'église de Cruis, la maison romane de Saint-Etienne-les-Orgues, et plus haut Notre-Dame de Lure, Saint-Pons et sa falaise, et pourquoi pas Valbelle, et pourquoi s'arrêter là ?

Mais pour s'en tenir à la Domitienne, il faut redescendre vers la Durance avant de remonter, à 700 mètres, vers Ganagobie (4). C'est somptueux. A commencer par le site. Plein ciel : du haut de la falaise la vallée de la Durance, au loin les Alpes blanches françaises et italiennes, la Sainte-Baume, Sainte-Victoire d'Aix, le Luberon, le Ventoux, Lure... Ici, l'homme a vécu depuis la préhistoire et a laissé d'âge en âge sa trace dans la pierre. Vaste sujet ! Restons romans... Portail roman, église romane, cloître roman pour ce prieuré, haut lieu de haute Provence, fils de Cluny, fondé dès 960. Par le portail et son Christ en majesté on entre dans la belle église à nef unique, sobre toujours, mais dont une mosaïque unique en France fait tout le sol du chœur. Sa seule étude remplit des livres. Le cloître restauré est frère de Montmajour. L'ensemble des bâtiments occupe près de 2 000 $m^2$. Dans la solitude du plateau, c'est énorme, mais autre chose en impose, qui ne se chiffre pas. « Ecoutez le silence. » Un instant, faites vous frères des quelques moines qui vivent là, haut lieu, plein vent, hiver compris...

## Saint-Honorat depuis quinze siècles

**Si loin de la Croisette.**

A une demi-heure de bateau des vanités de plus en plus faisandées de Cannes, une petite île (3 kilomètres de tour) rappelant *le* souvenir très pur de saint Honorat, archevêque d'Arles au début du V[e] siècle (1), se dérobe à la Côte d'Azur derrière une autre île, un peu *plus grande*. L'île-paravent, c'est Sainte-Marguerite. Malgré ses pins parasols et ses criques hyalines incitant à la détente, elle a conservé un halo un peu sulfureux dû à *sa prison* d'Etat, toujours debout. Y séjourna le Masque de fer (1687-1698), et s'en échappa, grimé en femme, le maréchal Bazaine, l'un des vaincus de la guerre de 1870.

Sainte-Marguerite, cependant, était partie, comme Saint-*Honorat, pour une carrière* édifiante. Son nom lui vient, dit-on, de la sœur d'Honorat. Pour se rapprocher de son frère, créateur d'un phalanstère de moines dans l'île qui porte aujourd'hui son nom, Marguerite fonda une colonie de moniales sur l'île voisine. Si le couvent ne semble guère avoir survécu au « caprice » de la vierge pleine d'amour fraternel, la fondation d'Honorat est parvenue, malgré quelques encombres, jusqu'à nos jours.

Face au décor artificiel et panurgien de la Côte, Saint-Honorat est restée, grâce aux moines cisterciens (2), un raccourci intact du paysage méditerranéen : chênes-verts, palmiers, *pins*, lentisques, *romarin*, au milieu desquels la main de l'homme a placé des carrés d'oliviers, de vignes, de lavande domestique. Les moines, actuellement *au nombre de trente-cinq*, dont beaucoup ont moins de quarante ans, prient, méditent et étudient. Mais ils cultivent aussi la terre eux-mêmes, réalisant une sorte d'équilibre entre le corps et l'esprit, l'action et la contemplation. « *Saint Benoît disait qu'un moine doit vivre de ses mains* », nous rappelle l'un de ses adeptes actuels, tandis qu'au petit musée conventuel une maxime proclame : « *Ne travaillez pas mollement, il faut user vos outils !* »

Si le miel et l'essence de lavande de Saint-Honorat sont entre les plus fins de la Méditerranée, en revanche la Lerina, *liqueur d'herbes* aromatiques, n'a pas encore atteint la célébrité de la Bénédictine... Rayon spirituel : les retraites pour laïques, dans l'île, sont de plus en plus courues parmi les catholiques avides de ressourcement. « *Apportez piquenique et Bible !* », recommande une petite affiche préparée par les moines, toujours au nom de la dualité cistercienne. Tradition et modernité font également bon mariage à Saint-Honorat : la robe monastique de laine grège aux amples manches a toujours cours (sauf pour les travaux des champs), mais l'eau chaude est *fournie* au *monastère* grâce à des installations solaires dues à la munificence d'un industriel.



**La chapelle de la Trinité (V[e] siècle).**

Au débarcadère, les moines ont planté un grand panneau invitant les visiteurs à « *garder une tenue décente* ». On *n'en croise pas* moins sur les chemins et les plages de l'île, qui est presque entière d'accès libre, des femmes de tous âges aux seins nus laissant derrière elles l'odeur suave de l'huile solaire frite... Cependant toute construction touristique est *prohibée sur l'île*, et *un seul* restaurant, le célèbre Frederic, y existe, depuis 1921.

Les moines, eux, sont là depuis l'an... 400. Ils tinrent bon malgré les incursions des Sarrasins (500 moines massacrés en 752, d'autres encore en 1107) ou celle des soldats de Charles-Quint, qui furent séduits par les minuscules îles de Lérins au point de les baptiser « Nouvelle-Espagne ». *Contrairement* à une idée reçue, ce n'est pas la Révolution, mais Louis XVI qui rompit le premier le long *fil* de *sainteté* de l'île (3). Ayant constaté qu'il ne restait plus que quatre moines à Saint-Honorat, le roi signa, en août 1787, à Versailles, l'acte de sécu*larisation du couvent et* réunit ses terres au Domaine. Dans la bibliothèque désertée, on retrouva plus tard un paquet non ouvert, *venu* de Paris ; il contenait la vingt-sixième livraison de l'*Encyclopédie*...

On n'eut guère le temps de la lire à l'époque la plus cocasse de l'histoire îlienne : Marie-Blanche Sainval, ancienne actrice du Théâtre-Français, se vit offrir en 1791, pour ses quarante-huit ans, par son père, rien de moins que l'île Saint-Honorat, platement rebaptisée « Pelletier », et son monastère. La comédienne y *vécut dix ans*, y *renouant*, murmure-t-on, avec son ancien amant, le peintre Fragonard, revenu sous la Terreur *dans* sa ville natale de Grasse. Il peignit à Saint-Honorat des fresques grivoises, aujourd'hui disparues, qui scandalisèrent Mérimée, de passage en 1835, après que la Sainval, criblée de dettes, eut dû vendre son couvent à un commerçant cannois qui le démolit pour y chercher un trésor... Ce n'est qu'en 1859 que l'Eglise reprit pied à Lérins.

Invasions et vandalisme y ont quand même laissé subsister plu*sieurs monuments de la plus noble* ancienneté, ne serait-ce que le haut donjon marin de pierre blanche (1037-1175), où la communauté se réfugiait lorsque des pirates étaient en vue. Les restaurations du XIX[e] siècle n'ont pas été trop méchantes, et on déambule à travers réfectoire, scriptorium, chapitre ou souterrain *désaffectés, de bonne architecture* romane. On découvre aussi, sur l'île même, plusieurs chapelles millénaires (4), comme Sainte-Trinité ou Sainte-Croix, ou encore des *blockhaus* de la *deuxième* guerre mondiale.

Dans leur vigne de Saint-Honorat, des paysans pas comme les autres, au passage des visiteurs, ne lèvent même pas le nez de leur travail.

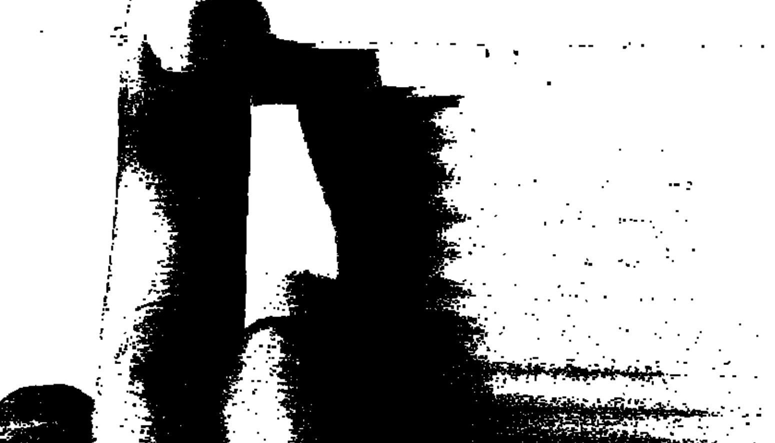
**JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.**

(1) Hilaire d'Arles, *Vie de saint Honorat*. Ed. du Cerf, 29, bd de La Tour-Maubourg, Paris-7[e], 1977.

(2) L'ordre de Cîteaux (Bourgogne) a été fondé en 1098 sur la base des règles édictées par saint Benoît pour l'ordre bénédictin au Mont-Cassin (Italie), au sixième siècle.

(3) Jean-Jacques Antier *Lérins, l'île sainte de la Côte d'Azur*. Ed. SOS, 106, rue du Bac, Paris-7[e], 1973.

(4) Robert Bailly, *les Chapelles rurales en Provence*. Ed. Orta, 30, bd Pierre-Brossolette, Avignon.





*connaissances et participez à un grand concours. En six étapes. Voici la troisième.*

On redescend vers la Durance, vers la Domitienne – qui ne passait pas par Lurs (5) mais il faut y monter, bien sûr (*église et site*) et passer par les ruines (romanes) de Pierrerue avant d'arriver à Forcalquier, capitale jadis d'un Etat indépendant, où l'on peut passer sa journée entre cathédrale (nef romane, mais transept et chœur gothiques), couvent des Cordeliers (1236), vieille ville, citadelle avec table d'orientation, etc. (6). Et tout de suite après, en direction d'Apt, voilà Salagon (7).

En sortant des bois, des ravins, des falaises, que ce pays change, le même pays ! *Ici*, le plateau traversé par la Domitienne est appelé « la Plaine » (de Mane). N'était, au fond, le dos sombre du Luberon, on se croirait dans une petite Beauce d'où surgit outre coquelicots et blés – façon Chartres, mais façon romane – le prieuré de Salagon. Il renaît. Mane l'a remis entre les mains du mouvement Alpes de lumière, dont le fondateur, Pierre Martel, préparait hier une exposition, « La terre et le sacré » (ouverte jusqu'au 30 septembre). Tirée du formidable stock – 7 000 objets, 10 000 photos – du Conservatoire ethnologique récemment constitué par les apports « indigènes », l'exposition illustre « les protections religieuses sur cette terre » de *1850 à 1950*, non sans un regard critique sur les « déviations » superstitieuses. Tant pis pour elles ! Reste l'émouvante pureté de la nef sous son berceau *légèrement brisé*. Saint-Donat interroge, Ganagobie impressionne. Salagon émeut.



**Parement de mosaïques du chœur de l'église de Ganagobie (deuxième moitié du XII[e] siècle).**

Humble si l'on veut – malgré l'ajout des grands bâtiments Renaissance, malgré le décor *commenté du portail décentré*, les petits bas-reliefs naïfs et l'originalité de son plan conçu à partir de constructions antiques sur le même site, – mais *elle est pleine comme un œuf* de bien autre chose que de superstition. Guy Barruol, nouveau président d'Alpes de lumière, dit dans l'un de ses *livres qu*'il faut découvrir sa façade occidentale sous la lumière d'une fin d'après-midi et que, alors, *« elle prend une couleur blonde, exceptionnelle »*.

Et puis, à cinq cents pas de là, il y a le petit pont – roman – sur la Laye. Défense de le rater ! Un dos d'âne, trois arches un peu de guingois, dont la dernière – toute petite – a l'air d'un jovial clin d'œil. Ce petit pont élégant, robuste, travailleur et qui rigole, dit à lui tout seul la merveilleuse harmonie des pierres surgies de cette terre.

Après... *Il y aurait* Saint-Maime, Saint-Martin, Saint-Paul et surtout Saint-Michel. Mais pourquoi pas Carluc ou Auribeau ou, jusqu'à Apt, la cathédrale ? Et encore à l'ouest, au nord, à l'est, au sud, Goult, Gordes, Saignon, Buoux, Simiane, Saint-Christol, La Roque, Mirabeau, Sainte-Tulle et la suite dans ce pays *« truffé de roman »* ? Mais sans s'éloigner davantage on peut s'offrir le plaisir de découvertes « à faire soi-même » : de-ci de-là un oratoire, une ferme noble, un pigeonnier-tour, une cabanne de pierre sèche – cousine des bories, des trulli, des nouraghes... et du *tombeau d'Agamemnon !* – ou alors, tout à coup, l'un de ces cabanons ordinaires dont on ne sait pas très bien, d'abord, s'ils sont une chapelle romane de plus ou un petit temple grec, tant ils ont – ces utilitaires, ces triviaux – des proportions parfaites, aussi *naturelles* à ce pays que sa lumière et sa poésie.

JEAN RAMBAUD.

(1) Pour d'éventuelles randonnées à cheval (pas avant la fin août, car tout est retenu d'avance), s'adresser à M. Jaume, Saint-Michel-l'Observatoire, tél. : (92) 76-60-48.

(2) Pour Saint-Donat de Montfort, quitter la N 96 – qui longe la Durance – en prenant la D 101. Extensions par la N 551 et, pour Notre-Dame de Lure, la D 13 à partir de Saint-Etienne-les-Orgues.

(3) On peut trouver ces ouvrages à Forcalquier, Office du tourisme notamment, et aux prieurés de Ganagobie et de *Salagon*.

(4) Pour Ganagobie, la D 30 à partir de la N 96.

(5) Pour Lurs, à partir de Ganagobie, la D 462 qui rejoint ensuite la D 12 pour Forcalquier.

(6) Parmi les « etc. », et dans la mesure où la spiritualité romane n'exclut *pas la bonne chère, on peut passer à table* au relais gastronomique (***) des « Deux Lions », place du Bourguet, (92) 75-25-30. Cuisine inspirée des traditions du pays, dont parmi d'autres « le repas du Gavot ».

(7) Pour Salagon, tourner de *préférence* dès la sortie de Mane (direction Apt) par le premier petit chemin à droite.

**● Edisud (Aix-en-Provence) vient de publier un second volume des chroniques provençales de Jean Rambaud, rassemblées sous le titre *En Provence avec le Monde* (II).**

# L'absolue rigueur

**par Georges Duby**

A la fin du onzième siècle, les moines, c'était Cluny : *le faste, la volonté délibérée d'environner de splendeurs la prière publique lancée vers le ciel à toutes les heures du jour, et pour cela d'immenses domaines, un peuple de paysans tenanciers, et tous les revenus de la seigneurie consacrés à embellir les lieux de culte dans chaque prieuré de l'ordre.*

De l'église mère, de l'abbatiale, il ne reste plus aujourd'hui en Bourgogne que des débris dérisoires. Elle avait été conçue pour sembler l'antichambre du Paradis ; on l'avait voulue plus vaste, plus claire que toutes les églises du monde, couverte d'ornements, et l'or s'accumulait dans le chœur, autour de l'autel majeur, afin que la fête liturgique ininterrompue fût éblouissante.

Or il se trouvait alors des religieux qui tenaient pour déviation, rupture, pour trahison même, un tel déploiement de richesses. Ils relisaient la règle de saint Benoît. Elle appelle à la pauvreté, à l'humilité, au travail manuel, à la solitude, au silence. Ils s'écartèrent. *Ils créèrent une congrégation nouvelle* : Cîteaux.

Sans doute leur choix répondait-il à l'attente d'une société qui s'enrichissait très vite, dans la mauvaise conscience, et qui, par conséquent, exigeait des hommes chargés de prier pour les morts et de gagner le salut des vivants qu'ils vécussent dans les abstinences : toute la faveur bascula immédiatement du côté de l'ordre cistercien, dont l'expansion fut foudroyante au douzième siècle. Alors une entreprise architecturale se *développa* à travers l'Europe, qui n'en avait pas connue d'aussi ample depuis la fin de l'Empire romain. Car les cisterciens bâtirent eux aussi. Mais autrement.

En Provence, trois des abbayes qu'ils édifièrent sont encore debout : le Thoronet, Silvacane et Sénanque. Toutes trois ont été fondées en plein désert, à l'écart des routes, dans les aspérités de la garrigue et des rocailles, et la nature presque sauvage forme encore autour d'elles un écrin. Toutes trois ont souffert de l'abandon, d'avoir longtemps servi celle-ci de pensionnat, celle-là de ferme.

Pourtant, ce qu'il en reste, et qui fut récemment décapé, *démontre superbement* les principes d'une esthétique de l'absolue rigueur. Dépouillement total. Refus de tout décor, de toute parure superflue. Les murs, les voûtes, les arcatures, seuls. Le matériau nu, dans sa franchise. Des pierres que l'on croirait taillées d'hier, et dont l'exact ajustement entend figurer à la fois l'unité indéfectible de la communauté de prière et les cohérences cachées de la Création. Un jeu d'accords entre l'ombre et la lumière, entre la ligne droite et le cercle, qui paraît des plus simples et qui repose en vérité sur l'équilibre complexe d'harmonies mathématiques.

Ces lieux sont beaux justement parce qu'ils ne cherchent pas, parce qu'ils n'ont jamais cherché à l'être, et cette beauté culmine évidemment dans l'église, cœur et foyer de l'ensemble monastique.

*Il faut y pénétrer* venant du cloître, après avoir traversé ce quadrangle ouvert sur le ciel, sur la *nature ramenée à la perfection* de ses structures initiales, sur l'air et le feu, la ferveur. Ou bien *depuis le dortoir, par les degrés que* descendaient les moines, au milieu des ténèbres, pour l'oraison *de chaque nuit. L'élévation*, la tension vers le ciel, saisissent dans l'église de Silvacane.

Au Thoronet, *l'impression* première vient de l'étrange blondeur qui sourd des parois. L'église de Sénanque est *peut-être la plus* discrète, la plus fidèle aux consignes de renoncement, et pour *cela la plus forte. C'est à Sénan*que aussi que l'on voit s'établir en admirable consonance la bâtisse *aux toits de lauze et la pureté* cristalline du vallon escarpé dont elle apparaît comme le fruit né*cessaire* et *qui l'isole* de tous les tumultes.

**● Professeur au Collège de France.**

# Règlement du concours (*extraits*)

Ce concours est ouvert à toute personne majeure au 31 août 1984 résidant en France métropolitaine. *Les participants* devront inscrire leurs réponses sur les bulletins-réponses prévus à cet effet, et les adresser, en courrier simple suffisamment affranchi, à :

CONCOURS
*« LE MONDE » – ZODIAQUE*
*WEBER DIFFUSION*
Boîte postale n° 512
75626 Paris Cedex 13

*au plus tard le vendredi 31 août 1984 à minuit* (le cachet de la poste faisant foi).

Les réponses inscrites ailleurs que sur les bulletins-réponses découpés dans le journal ou demandés à la société Weber Diffusion ne seront pas prises en considération.

Tout bulletin-réponse illisible, raturé, surchargé, incomplet, présentant un gommage ou *une anomalie quelconque, sera refusé.*

La participation est limitée à un bulletin-réponse par foyer et par concours hebdomadaire.

Les ex aequo seront départagés par la question subsidiaire, dont le texte sera examiné par un jury en fonction des critères suivants : *originalité*, concision, élégance de style.

Le concours sera dépouillé par la société Weber Diffusion sous le contrôle de M[e] Pascal Robert, *huissier de justice à Paris.*

Le concours est doté de 100 prix pour chaque série de questions hebdomadaires ; ces lots sont les suivants : (selon la disponibilité des titres au moment de la remise des prix) :

*1[er] prix* : une collection complète de *la Nuit des temps* – 58 volumes.

*2[e] prix : une collection des titres français de la Nuit des temps* – 36 volumes.

*3[e] prix* : une collection complète de *l'Introduction à la nuit des temps* – 9 volumes.

*4[e] – 5[e] prix* : un *Saint Benoît, Père de l'Occident.*

*6[e] – 7[e] prix* : une *Europe musulmane.*

*8[e] - 9[e] prix : un les Lombards.*

*10[e] – 14[e] prix* : une *Histoire de l'art* – 2 volumes.

*15[e] – 19[e] prix* : un *Glossaire.*

*20[e] - 24[e] prix* : une *Bourgogne romane.*

*25[e] - 50[e] prix* : une *Initiation à l'art roman.*

*61[e] – 100[e] prix : un Itinéraire roman en... ».*

En aucun, cas la contre-valeur des prix ne pourra être obtenue en espèces.

Les prix attribués aux gagnants seront adressés par la société Weber Diffusion à l'adresse figurant sur le bulletin-réponse.

Le fait de participer à ce concours implique *l'acceptation du présent règlement* dans son intégralité et de la décision des sociétés organisatrices en dernier recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter.

Le texte de celui-ci est, avec les réponses exactes, déposé en l'étude de M[e] Pascal Robert, huissier de justice, 146, rue Montmartre, 75002 Paris.

Le règlement complet de ce concours peut être obtenu sur simple demande écrite faite à la Société Weber Diffusion, 24-28, *rue du Moulinet 75013 Paris.* Tél. : 580-31-59.

# Concours Le Monde Zodiaque

**3[e] étape**



**1** Comment appelle-t-on cet animal fabuleux ?

______________________

**2** Où se trouve la partie manquante du cloître d'Elne ?

______________________

**3** Quels sont les prénoms des Quatre Fils Aymon ?

______________________

**4** Dans quelle fresque romane de France peut-on voir Dieu présenter à Adam une Eve barbue ?

______________________

**5** A Saint-Gilles-du-Gard, quelle était la véritable destination de ce qu'on appelle aujourd'hui la maison Romane ?

______________________

**6** Complétez cette inscription placée au-dessus d'une scène sculptée, et vous aurez le nom de l'église où elle est gravée :
*ANNO VIDESIMO QUARTO RENNANTE ROTBERTO REGE WILIELMUS GRATIA DEI ABA ISTA OPERA FIERI IUSSIT IN HONORE SANCTI...*

______________________

**Question subsidiaire :**

Donnez en cinq lignes ce qui, selon vous, caractérise le mieux l'art roman en haute Provence.

______________________

Nom : ______________________

Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

Chaque « étape » constitue un concours indépendant.
Ce questionnaire est à retourner avant le 31 août 1984 à minuit (le cachet de la poste faisant foi),
*en courrier simple suffisamment affranchi à :*
Concours *le Monde* - Zodiaque
Weber diffusion. Boîte postale n° 512, 75626 Paris Cedex 13

## Solidarité

Comme des millions de téléspectateurs, j'ai assisté il y a deux jours à la projection à peine soutenable des images montrant les méfaits de la faim en Ethiopie.

Peut-être plus que d'autres, parce que, agriculteur, ces images m'ont révolté.

L'hypocrisie de ce monde est inimaginable.

Comment rester indifférent devant ces enfants à la porte de la mort, pleurant de faim. Comment ne pas se révolter contre les mesures de limitation des productions alimentaires.

Les responsables de l'économie mondiale devraient se rappeler l'image biblique des vaches maigres et des vaches grasses. Inévitablement, le jour viendra où les vaches maigres mangeront les vaches grasses.

Mais, en attendant, nous montrer ces images et nous dire par ailleurs qu'il y a trop de blé, trop de lait, trop de viande, relève d'une hypocrisie insupportable.

Je voudrais que votre journal, qui parle souvent de solidarité, fasse savoir partout que les éleveurs laitiers paient une taxe dite de coresponsabilité sur toutes leurs livraisons de lait. Cette taxe a rapporté des milliards. Dites bien que nous serions heureux de payer cette taxe si elle devait servir à alléger les souffrances de ces populations mourant de faim.

Nous ne supporterons pas que tout cet argent prélevé sur notre travail aille encore engraisser des ronds-de-cuir qui, sous prétexte de gérer ces fonds, se taillent de brillantes et inutiles situations de parasites.

Dans toute sa maladresse, je serais heureux que vous acceptiez de faire part de cette lettre, car voir des enfants mourir de faim en 1984, alors que d'autres meurent de trop manger, est une situation qu'on ne peut tolérer, à moins d'être indigne du nom d'homme civilisé.

M. B. DUCROS
*(Villefranche-de-Lauragais).*



## *Poésie*

# Armand Robin

## Crépuscule

Ce nuage, coiffé d'un ciel trop usagé,
A mouillé dans la mer l'âme d'un naufragé
Qui ressemble à nous tous. Ne lui soyez pas durs,
Sinon vous troubleriez l'horaire de l'azur.
La brume passe en croupe au corps d'un cheval blanc.
C'est l'heure où le soleil s'accroît d'étonnement,
N'ayant pas, comme nous, vu l'été d'herbes pâles
Descendre pour offrir son amour aux cigales.
Le lièvre silence risque moins que le vent
De perdre son chemin en jouant brusquement
Au doux colin-maillard des arbres de la nuit.

« Maman, cette ombre a mis des pattes de fourmi !
— C'est pour mieux grignoter ton ombre, mon petit,
Et la perdre parmi les chiffons de l'oubli.
Cours plutôt empêcher ce paysan qui louche
De meurtrir les sentiers de ses jambes de fourche :
C'est le Réel : il faut lui briser sur la tête
Un vase blond cueilli parmi les violettes.

— Si tu laisses partir ton petit sans bâton,
Imprudente, il sera prisonnier des chansons
Que chante mon amour quand il change de peine
Et devra dans mon feu compter sans perdre haleine
Les profonds cheveux noirs de ma très claire amie. »

Mais l'enfant reparaît : des papillons de vie
S'appuyent tendrement à son habit doré
Ou froufroutent en chœur au long plafond des soirs.
« Epingle-toi, maman, leurs ailettes d'espoir ! »
Elle sourit, songeant au bosquet des furets
Où la douleur n'osait sortir de son terrier.

Le naufragé là-bas, le bandeau sur les yeux,
Le bandeau de toute la mer à peine bleue,
Le bandeau de toute la mort heure par heure,
Ne pourra jamais voir cet univers de joie
Qui se déroule en notre amour de jour en jour
Et nous, les trop heureux naufragés de la terre,
Nous devrions rougir de dire : « Je suis là ».

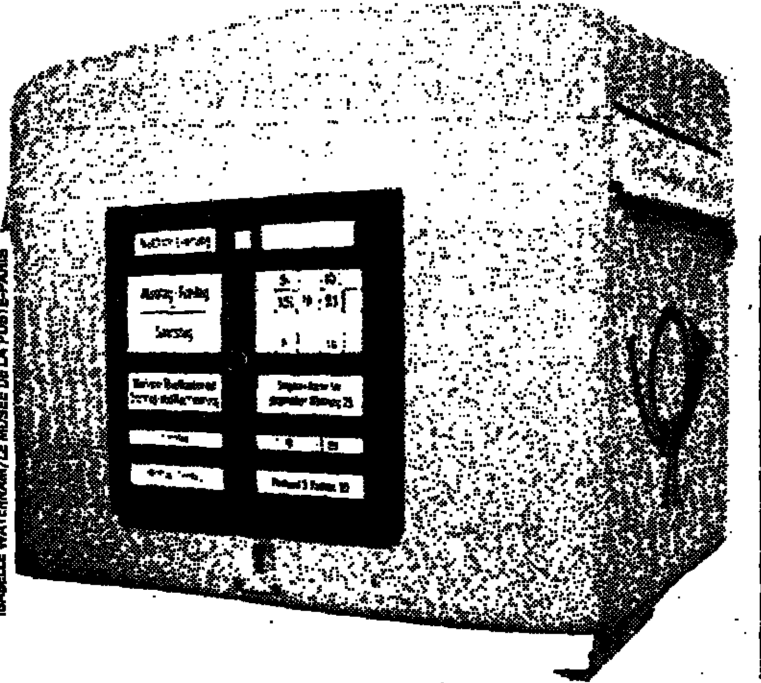
(1936)

**Armand Robin, qui est mort à Paris en 1961, était né en 1912 dans une famille de paysans de Plouguernével (Côtes-du-Nord). Ce poète fut aussi un traducteur d'une espèce nouvelle. Il pratiquait, sur une vingtaine de langues, une méthode qu'il avait baptisée la « non-traduction ». A force d'écouter avec soin plus d'une vingtaine de radios, il s'était voulu un capteur de l'universel langage. Il a notamment publié : *Ma vie sans moi* (Gallimard), *les Poèmes indésirables* (Fédération anarchiste), *Quatre poètes russes*, (Seuil), *la Fausse Parole* (Editions de minuit et Le temps qu'il fait), *le Cycle Séverin* (Le temps qu'il fait), *Pâques, fête de la joie* (Calligrammes). Dans cet inédit, que nous devons aux éditions Le temps qu'il fait, Armand Robin modifie son tempo. Ce curieux absolu aimait détraquer les syntaxes, prendre les vents et déclencher les orages.**

CHRISTIAN DESCAMPS.

*Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.*





ISABELLE WATERMAN/LE MUSÉE DE LA POSTE-PARIS

Boîte aux lettres d'Allemagne de l'Ouest (1980).

## « Vox populi »

Une idée simple se répand dans ce bon peuple : avec des sondages quotidiens, des référendums réguliers et les moyens techniques dont nous disposons, à quoi bon entretenir une classe politique coûteuse et tumultueuse ?

On installerait à l'Elysée un ordinateur « Demos » qui, comme chacun sait, est ultra-perfectionné et pourrait traduire en quelques secondes la « *vox populi* ». Des fonctionnaires anonymes, énarques de préférence, seraient chargés de mettre en forme la pensée des citoyens, consultés sur tout.

Et si un large consensus ne se dégageait pas, on changerait de marque d'ordinateur : le « Vox Dei » est très coté lui aussi.

JEAN RÉTUERTO
*(Saint-Médard-en-Jalles).*

## Retour à Limoges

*Je me croyais très forte, en ce jour de mars 1984, pour aller revoir les lieux où les miliciens de Limoges m'avaient enfermée, moi et une dizaine de compagnons, en ce jour plein de soleil et de ciel bleu de mai d'il y a quarante ans ! Quarante années, ce n'est pas rien, et j'avais dit à mon mari : « Viens, je vais te montrer. »*

Ils sont là, les deux bâtiments, derrière l'hôtel de ville, intacts, un peu plus délabrés mais exactement les mêmes. Dans la cour rocailleuse, on a enlevé les barbelés, et quelques petits édicules ont disparu, ainsi que le poste de garde à l'entrée. La même grille, les mêmes portes.

J'en prends un coup en plein cœur. Je monte les escaliers de pierre : l'odeur de moisi et de poussière est restée. Je pousse une porte, ma cellule, pareille, avec les graffitis sur les murs — atroce, — je reste seule. Il me semble entendre le bruit des portes qui claquaient, le gémissement de ceux que l'on ramenait de l'interrogatoire, les pas du milicien qui me gardait — et tout revient dans ma mémoire, tout, avec netteté : je me retrouve par terre, enveloppée dans une couverture crasseuse, après une nuit entière d'interrogatoire dans le bâtiment d'à côté, où je n'ai pas voulu remonter, nue au milieu de la pièce, au milieu de ces hommes collés au mur, les mains en l'air, et les deux miliciens me frappant à coups de cravache en m'injuriant. La peur, la peur atroce, la peur de parler, de ne pas être à la hauteur. Et André par terre, supplicié, tordu, presque mort déjà. La nausée, la gorge nouée, les coups qui libèrent, et plus tard le grand trou noir d'où j'émerge, là dans cette cellule, le corps meurtri, la figure douloureuse, un goût de sang dans la bouche, les yeux que j'ai du mal à ouvrir. Des pas qui s'approchent, c'est le garçon qui me garde. Il s'agenouille et se penche sur moi et je l'entends : « Les salauds ! »

Il revient avec un quart de café, j'en avale quelques gorgées et c'est de nouveau l'inconscience, l'inconscience libératrice. L'envie de mourir, de se fondre dans le néant, de n'avoir pas à recommencer à tenir le coup — l'envie d'en finir. Et le réveil à coups de pied dans les côtes, les hurlements, les cheveux rasés, et encore des interrogatoires — je ne veux pas tout dire. Je ne peux pas, pardonnez-moi.

Et je suis là dans cette cellule. Dieu ! Dieu ! Existe-t-il ? Comment a-t-il pu laisser faire de telles horreurs ? J'avais vingt ans, c'est si beau d'avoir vingt ans.

Je me reprends et je pleure, je pleure sur André, mort et remis quelques jours après à l'hôpital, je pleure sur nous tous. Nous avons gagné, bien sûr, mais que de douleurs, que de malheurs, que de plaies restées vivaces dans notre chair, dans notre âme bousculée, dans notre mémoire plus de quarante après : ils sont là tout près de moi, ils tendent vers moi leurs visages et leurs mains. Je ne les ai pas oubliés. Comme je revois aussi les faces de brutes de nos tortionnaires. C'est trop dur encore. Des années, j'ai rêvé des cauchemars, je me suis réveillée la nuit en hurlant, me croyant encore dans cette pièce illuminée, entre leurs mains sales et mauvaises.

Mon mari entre, et doucement me dit : « Viens, partons, c'est assez. »

Je me sens vidée, pâle, malheureuse, tout ce passé resurgi avec tant de précision me fait mal. Nous quittons ces lieux maudits où nulle plaque, nulle indication, ne rappelle qu'ici furent internés, torturés et massacrés des résistants FTP et autres, qui luttaient pour la liberté, et qui auraient donné leur vie pour chasser les nazis et rendre à la France l'honneur. Voilà, c'est tout.

Je voulais dire ces choses. Après ces événements sont venus les jours heureux de la Libération, pleins de soleil et d'espoir. Les déceptions également, les onze années passées en Indochine, le mariage, l'Algérie, les enfants, un cancer, — un cancer, ça ne s'oublie pas également. La vie, quoi ! Une vie tellement remplie, tellement pleine, que je pensais vraiment pouvoir retrouver sans problème l'année de mes vingt ans.

Il a suffi de l'odeur de ces vieilles bâtisses, de quelques escaliers et murs lépreux, pour revivre ce cauchemar.

Aller, oublions, je suis de retour dans ma presqu'île. Les mimosas et les camélias sont en fleurs. La mer y est belle. Il faut panser les plaies et oublier tout à fait. Je ne reviendrai pas à Limoges, je l'ai promis, et j'espère que ces deux « immeubles » vont être démolis, pour conjurer le sort. Et qu'à leur place on construira quelque chose de clair et de gai. Le vent emportera le cri des suppliciés à tout jamais.

Ami, entends-tu... Non, j'arrête.

MARIE-LOUISE MOLLO,
*(Quiberon).*

## *Controverse*

# Faut-il brûler les sondages ?

FAUT-IL brûler les sondages ? Quel crédit peut-on accorder à des « photographies de l'opinion » qui sont souvent contradictoires entre elles — voyez les différents « baromètres » de popularité des hommes politiques — ou qui se trompent lourdement à propos de certains scrutins — les élections municipales de 1983, par exemple, ou les élections européennes, avec la montée inattendue de l'extrême droite ?

Malgré de telles erreurs, les sondages sont considérés par les sociologues comme un outil précieux, et scientifique, pour connaître l'opinion publique. A condition de suivre quelques règles élémentaires quant aux conditions dans lesquelles le sondage doit être réalisé : l'échantillon de personnes interrogées, l'énoncé des questions, le traitement des résultats.

Un travail important, récemment mené à bien par M. Jacques Sutter, sociologue au CNRS (1), montre à la fois tout l'intérêt, mais aussi les limites, des sondages d'opinion. Sa thèse monumentale est le résultat du dépouillement de 288 sondages nationaux réalisés en France de 1944 à 1976 et portant sur toutes les questions ayant trait à la religion, soit 1 687 questions en tout.

Ce répertoire impressionnant de statistiques à l'état brut permet des analyses secondaires : d'abord, les problèmes de méthodologie, puis, plus largement, à partir du contenu même, une lecture de l'évolution du comportement religieux. Pour ce qui est de la fiabilité des sondages, Jacques Sutter souligne l'importance et la complexité du questionnement. Selon leur énoncé, les questions sont souvent porteuses de réponses ; elles peuvent être fermées ou ouvertes, mais, en tout état de cause, le questionnaire est le monopole du commanditaire. C'est celui-ci qui tient le discours en laissant peu de marge de manœuvre à l'interviewé. « *Les questions telles qu'elles sont posées*, dit Jacques Sutter, *s'infléchissent dans le sens d'un discours institué, canalisent et conditionnent la production et la signification des réponses.* »

A cela s'ajoutent d'autres facteurs qui peuvent orienter un sondage, comme les instructions données aux enquêteurs, qui risquent d'induire des réponses à sens unique, ou encore certaines manipulations *a posteriori*, comme des extrapolations ou redressements de chiffres pour compenser des insuffisances (au-dessous d'un échantillonnage de mille personnes, la crédibilité des sondages est très limitée) ou corriger la sous-représentation de certaines catégories.

Il y a l'interprétation des sondages, enfin, ainsi que la présentation et le commentaire qui en sont faits. Il faut éviter les comparaisons impropres, entre les questions de nature très différente, par exemple, ou entre des situations éloignées dans le temps. Et il est dangereux de faire la corrélation entre des catégories — « ouvrier », « employé » — qui ne recouvrent pas la même réalité selon les époques ou les régions.

Pour Jacques Sutter, « *l'utilisation des sondages par l'appareil ecclésiastique biaise la réalité de l'opinion publique* ». D'où la préoccupation « *de constituer les sondages en objet de recherche et de les aborder non plus seulement comme un moyen d'argumentation mais comme un miroir de la société* ». C'est ainsi qu'une lecture des 288 sondages étudiés fournit des renseignements intéressants sur l'évolution du catholicisme français sur une période de trente-trois ans.

Cette période se divise en trois phases distinctes. De 1944 à 1965, les sondages font ressortir le caractère institutionnel d'une Eglise monolithique qui est perçue comme une unité hiérarchique. De 1966 à 1971, la période post-conciliaire a été marquée par une interférence du politique dans le domaine religieux. Les questions posées dans les sondages permettent de classer les Français dans le champ politique en fonction de leur intégration religieuse. De 1971 à 1976, enfin, c'est le temps de l'éclatement. L'Eglise n'est plus traitée en bloc mais selon les clivages politiques de ses membres. L'adhésion ne se fait plus autour du discours officiel ou normatif. Les permanents eux-mêmes, évêques et surtout prêtres, sont l'objet de sondages qui révèlent la diversité de leurs opinions pastorales ou politiques.

Quelle leçon Jacques Sutter tire-t-il, finalement, de son étude exhaustive ? Premièrement, il repère « *une idéologie dominante, exprimant, dans un langage universaliste, un système d'emprise de l'Eglise, un système de valeurs vecteur de cette emprise et légitimant l'ordre établi* ». Les enquêtes véhiculent un discours de caractère déiste, basé sur un fonds commun moral et un système de valeurs issus du christianisme mais convertis en langage séculier. Les sondages s'intéressent peu aux dogmes spécifiquement catholiques, aux querelles théologiques ou aux nouveaux mouvements dans l'Eglise. La majorité des 1687 questions recensées portent sur la religion en général : croyance en Dieu et l'au-delà, les forces extérieures à l'homme, etc. Lorsqu'on aborde des points précis du Credo, en revanche, les réponses ne correspondent que très partiellement aux normes de l'orthodoxie. Et les contradictions abondent ; on croit moins à la divinité du Christ qu'à sa résurrection, plus au paradis qu'à une vie après la mort...

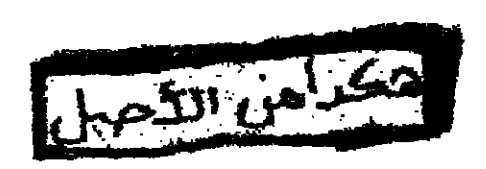
La deuxième constatation du sociologue concerne le rôle social joué par l'Eglise catholique au sein de la société. Ce consensus sur une religion naturelle et civile — masqué par le label ambigu de « catholique » revendiqué par 80 % des Français — arrange tout le monde finalement. Malgré une forte baisse de la pratique religieuse, l'Eglise peut se conforter de ce fonds commun moral, alors que l'Etat y puise pour légitimer son pouvoir.

Selon Jacques Sutter, « *il s'agit d'un fonds commun à l'usage de toutes tendances idéologiques et politiques confondues. Ce fonds commun nourrit ses racines dans le christianisme, mais un christianisme qui, dans un processus apologétique en quête de crédit auprès de la raison moderne, s'est retranché dans un déisme et sert en fait de religion civile (...), dont s'accommodent, dans une sorte de complicité objective, aussi bien la société civile et l'Etat que l'Eglise catholique.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *La Vie religieuse des Français à travers les sondages d'opinion (1944-1976)*, par Jacques Sutter, Editions du CNRS (15, quai Anatole-France, 75700 Paris), deux volumes, 1 350 pages, 450 F.





# Illustres sauvages : *les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.*

## L'éden perdu des mers du Sud

### Les Polynésiens et les « douceurs de l'amour »...

Après les aborigènes d'Australie, présentés dans *le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), voici les Polynésiens.

« *JOUR ou nuit, les maisons sont ouvertes. Chacun cueille les fruits sur le premier arbre qu'il rencontre, en prend dans la maison où il entre... Ici une douce oisiveté est le partage des femmes, et le soin de plaire leur plus précieuse occupation... la plupart de ces nymphes étaient nues... Les femmes paraissent ne pas vouloir ce qu'elles désirent le plus... Tout rappelle à chaque instant les douceurs de l'amour, tout crie de s'y livrer...* » Extraites du *Voyage autour du monde* de Bougainville (1), ces phrases charmèrent les imaginations européennes, déjà préparées au thème du bon sauvage par les philosophes. Alors que le navigateur visait par sa publication à relancer l'effort colonial français, le public ne retint que les plaisirs idylliques que permettait le cadre onirique de la Nouvelle-Cythère. Le mirage des mers du Sud naquit en même temps que son mythe.

Empreint de références nostalgiques à l'âge d'or grec, ce mythe de la condition humaine à Tahiti favorisa une critique de la civilisation européenne, en France comme en Angleterre, où Wallis et Cook firent publier la narration de leurs expéditions océaniennes. Un chauvinisme mal placé s'y affermit aussi, Anglais et Français se rejetant mutuellement la responsabilité d'y avoir introduit les germes du mal vénérien. Mais le primitivisme sentimental de l'éden tahitien trouva bientôt son pendant en Polynésie même, à la suite des contacts avec les Maoris cannibales et féroces de Nouvelle-Zélande et après la mort violente de Cook à Hawaii en 17979. Le concept du bon sauvage en fut altéré tout comme la philosophie de la nature. La pensée romantique récupéra cette violence primitive pour l'identifier à celle des barbares qui ont formé l'Europe septentrionale. De vicieuse, cette particularité devenait vertueuse... En découlèrent logiquement le principe de la perfectibilité de l'homme et l'idée que l'histoire du Vieux Monde se répéterait dans le Pacifique, théâtre de l'émergence de nouvelles civilisations.

Au-delà d'une certaine vision occidentale de la Polynésie, vision qui se cantonne trop souvent à la mutinerie du *Bounty*, à l'exil d'un Gauguin dans sa « maison du jouir » aux Marquises ou encore à un Segalen en quête des temps immémoriaux, qu'en est-il de la réalité passée et présente ?

Le triangle polynésien dont les trois sommets sont formés au nord par Hawaii, à l'est par l'île de Pâques et au sud-ouest par la Nouvelle-Zélande, reste l'entité géographique la plus vaste du monde, puisqu'elle s'étend sur une superficie équivalente à deux fois celle des Etats-Unis. Seulement, mise à part la Nouvelle-Zélande, grande comme la moitié de la France, les milliers d'îles, d'atolls et de récifs qui y sont disséminés ne représentent que la surface de la Belgique.

Les archipels polynésiens jouissent d'un climat tropical, sauf l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande qui connaissent une forte amplitude des températures, donc un net rafraîchissement hivernal, du fait de leur éloignement du tropique du Capricorne.

Depuis l'arrivée des Européens en Polynésie, la question de la provenance et de l'origine de ses habitants a fait l'objet de nombreuses interrogations. Deux cents ans de débats et de recherches scientifiques ont permis d'éliminer certaines hypothèses fantaisistes et de mettre en perspective aujourd'hui des bases d'enquête proches de la solution.

Les lointains ancêtres des Polynésiens ont un lieu d'origine encore imprécis, qui se situerait aux alentours du détroit de Formose. Ils en seraient partis au cinquième millénaire, en essaimant à l'ouest vers Madagascar et au sud vers le Vietnam et les Philippines, avant d'atteindre les îles de la Mélanésie, où ils se sont établis temporairement durant le troisième millénaire. L'archéologie a permis d'identifier certains traits de leur culture datant de cette époque. A ce stade de leur diffusion, ces navigateurs ne sont pas encore des Polynésiens mais des Austronésiens. On parle à leur propos de « complexe culturel lapita », du nom d'un site néo-calédonien où de nombreux fragments de poterie qu'ils fabriquaient furent exhumés en 1952. Ces proto-Polynésiens atteignirent les îles Fidji vers 1300 avant Jésus-Christ; un siècle plus tard, ils devaient coloniser les îles Tonga puis les Samoa. Ces expéditions hauturières furent réalisables surtout grâce à l'invention de longues pirogues aux coques accouplées, les catamarans d'aujourd'hui. Vierges d'habitants, ces archipels permirent à ces émigrants d'évoluer dans un relatif isolement et d'y développer leurs particularités culturelles pendant un millénaire. Le creuset de la civilisation polynésienne s'y est formé.

A la suite sans doute de pressions démographiques et de l'exiguïté du territoire insulaire qui entraînait des guerres intestines, un nouvel élan migratoire, délibéré, reprit avant l'ère chrétienne vers les îles Marquises et les îles de la Société, soit à plus de 3 000 kilomètres des Samoa. Par la suite, l'expansion se poursuivit vers les trois sommets du triangle polynésien, la Nouvelle-Zélande étant accostée la dernière vers le neuvième siècle de notre ère.

Cet essaimage fut loin d'être fortuit, dans la mesure où il se réalisa à l'encontre des alizés et des courants marins. S'embarquant donc pour l'inconnu situé loin derrière l'horizon, ces groupes d'hommes et de femmes ont dû répéter inlassablement leurs tentatives avant qu'elles n'aboutissent. On ne pourra jamais chiffrer le nombre d'expéditions avortées et les pertes humaines qu'elles ont engendrées. Prétendre donc qu'un Bougainville ou qu'un Cook ait découvert la Polynésie reste une assertion eurocentrique et, de surcroît, prétentieuse.

Le trait marquant de la culture polynésienne est donc son homogénéité, quoique cet axiome dissimule une pléiade de menues différences, comme le dénote, par exemple, une brève comparaison linguistique : le mot maison se dit *fale* aux Samoa, *fare* aux Marquises et à Tahiti, *hale* à Hawaii et *whare* en Nouvelle-Zélande. Exception faite de l'île de Pâques, très pauvre, et de la Nouvelle-Zélande, beaucoup plus riche, les écosystèmes polynésiens se valent. Les émigrants ont emporté avec eux les bases alimentaires (cocotier, tubercules, plantes à fruits, cochon, chien et poulet) et les éléments nécessaires à l'éclosion de leurs établissements disséminés.

On comprend donc que leur épanouissement respectif soit non seulement l'expression culturelle intrinsèque voulue par chaque entité insulaire, mais aussi le témoignage de leurs facultés de souplesse lors de leur adaptation. Le noyau de la structure sociale, par exemple – nobles, gens du commun, esclaves, – se retrouve partout, mais comporte, à chaque fois, des variantes au niveau des institutions politiques. Pareillement, la production d'objets utilitaires ou culturels répondant à des besoins similaires dénote des variations stylistiques particulières pour exprimer les dominances que chaque île ou groupe d'îles entendait donner à son artisanat.

Dans ses grandes lignes, la cartographie de la Polynésie fut établie lors des trois voyages de circumnavigation effectués par James Cook de 1769 à 1779. Timidement d'abord, systématiquement ensuite, les Européens pénétrèrent dans le Grand Océan. Points de relâche idylliques pour les baleiniers lors de leurs interminables campagnes de pêche, les archipels offraient vivres, eau fraîche et femmes, en échange desquels on laissait mousquets, alcool et maladies vénériennes. L'installation de missionnaires protestants et catholiques, en âpre compétition pour évangéliser les âmes païennes, ébranla le système religieux traditionnel. Commerçants et administrations de tutelle les suivirent après l'annexion occidentale de la plupart des îles au cours du dix-neuvième siècle.

Fragiles, l'harmonie et l'équilibre acquis au cours de siècles de formation et d'épanouissement furent bouleversés. L'effondrement de la religion ancienne entraîna dans sa chute l'édifice politique et social. De spontanées, les activités quotidiennes se trouvèrent régentées ; une langueur générale s'empara des îles. Leur dépopulation fut effroyable. De 300 000 à l'arrivée de James Cook, les Hawaiiens n'étaient plus que 135 000 en 1820, 85 000 en 1850, 40 000 en 1890. De 80 000 au début du dix-neuvième siècle, les Marquisiens sont aujourd'hui 6 000 après avoir atteint un *minimum de 2 100 en 1926.*

Fameuse pour ses statues, l'île de Pâques devrait l'être plus encore pour ses bouleversements démographiques. En 1862 et 1863, une flottille de navires péruviens y entreprit un raid pour emmener de force le plus d'habitants possible, afin de les faire travailler sur les îles à guano bordant la côte péruvienne. Près d'un millier de Pascuans furent ainsi kidnappés. Des protestations internationales s'élevèrent bientôt, et le Pérou fit rapatrier ceux qui n'étaient point décédés lors de leurs travaux forcés ou pendant les tractations. D'autres encore moururent durant le voyage de retour. Le faible nombre qui atteignit l'île apporta les germes de la variole et de la tuberculose. La population restante fut ravagée. Les quinze couples survivants ont engendré les 1 200 Pascuans actuels, au côté desquels, faut-il l'ajouter, vivent 800 fonctionnaires chiliens, conséquence de l'annexion de l'île de Pâques par le Chili en 1888.

Le métissage aidant, la remontée démographique s'effectua peu à peu dans la plupart des îles. A l'opposé d'un pays de peuplement européen comme la Nouvelle-Zélande, d'autres archipels ont dû accueillir une main-d'œuvre asiatique dont l'absorption s'est quelquefois réalisée comme à Tahiti ou à Hawaii. Devenu le cinquantième Etat américain en 1959, l'archipel hawaiien ne compte plus aujourd'hui qu'une infime minorité de Polynésiens à la suite d'immigrations japonaise et chinoise massives. Notons aussi que Hawaii est le seul Etat américain où la population blanche n'est pas majoritaire.

La structure foncière traditionnelle en a été profondément affectée, et il est aisé de comprendre que la question des terres forme une revendication, *sinon la revendication*, des Polynésiens dans les îles où s'est implantée une population exogène nombreuse. Les recours en justice s'accumulent pour faire revenir gouvernements et particuliers sur les spoliations foncières du passé, mais ces actions n'aboutissant pas toujours dans le sens recherché, certains s'efforcent de transposer leurs échecs sur une voie plus radicale, indépendantiste ou séparatiste.

A côté de ces îles en quête d'une identité perdue, d'autres archipels souffrent d'un dépeuplement au profit des pays économiquement les plus occidentalisés de la région, où s'est fait ressentir un besoin en main-d'œuvre depuis 1960. Les activités minières de Nouvelle-Calédonie ont ainsi attiré beaucoup de Wallisiens et dans une mesure telle que la population wallisienne de Nouvelle-Calédonie dépasse aujourd'hui celle de Wallis-et-Futuna. Ce même phénomène affecte les îles politiquement associées à la Nouvelle-Zélande, comme les Cook, Niue ou Tokelau, ainsi que les deux archipels indépendants de Samoa et de Tonga, faisant d'Auckland la ville où réside le plus grand nombre de Polynésiens d'Océanie. Comme ces travailleurs émigrés représentaient souvent la force vive des archipels, les îles en ont perdu de leur dynamisme dans la mesure où n'y vivent plus qu'enfants et personnes âgées.

Le mode traditionnel de production, de distribution et d'échange en est automatiquement affecté dans les villages. En effet, ces émigrés sont devenus la principale source de revenus des îles par l'envoi systématique d'une partie de leur salaire gagné à Auckland, Nouméa, Sydney ou Los Angeles. L'économie de subsistance se modifie ainsi peu à peu, car, pour des raisons liées au prestige, ceux restés au village dépensent cet apport monétaire en achats de produits manufacturés ou de boîtes de conserve telles que sardines ou corned beef. Immobiles au bord du lagon, les pirogues et les filets de pêche pourrissent...

La rupture est encore plus prononcée dans les îles de la Société où l'installation du centre d'expérimentation atomique et l'essor de l'infrastructure hôtelière ont cassé l'économie de subsistance pour la monétariser depuis 1960. Les plantations de coprah ont ainsi été délaissées à Tahiti au profit des chantiers et du secteur tertiaire. Exportée jusque dans les îles, la récession économique se fait d'autant plus ressentir que, pour que la terre redevienne productive, il faudra un effort prolongé sur plusieurs années. Chômage, pauvreté, violence urbaine en sont les conséquences, phénomènes pourtant ignorés auparavant.

Toutefois, la situation est loin d'être aussi sombre à l'échelle de l'ensemble de la Polynésie. Si l'on considère par exemple le cas des Samoa occidentales, où le revenu par habitant est l'un des plus faibles au monde suivant les statistiques établies par l'ONU, il n'empêche qu'une comparaison de cet archipel avec un pays sahélien à revenu semblable et où sévit la famine serait hors de propos. Si elle n'est pas aussi paradisiaque que l'imagerie populaire et littéraire le prétend, la nature des milieux insulaires offre néanmoins une certaine abondance alimentaire. Encore faut-il remarquer que certaines îles appréhendent la surpopulation, évitée jusqu'à aujourd'hui par l'émigration. Tokelau et Wallis, pour ne citer qu'elles, ne pourraient absorber le retour de ceux qui sont partis. Trop étroit, leur écosystème ne serait pas en mesure de subvenir à ce surcroît de population.

La Polynésie ne manque pas d'atouts pour assurer son avenir. Les fonds marins, apparemment tapissés de nodules polymétalliques, et des zones de pêches extrêmement riches devraient lui permettre de développer son économie, si toutefois l'extension des juridictions nationales à 200 milles des côtes venait à être entérinée dans les faits par des *accords internationaux* !

Serait-ce alors un retour à l'âge d'or ? On peut toujours rêver, le milieu s'y prête depuis plusieurs siècles...

PAUL ET FRANCINE DE DECKKER.



ROGER-VIOLLET

(1) L.A. de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate* la Boudeuse *et la flûte* l'Etoile, Paris, FM/la Découverte, 1980.

● Francine De Deckker travaille en immunothérapie à l'Institut Pasteur de Paris. Son mari est professeur associé d'histoire à l'université Paris-VII. Sur la Polynésie, ils ont publié ensemble *Ta'aroa, l'univers polynésien*, Bruxelles, 1982 et un *Guide de Nouvelle-Zélande*, Tahiti, 1983.

Paul De Dekker a publié aux Presses universitaires d'Auckland-Oxford, 1983, une édition annotée du manuscrit pamphlétaire du missionnaire-consul anglais George Pritchard, *The Aggressions of the French in Tahiti and Othes Islands in the Pacific* (1844).

# Le coq

**par Milisav Savitch**

LE mal comme le bien régnaient dans le village. L'un n'existait pas sans l'autre.

On pensait que le mal venait à la fois de Dieu et des hommes.

Qu'une vigne donne et que les pampres s'alourdissent, que les grappes touchent le sol, alors la grêle venue d'un ciel serein frappe et cueille la récolte. Pis : le tonnerre foudroie un beau gars qui passe par-là.

Que vaut la bonté des hommes quand le mal vient de Dieu ?

Que lors d'un festin on se divertisse et jouisse comme aucune autre créature terrestre ne sait faire, alors la boisson assombrit les esprits, tout de suite une *lame luisante* se plante dans une gorge, un couteau fleurit dans un cœur humain et la joie se transforme en deuil. Plus sinistre encore : une jeune fille déshonorée par un voyou doit se jeter dans la rivière, dans le remous le plus profond, pour laver sa honte.

Que vaut la bonté de Dieu quand les hommes sont mauvais ?

*« Nous arracherons de notre village le mal humain jusqu'à la racine »*, s'exclama le goitreux, le dernier des journaliers.

Il venait juste de rentrer de la foire qui se trouvait derrière les neuf villages, tenant sous le bras un coq rouge qui s'agitait continuellement comme le goitre de son nouvel acquéreur.

Nous nous moquions du goitreux. Dans le village, personne ne le prenait au sérieux. Tout poussiéreux et vêtu de haillons, il était arrivé dans notre *vilayet* un jour de printemps, et nous l'avions accueilli comme tout étranger qui cherche une houe et du pain. D'une fête de la Saint-Georges à la suivante, en échange de quelques vivres, d'un vêtement à moitié usé, d'un toit pour dormir et de quelques pièces jaunes et sonnantes, il servait dans les familles les plus riches.

Il dormait au grenier ou à l'écurie, quelquefois à la cave. On lui laissait, pour se nourrir, le fond du chaudron. Les jours de fête seulement, on lui accordait une place tout au bout de la table.

Petit et chétif, l'étranger à la mine contrite et taciturne n'était pas plus vif dans son parler que dans son comportement. Les enfants lui faisaient des tours pendables, jouaient avec lui comme avec une ourse, tel un épouvantail de village.

Ainsi fait, il était l'incarnation de ce qu'aucun d'entre nous, même en rêve, n'aurait souhaité être. Il fut vite le sujet de dictons. Les pères menaçaient de la sorte les enfants désobéissants : *« Si tu ne m'obéis pas, pour une houe ou du pain tu vagabonderas de par le monde comme le goitreux, comme un chien. »*

Les filles entre elles se disaient des méchancetés : *« Dieu fasse que même le goitreux ne te demande pas en mariage. »*

Les femmes lui étaient particulièrement chères. Tel qu'il était, affreusement bancal et en haillons, il semblait n'avoir jamais senti une femelle sous lui. Chaque fois qu'on se trouvait à parler des femmes comme étant les sœurs d'élection du Diable qui apaisent l'âme de tout homme, ses lèvres devenaient humides et son goitre se gonflait comme la crête d'un coq. Les «dandys» du village lui promettaient des filles et des jeunes femmes, et en échange de ces fausses promesses, il devait exécuter bien des corvées. Ils l'enivraient et l'envoyaient sous les fenêtres des femmes et riaient des coups de bâton et des jurons qui s'abattaient sur lui comme la pluie.

Les femmes réagissaient en femmes. Les plus vieilles le plaignaient et le protégeaient comme elles pouvaient des agresseurs, lui donnaient quelquefois un bon morceau de viande, une part de *pita* bien grasse ou un gâteau au *kajmak* tout chaud, car dans leur esprit une pareille destinée pouvait frapper tout un chacun sur terre. Les plus jeunes ne le considéraient pas même comme un homme et se moquaient de lui comme les gars du village. Elles lui permettaient quelquefois de les approcher pendant la lessive ou le défeuillage du maïs puis, par malice, elles soulevaient leur jupe ou déboutonnaient leur corsage et lui demandaient d'un rire provocant : *« T'en veux un peu ? »* Nous ne voyions rien de mal à cela, persuadés que même les pires aguicheuses ne se seraient pas accouplées avec lui : plutôt avec une bête qu'avec ce monstre engendré par Dieu.

MAIS plus tard, le jour où le goitreux tenant sous son bras le coq rouge annonça qu'il extirperait le mal du village, pas celui de Dieu, mais celui des hommes, nous avions éclaté de rire.

Notre hideux étranger garda simplement le silence. Mais, quelques jours après, des événements peu ordinaires donnèrent crédit aux propos du goitreux.

Une bourse de ducats, destinée à l'achat de deux paires de robustes bœufs, disparut d'une maison.

On ne trouva aucune trace du voleur et personne sur qui faire porter les soupçons.

*« C'est le forgeron qui a volé l'argent*, dit le goitreux.

*– Il est fou ! Comment pouvez-vous croire ce larbin, le fou du village !*, cria le forgeron.

*– L'argent a été enfoui à un demi-pas du puits en direction du soleil couchant »*, répondit calmement le goitreux.

Nous décidâmes de vérifier l'affirmation du journalier en lui promettant fermement de le chasser pour toujours du village à coups de bâton si nous ne trouvions rien, ce dont la plupart étaient persuadés.

Le forgeron était très furieux. Etonné de voir qu'un larbin nous menait par le bout du nez, il chercha à nous dissuader de notre intention.

L'un de nous s'empara d'une bêche. Quelques coups suffirent pour qu'à notre grande surprise l'or retentît.

Nous restâmes interdits. Le forgeron fut expulsé au lieu du goitreux.

*« Ecoutez-moi*, dit le goitreux. *Nous chasserons le mal humain tout comme la mauvaise herbe du blé. »*

Cette fois encore, peu d'entre nous le prirent au sérieux. A notre avis, c'était le hasard qui l'avait amené à surprendre le forgeron dans sa besogne.

Nous nous méprenions énormément : après les événements qui suivirent, il ne fut plus possible de parler de hasard.

Le bruit se répandit que la fille du charron était grosse ; le père était en rage, et la fille, pour rien au monde, ne voulait trahir celui qui avait souillé son honneur. Blâmes et injures s'abattirent sur les gars du village.

*« Il ne s'agit pas d'un célibataire, mais d'un homme marié*, dit le goitreux. *Le voisin du charron, c'est le bûcheron, et la chemise que la jeune fille brodait pour son futur se trouve dans le coffre du bûcheron. »*

Ce fut comme l'indiquait le larbin.

Nous n'eûmes pas la peine de fouiller le coffre du bûcheron, celui-ci avoua tout de suite.

En restituant la chemise, cadeau de la jeune fille séduite, le bûcheron déclara :

*« Vous savez, le couteau ne peut pas pénétrer dans le fourreau si celui-ci change de place. Pardonnez-moi. »*

Le village ne pardonna pas. On lui ordonna de quitter le *vilayet* avant la tombée de la nuit. Ne lui resterait que ce qu'il vendrait et que ce qu'il pourrait emmener.

EN un rien de temps, et avec des preuves solides, le goitreux démasquait les voleurs, les brigands, les femmes adultères, les belles-mères mesquines, les mauvaises brus, les tricheurs, les menteurs... De toute évidence, il savait tout des paroles et des actes humains. Seules les pensées de l'homme restaient pour lui insondables et inaccessibles.

Nous le saluions tous avec enthousiasme. Ceux d'entre nous qui n'avaient pas subi une grave injustice étaient peu nombreux. En voyant que la justice était enfin arrivée dans notre *vilayet* et que la fin de tous les tyrans et canailles était venue, nous ressentions une immense satisfaction.



C'est surtout par les pauvres gens que le goitreux avait été accueilli, presque comme un Dieu, et ces malheureux étaient dépourvus d'esprit et de biens terrestres.

Nous commencions à le respecter. Plus personne ne se moquait de lui. Les femmes l'évitaient comme le pire des dangers et certaines ne se pardonnèrent jamais d'avoir été auparavant peu sérieuses et presque impudiques devant le nouveau saint. Maintenant, nous voulions tous l'héberger, mais plus au grenier, et lui donner les plus beaux habits ; nous l'invitions à table, nous le faisions asseoir à la meilleure place, lui servions le rôti le plus épais dans l'épaule et de la *slivovit* bien forte.

Le bruit se répandit que le goitreux était un dieu et qu'il était venu sur terre pour mettre les hommes à l'épreuve. Il s'était transformé en serviteur, s'était défiguré avec son goitre, il avait vécu parmi nous, vu nos méfaits et, maintenant, il infligeait à chacun la punition qu'il méritait.

*« Pardonne-nous, pardonne-nous, Dieu le goitreux ! »* murmurions-nous.

Les plus audacieux lui demandaient d'où lui venait ce pouvoir de connaître les méfaits des hommes.

Il affirmait qu'il lui était impossible de le révéler sinon ce pouvoir disparaîtrait. Et de nouveau le mal commencerait à proliférer dans notre village comme les poux dans les cheveux sales.

Quelqu'un fit remarquer timidement qu'il détenait son pouvoir depuis le jour où il était revenu de la foire se trouvant derrière les neuf villages avec, sous le bras, un coq rouge qui s'agitait comme son goitre.

Ce coq s'était vite familiarisé, et il était devenu maître parmi nos poules. Il errait autant dans leurs pattes que le goitreux dans celles du coq. Et ainsi, le coq et les poules caquetaient et piaillaient, et notre sauveur, notre serviteur, se tenait accroupi à leur côté, prêtant attentivement l'oreille, quelquefois s'assombrissant comme le ciel avant que ne tombe la pluie, quelquefois éclatant de rire sans raison. Nous ne nous moquions pas et n'étions plus étonnés car les miracles commençaient à devenir quotidiens et courants.

Nous vivions ainsi dans le bonheur qui nous avait surpris de façon inespérée.

Mais notre enthousiasme se transforma vite en abattement et notre chant en silence. Il fallait faire attention, se méfier des péchés et des mauvaises actions, minimes ou graves. Nous n'osions plus cueillir dans le jardin d'autrui un concombre ou une pomme. Nous n'osions dire qu'un voisin ou une connaissance était laid ou bien bête, car le goitreux prétendait que ce n'était pas le propre d'une nature humaine bonne et honnête que de dire du mal de quelqu'un que Dieu a déjà disgracié. Pendant les fêtes et les festivités printanières, enivrés par la nature et le vin, nous hésitions à promener nos mains sous les jupes des femmes d'autrui, sous celles des jeunes filles, et des veuves qui nous regardaient avidement mais tristement. Nous n'osions plus leur mentir pour satisfaire nos désirs amoureux, de façon malhonnête et rusée, pour qu'elles ouvrent devant nous leurs âmes et leurs corps, comme s'ouvrent les pétales des fleurs sous la pluie d'été. Tout cela n'était que péché, tout cela était – selon nos lois non écrites – étranger à la nature humaine douce et bonne.

Certains ne pouvaient pas résister : ils commettaient des fautes plus ou moins graves et le goitreux les découvrait ; ils partaient de plein gré, ou nous les chassions comme la coutume nous le dictait. Nous ne les plaignions pas et, de plus, la foule se réjouissait beaucoup lorsqu'ils quittaient le *vilayet* sous les coups de bâton, les jets de pierre et les injures.

Au bout de quelque temps nous fûmes stupéfaits de remarquer que le village avait diminué de moitié : ceux qui, à cause de différents péchés plus ou moins graves, étaient partis de par le monde en abandonnant leur maison étaient même les plus nombreux.

En secret, et avec appréhension, nous vint une idée que personne pour rien au monde n'aurait osé exprimer : *« Si Dieu revenait réellement sur la terre, il ne resterait rien du monde. Peut-être vaut-il mieux que Notre Sauveur ne descende jamais du ciel. »*

Nous ne savions plus comment nous conduire ; nous avions perdu le sens du discernement entre le bien et le mal, chacun avait peur de ses propres actes, de ses paroles, de ses idées, de son ombre. L'œil invisible du goitreux planait au-dessus de nous d'une façon insupportable comme un soleil ardent sur la tête des moissonneurs fatigués.

QUI sait ce qui serait arrivé (plus personne ne serait resté dans le village, excepté le goitreux thaumaturge, ou bien quelqu'un de plus audacieux l'aurait éloigné de force) si quelques gars du village, attirés par un cocorico inhabituel du coq rouge, n'avaient, dans une étable, surpris notre saint faisant l'amour avec une femme dont le mari était allé travailler dans quelque contrée. Ils furent encore plus stupéfaits, presque pétrifiés, quand ils virent notre sauveur avaler de travers, puis rester raide mort entre les jambes nues de la femme.

Que s'était-il passé ? La jeune femme raconta : Une nuit de clair de lune, saisissant l'occasion d'être seule avec lui, elle lui avait dit, le chemisier déboutonné et la jupe relevée : *« En veux-tu un peu ? »* lui mettant sous les yeux la blancheur de son corps. Non pas par désir amoureux, comme elle l'affirmait, mais parce qu'elle pressentait qu'il n'était pas du tout un saint mais un simple tricheur.

L'eau avait jailli de la bouche du journalier, et son goitre s'était gonflé comme la poche à urine du porc. Oubliant le péché, séduit par le corps blanc et chaud, il s'était mis à l'œuvre avec la jeune femme impudique que tel un taurillon se jetant contre une meule.

Et ainsi, ce monstre créé par Dieu, qui rendait la justice, vivait avec la jeune femme sans que nous le sachions.

Elle lui demandait continuellement d'où il tenait ce pouvoir de connaître ceux qui commettaient des péchés et qui souillaient leur âme.

*« Si je te le dis, je vais mourir tout de suite. Alors tu ne m'embrasseras jamais plus, plus jamais »*, disait le goitreux.

La jeune femme ne le croyait pas et apparemment ne tenait pas au baiser du monstre. Elle lui faisait toujours les yeux doux et se délectait en le menaçant de tout raconter à son mari et de le priver de son amour, ce qui, semble-t-il, toucha plus profondément le goitreux.

AU jour qui fut fatal, le goitreux n'avait pu résister et lui avait raconté ceci : en revenant de la foire, il était tombé sur un feu d'où provenait un sifflement. Dans ce feu, il y avait un serpent. Le goitreux l'en sortit à l'aide d'un bâton. *« Je vais te récompenser pour ta bonne action. Choisis ce que tu veux*, avait dit soudain le serpent. – *La langue muette*, avait aussitôt répondu notre serviteur. – *Je vais t'offrir un coq, dont tu comprendras le parler, qui connaît le langage des plantes et des végétaux. Si tu révèles à quelqu'un que tu connais la langue muette, tu mourra aussitôt »*, lui avait dit le serpent en se perdant dans les broussailles.

L'étrange animal ne lui avait pas menti. Chemin faisant, il trouva un coq rouge dont il comprit le cocorico. Et c'est à travers lui qu'il sut ce qui se passait dans le village.

Au dire de la jeune femme, à peine avait-il raconté cela que le cocorico de mauvais augure se fit entendre, semblable à celui qui annonce l'arrivée des vampires à minuit. C'est à cet instant que les gars pénétrèrent dans l'écurie. De l'écume sortait de la bouche du goitreux, et ses jambes, comme celles d'un animal qu'on égorge, grattaient dans la paille.

Bien qu'elle nous eût délivrés du fléau, nous chassâmes du village la femme infidèle. Non seulement parce que nous ne crûmes pas à son histoire, mais aussi parce que, selon la coutume, une telle punition attendait chaque femme ayant trompé son mari.

Le même jour, nous égorgeâmes tous les coqs, y compris celui du goitreux. Nous en fîmes un festin de roi. Nous mangeâmes goulûment et nous bûmes plus avidement que lors des plus grandes fêtes. Lorsque la nuit tomba, les plus malins et les plus beaux, se gardant bien de cacher dans la dense obscurité leurs doux péchés, se jetèrent sur les femmes mariées, les veuves et les jeunes filles.

Parce que nous ne vivions plus et avions longtemps été privés, cette nuit folle dans laquelle les étoiles tombaient sans arrêt du ciel nous parut trop courte, et nous n'aperçûmes jamais aussi tristement les rayons chauds et rouges du soleil matinal.

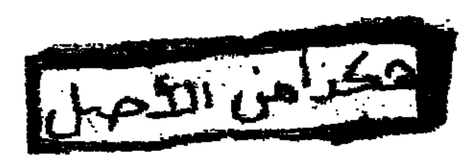
Ce fut une nuit inoubliable.

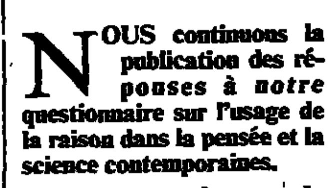
Et le goitreux, telle une incarnation de la justice, continua à vivre dans nos récits, qui renaissaient surtout en temps de famine.

*Traduit du serbo-croate par*
**FRANCIS LACARTE.**

**[Journaliste et écrivain, Milisav Savitch est né à Raska (Yougoslavie) en 1945. Ses œuvres (un roman et trois recueils de nouvelles) n'ont pas été traduites en français. Une nouvelle de lui, *le Loup*, est parue dans le recueil *Quarante Nouvelles* publié par *le Monde* en juin 1982.]**









# Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

**NOUS continuons la publication des réponses à *notre* questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines.**

**La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.**

**● En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?**

**● Pouvez-vous en donner quelques exemples ?**

**● *Comment* situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?**

**● Parmi les nouvelles approches de la rationalité *contemporaine, quelles sont* celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?**

**Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.**

**CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.**

*Le Monde* a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet) ; Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez (*le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet) ; Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet).

**Les titres sont de la rédaction.**

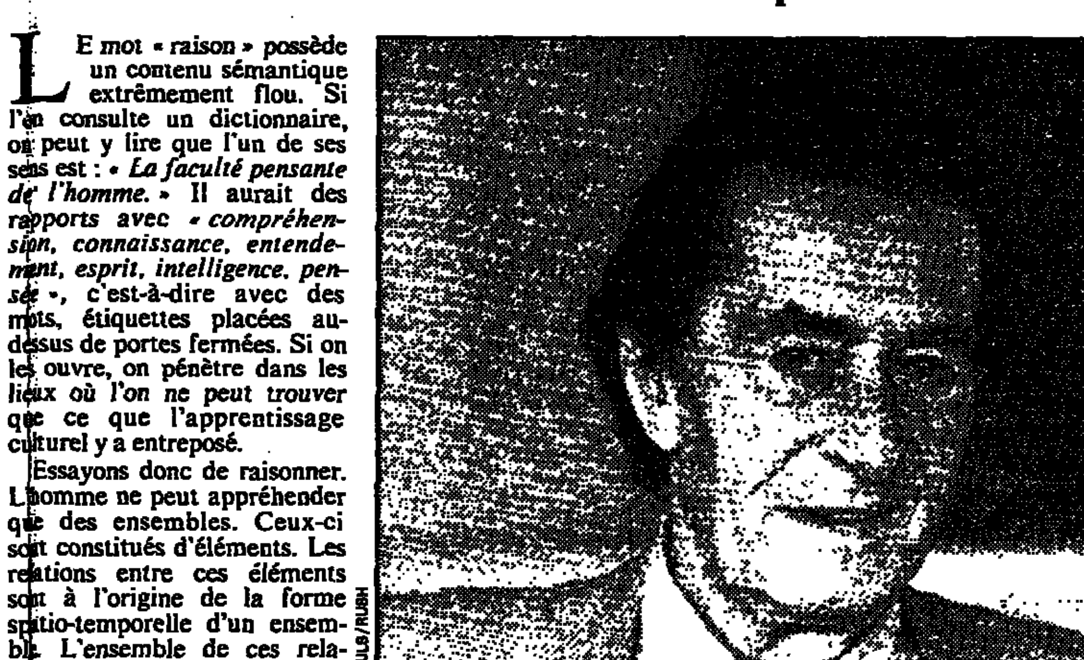
## L'angoisse contemporaine

**par Henri Laborit**

LE mot « raison » possède un contenu sémantique extrêmement flou. Si l'on consulte un dictionnaire, on peut y lire que l'un de ses sens est : « *La faculté pensante de l'homme.* » Il aurait des rapports avec « *compréhension, connaissance, entendement, esprit, intelligence, pensée* », c'est-à-dire avec des mots, étiquettes placées au-dessus de portes fermées. Si on les ouvre, on pénètre dans les lieux où l'on ne peut trouver que ce que l'apprentissage culturel y a entreposé.

Essayons donc de raisonner. L'homme ne peut appréhender que des ensembles. Ceux-ci sont constitués d'éléments. Les relations entre ces éléments sont à l'origine de la forme spatio-temporelle d'un ensemble. L'ensemble de ces relations constitue la structure d'un ensemble. Mais nous ne pouvons prétendre à la connaissance de l'ensemble des relations, à la connaissance de la structure avec un grand S. Chacun de nous « *abstrait* » de la structure un sous-ensemble personnel, une « sous-structure ». Or ces structures ne sont ni masse ni énergie. Elles ont les caractéristiques immatérielles de l'esprit. Elles ne sont que « mise en forme », ce que nous avons appelé « information-structure » avec lesquelles nous construisons des « modèles » statiques ou dynamiques.

D'autre part, les structures vivantes se caractérisent par le fait qu'elles se présentent à l'observateur par « niveaux d'organisation ». *Il existe un niveau* atomique, moléculaire, intracellulaire, cellulaire, des organes, des systèmes, de l'organisme entier, des groupements d'organismes jusqu'aux espèces. Chaque niveau d'organisation possède sa propre structure qu'on ne peut analogiquement appliquer au niveau qui l'englobe ni à ceux qu'il englobe. L'important est de découvrir les rapports énergétiques et informationnels existant entre chaque niveau d'organisation qui font que le tout, ensemble des parties, conserve sa « forme » dans l'espace et le temps, la pérennité de l'ensemble, en perpétuelle évolution dynamique cependant, assurant la pérennité des parties.



SOPHIE BASSOULS/RUSH

A notre avis, le réductionnisme consiste à couper la commande extérieure à un niveau d'organisation quel qu'il soit, la commande extérieure au système que l'on observe, et à croire que, en décrivant la structure et le fonctionnement de ce niveau d'organisation isolé artificiellement, on a compris *la structure et le fonctionnement* de l'ensemble. C'est ce que fait tout spécialiste, s'il reste encore animé par le concept de causalité linéaire cherchant « une » cause aux faits qu'il observe. En cela, il paraît logique, cherchant « les normes de la Vérité », il paraît raisonnable de défendre raisonnablement sa vérité, dans un discours.

Mais la logique du discours n'est pas celle de la biochimie et de la neurophysiologie du système nerveux qui l'exprime. Elle n'est pas celle de la *construction atomique, moléculaire* et cellulaire par exemple, qui permettra l'expression avant tout de sa mémoire, donc de son affectivité, de son attention, de ses motivations, de ses envies, de ses désirs, de son imaginaire, de sa conscience, de sa pensée et de sa raison. Et *quelques nanogrammes* de quelques molécules déjà inventées par l'homme seront capables d'agir sur ces facultés en intervenant sur leur mécanisme, de façon le plus souvent prévisible et reproductible.

*Si bien qu'opposer rationnel* à irrationnel nous apparaît particulièrement absurde, car nous ne jugeons irrationnel que ce dont nous ignorons encore les lois. Le rêve a toujours paru irrationnel, alors que la *neurophysiologie* et *la biochimie* contemporaines commencent à nous faire découvrir les lois... rationnelles de cette « *voie royale vers l'inconscient* ». L'univers de notre ignorance est effroyable, comparé à la *plage étroite de nos connaissances*. L'irrationnel puise dans cet univers sans fin. Est-ce une « raison » suffisante pour préférer le premier à la seconde, qui ne fait que tenter d'élargir un peu son territoire à ses dépens ? *L'irrationnel ne paraît* riche que de rationalité potentielle, et la « Raison » n'est pas une chose mais une « fonction » liée à la structure du cerveau humain, fonction qui se transforme avec les connaissances qu'elle traite, connaissances dont les langages ont *permis* la *transmission de générations* en générations.

Ainsi, il ne peut y avoir de vérité valable pour un seul niveau d'organisation. Il n'y a, et il ne peut y avoir, qu'une recherche interdisciplinaire de faits cohérents et reproductibles, pour *l'ensemble des niveaux d'organisation*, aboutissant à une structure globale et pourtant parcellaire, mais permettant une action momentanément plus efficace sur le milieu qui nous environne. A vous de dire si cette opinion est raisonnable ou non.

Le travail analytique, obligatoire et de plus en plus pulvérisé auquel a été contrainte l'espèce humaine depuis ses origines a transformé l'angoisse primitive provenant de la conscience qu'elle avait de son ignorance en angoisse contemporaine provenant de la conscience de son pouvoir, par la connaissance des lois de la matière. Mais si les connaissances du monde de la matière ont considérablement augmenté, celles concernant le monde qui vit en nous n'avaient pas progressé *depuis le début* du néolithique jusqu'aux dernières décennies. L'une des « raisons » nous paraît en être la nécessité de l'acquisition des premières pour aborder efficacement les secondes.

Le cloisonnement progressif des disciplines est sans doute aussi responsable. Cette angoisse et ce cloisonnement conduisent à faire douter de la « *raison* » qui, pour certains, serait la « *cause* » de l'inefficacité déraisonnable dans laquelle l'espèce humaine est plongée. Peut-on dire que la raison de cette déraison paraît parfaitement raisonnable ? La raison n'est qu'un instrument. Le langage, les discours, les concepts ne suffisent pas à construire un univers humain raisonnable, dans l'ignorance de ce qui les anime, le cerveau. Et ce n'est pas l'introspection, la subjectivité, l'intuition, la logique ou l'étude des comportements, tous enfermés dans leurs langages, qui fourniront la clef de son fonctionnement, mais l'inverse (et réciproquement, aurait dit Pierre Dac).

Un enfant qui vient de naître n'a ni intuition ni créativité parce qu'il n'a encore rien appris. Mais pour qu'il s'en montre capable, faut-il encore qu'il ne reste pas enfermé par sa socio-culture dans la prison des *automatismes inconscients*, conceptuels et langagiers de celle-ci, prison dans laquelle il pénètre à l'« âge de raison ».

L'appréhension mystique du monde renferme sans doute une vérité pour l'individu et pour l'espèce, mais qui oserait dire que le Christ lui-même était déraisonnable ? Seulement, voilà, il y a raison et raison, et la sienne a été peu suivie. Sans doute connaissait-il déjà les *notions de niveaux* d'organisation, de feed-back et de structure, mais il ne l'a pas dit. Ceux qui l'ont entendu ont interprété, à travers les siècles, raisonnablement son message. Que ceux qui comprennent comprennent...

**● Chirurgien et biologiste. Spécialiste du système nerveux. Auteur notamment de *la Nouvelle Grille* (Laffont), *l'Homme et la ville* (Flammarion) et *l'Inhibition de l'action* (Masson).**

## Et la dialectique ?

**par Lucien Sève**

QUELLE rationalité aujourd'hui ? C'est là une grande et opportune question. En faire le tour suppose de ne pas biaiser avec le pluralisme. C'est pourquoi, ayant lu les réponses déjà parues dans *le Monde* daté 1er-2 et 8-9 juillet, je formule une interrogation : va-t-on, en « oubliant » de façon pure et simple le marxisme, arriver à ce résultat déraisonnable que *la question de la dialectique ne soit pas posée ?*

Le problème d'une rationalité moderne, discuté aujourd'hui dans des conditions inédites, n'en a pas moins surgi dès le début du siècle dernier. Faut-il rappeler ce que Hegel, quand commençait à poindre une science du magnétique, du chimique, du biologique, de l'historique – et à être pensé le formidable ébranlement de la Révolution française – répondait aux adeptes d'une rationalité classique ancrée dans une logique fière de ses deux mille ans ? « *Si la logique n'a subi aucun changement depuis Aristote, il faut en conclure qu'elle a d'autant plus besoin d'un remaniement total.* » Ce *remaniement total a été entre*pris par la dialectique, dont je considère – cela se discute mais s'argumente – que la version matérialiste issue de Marx est la forme scientifique opératoire face à la crise des savoirs et aux savoirs de la crise.

Mais la dialectique a eu bien des malheurs en France. Partie d'un bon pied dans la première moitié du dix-neuvième siècle, elle a été victime d'un assassinat politique sous *le* Second Empire. C'est pourquoi pour penser le mouvant nous avons eu Bergson quand la culture dialectique, enracinée en Allemagne, s'étendait en Angleterre ou en Italie. Lorsque, avec un énorme retard, elle a recommencé à se développer à partir des années 30 de ce siècle, les grossières simplifications staliniennes ont fait croire à beaucoup qu'elle n'avait rien à offrir, et le débat sur les aventures de la raison fut tenu pour réglé à cet égard par *les Aventures de la dialectique,* de Merleau-Ponty.

Or voici plus de vingt ans que, stimulés par quelques pionniers, les marxistes français se sont réellement mis à *travailler* la dialectique en connexion étroite avec les mouvements du savoir et les interpellations de l'histoire. Mais, au nom de l'imbécile « Marx est mort », presque tout a été occulté depuis une décennie de ce qu'ils ont à proposer. Peut-on continuer d'accepter cette exclusive, choquante *au regard de la démocratie* et appauvrissante pour l'ensemble de la réflexion et du débat théoriques contemporains ?

De *la pertinence rationnelle* de cette dialectique, je vois des preuves dans l'œuvre même de ceux qui ont déjà donné leur réponse à l'enquête. Ainsi, lorsque René Thom écrit, dans *Modèles mathématiques de la morphogenèse,* que, à « *l'attitude matérialiste traditionnelle en science* [qui] *consiste à dire que l'existence précède l'essence* », sa théorie des catastrophes oppose *que,* « *dans une certaine mesure, l'existence est déterminée par l'essence* », peut-on échapper à une conclusion éminemment dialectique : *d'une certaine façon,* l'essence *existe,* c'est-à-dire qu'entre ces deux *contraires,* essence et existence, il y a en même temps *identité ?* Et cette essence, va-t-on la penser métaphysiquement comme une substance aristotélicienne ou, de façon dialectico-matérialiste, comme réseau de rapports et procès spatio-temporellement déterminés ? *Là* se joue à mon sens le sort d'une rationalité moderne : dans sa confrontation critique avec la dialectique, de manière bien plus directe et féconde que dans la « *résurgence du schème aristotélicien de l'hylémorphisme* » évoquée par René Thom dans le passage cité. On peut récuser mon propos, mais alors je *demande qu'on me dise avec* quels arguments.

Lorsque Ilya Prigogine montre avec Isabelle Stengers, dans *la Nouvelle Alliance,* que nous sommes contraints aujourd'hui de reconnaître dans la matière une irréversibilité créatrice, peut-on échapper à une conclusion éminemment dialectique : le devenir est immanent aux choses mêmes ? Et ce devenir, va-t-on le penser à suffisance en cherchant à réconcilier « *la vision géométrique d'Einstein et le sens de l'existence propre à Bergson* », comme le dit Prigogine à la fin de sa réponse, ou bien ne faut-il pas aussi s'interroger attentivement sur l'apport d'une dialectique du symétrique et du dissymétrique, du réversible et de l'irréversible, du non-antagonique et de l'antagonique, telle que des marxistes français *l'élaborent depuis plus d'une* décennie ? On peut l'écarter, mais alors j'en demande les raisons.

Lorsque Gérard Genette voit dans le structuralisme l'approche la plus neuve et efficace de la rationalité contemporaine et ajoute que « *jusqu'à preuve du contraire il l'est encore* », il propose une réponse qui vaut d'être discutée. Peut-on le faire sans s'expliquer au fond sur les objec*tions constructives de la dialecti*que marxiste à la méthode structurale ? Que par exemple, comme le souligne souvent Lévi-Strauss, les « *oppositions binaires* » qui structurent codes et mythes soient hantées par le schème triadique, cela est-il vraiment compréhensible dans le cadre d'une raison analytique, sans recours à la dialectique ?

Je pose donc la question : en fait de rationalité moderne, qu'en est-il de la dialectique, non pas telle que beaucoup hélas se la représentent encore, mais telle par exemple qu'elle opère dans un grand livre de science théorique comme *la Logique du vivant,* de François Jacob, telle que la pensent philosophiquement un Henri Lefebvre, un Jacques D'Hondt, un André Tosel (cf. l'article « Dialectique » du *Dictionnaire critique du marxisme*) et que j'essaie pour ma part de la développer comme d'autres philosophes de l'Institut de recherches marxistes en liaison avec les travaux d'économistes et d'historiens, de sociologues et de linguistes, de physiciens et de biologistes communistes ?

Dans sa *réponse,* Vincent Descombes écrit : « *Une bonne façon d'apprécier la teneur en philosophie d'une œuvre est peut-être de lui demander jusqu'à quel point elle accepte de monter sur le ring philosophique – je ne dis pas sur le plateau de la télé ou à la tribune du meeting – pour s'y prêter aux exigences d'une discussion en règle.* » A cela près que, quant à moi, je ne me représente pas du tout la scène idoine d'un réel débat théorique comme un ring, je suis d'accord avec la substance de l'idée avancée. Je me range parmi ces marxistes nombreux et divers qui sont prêts à se conformer aux « *exigences d'un débat en règle* », à donner en clair leurs arguments en écoutant de même ceux des autres. Chacun veut-il bien en faire autant ?

*Une rationalité nouvelle appelle* une communauté théorique nouvelle, où il soit réellement possible de réfléchir sans œillères et débattre sans exclusives.

**● Philosophe, membre de la direction de l'Institut de recherches marxistes. A publié aux Editions sociales *Marxisme et théorie de la personnalité, Une introduction à la philosophie marxiste.* A paraître en septembre : *Structuralisme et dialectique.***

## Kiosque

# Etés passés

L'ETE emporte tout, le présent et le passé. Il tire l'histoire à lui – la petite histoire, – comme si autrefois n'avait été fait que de voyages, de vacances et de peaux blanches sous le soleil. *« En 1800, la nouvelle route d'Amsterdam par Anvers fait gagner vingt-quatre heures, celle de Hambourg quatre jours... On imprime le premier guide routier,* l'Itinéraire complet de l'Empire français », rappelle *Cosmopolitan* à des lecteurs bouclant leurs valises ou déjà moulus par les embouteillages.

*Magazine Hebdo*, pour qui, *« la vraie révolution du vingtième siècle, c'est l'automobile »*, remonte au temps des torpédos. *« L'irruption de l'automobile avait déjà fasciné quelques esprits révolutionnaires tournés vers l'avenir. En Italie notamment, où quelques années avant le début de la première guerre mondiale, les futuristes proclamaient, avec une emphase non dénuée de provocation, la supériorité esthétique d'une torpédo sur la victoire de Samothrace... »*

*Vieilles machines aux allures bizarres, comme ces luges de plomb, ces Leadsled, leurs récents avatars, photographiés par Newlook, « recarrossés, surbaissés, striés, lancés chaque année à Springfields (Etats-Unis) dans une compétition d'« allumés ».*

Au moment où l'on fait ses valises, *le Figaro Madame* apporte sur les vieux bagages des précisions datées : *« En 1837, les gens élégants et fortunés font appel à des layetiers-emballeurs qui se déplacent à domicile la veille du départ pour plier et ranger les vêtements, afin que rien ne se froisse... Plus tard, on inventera, pour les croisières ou les longues traversées en sleeping-car, des malles comme cette malle-cabine qui peut s'ouvrir tout en restant sous les couchettes... »*

Mais les accessoires des vacances, le passé des objets, intéressent moins que les rétrospectives sur le corps. *Vingt ans* retrace l'aventure du hâle : *« Coco Chanel bronzant avec insolence dans les années 20 sur les planches de Deauville. »* L'apparition de l'Ambre solaire : *« Il suffisait que son parfum sucré flotte dans l'air pour qu'aussitôt on pense aux vacances » ; « la pin-up Suzy en présentoir grandeur nature qui disparaissait mystérieusement la nuit des devantures des drogueries et des bazars de plage »*. Tant d'huile sur une peau caressée devait bien aboutir à ce nouveau désordre amoureux. *« Douce ou rugueuse, épaisse ou fine, vanillée, poivrée ou sentant bon le sable chaud : la peau des hommes est pour nous l'atout numéro un de leur charme »*, écrit *F Magazine*.

*Science et vie* raconte la conquête du corps : *« Dans les années 20, le corps est libéré. Plus de corset ni de baleines... Soudain, au milieu des années 30, l'explosion des césarismes européens, fascisme, nazisme, soviétisme, restaure sur les murs des édifices et sur les places publiques, les nus héroïques. A Rome, à Berlin, à Munich, à Moscou, des corps nus ou quasi vont exalter le vitalisme individuel au service de ce qu'on appelle la* «révolution»*. Nuance, cet art souvent grandiloquent porte en lui des éléments nouveaux, ceux de l'hygiénisme. »*

*La Vie au soleil* consacre tout un *« cahier rétro »* à l'histoire du naturisme. En France, la Société naturiste est reconnue dès 1932 comme *« société d'éducation populaire »*. Cette même année, le Parti communiste revendique pour les travailleurs *« une pratique prolétarienne du naturisme »* car *« le gymnosophe tend à briser les chaînes dont l'homme est chargé par de multiples et stupides préjugés »*. Mais, entre 1958 et 1961 le manteau de Noé est retombé. *« Durant ce qu'on peut appeler les* «années noires» *de la censure, pas une photo nue ni même vraiment déshabillée ne parut en première page des journaux naturistes »*. *« A cette époque*, rappelle l'auteur de l'article drôlement intitulé «La nuit des longs ciseaux», *il fallait tenir pour un événement naturiste l'autorisation du deux-pièces sur les plages publiques françaises. Quel chemin parcouru depuis ces temps héroïques où nos prédécesseurs dansaient leur nudité sur une poudrière ! La libération de votre corps, mesdames, n'a vraiment pas été une affaire de tout repos. Centimètre carré par centimètre carré, votre peau a dû conquérir de haute lutte sa place au soleil... »*.

C'est fait. *« Sauvez vos lèvres » « camouflez-vous le nez » « huilez-vous » « étrillez-vous »*, peut-on lire à présent que le soleil est devenu méchant. La nudité est acquise. Même si elle n'est pas toujours *« correctement conduite familialement et médicalement surveillée »*, comme l'auraient voulu nos gymnosophes, *« la culture du nu » semble donner à plus « l'amour de l'athlétisme »*

Avec les Jeux olympiques, à pleines pages, cet amour est devenu passion. Ici encore l'histoire des JO, belle comme antique, ce retour sur le passé, rassure, encourage le désir estival et vain de retrouver, en cinq semaines de congés payés la jeunesse et la beauté. Jesse Owens, Johnny Weissmuller invitent à courir, à nager (faute de mieux, à barboter) sans complexes, dans la communion intemporelle des corps.

Tout un passé maquillé, décent, bien arrangé pour les vacances et portable dans un sac de plage. Qui voudrait s'encombrer de souvenirs trop lourds ? Les boîtes à chapeaux de la Belle Epoque – prévues pour trois chapeaux et une casquette – ont plus de charme que le balluchon de l'émigré. L'Hispano « blanche, magnifique comme une barque royale », l'automobile faite femme, qui souplement roule vers le bonheur, ignore superbement le tribut des morts de la route (qui se souvient des onze tués du premier Paris-Bordeaux-Paris en 1895 ?). Et les Jeux, ces intouchables, qui oseraient ternir leur légende ? Un esprit chagrin sans doute.

*Jeune Afrique* rappelle qu'en 1904, pendant les JO, à Saint-Louis aux Etats-Unis, eurent lieu deux Anthropological Days : une mascarade de compétition entre Africains pygmées, Patagons, Philippins, Coropos du Mexique et Sioux des Etats-Unis. Le président du CIO de l'époque avait trouvé le spectacle si affligeant qu'il en fit un récit indigné : *« Des hommes de tous âges, de plusieurs tailles, de diverses couleurs, ont été alignés pour des compétitions dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et leurs gesticulations, nécessairement grotesques, provoquaient des rires révoltants. J'ai vu un Pygmée dans un effort gigantesque lancer un poids à 3 mètres... »*

Le passé est aussi en vacances, il ne faut pas le remuer.

CHRISTIAN COLOMBANI.

## L'invité

# Kenneth White dans sa solitude peuplée

*Poète vagabond, Kenneth White se définit lui-même comme un* « clochard transcendental ». *Cet Ecossais taoïste a parcouru les grandes routes spirituelles de la planète, du Grand Nord à l'Extrême-Orient, à la recherche des espaces infinis et des éblouissements mystiques. Français d'adoption (il a vécu en Ardèche, dans les Pyrénées et en Bretagne), il a soutenu à la Sorbonne une thèse de doctorat d'Etat sur le* « nomadisme intellectuel » *et enseigne à l'université de Paris-VII. Il raconte dans son dernier livre,* la Route bleue, *ses dérives poétiques du côté du Labrador.*

**« RILKE a dit qu'*« une chose est nécessaire, la grande solitude intérieure, aller en soi-même et ne rencontrer personne durant des heures »*. Notre société taxe pourtant le solitaire d'asocial et prône une convivialité grégaire dans laquelle l'être se retrouve parfois encore plus seul. Pourrait-on, néanmoins, concilier ces deux faces de la solitude ?**

– L'idée que le solitaire est un être asocial, donc suspect, remonte sans doute à Aristote. C'est lui qui a dit que *« l'homme est un animal politique »*. Il l'est, en effet, mais il est aussi un animal que j'appellerais « bio-cosmo-poétique ». Ce que je veux dire par ce concept un peu extravagant, c'est que l'homme n'est pas seulement un être social, mais aussi un animal qui a besoin d'une dimension autre. Cette dimension a été plutôt perdue de vue dans notre culture, qui ne prend en compte que le socio-personnel. Or, puisque nous ne vivons plus, sous des formes banalisées, dans le mythe ou dans la religion, il s'agit de retrouver l'autre dimension, mais d'une nouvelle manière.

» C'est toute la problématique de Nietzsche : comment faire lorsque le sacré n'existe plus pour éviter l'aplatissement total ? Peut-être par une espèce d'activité poétique et paradoxale. J'insiste beaucoup sur la solitude, sur le besoin de se concentrer, d'accumuler des énergies, de s'*« espacer »*, si je puis dire ; ce qui ne m'empêche pas d'avoir une activité sociale, une activité socio-poétique, qui se traduit aussi par un enseignement, par la propagation d'un savoir, ou d'un non-savoir, que je voudrais le plus « ouvrant » et le plus réjouissant possible.

**– Que signifie pour vous cette solitude créatrice que vous retrouvez au sein de la nature ?**

– Par solitude, j'entends la prise de distance vis-à-vis de l'état un peu confus, ou même parfois pathologique, de notre société. C'est d'abord cette prise de distance critique si vous voulez, et ensuite, au-delà de la critique, un isolement, un approfondissement, un embranchement. Pour emprunter une image à l'électronique : l'esprit se change en milieu isolé. Il s'y ressource, et il crée un réseau. Il faut préciser que ma solitude est d'une certaine manière une solitude peuplée, puisque fait partie de mon « ermitage » une bibliothèque où je fréquente, assidûment, les meilleurs esprits de tous les temps et de tous les pays. Si je n'avais que la contemporanéité pour me nourrir, je deviendrais fou.


ARRAMY/COMPAGNIE DES REPORTERS

**– Mais ceci n'est qu'une solitude studieuse, c'est-à-dire la possibilité d'un travail réellement fructueux. Mais sans votre activité « en ville », pourriez-vous être un vrai ermite totalement coupé du monde ?**

– Il y a la bibliothèque, mais il y a aussi l'environnement naturel, qui a au moins autant d'importance. J'ai d'ailleurs du mal à les séparer, il s'agit dans les deux cas d'« information »... Depuis mon enfance, je sens le besoin d'un espace physique, d'un paysage élémentaire. La « pensée » pour moi doit être ancrée dans la « sensation ». La culture dont nous avons hérité nous a trop séparés du monde. Une certaine logique, un certain christianisme, y sont pour quelque chose.

**– Ne peut-on dire qu'à la limite vos « incursions sociales » vous permettent de « tricher » par rapport à une vraie solitude austère ?**

– Il est vrai que je ne suis pas un ermite pur, mais je n'ai jamais prétendu l'être, alors on ne peut guère parler de tricherie. C'est tout simplement que la réalité est plus complexe : je ne suis pas puriste ni orthodoxe en quoi que ce soit, même pas en anarchie.

**– Au fond, vous vivez le meilleur de deux mondes...**

– J'essaie, sans doute, mais, lorsqu'on prend ses distances vis-à-vis de la société, elle le fait payer très cher.

» J'ai eu une carrière en dents de scie. Disons que petit à petit j'ai réussi, peut-être, à réaliser une activité multiple difficilement définissable. Mais les résistances sont fortes, cela ne va pas tout seul. Mais je n'ai rien d'un missionnaire, alors je ne m'en fais pas trop...

**– Est-ce que la profonde communion que vous ressentez avec la nature, vous la retrouvez aussi avec certains êtres ?**

– Heureusement. Bachelard disait que *« regarder un ruisseau couler, c'est la même chose que de caresser une jolie fille »*. Je crois cependant qu'il exagérait un peu, et que de temps en temps il faut une concentration plus charnelle... J'ai donc un rapport très dense – psychique, sensuel, intellectuel – avec l'élément féminin dans ma vie. Je mène une vie de couple, avec une solitude à deux si vous voulez, au meilleur sens du mot.

**– Vous vivez donc trois modes de communion : avec la nature, avec une femme et avec la culture (votre activité de propagateur et d'enseignant). Si vous aviez à choisir entre eux, pour lequel opteriez-vous ?**

– J'écarterais d'abord le champ social, et ensuite j'aurais beaucoup de mal à choisir entre le rapport avec une femme et celui avec l'univers. Si le rapport de corps-esprit à corps-esprit m'importe, au plus haut point, je suis très conscient aussi d'un fond des choses, une dynamique fondamentale qui n'a rien à voir avec ma vie personnelle. Il y a trois mots-clefs pour moi : espace, énergie, lumière. Dans un espace non défini, j'essaie de rassembler des énergies pour en faire une lumière. Cela implique beaucoup de travail, de concentration, de réflexion un peu « transhumaine ». Mon côté « inhumain » me ferait donc opter pour la solitude cosmique et, à la limite, pour une sorte de nihilisme extatique. D'ailleurs, je crois que c'est bon pour la vie de couple. On a besoin de sentir chez l'autre qu'il possède un « autre espace » et un certain extrémisme ; autrement, on n'est qu'une personne face à l'autre et cela devient étouffant. Alors on change de partenaire, et c'est la même chose. La même histoire, les mêmes histoires. J'essaie donc de respirer un peu en dehors de l'histoire, en dehors des histoires.

**– C'est-à-dire que, finalement, votre espace cosmique primerait ?**

– Là, je ne vais pas trancher, je vais rester dans la dialectique... J'ai tendance à associer femme et univers... Opter pour le seul rapport avec la femme me ferait sentir un étouffement. Mais sans lui, je serais comme Adam dans son paradis attendant Eve.

**– C'est-à-dire que la solitude spartiate n'est ni vivable, ni même fructueuse...**

– L'ermite ascète absolu, ce n'est pas mon genre. Je m'intéresse aux limites absolues de la pensée, de la méditation, mais j'aime aussi l'échange et la communication. J'essaie d'aller jusqu'au bout de l' « extraordinaire », non pas pour m'y enfermer, mais afin de vivre l' « ordinaire » d'une manière différente. Cela se traduit aussi socialement. Après avoir acquis quelque chose, on a envie de le donner, de l'offrir.

**– L'homme doit savoir qu'il faut redescendre de sa montagne vers la plaine des autres...**

– C'est un peu ça. Il faut quitter son rivage, venir au marché, quitte à se rendre compte que le temps n'était pas encore mûr et à repartir. Il ne s'agit pas d'une double existence, mais d'un mouvement de va-et-vient. Le rythme naturel n'est-il pas cyclique ?

**– Comme la marée ?**

– Voilà. Des cycles à la place des cases. Venir, repartir. Le paradis est pavé de paradoxes. Au fond, je suis un *solitaire social !* »

GUITTA PESSIS PASTERNAK.

